

**COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE
ACADEMIE UNIVERSITAIRE WALLONIE-EUROPE
UNIVERSITE DE LIEGE - GEMBLOUX AGRO-BIO TECH**

**DYNAMIQUE ASSOCIATIVE ET REDUCTION DE LA PAUVRETE RURALE:
une étude comparative de villages inégalement couverts par des Organisations Non
Gouvernementales dans la province du Bandundu et dans l'hinterland de Kinshasa.**

Par
Jean-Pierre NGANDA AFUMBA

Dissertation originale présentée en vue de l'obtention du grade de
docteur en sciences agronomiques et ingénierie biologique

Promoteur : Pr Philippe LEBAILLY

2011

Copyright©. Aux termes de la loi belge du 30 juin 1994, sur le droit d'auteur et les droits voisins, seul l'auteur a le droit de reproduire partiellement ou complètement cet ouvrage de quelque façon et forme que ce soit ou d'en autoriser la reproduction partielle ou complète de quelque manière et sous quelque forme que ce soit. Toute photocopie ou reproduction sous une autre forme est donc faite en violation de la dite loi et des modifications ultérieures.

Nganda Afumba Jean-Pierre. 2011. *Dynamique associative et réduction de la pauvreté rurale: une étude comparative de villages inégalement couverts par des Organisations Non Gouvernementales dans la province du Bandundu et dans l'hinterland de Kinshasa* (thèse de doctorat). Université de Liège - Gembloux Agro-Tech, 182 p., 23 tabl., 31 fig.

RESUME :

Comme bon nombre de pays en développement, la République Démocratique du Congo observe, depuis le début des années 90, un développement sans précédent du mouvement associatif, particulièrement des organisations non gouvernementales de développement. Dans un environnement où les pouvoirs publics sont quasi inexistantes, ces dernières sont considérées par certains comme des instruments efficaces de réduction de la pauvreté, et par d'autres comme des opportunistes évoluant aux dépens de la misère des gens. La présente recherche se propose de faire une étude comparative entre, d'une part, des ménages de deux villages de l'hinterland de Kinshasa largement couverts par des ONG, et d'autre part, des ménages de deux autres villages dans le Bandundu ne bénéficiant d'aucune intervention d'ONG. Cette étude a pour but la compréhension, l'analyse et l'appréciation empirique de la pertinence de la stratégie de développement et de réduction de la pauvreté rurale orientée vers la promotion des organisations associatives du type ONG, et in fine suggère un outil susceptible d'améliorer les interventions visant la réduction de la pauvreté rurale.

Nganda Afumba Jean-Pierre. 2011. *Associative Dynamics and Reduction of Rural Poverty: a Comparative Study of Villages Covered Unevenly by Non-governmental Organizations in the Province of Bandundu and in the Hinterland of Kinshasa* (thèse de doctorat). University of Liege - Gembloux, Agro-Bio Tech, 182 p., 23 tabl., 31 fig.

SUMMARY:

Like many developing countries, the Democratic Republic of Congo is observing, since the early 90s, an unprecedented development of associations, especially nongovernmental development organizations. In an environment where public authorities are almost nonexistent, they are regarded by some as effective instruments for poverty reduction, and by others as opportunists evolving at the expense of the misery of the people. This research proposes to make a comparative study of households in two villages in the hinterland of Kinshasa largely covered by NGOs in one hand, and households in two villages in the Bandundu receiving no intervention of NGOs in the other hand. This study pursues the understanding, analysis and empirical assessment of the relevance of the strategy development and rural poverty reduction oriented towards the promotion of membership organizations such as NGOs, and ultimately suggests a tool to improve interventions intended to reduce rural poverty.

AVANT-PROPOS

Nous voici aux termes de nos études de troisième cycle débutées par un Diplôme d'Etudes Approfondies et qui s'achèvent par un doctorat. La présente recherche doctorale s'est réalisée à cheval entre la Belgique et la République Démocratique du Congo, à Kinshasa, aux plateaux des Bateke et dans la province du Bandundu. L'aboutissement heureux de ce travail a été rendu possible grâce au concours de plusieurs personnes pour lesquelles nous ne pouvons nous soustraire de l'obligation de les remercier.

Nos vifs et sincères remerciements vont de prime abord à notre promoteur, le Professeur Philippe Lebailly, pour la confiance et le soutien sans faille qu'il nous a accordés dès l'initiation du projet. Par ses précieux conseils et ses remarques judicieuses, par sa rigueur et ses exigences, il a su guidé nos pas tout au long de cette recherche. Nous lui sommes redevables de la compréhension dont il a fait preuve à notre endroit face aux rebondissements imprévisibles de la vie d'un étudiant étranger et de sa famille en Belgique.

Notre sincère reconnaissance s'adresse également aux Professeurs Baudouin Michel, Philippe Burny, Thomas Dogot de Gembloux Agro Bio Tech, ainsi que Clément Mwabila Malela de l'Université de Kinshasa et de l'Université Protestante au Congo. Ayant accepté de nous accompagner dans la recherche, ils ont été, par leurs précieux conseils et suggestions lors de nos multiples discussions, d'un apport déterminant à la réalisation et à la finalisation de cette étude.

Nous saluons également le fondamental et précieux rôle de l'organisme allemand EED dans le financement de notre séjour d'études en Belgique. Pendant ces six années et demie de DEA et de doctorat, nous n'avons pas manqué du nécessaire pour notre santé, pour nos voyages de recherches et pour tant d'autres services matériels et immatériels dont nous avons été les bénéficiaires.

Puissent les autorités de l'Université Protestante au Congo trouver en ces quelques mots notre profonde reconnaissance, pour l'accompagnement moral et matériel qu'elles nous ont accordé tout au long de notre formation. A travers elles, nous remercions également tous les enseignants qui nous ont formé et encadré en tant qu'étudiant et assistant. Il s'agit notamment

de Florentin Mokonda Bonza, Kika Mavunda, Ikansha Unkantikye, Moloto mwa Lopanza, sans oublier ceux qui nous ont quittés trop tôt, Kalala Kamwanya Mpasu et Kankonde Mukadi.

Nous ne pouvons passer sous silence le précieux apport de certaines personnes sans qui ce travail ne serait pas ce qu'il est. Il s'agit de Bertin Bagalwa de la Banque Centrale du Congo, Crispin Mabika et Roger Ntoto M'vubu de l'UNIKIN, de Jaël Madudu, Alexandre Nshue Mbo Mokime, Christian Mabi Lukusa, Paul-Honoré Kalenga Tshibaka, Prosper Ciamala Kashadila et Henry Muayila Kabibu de l'Université Protestante au Congo, d'Hubert Bambila de l'Université Catholique de Kinshasa de Don-Yves Kisukulu et Guy-Roger Mutombo de la CEPD et de Liliane Kisimba de l'ONG Life Dignity.

Nous dédions ce travail à notre famille pour les encouragements et le soutien sans faille qu'elle a apportés à notre éducation, et de manière particulière nous saluons la mémoire de notre regrettée mère. Puisse cette thèse lui rendre les hommages qui lui sont dus pour tous les sacrifices faits à notre endroit. Que notre épouse Tania Epeka et nos enfants Raphaël et Lucas-Anthony, pour les difficultés et les privations endurées pendant ces années de notre formation, veuillent recevoir, du plus profond de notre cœur, la gratitude qu'ils méritent.

LISTE DES ABREVIATIONS

1. AFDL : Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo
2. AGR : Activité Génératrice de Revenu
3. ASBL : Association Sans But Lucratif
4. APD : Aide Publique au Développement
5. ATT : Average Treatment effect on Treated ou Effet moyen du traitement sur les traités
6. BAD : Banque Africaine de Développement
7. BCC : Banque Centrale du Congo
8. BCECO : Bureau Central de Coordination de la Banque Mondiale au Congo
9. BM : Banque Mondiale
10. CADIM : Centre d’Action pour le Développement Intégré de Mbankana
11. CECREP : Caisse d’Epargne et de Crédit du Plateau
12. CEE : Communauté Economique Européenne
13. CEP: Champ Ecole Paysan
14. dl : degré de liberté
15. EDS : Enquête Démographique de Santé
16. FAO : Organisation des Nations Unies pour l’Alimentation et l’Agriculture
17. FC: Franc Congolais, monnaie officielle de la RDC
18. FMI : Fonds Monétaire International
19. IDE : Investissements Directs Etrangers
20. IDH : Indice de Développement Humain

21. IITA : Institut International d’Agriculture Tropicale
22. INEAC : Institut National pour l’Etude Agronomique du Congo
23. INERA : Institut National d’Etudes et de Recherches Agronomiques
24. ns : non significatif
25. OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique
26. OMD : Objectifs du millénaire pour le Développement
27. ONG: Organisation Non Gouvernementale
28. PAS : Programme d’Ajustement Structurel
29. PIB : Produit Intérieur Brut
30. PIFK : Projet d’Implantation des Fermiers de Kinshasa
31. PMPTR : Programme minimum de Partenariat pour la Transition et la Relance en République Démocratique du Congo.
32. PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement
33. PPA : Participatory Poverty Assessment ou Evaluation Participative de la Pauvreté
34. PROSAKIN : Projet de réhabilitation des services de santé communautaire des zones de santé de la région du grand Kinshasa
35. RDC : République Démocratique du Congo
36. UE : Union Européenne
37. UFAM : Union des Fermiers de Mampu
38. UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l’Enfance
39. UNIKIN : Université de Kinshasa
40. USAID : Agence Américaine pour le Développement International
41. USD : dollar américain

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Types d'interprétations de l'aide selon les donateurs et les bénéficiaires	10
Tableau 2: Besoins essentiels et indicateurs	23
Tableau 3 : Evolution du taux de croissance du PIB (en %)	36
Tableau 4 : Indicateurs économiques de 2001 à 2009	38
Tableau 5 : Evolution des prix de quelques produits d'exportation	41
Tableau 6 : Effets de la crise économico financière sur l'économie congolaise.....	41
Tableau 7 : Principaux indicateurs de la pauvreté par milieu de résidence et par province	43
Tableau 8 : Répartition de la population rurale active par genre et par catégorie d'emploi....	46
Tableau 9 : Situation et tendance du système éducatif	47
Tableau 10 : Caractéristiques des trois grandes zones climatiques du Bandundu	59
Tableau 11 : Comparaison des deux méthodes : Méthodes participatives / approches qualitatives greffées sur des enquêtes quantitatives.....	77
Tableau 12 : Les différents aspects que revêtent les 10 dimensions de la pauvreté	84
Tableau 13 : Classements des différentes dimensions de la pauvreté évoquées.....	86
Tableau 14 : Alphabétisation des adultes de 15 ans et plus	104
Tableau 15 : Prix d'une consultation médicale dans les quatre villages (en FC)	117
Tableau 16 : Besoins journaliers en eau	127
Tableau 17: Résultats de la régression logistique	136
Tableau 18 : Résultats de l'appariement par score de propension/ pour la production	140
Tableau 19 : Résultats de l'appariement par score de propension/pour la consommation	141
Tableau 20 : prix d'un sac de colettes de manioc dans différents marchés (en FC)	142
Tableau 21 : Prix du sakombi de niébé dans différents marchés (en FC).....	142
Tableau 22 : Prix d'une bouteille d'huile de palme de 60 cl dans différents marchés	143
Tableau 23 : Evolution du taux de change (1990-2010).....	154

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Les indicateurs des seuils de pauvreté.....	21
Figure 2: Les capacités	25
Figure 3 : Liens entre approches et éléments du bien-être.....	27
Figure 4: Type d'acteur et type de lien	31
Figure 5 : Chaîne de transmission des effets de la crise économico-financière	39
Figure 6: Tendances de l'indice de développement humain (IDH) en RDC	42
Figure 7 : Taille des ménages dans les deux groupes en %	104
Figure 8 : Niveau d'instruction des chefs de ménage dans les deux groupes.....	105
Figure 9 : Niveau d'instruction des conjoints dans les deux groupes.....	106
Figure 10 : Profession des chefs de ménage dans les deux groupes	107
Figure 11: Profession des conjoints dans les deux groupes	108
Figure 12 : Statut d'occupation du logement dans les deux groupes	109
Figure 13: Activité non agricole	109
Figure 14 : Nombre d'étangs possédés en propre dans les deux groupes.....	110
Figure 15: Nombre de vaches détenues par les deux groupes	112
Figure 16: Nombre de porcins détenus par les deux groupes	113
Figure 17 : Moyens de transport utilisés dans les deux groupes.....	114
Figure 18 : Accès financier aux soins de santé dans les deux groupes.....	117
Figure 19 : Prise en charge des malades dans les deux groupes	118
Figure 20 : Premier recours en cas de maladie dans les deux groupes	120
Figure 21: Consommation alimentaire par jr/pers. en \$ US dans les deux groupes	121
Figure 22 : Nombre de repas journaliers dans les deux groupes	124
Figure 23 : Approvisionnement en eau dans les deux groupes.....	125
Figure 24 : Matériaux des murs dans les deux groupes	128

Figure 25 : Nature du sol dans les deux groupes	129
Figure 26: Nature de la toiture dans les deux groupes	130
Figure 27 : Installations sanitaires dans les deux groupes	131
Figure 28 : Evacuation des ordures dans les deux groupes.....	132
Figure 29 : Niveau de la production de manioc dans l'ensemble des villages (en tonnes)	141
Figure 30 : Chaîne de transmission des effets des conflits armés sur la RDC.....	156

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	i
LISTE DES ABREVIATIONS	iii
LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES FIGURES	vi
TABLE DES MATIERES	1
CHAPITRE I : INTRODUCTION GENERALE	4
I.1. Position du problème	5
I.2. Objectifs de l'étude	12
I.3. Milieu et intérêt de l'étude	13
I.4. Hypothèses	15
I.5. Organisation de l'étude	17
CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE GENERAL	18
II.1. La pauvreté	18
II.1.1. Le concept pauvreté	18
II.1.2. Formes de pauvreté	19
II.1.3. Approches de la pauvreté	20
II.1.3.1. L'approche welfarist	20
II.1.3.2. L'approche des besoins de base	22
II.1.3.3. L'approche des capacités (<i>capabilities</i>)	24
II.1.3.4. Liens entre les différentes approches	26
II.2. Le capital social	28
II.2.1. Quid du capital social	28
II.2.2. Formes du capital social	30
II.2.3. Utilité du capital social en milieu rural	32

CHAPITRE III : CONTEXTE DE L'ETUDE ET METHODOLOGIE.....	34
III.1. Contexte de l'étude.....	34
III.1.1. Aperçu de la situation socioéconomique et politique de la RDC	34
III.1.2. Présentation des milieux d'étude	49
III.1.2.1. Aperçu de la ville de Kinshasa et du plateau de Bateke	50
III.1.2.1.1. Le site de Mampu.....	52
III.1.2.1.2. Le site de Mbankana centre.....	54
III.1.2.1.3. Identification des groupes d'intérêts et leurs rôles dans le système de production de manioc à Mbankana et Mampu	56
III.1.2.2. Les villages de Kingala-Matele et de Fayala	59
III.2. Aspects méthodologiques.....	61
III.2.1. Constitution de l'échantillon.....	61
III.2.2. Collecte des données et techniques d'analyses	62
III.2.2.1. Etape de terrain et collecte des données.....	62
III.2.2.2. Techniques d'analyses	67
III.2.2.2.1. Etude d'impact	67
III.2.2.2.2. Perception de la pauvreté	74
CHAPITRE IV : IDENTIFICATION ET ANALYSE CROISEE DE LA PERCEPTION DES ACTEURS RURAUX INSTITUTIONNELS ET NON INSTITUTIONNELS EN MATIERE DE PAUVRETE	79
IV.1. Méthodologie	79
IV.2. Analyse croisée de la perception des acteurs ruraux en matière de pauvreté	80
IV.2.1. Perceptions de la pauvreté par les acteurs institutionnels.....	80
IV.2.2. Perceptions de la pauvreté par les acteurs non institutionnels.....	83
IV.2.2.1. Dimensions de la pauvreté.....	83
IV.2.2.3. Les alternatives contre la pauvreté par les acteurs non institutionnels	99

CHAPITRE V : ANALYSE COMPARATIVE DE DIFFERENTES SITUATIONS SUR LE PLAN ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL ENTRE VILLAGES INEGALEMENT COUVERTS PAR LES ONG	103
V.1. La dotation en capital	103
V.1.1. Capital humain des ménages	103
V.1.1.2. Niveau d'instruction des chefs de ménage et des conjoints	104
V.1.2. Autres dotations	108
V.2. Soins de santé entre les villages cas et les villages témoins	116
V.2.1. Accès financier aux soins de santé dans les deux groupes	117
V.2.2. Prise en charge des malades dans les deux groupes.....	118
V.2.3. Premier recours en cas de maladie dans les deux groupes.....	120
V.3. Comparaison d'indicateurs de la pauvreté	121
V.3.1. Consommation alimentaire	121
V.3.2. Qualité de l'habitation et des conditions hygiéniques.....	128
V.4. Impact de l'Accès au service d'encadrement des ONG sur la production et le bien- être des ménages.....	133
V.4.1. Impact de l'Accès au service d'encadrement des ONG sur la production	140
V.4.2. Impact de l'Accès au service d'encadrement des ONG sur le bien-être des ménages	141
CHAPITRE VI : PERSPECTIVES POUR UNE MEILLEURE COORDINATION DES EFFORTS DES PRINCIPAUX ACTEURS EN MATIERE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE.....	146
VI.1. Contraintes à l'efficacité des ONG	146
VI.1.2. Contraintes exogènes aux ONG.....	151
VI.2. Perspectives pour l'efficacité et la lisibilité des ONG	158
BIBLIOGRAPHIE	172

CHAPITRE I : INTRODUCTION GENERALE

Depuis plus d'un demi-siècle, l'attention du monde est fixée sur un fléau qui touche des milliards de personnes de part et d'autre de la planète : la pauvreté. Que l'on soit sociologue, démographie, médecin, économiste, il est actuellement devenu impensable de l'ignorer et de ne pas en y faire allusion dans ses réflexions ou études.

Selon la Banque Africaine de Développement (BAD), 2/3 des Africains vivent en zones rurales et la pauvreté en ces milieux ruraux constitue 80 % du taux de pauvreté en Afrique (BAD, 2002). Pour sa part, la BAD soutient que la réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne passe par le développement rural. Six raisons sont avancées à cet effet :

- la pauvreté progresse en Afrique plus que dans les autres régions du monde ;
- environ 70 % des Africains vivent en zones rurales ;
- dans les zones rurales, la pauvreté n'est pas seulement répandue, mais elle est aussi profonde et grave ;
- un nombre impressionnant de pauvres vivant dans les campagnes sont vulnérables face aux chocs exogènes, aux catastrophes naturelles, aux conflits et à la propagation des maladies, comme le SIDA ;
- des initiatives récentes placent les pauvres des zones rurales au centre du dialogue sur le développement ;
- rares sont les pays qui pourront atteindre les objectifs du millénaires pour le développement, particulièrement dans les zones rurales.

La pauvreté est reconnue à ce jour comme étant une contrainte et le principal défi auquel est confronté le développement des pays d'Afrique subsaharienne en particulier, et des pays en voie de développement en général (Banque Mondiale, 2001 ; Chambers R., 1990 ; Madaule S., 2005).

I.1. Position du problème

Après la seconde guerre mondiale, la question de la pauvreté dans les pays du Sud était appréhendée en termes de sous-développement, mieux encore, en termes de « retard » par rapport aux pays dits développés, particulièrement les Etats-Unis d'Amérique. La théorie de la modernisation, proposée à cet effet, opposera longtemps le secteur moderne et le secteur traditionnel dans le discours dominant autour du développement. Pour cette théorie, sortir du sous-développement passait obligatoirement par l'amorce d'un processus de croissance économique mettant en œuvre un transfert des ressources du secteur traditionnel -l'agriculture- vers le secteur moderne –l'industrie et l'urbanisation- pour l'accroissement de ce dernier (Peemans J.-P., 1995, 2002; Nahavandi F., 2005).

Les discours dominants de la théorie de la modernisation accordaient un rôle primordial aux Etats, dans la construction des espaces de modernité à l'intérieur des frontières nationales, car considérés comme forces modernisatrices et plus aptes pour conduire la transition du traditionnel vers le moderne (Lapeyre F., 2006 ; Peemans J.-P., 1995, 2002).

Face au discours dominant de la théorie de la modernisation, bien des voix contraires se sont élevées. C'est le cas notamment de Gilbert Rist qui dans ses travaux s'est inscrit dans une perspective critique en refusant de céder à ce qu'il appelle des « *appréciations toutes faites qui relèvent des présupposés de la pensée ordinaire et qui obligent à tenir pour acquis que le développement existe, qu'il fait l'objet d'une définition univoque, qu'il a une valeur positive et qu'il est souhaitable, voire nécessaire* ». Pour lui, les discours dominants sur le développement (qu'il qualifie d' « *apparentes innovations* » dans ce sens qu'elles ne sont que de simples évolutions d'une même pensée) relèvent de la séduction, dans tous les sens du terme, à savoir : « *charmer, plaire, fasciner, faire illusion, mais aussi abuser, détourner de la vérité, tromper* ». Il renchérit en affirmant que le mot *développement* n'est qu'un « *mot valise* » qui ne signifie que ce que veut lui faire dire son géniteur, à savoir, l'occident capitaliste, qui érige son contenu en quasi dogme religieux (Rist G., 2001).

La mise en œuvre de la théorie de la modernisation a abouti à un constat d'échec au début des années 1980. Cette période sera imprégnée par la crise de la dette et par l'incapacité des Etats

des PVD à y faire face tout en améliorant les conditions de vie des populations. L'intervention de l'Etat, voire même son rôle dans le développement des pays va être sévèrement remis en cause. Apparaîtra alors une vision post-moderniste et mondialisatrice qui mettra en exergue la suprématie du marché dans l'allocation des ressources (Peemans J.- P., 2002; Nahavandi F., 2005). Le retour de la théorie des avantages comparatifs condamne les stratégies de substitution aux importations (préconisées par la théorie de la modernisation) qui laissent place à des politiques de promotion des exportations traduisant une insertion internationale basée sur les dotations en facteurs (Toussaint E. et Millet D., 2002).

Lapeyre (2006) nous renseigne à ce sujet que face à la crise de la dette, le FMI va faire un diagnostic selon lequel les interventions des Etats dans la sphère économique ont engendré des imperfections microéconomiques provoquant des déséquilibres macroéconomiques globaux durables. Comme solution il va recommander et appuyer un programme d'ajustement structurel (PAS) qui va s'articuler autour des axes suivants : (1) une considération plus importante du secteur privé comme moteur de développement, (2) par conséquent, la diminution du rôle de l'Etat dans l'activité économique et enfin (3) une libéralisation des échanges et des capitaux.

Ces mesures d'ajustement vont s'accompagner d'un désengagement de l'Etat dans des secteurs tels que la santé, l'éducation, l'agriculture, etc. (Roca P.-J., 2004). La République Démocratique du Congo (RDC), pays qui, depuis son accession à l'indépendance en 1960, a toujours eu un budget public pour l'agriculture inférieur à 5% du budget national, n'a pas été épargnée par cette vague de désengagement. En effet, quoique le secteur agricole soit déclaré depuis plus de deux décennies « priorité des priorités » par les pouvoirs publics, il ne dispose actuellement que de 1,8% du total du budget national (budget de l'année 2009). La conséquence, comme le relève Tollens (2009) est que « *pratiquement tout l'investissement agricole et rural se fait sur les fonds des donateurs. La contribution nationale suffit à peine à payer les fonctionnaires statutaires au Ministère de l'Agriculture et Développement Rural. On est ainsi loin de l'engagement de Maputo de 2003 de consacrer 10% du budget national à l'agriculture, engagement souscrit par tous les chefs d'Etats africains* ».

Parallèlement, comme le relève Erpicum (1995), "*devant l'incapacité des Etats africains à assurer le développement de leurs populations, les Etats du Nord ont cherché des formules alternative pour leurs interventions*", notamment par une coopération indirecte. Cette dernière encouragera la décentralisation en matière d'interventions en faveur des populations les plus affectées par la pauvreté. C'est également en cette période que l'on va observer une explosion du mouvement associatif, particulièrement des ONG dans les milieux ruraux. Des organisations et regroupements de tous genres voient le jour, se développent, se divisent et s'éteignent. Ils vont prendre de l'ampleur en termes de nombre mais aussi en termes de secteurs d'intervention (sécurité alimentaire, aide humanitaire, appui à la démocratie, à la liberté d'expression et aux droits de l'homme, etc.) et de la couverture de l'espace national (Nganda A., 2007).

En parcourant la littérature sur les ONG, il se dégage un clivage assez perceptible qui la scinde en deux ramifications, à savoir, celle des pensées « pro-ONG » et celle des pensées qu'on peut qualifier d'« ONG-sceptiques ». Il convient de souligner qu'il n'existe pratiquement pas ou très peu de position extrême contre les ONG, à l'instar de Hancock qui, s'attaquant à l'aide au développement, conclut ses réflexions en affirmant que « *le seul impact mesurable de toutes ces décennies de développement a été de transformer des survivants tenaces en dépendants impuissants* » (Hancock G., 1989).

Par contre, il s'agit le plus souvent de critiques et de réserves par rapport aux ONG. En effet, en parcourant la littérature on se rend compte que quasiment tous les écrits reconnaissent la nécessité de l'intervention d'organisations autres que celles issues du marché, là où les pouvoirs publics sont absents ou inefficaces. Tout est dans les motivations et dans la manière d'opérer l'intervention.

Dans la première catégorie (pro-ONG) on rencontre tout d'abord les publications des organisations et institutions internationales telles que la Banque Mondiale, le FMI, les agences des Nations Unies, ainsi que les organisations multilatérales (Union Européenne, etc.) et organismes publics d'aide au développement.

Selon ROCA, en ligne de front on retrouve les institutions de Bretton Woods qui, au travers de leurs programmes, dévalorisent « l'Etat » et encensent « le marché », démantèlent et contournent la forme étatique, en la vidant par endroit de sa substance. Dans un tel contexte, les ONG sont encouragées à concrétiser des substitutions de fonctions (éducation, vulgarisation agricole, santé publique, etc.) qu'assumait « normalement » la puissance publique (Roca P.-J., 2004).

Dans le même ordre d'idée, la Banque Mondiale (BM) considère que pour lutter plus efficacement contre la pauvreté il est essentiel d'encourager l'émergence et le renforcement des institutions sociales et du capital associatif (Banque Mondiale, 2001). D'après l'OCDE, les relations que la BM entretient avec les ONG sont de deux ordres : « *passation de contrats à des ONG pour la mise en œuvre de composantes de projets lorsque les ONG ont un avantage comparatif sur d'autres catégories d'organes d'exécution, sous réserve que le gouvernement du pays bénéficiaire en fasse la demande ; consultation* ». Un comité consultatif BM/ONG a été créé à cet effet en 1982 (OCDE, 1988).

Pour ce qui est de l'OCDE, Organisation de Coopération et de Développement Economique, elle considère les ONG comme des partenaires incontournables dans les actions visant la promotion du développement, particulièrement dans l'éducation au développement (OCDE, 1988) et dans l'amélioration de la gouvernance tant au niveau mondial qu'à l'échelle locale (OCDE, 2001).

ZIMET quant à lui considère les ONG comme des « artisans d'une mondialisation en construction », mais non pas par la logique libérale dominante, mais plutôt par une quête d'un monde meilleur, sans ou avec moins de pauvreté, plus respectueuse des droits de l'homme, plus protectrice de l'environnement et plus solidaire (Zimet J., 2006).

Dans la deuxième catégorie par contre, les arguments ne manquent pas, surtout depuis qu'un certain nombre de scandales sont portés à la connaissance du public par les médias. Les récents développements de l'actualité de la première décennie du troisième millénaire (par exemple, la gestion de l'aide après le tsunami de 2004, ou l'affaire de « l'Arche de Zoé et les enfants orphelins du Darfour » en fin 2007, ou encore la gestion de l'aide après le séisme de

janvier 2010 à Haïti, avec notamment une fois de plus la problématique de l'adoption d'enfants orphelins) contribuent à apporter de l'eau au moulin des réflexions des « ONG-sceptiques ».

Lorsqu'on fait par exemple une analyse des principaux bailleurs de fonds des ONG, il se dégage très distinctement que les Etats des pays dits développés figurent en bonne position, notamment via l'aide publique au développement (APD). Dans leurs travaux sur l'APD en question, Charnoz et Severino ont de prime abord relevé que dès l'origine de l'aide publique internationale humanisme et intérêts se mêlaient¹ (Charnoz O. et Severino J.-M., 2007). Au delà des origines de l'aide, ces deux auteurs ont tenté également de répondre aux questions telles que pourquoi des Etats financent-ils une aide publique au développement ? Pourquoi d'autres Etats sont-ils candidats à en bénéficier ? En se basant sur des théories des relations internationales, ils ont pu relever cinq types d'interprétations résumés dans le tableau 1 ci-après. Il se dégage clairement de ce tableau que la perception et les objectifs de l'aide diffèrent selon les régimes politiques des pays donateurs et des pays bénéficiaires.

¹ Voir également à ce sujet l'étude de l'association SOLAGRAL qui a traité de la question de l'aide alimentaire. D'après elle, cette aide est utilisée prioritairement comme une « arme » destinée à créer et entretenir des intérêts géopolitiques ou géostratégiques et pour résoudre les problèmes de surproduction dans les pays donateurs (SOLAGRAL, 1984). A cela Roca ajoute que selon « la logique de fonctionnement des centres » l'aide en relations internationales est guidée par des intérêts géopolitiques et commerciaux ou encore pour certains pays, elle est octroyée à titre de prévention des « nuisances potentielles » comme des foyers d'immigration ou d'instabilité, etc. (Roca P.-J., 2004)

Tableau 1 : Types d'interprétations de l'aide selon les donateurs et les bénéficiaires

	Les États ...	Les donateurs conçoivent l'aide ...	Les bénéficiaires conçoivent l'aide ...
Lecture néoréaliste	... maximisent leur puissance.	... comme un instrument d'influence et de puissance.	... comme une rétribution de leur alliance stratégique.
Lecture néomarxiste	... s'opposent entre capitalistes et prolétaires, et entre capitalistes.	... comme instrument d'exploitation du tiers monde, mais aussi de lutte entre pays capitalistes.	... comme intrusion impérialiste, un outil d'aliénation, une drogue créant une dépendance.
Lecture néolibérale	... maximisent leur bien-être matériel.	... comme un investissement d'intérêt commun.	... comme une coopération mutuellement et matériellement bénéfique.
Lecture libérale	... sont soumis à des groupes d'intérêts en concurrence.	... comme des flux publics à transformer en rentes privées.	... comme des ressources à transformer en rentes
Lecture idéaliste	... sont sensibles aux considérations morales.	... comme un accomplissement moral : charité, solidarité, réparation.	... comme un acte moral, exigible à des degrés divers.

Source : Charnoz O. et Severino J.-M., 2007.

Au-delà des fonds publics, il existe également d'autres sources de financement des ONG, à savoir, des fonds privés. D'après Trannin, ces derniers peuvent provenir des entreprises privées des pays développés tout comme des pays du Sud qui veulent se construire une image *d'entreprise citoyenne*, des particuliers des pays développés ou d'autres associations telles que des confessions religieuses ou sectes. Trannin ne manque pas de relever les dérives au niveau des exigences de ces bailleurs de fonds, notamment des déviations sectaires et du prosélytisme ou encore de l'ingérence politique (Trannin S., 2005).

D'autres études relèvent l'opportunisme et l'amateurisme de certaines ONG. Dans le cas par exemple des ONG œuvrant dans le secteur du microcrédit, dans son étude portant sur les ONG occidentales au Cambodge, Trannin avance que beaucoup d'entre elles n'intègrent ou ne comprennent pas assez les principes de base de la microfinance (Trannin S., 2005). Alors

qu'en principe le microcrédit est censé être un outil efficace de lutte contre la pauvreté, en contribuant à garantir la stabilité des micro-entreprises et à garantir une source régulière de revenus aux bénéficiaires, les rendant donc moins vulnérables aux chocs extérieurs (Renaud J., 2008), Trannin fait remarquer que bon nombre d'ONG au Cambodge ne considèrent le microcrédit que comme un simple complément d'aide parmi d'autres et comme moyen d'attirer la population (Trannin S., 2005), ce qui est malheureusement source d'inefficacité.

Dans le même ordre d'idées, P. Mosley et D. Hulme (cités par Develtere P. & Huybrechts A., 2002 et Trannin S., 2005) ont relevé au travers d'une étude réalisée sur sept pays que la situation des personnes vivant sous le seuil de pauvreté et ayant eu accès à des prêts s'est révélée pire que celle du groupe témoin sans prêt. Toutefois, ces deux auteurs ont nuancé leur propos en reconnaissant la contribution du microcrédit auprès des pauvres les plus « riches » (Develtere P. & Huybrechts A., 2002). Toujours à ce propos, Ngalamulume , dans ses travaux sur les dynamiques paysannes et la sécurisation alimentaire dans une province du centre de la RDC, affirme que les initiatives des institutions de microfinance dans cette partie du pays ne répondent pas efficacement aux attentes de la population (Ngalamulume G., 2008).

Et enfin, à Roca d'avancer que «*la confiance accordée aux ONG n'est pas tant due à ce qu'elles représentent ou sont par nature, mais bien à ce qu'elles permettent de fuir : un vaste mouvement de balancier, mû par la défiance envers l'Etat, explique que tout ce qu'on reproche à ce dernier, est porté, sans autres formes de procès, au crédit des ONG*» (Roca P.-J., 2004). En cela il rejoint quelque peu Denoeux qui affirme (en parlant des ONG) que «*la capacité de ces associations à obtenir des financements s'explique non pas par le soutien populaire dont elles bénéficient ou par un impact majeur, mais pour l'essentiel par le fait qu'elles sont dirigées par des responsables occidentalisés, qui savent s'exprimer avec aisance, qui disposent de relations haut placées et qui sont à même d'énoncer leurs objectifs dans un langage que les bailleurs de fonds peuvent comprendre et auquel ils sont susceptibles d'être particulièrement réceptifs*» (Donoeux G., (2004)).

Au regard de ce qui précède, cette étude considère que la stratégie de lutte contre la pauvreté faisant intervenir des acteurs de la société civile (particulièrement des ONG) autres que les pouvoirs publics et le marché est nécessaire à double titre : (1) elle est d'abord essentielle à la

survie des populations pauvres, (2) mais aussi et surtout primordiale à l'empowerment des ruraux, au renforcement de leurs capacités à se prendre en charge. Toutefois, à la lumière de l'argumentaire avéré des « ONG-sceptiques », la présente recherche relève les questions suivantes:

1. Ces différentes et multiples organisations associatives faisant office de substituts à un Etat défaillant, constituent-elles concrètement des instruments efficaces de réduction de la pauvreté rurale ?
2. Les habitants de villages largement couverts par des ONG vivent-ils mieux que ceux de villages qui en sont dépourvus ?
3. Est-il possible de dégager un intérêt ou dénominateur commun aux différents intervenants dans la lutte contre la pauvreté qui permette une meilleure coordination des actions en faveur des pauvres ?

I.2. Objectifs de l'étude

Toute action qui vise la réduction de la pauvreté passe d'abord par l'identification de cette dernière par les personnes qui la subissent. En effet, en cette matière elles sont les premières expertes sur la pauvreté. Leurs savoirs, leurs vécus quotidiens, leurs expériences sont sources d'enrichissement scientifique pour tout chercheur ou politique (Golle J.-P., 2007). La multiplicité d'acteurs (en matière de lutte contre la pauvreté) aux logiques différentes fait qu'aujourd'hui il n'y ait pas toujours de convergence entre les points de vue, les attentes et les stratégies des uns et des autres (Trannin S., 2005 ; Charnoz O. et Severino J.-M., 2007).

Ce travail se propose de comprendre, d'analyser et d'apprécier empiriquement la pertinence de la stratégie de développement et de réduction de la pauvreté rurale orientée vers la promotion des organisations associatives du type ONG, et *in fine* suggérer un outil susceptible d'améliorer les interventions visant la réduction de la pauvreté rurale. De manière spécifique cette étude poursuit les objectifs suivants :

1. Identifier et faire une analyse croisée de la perception que les acteurs ruraux institutionnels (associations ONG, ...) et non institutionnels (paysans) ont de la situation de pauvreté et les moyens qu'ils estiment susceptibles d'extirper la pauvreté du milieu sous étude. La réalisation de cet objectif spécifique suppose une étude minutieuse du concept et des théories de la pauvreté, composantes essentielles à travers lesquelles nous pourrons nous positionner sur une approche appropriée à cette étude. En effet, comme le relèvent Asselin L.-M. et Dauphin A. (2000), la littérature nous présente de multiples manières de définir la pauvreté, qui conduisent naturellement à une identification différente des pauvres;
2. Identifier, analyser et comparer les différentes situations sur le plan économique, social et culturel entre villages inégalement couverts par les ONG. Selon Renaud (Renaud J., 2008), l'évaluation de l'impact social d'une ONG a deux finalités, à savoir :
 - Etablir la validité et/ou l'efficacité des différents projets et initiatives mis en œuvre dans le cadre de la lutte contre la pauvreté;
 - Dégager des informations susceptibles d'améliorer l'adéquation des produits et services proposés par les ONG dans le milieu sous étude ;
3. Réfléchir sur les perspectives de nature à susciter des approches et des stratégies plus efficaces des différents acteurs dans la lutte contre la pauvreté rurale, notamment au travers d'un partenariat visant une meilleure coordination des efforts des principaux acteurs locaux et régionaux impliqués dans cette lutte. Entendu que les partenariats locaux sont de plus en plus au centre des débats sur la gouvernance dans les pays développés (OCDE, 2001), l'ancrage de ces partenariats locaux dans les mentalités et pratiques dans les pays en voie de développement – surtout en situation de post conflit comme la RDC- constitue une nécessité vitale pour les générations présentes et futures.I.3. Milieu et intérêt de l'étude

I.3. Milieu et intérêt de l'étude

La présente étude s'est déroulée essentiellement dans l'hinterland de Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo, précisément au plateau des Bateke, dans les villages

de Mbankana et Mampu, ainsi que dans les villages de Fayala et Kingala Matele dans la province voisine du Bandundu. Le choix de ces régions est motivé par le fait que la province du Bandundu et le plateau des Bateke constituent (avec la province du Bas-Congo) les principales zones de production des produits agricoles qui alimentent la ville de Kinshasa, qui à son tour, constitue le premier centre de consommation du pays (Goossens F. et al., 1994 ; Goossens F., 1997 ; RDC/CEE/FAO, 2008). Ces zones bénéficient à cet effet d'une forte concentration d'organisations (locales, nationales et internationales) d'appui et d'encadrement d'activités économiques en milieu rural, particulièrement agricoles et plus précisément dans la production du manioc (Kinkela S. et Alimasi B., 2005). Le choix des sujets à observer va donc porter sur les ménages agricoles producteurs de manioc, ce dernier étant la culture principale (50% des terres cultivées et 95% de la production nationale moyenne des produits vivriers) et la plus consommée (70% de la demande totale des produits vivriers, tant pour ses racines que pour ses feuilles) dans le pays en général et à Kinshasa en particulier (RDC/Tecsult/GECT, 2009).

Les populations congolaises n'endurent pas la pauvreté de la même manière, selon qu'elles résident en milieu urbain ou en milieu rural (Unicef/RDC, 2002). Néanmoins, que l'on se trouve dans un village bénéficiant des services d'organisations associatives ou dans un autre village qui en est dépourvu, la pauvreté est une réalité inéluctable pour tous.

Il est indéniable que la dynamique associative connaît un grand essor depuis plus de deux décennies, et ce particulièrement dans les pays en voie de développement. Cet essor est dû en grande partie à la place que les organisations et institutions internationales ainsi que la coopération internationale accordent au mouvement associatif dans l'optique du combat contre la pauvreté. La Banque Mondiale estime pour sa part qu'il est primordial de promouvoir le renforcement des institutions sociales et du capital associatif. Autrement dit, pour lutter efficacement contre la pauvreté, il est non seulement nécessaire de supprimer les barrières sociales, mais aussi de développer les institutions des pauvres (Banque Mondiale, 2001).

La multiplicité d'acteurs (en matière de lutte contre la pauvreté) aux logiques différentes fait qu'il n'y a forcément pas de convergence entre les points de vue, les attentes et les stratégies des uns et des autres. D'où la nécessité d'identifier les points de vue de chacun en ce qui concerne la pauvreté et en dégager un minimum de consensus. En effet, une bonne

compréhension du phénomène de pauvreté (son profil, ses formes...) permet de dégager de meilleures perspectives en matière de recommandations pour la réduction de la pauvreté via des projets et/ou des organisations associatives.

Dans le même ordre d'idées, il est intéressant de réfléchir sur l'orientation de la définition de nouvelles stratégies d'intervention en fonction des savoirs, des pratiques et des limites de ceux qui « survivent » dans cette pauvreté, sans aucune assistance d'une organisation quelconque. En effet, ces derniers ont su développer des stratégies de survie (Peemans J.-P., 1997 ; Chambers R., 1990) qui leur sont propres et qui leur permettent encore, non sans peine, d'exister aujourd'hui.

Cette étude devrait au final être utile aux bailleurs de fonds qui certainement envisagent d'évaluer si leurs soutiens financiers sont utilisés de manière efficiente et permettent d'atteindre leurs propres objectifs, ainsi qu'aux responsables d'ONG tant locales qu'internationales qui œuvrent à l'adéquation de leurs actions et interventions par rapport aux populations cibles. Et enfin, cette étude devrait permettre aussi au pouvoir public d'avoir une meilleure compréhension de la pauvreté dans le milieu sous étude, une meilleure compréhension des différentes logiques des intervenants et avoir plus d'outils pour mieux définir la coopération avec les partenaires qui lui viennent en aide là où, pour diverses raisons, il est absent.

I.4. Hypothèses

Il est à ce jour une évidence que l'action publique en République Démocratique du Congo ne peut à elle seule supporter tous les problèmes et assumer toutes les charges liées à la lutte contre la pauvreté rurale. De ce point de vue et subsidiairement au questionnement de la présente recherche, on peut affirmer que les organisations associatives peuvent constituer des instruments efficaces de réduction de la pauvreté rurale.

Pour un pays en situation de post conflit, l'assistance est plus que nécessaire pour redonner espoir et courage de se prendre en charge (Zimet J., 2006 ; Troubé C., 2006). Dans un tel contexte, les populations qui ont accès à des appuis des ONG ne sont nécessairement pas

moins pauvres que celles qui en sont dépourvues, par contre elles sont moins vulnérables² aux chocs extérieurs (Renaud J., 2008).

Dans sa stratégie de lutte contre la pauvreté, l'Etat élabore des politiques de développement, perçoit des impôts qu'il redistribue sous formes de biens et services publics (Samuelson P. A. et Nordhaus W. D., 2005). Là où il ne dispose pas de capacités financières ou techniques, il fait appel à une aide extérieure (Charnoz O. et Severino J.-M., 2007) ou collabore avec d'autres partenaires locaux tels que la société civile et les opérateurs économiques.

Le marché également prétend aider les populations à avoir accès à un certain nombre de biens et services, à la seule différence que ces derniers sont marchands et reposent sur une demande solvable (Samuelson P. A. et Nordhaus W. D., 2005).

La société civile quant à elle, avec ses organisations telles que les ONG, a la prétention ou l'ambition d'intervenir là où l'Etat et le marché ne parviennent pas à couvrir efficacement les besoins de la population (Zimet J., 2006 ; Defourny J., 1994 ; Kenmogne B., 2003 ; Poncelet M. et al., 2006).

Bien des travaux ont relevé les différences d'intérêts, de compréhension, d'approches et d'interventions entre ces différents intervenants dans la lutte contre la pauvreté (Zimet J., 2006 ; Troubé C., 2006 ; Trannin S., 2005 ; Charnoz O. et Severino J.-M., 2007, etc.). Par contre, tous admettent qu'il existe une diversité d'approches de développement et de méthodes d'interventions, mais une même finalité déclarée : la réduction de la pauvreté par un accroissement quantitatif et qualitatif des principaux indicateurs de pauvreté au sein de la population, et ce qu'il s'agisse de l'Etat, des organisations de la société civile ou du marché. Il est donc possible de dégager un dénominateur commun en se basant sur la réduction de la pauvreté des populations. La présente étude va tenter de suggérer un modèle qui intègre ce dénominateur et qui soit susceptible de permettre une meilleure coordination des actions en faveur des pauvres.

² La vulnérabilité est prise ici au sens de « probabilité de voir sa situation ou ses conditions de vie se dégrader, quel que soit son niveau de richesse, face aux fluctuations de la vie » (Rousseau S., 2007).

I.5. Organisation de l'étude

En fonction des objectifs assignés, cette recherche s'articule autour des principaux chapitres ci-après :

- le premier chapitre introductif retrace la problématique de l'étude, les objectifs poursuivis, les hypothèses ainsi que le cadre méthodologique de la recherche ;
- le deuxième chapitre, consacré aux considérations théoriques et conceptuelles, est une compilation des travaux, rapports administratifs et publications se rapportant à des approches théoriques relatives aux institutions dans l'économie, et à la pauvreté;
- le troisième chapitre porte sur le contexte de l'étude (une présentation physique, économique et sociale des différents milieux d'études, la présentation et l'analyse de la dynamique associative dans les différents milieux d'études) et les aspects méthodologiques;
- le quatrième chapitre porte sur l'identification et l'analyse croisée de la perception des acteurs ruraux institutionnels et non institutionnels en matière de pauvreté. Il est alimenté par des données empiriques récoltées sur le terrain. L'élaboration de cette partie implique des analyses et interprétations approfondies ayant recours aux méthodes qualitatives et quantitatives ;
- Dans le cinquième chapitre il est question d'effectuer une analyse comparative des différentes situations sur le plan économique, social et culturel entre villages inégalement couverts par les ONG.
- le sixième chapitre enfin, est consacré aux perspectives d'avenir pour une meilleure coordination des efforts des principaux acteurs en matière de réduction de la pauvreté.

Une conclusion générale, assortie de quelques suggestions, met un terme à la présente recherche.

CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE GENERAL

La pauvreté est une réalité tellement omniprésente de l'histoire de l'humanité que sa seule évocation suggère une idée de ce qu'elle peut être. Mais est-ce pour autant que tous les hommes en ont une bonne et même compréhension ? Bon nombre de discours philosophiques, littéraires, religieux ou économiques l'ont évoquée. Sous un angle purement socioéconomique, on constatera aisément que la représentation de la pauvreté va évoluer dans le temps et dans l'espace, rendant sa conceptualisation toujours plus laborieuse.

Le présent chapitre va dans une première section s'atteler à faire le point sur l'évolution de la manière dont la question de la pauvreté est présentée dans la littérature, dans le propos de situer le cadre théorique dans lequel s'est réalisée cette étude. Dans une deuxième section, il sera question de présenter la notion de capital social. Ce dernier est de plus en plus reconnu comme un capital à part entière que tout individu devrait posséder pour sortir et/ou se prémunir de la pauvreté.

II.1. La pauvreté

II.1.1. Le concept pauvreté

De tout temps, le concept « pauvreté » représente une réalité omniprésente, à multiples facettes et dimensions. Une revue historique sommaire et discursive, de la Grèce antique à nos jours, permet de mettre en lumière le fait que les concepts « pauvre » et « pauvreté » ont toujours fait l'objet de discours puisque faisant partie d'une « réalité à la fois permanente et dynamique » de la société (Messu, 2003).

Etymologiquement, d'après Barrat, le concept « pauvreté » découle du latin *paupertas*, *paupertatis* qui veut dire : « état d'une personne qui manque de moyens matériels, d'argent ; insuffisance de ressources » (Barrat C.-F. ; 1998).

Lorsqu'il s'agit d'une personne physique (un individu), ce concept désigne généralement l'absence ou l'insuffisance des moyens nécessaires à la satisfaction des besoins élémentaires d'un être humain: alimentation, logement, santé, considération, etc.

Il en est de même lorsqu'il s'agit d'une personne morale (une entreprise, une collectivité locale, ou encore un Etat). Ce concept renvoie aussi à une absence ou une insuffisance de ressources ne garantissant pas le bon fonctionnement de ladite entité.

Au regard de ce qui précède, la pauvreté peut être soit absolue, soit relative. Elle est absolue lorsqu'elle correspond à une absence totale ou à une insuffisance chronique de multiples moyens de satisfaction des besoins fondamentaux d'une personne physique ou morale. Elle est relative lorsqu'elle correspond à une insuffisance temporaire ou locale ou limitée, compte tenu du lieu, de la période, ou de la structure de la société en considération.

II.1.2. Formes de pauvreté

Voici à présent quelques éléments qui permettent d'appréhender la pauvreté et d'en déterminer les différentes formes (Barrat C.-F., 1998 ; Destremau B. et Salama P., 2002).

La pauvreté en termes de revenu : dans l'imaginaire collectif, la pauvreté est assimilée à une insuffisance de revenu, autrement dit, à un trop faible ou à une absence de pouvoir d'achat. Pour un économiste, le niveau de vie d'un individu représente son revenu net exprimé en parité du pouvoir d'achat, laquelle tient compte de l'inflation et des fluctuations monétaires.

La pauvreté en termes de consommation : Dans la hiérarchie des besoins, on catégorise sur une échelle de priorité les biens dits « inférieurs » (où les plus indispensables et dont la consommation diminue en même temps que le revenu augmente) qui sont en concurrence avec les biens dits « supérieurs » ou les moins indispensables et dont la consommation augmente plus que proportionnellement à l'augmentation du revenu. On admet généralement la hiérarchie suivante : (1) alimentation ; (2) habillement ; (3) logement ; (4) équipement du logement ; (5) santé ; (6) transport ; (7) loisir et culture ; (8) divers. La consommation ou l'affectation du revenu à tel ou tel autre poste de dépenses de cette hiérarchie est très révélatrice de la pauvreté. Chez les pauvres, leurs consommations alimentaires indiquent un fort coefficient budgétaire de leurs dépenses, alors que leurs consommations de loisirs et de culture ne représentent qu'un faible coefficient budgétaire de leurs dépenses.

La pauvreté en terme de patrimoine : Par patrimoine en entend l'ensemble des biens et des droits qu'un agent économique est susceptible de posséder. Il peut s'agir de biens physiques (terres, bâtiments, matériels, cheptels, stocks, etc.), de biens immatériels (droit de propriété intellectuelle,...) ou de biens financiers (monnaies, dépôts, titres). Il peut également s'agir des dettes acquises ou héritées. Les patrimoines physique et financier constituent le patrimoine brut. Si on compare le patrimoine brut à l'endettement on obtient le patrimoine net. La pauvreté peut résulter du fait que le niveau d'endettement soit plus élevé que celui du patrimoine brut. Elle peut aussi résulter tout simplement d'un patrimoine négligeable, insignifiant par rapport aux besoins de l'agent économique.

II.1.3. Approches de la pauvreté

Sur le plan théorique, plusieurs travaux et études se sont penchés sur les questions de pauvreté. De l'abondante littérature qui en a découlé depuis les premiers travaux scientifiques sur la pauvreté de Booth (1892) et Rowntree (1901) jusqu'à nos jours, il se dégage un clivage marqué de travaux se référant soit d'une part à une approche monétaire dite *welfarist*, ou soit d'autre part à deux approches non monétaires dites *non welfarists*, à savoir l'approche des besoins de base et l'approche des capacités.

La première approche traite de la pauvreté monétaire ou de revenu et exprime un aspect du niveau de vie qui découle d'une carence de ressources engendrant une consommation insuffisante. Pour ce qui est des approches *non welfarists* de la pauvreté, elles considèrent qu'exprimer le bien-être par une composante exclusivement monétaire avec la consommation comme seule référence est une aberration dans ce sens que l'aspect multidimensionnel de la pauvreté n'est pas pris en considération.

II.1.3.1. L'approche welfarist

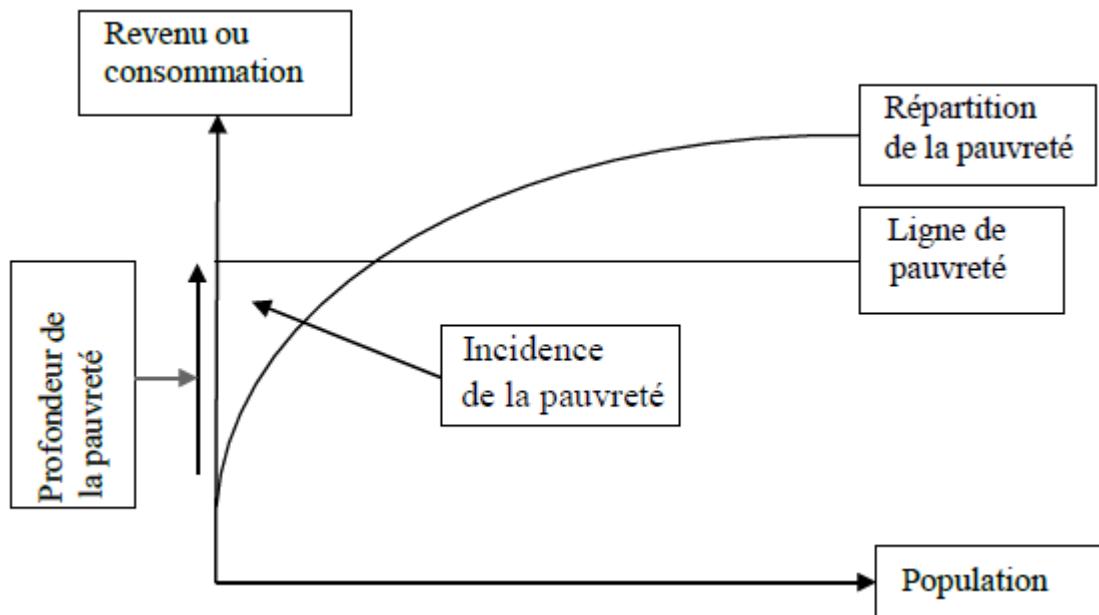
L'approche ou l'école *welfarist* (de l'anglais *welfare* signifiant « bien-être ») de la pauvreté, est dominante dans la pensée libérale chère à la Banque Mondiale, au FMI et aux organismes de développement en général. Le *welfare* dans la littérature courante propre à cette approche, fait allusion au bien-être économique. Cette approche s'inspire des préceptes néo-classiques de la micro-économie qui expliquent la rationalité des agents économiques par des

comportements qui visent la maximisation de leur utilité. Autrement dit, le bien-être se définit comme le niveau d'utilité atteint par un individu (Larivière S. et al., 1998). Cette approche est dite *monétaire* dans ce sens qu'elle utilise le revenu pour identifier et définir la pauvreté et les politiques qui en découlent.

Dans une perspective de réduction de la pauvreté, cette approche suggère l'accroissement de la productivité et de l'emploi chez les pauvres et ce dans le propos d'accroître leurs revenus (Bertin A., 2003). En cela elle est associée à ce qu'on appelle "l'approche revenu de la pauvreté" ou *the income approach to poverty* (Asselin L.-M. et Dauphin A., 2000).

La pauvreté monétaire peut s'appréhender par un seuil de pauvreté en deçà duquel une personne est considérée comme pauvre. En se basant sur ce seuil, il est possible de calculer des indicateurs de pauvreté. Les plus utilisés ces dernières années sont les indicateurs FGT (Foster-Greer-Thorbecke) à savoir :

Figure 1 : Les indicateurs des seuils de pauvreté



Source : adapté de Kankwenda et al., 1999

- **L'incidence de la pauvreté** : cet indicateur renvoie au taux de pauvreté ou à la proportion des ménages identifiés comme pauvres (par rapport au seuil de pauvreté retenu) au sein d'une population donnée. En d'autres termes, plus cette proportion est faible, plus l'incidence est faible et inversement.

- ***La profondeur de la pauvreté*** : cet indicateur, appelé aussi écart de la pauvreté ou intensité de la pauvreté ou encore acuité de la pauvreté, est « *l'indice volumétrique de la pauvreté exprimée en pourcentage du seuil de pauvreté* ». En d'autres termes, il indique la distance à laquelle les ménages se trouvent de la ligne de pauvreté. Il permet de déterminer le transfert de ressources qu'il est nécessaire d'opérer pour amener l'ensemble des ménages pauvres au niveau du seuil de pauvreté.
- ***La sévérité de la pauvreté*** : quant à cet indicateur, appelé aussi l'indice d'inégalité de revenu parmi les pauvres, ou encore la gravité de la pauvreté, il indique la répartition des ménages en dessous du seuil de pauvreté. En d'autres termes, plus l'écart entre les revenus des ménages pauvres est important, plus la sévérité ou la gravité l'est aussi et inversement.

II.1.3.2. L'approche des besoins de base

L'approche des besoins de base (basic needs) ou besoins fondamentaux ou encore l'approche par les nécessités de base insatisfaites, connaît un certain engouement à partir des années 50³, mais a été spécifiquement analysée à partir de 1976 lors de la Conférence mondiale tripartite sur l'emploi, la répartition du revenu, le progrès social et la division internationale du Travail par le Bureau International du Travail (Caire G., 1983 ; Destremau B. et Salama P., 2002 ; Fusco A., 2007). Suite à la contribution de ce dernier à cette rencontre, « *la politique de l'emploi s'élargissait ainsi en une stratégie du développement axée sur le concept de besoins essentiels* » (Caire G., 1983). Sous l'impulsion de MacNamara⁴, cette approche va connaître un écho extraordinaire au point de devenir la pierre angulaire du dispositif des stratégies de développement de la Banque Mondiale, des organismes qui lui sont associés et des agences de développement (Peemans J.-P., 1995 ; Destremau B. et Salama P., 2002 ; Fusco A., 2007).

³ A ce sujet, Destremau et Salama (2002) nous renseignent que la notion des besoins de base se rapproche du minimum vital que François Perroux appelait en 1955 « les coûts de l'homme » : nourriture, santé, éducation.

⁴ Robert Strange McNamara, homme d'affaire et politicien américain, fut le secrétaire d'état à la Défense durant sept ans sous les administrations Kennedy et Johnson. Son nom est généralement associé à la guerre et à la défaite du Vietnam. Il fut également à la tête de l'entreprise automobile Ford pendant quelques semaines avant d'être nommé président de la Banque Mondiale de 1968 à 1981. Il s'est éteint le 6 juillet 2009 à l'âge de 93 ans.

Tableau 2: Besoins essentiels et indicateurs

Besoins Essentiels	Indicateurs
<i>Santé</i>	Espérance de vie à la naissance
<i>Education</i>	Alphabétisme Taux de scolarisation primaire en pourcentage de la population âgée de 5 à 14 ans
<i>Nourriture</i>	Approvisionnement en calories par tête ou approvisionnement en calories en pourcentage des besoins
<i>Offre d'eau</i>	Mortalité infantile par millier de décès Pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable
<i>Sanitaire</i>	Mortalité infantile par millier de naissances Pourcentage de la population ayant accès aux équipements sanitaires

Source : Streeten P. et al. (1981)

Il ressort de ce tableau que cette école ne se limite pas uniquement à l'aspect insuffisance de revenu, mais s'étend sur une insuffisance d'un certain nombre de pré requis considérés comme primordiaux pour le bien-être d'un individu. En d'autres termes, cette approche met plus l'accent sur les besoins des individus relativement à des commodités considérées comme étant fondamentales.

II.1.3.3. L'approche des capacités (*capabilities*)

Cette école, plus récente que les deux précédentes, a été introduite en économie dans les années 80 par les travaux d'Amartya Sen⁵, quoiqu'elle n'ait pas été développée initialement dans l'optique de s'appliquer à la pauvreté (Asselin L.-M. et Dauphin A., 2000). En effet, fondées sur des considérations d'ordre éthique liées à l'équité sociale, les réflexions de Sen s'interrogent sur l'attribut qu'une société devrait égaliser dans une optique de justice sociale. Fusco nous renseigne à ce sujet que partant d'une critique des propositions faites à ce propos par les deux approches éthiques dominantes, l'utilitarisme (Bentham J., 1789) et la théorie Rawlsienne de la justice (Rawls J., 1971), Sen « *propose l'espace des fonctionnements et des capacités*⁶ comme espace d'évaluation adéquat des questions liées au bien-être, à la pauvreté et aux inégalités » (Fusco A., 2007).

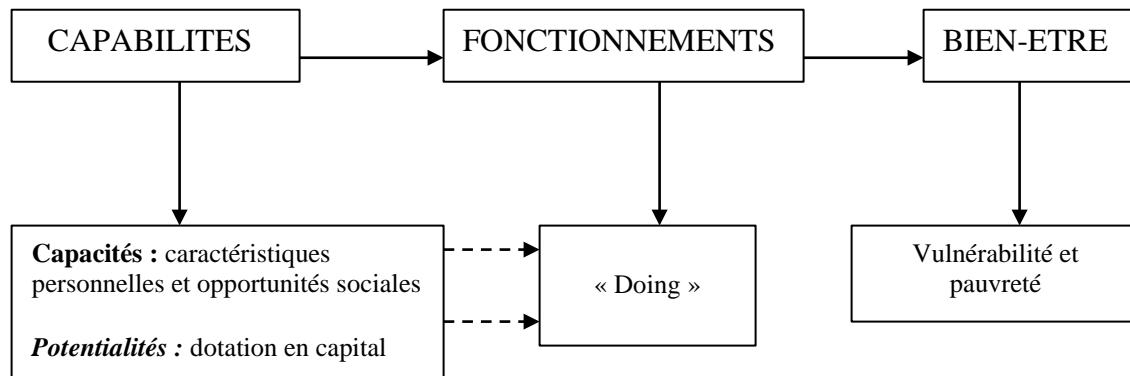
Pour Sen, sans pour autant disconvenir du rôle de l'utilité et de la satisfaction des besoins de base dans la valeur de la vie d'une personne, ce qui manque dans l'analyse ce sont des habiletés ou capacités humaines. L'école des capacités considère donc comme pauvre, une personne qui n'a pas les capacités d'atteindre un certain sous-ensemble de fonctionnements unis et cohérents entre eux. Les fonctionnements sont toutes les possibilités d'être et de se réaliser dont dispose une personne, tandis que les capacités correspondent à la liberté de choisir parmi les divers fonctionnements (Asselin L.-M. et Dauphin A., 2000).

En d'autres termes, comme l'illustre la figure 1 ci-dessous, chez Sen la valeur de la vie d'une personne est fonction d'un ensemble de façons d'être (*being*) et de faire (*doing*), qu'il regroupe sous le terme général de "fonctionnements" (*functionings*).

⁵ Amartya Sen, économiste indien, prix Nobel d'économie 1998 suite à ses travaux sur le choix social et sur la mesure de la pauvreté.

⁶ Il est courant dans la littérature française de rencontrer la traduction de «capabilities» en «capacités» ou «potentialités». Par contre, certains auteurs, comme Fusco et les traducteurs des écrits de Sen, préfèrent opter pour le néologisme «capabilités» afin de souligner «le côté novateur du concept».

Figure 2: Les capacités



Source: Rousseau S., 2003.

Par capacités on peut comprendre un ensemble de vecteurs de fonctionnements ayant des niveaux différents selon les individus, pouvant les conduire au bien-être. Ici, à chaque individu est associée une dotation en capital, à savoir (Rousseau S., 2003) :

- *Le capital financier* : ensemble des ressources, issues de l'épargne ou de l'emprunt, destinées à l'acquisition des actifs réels ou financiers. Il est une réserve de valeur qui contribue à opérer tant des dépenses productives que des dépenses de consommation pour améliorer les conditions de vie d'une personne.
- *Le capital physique* : ensemble des actifs productifs, des actifs ménagers et des stocks détenus par les individus. Il est une réserve de valeur qui permet de se prémunir contre les risques.
- *Le capital humain* : désigne le stock des ressources personnelles (expérience, compétences, connaissances, etc.) économiquement susceptibles de générer des flux de revenus futurs. Il constitue un stock immatériel qu'il faut entretenir car il peut s'accumuler et s'user.
- *Le capital social* : ressource sociale découlant des interactions (culturelles et/ou structurelles) entre un individu et d'autres individus, susceptible de produire des

externalités durables pouvant affecter sa situation économique. Il représente l'ensemble des droits qu'un individu possède sur les ressources de son réseau social (Sirven N., 2004).

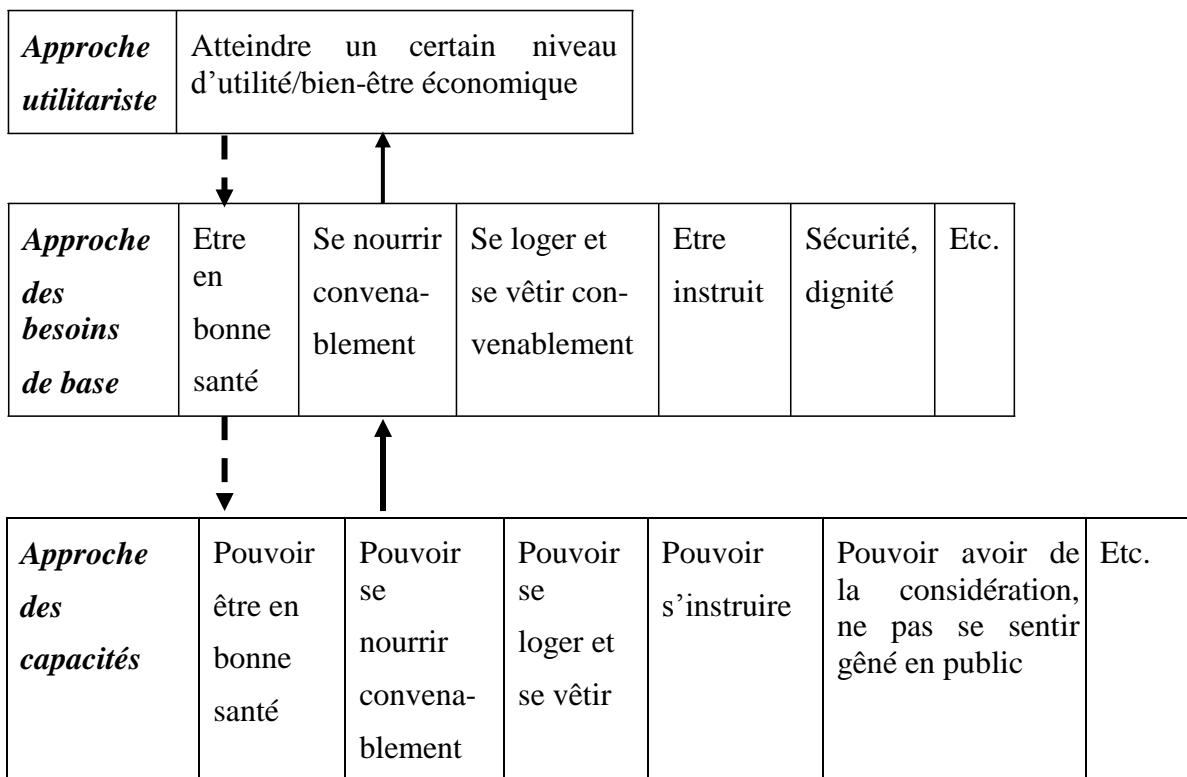
La « *pauvreté de potentialité* » ou de « *capacités* » fait référence au fait qu'une personne n'a pas pu disposer de ces différentes formes de capital. Ces dernières l'auraient rendue capable de saisir les opportunités susceptibles de lui permettre de se soustraire de la pauvreté, de vivre correctement et de valoriser ses capacités individuelles en société.

II.1.3.4. Liens entre les différentes approches

Quoique différentes, les trois approches présentées ci-dessus présentent des liens entre elles. Ces différentes manières d'aborder le phénomène de la pauvreté viennent du fait que la pauvreté présente de multiples dimensions (monétaire, carences dans les besoins minimums d'existence humaine, aspects psychologiques et sociaux, etc.) dont il faut souvent énoncer et classifier les caractéristiques spécifiques. Autrement dit, l'utilisation du terme unique et générique de *pauvres* ne devrait pas occulter le fait que l'énoncé et la classification de ces dimensions varient en fonction des milieux et des époques, générant alors des catégories de population différentes.

La figure 2 ci-dessous présente de façon synthétique les liens entre ces trois approches. Les éléments y sont présentés sous forme de marche à trois niveaux. Au premier niveau (au sommet) on trouve l'approche utilitariste, au deuxième l'approche des besoins de base et au troisième, l'approche des capacités. Ce positionnement respecte l'apparition de chaque approche dans le temps, ainsi que le niveau de complexité dans l'analyse. Les flèches indiquent l'orientation des liens entre approches.

Figure 3 : Liens entre approches et éléments du bien-être



Source : inspirée de Mpatswenumugabo T. et al., 2007

Le fait d'avoir une capacité quelconque (par exemple, la capacité de pouvoir être en bonne santé) est annonciateur de la satisfaction du besoin de base correspondant (être en bonne santé). À l'opposé, satisfaire un besoin donné présume qu'on a la capacité nécessaire pour le satisfaire. Dans le même ordre d'idées, le fait de satisfaire un besoin de base parce qu'on en a la capacité peut procurer l'utilité. En d'autres termes, il est possible d'observer que la pauvreté monétaire, qui fluctue à court terme, engendre à moyen terme des effets sur des besoins humains de base et, à un plus long terme, peut avoir un effet sur les potentialités. Tout ceci suggère que les trois principales approches de la pauvreté sont plus ou moins fortement enchaînées dans une réalité socio-économique et spatio-temporelle.

Il convient de relever que dans la littérature il est fréquemment présenté des définitions de la pauvreté qui intègrent les trois approches. Tel est le cas de la définition suivante : « *La*

pauvreté est le fait pour un ménage ou une personne de ne pas disposer des ressources ou des compétences nécessaires pour satisfaire ses besoins essentiels » (Mpatswenumugabo T. et al., 2007). On peut déceler dans cette définition l'approche utilitariste (disposer des ressources), l'approche des capacités (disposer des compétences) et l'approche des besoins essentiels. Ce qui revient à dire, qu'en parcourant la littérature, il est important d'avoir en vue les questions suivantes : qui définit et mesure la pauvreté ? Pour qui le fait-il ? Pour quel objectif ? La multiplicité des acteurs et intervenants ayant des motivations différentes (les institutions internationales, les administrations étatiques, les organisations caritatives, les confessions religieuses, les mouvements sociaux, etc.) occasionne une multitude de points de vue. A chacun de ces points de vue correspondent des stratégies et remèdes (Destremau B. et Salama P., 2002).

II.2. Le capital social

La réduction de la pauvreté et de la faim dans le monde est le défi majeur des objectifs du millénaire pour le développement (PNUD, 2001). Dans les pays en voie de développement, et particulièrement en situation de post-conflit, l'action des pouvoirs publics est bien souvent insuffisante et inadaptée aux besoins des populations rurales pour ne pas dire inexistante. Ces dernières, poussées par un instinct de survie, développent des stratégies comme des activités informelles ou encore tissent des relations interindividuelles pour tenter, autant que faire se peut, de subvenir à leurs besoins essentiels de consommation ou d'investissement. Cette section présente le capital social qui est le soubassement de ces relations.

II.2.1. Quid du capital social

Le capital social est un concept qui se cherche encore une définition⁷ qui fasse l'unanimité. Cette notion inspirée de la sociologie (Bourdieu P., 1980) et mobilisée par bon nombre de sciences sociales, fait grossièrement allusion à l'ensemble des normes et valeurs, des relations, des liens et réseaux qui unissent des individus ou groupes d'individus au sein d'une communauté, dans un espace-temps donné. De plus en plus de travaux relèvent le fait que le capital social est un capital à part entière à l'instar du capital financier, physique ou humain (Rousseau S., 2003 ; Sirven N., 2004). Toutefois, il est différent des autres types de capital à

⁷ A ne pas confondre avec le capital social qui dans le domaine financier représente l'ensemble des apports des associés dans une organisation.

plus d'un titre (OCDE, 2001):

- Il réside dans les connexions ou relations et n'est le patrimoine exclusif de telle ou telle personne ;
- Il constitue a priori un bien public en ce sens qu'il est réparti parmi les membres d'un groupe ;
- Il est la résultante des investissements effectués par la société en temps et en énergie, mais sous une forme moins directe que dans le cadre du capital humain ou physique.

Sur le plan théorique, les premières références à l'idée du capital social remonte aux travaux d'Alexis de Tocqueville, d'Emile Durkheim et de Max Weber (Woolcock M., 1998, cité par OCDE, 2001). Nonobstant cela, le concept capital social se cherche encore une définition acceptable par tous. On peut néanmoins l'envisager sous de multiples aspects. Dans le cadre de cette dissertation, il sera question de quelques apports significatifs dans la compréhension du concept, à savoir, ceux de Bourdieu (1980), Coleman (1988, 1990) et Lin (1995, 2001).

Pour James Coleman le capital social peut être présenté comme une forme singulière du capital qui ren les activités (culturelles, sociales, économiques, etc.) possibles. Pour l'essentiel, ses apports consistent à formuler une théorisation de l'action rationnelle centrée sur des déterminants sociaux. Autrement dit, à l'origine des relations et activités entretenues entre acteurs se trouve le capital social.

En ce qui concerne Lin, il préfère, à l'instar d'autres auteurs, aborder le sujet sous l'angle des ressources. Pour lui le capital social peut se comprendre comme une ressource potentielle insérée dans la structure sociale et qui, en cas de nécessité, peut être mobilisée. De ce point de vue, le concept de capital social recouvrirait simultanément des ressources existantes et potentielles liées à un réseau de relations stable plus ou moins mis en œuvre. Ici Lin rejoint la conception admise par Bourdieu pour lequel « *le volume du capital social que possède un agent particulier dépend donc de l'étendue du réseau des liaisons qu'il peut effectivement mobiliser et du volume du capital (économique, culturel ou symbolique) possédé en propre par chacun de ceux auxquels il est lié* ». Pour ainsi dire, le capital social n'est autre que « *l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-* ».

reconnaissance » (Bourdieu P., 1980).

Dans le propos de rendre plus concret le concept de capital social, il est important d'en décliner les différentes formes.

II.2.2. Formes du capital social

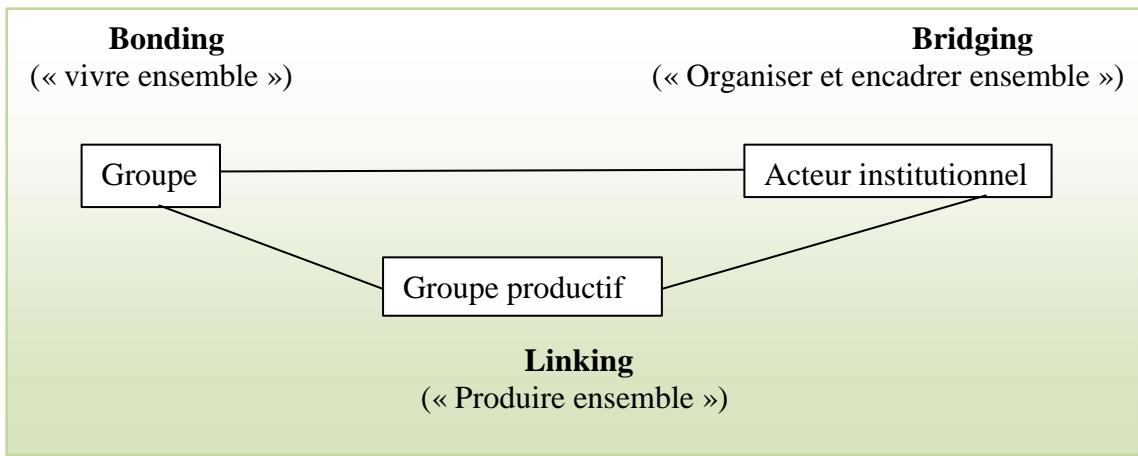
Le concept capital social renvoie à différentes formes des rapports sociaux. On rencontre à ce propos dans la littérature trois typologies décrivant ces différents aspects. Il va s'agir notamment des contributions de Collier (1998), d'Uphoff (2000) et de la Banque Mondiale.

Pour Collier (1998) il y a lieu de faire une distinction entre capital social gouvernemental et capital social civil. Le premier capital social se réfère aux institutions ou organisations du secteur public, tandis que le second capital social se réfère quant à lui aux institutions ou organisations provenant de la société. Dans chacune de ces deux formes de capital social, qui sont interdépendantes, complémentaires, voire même substituables (Woolcock M. et Narayan D.; 2000), on peut identifier des institutions, des organisations au sein desquelles est assuré le respect des règles et valeurs qui unissent leurs différents membres.

Uphoff (2000) quant à lui différencie le capital social structurel (à comprendre comme l'ensemble des institutions visibles) du capital social cognitif (ou subjectif c'est-à-dire qui se réfère aux processus mentaux des personnes). En d'autres termes, le premier capital renvoie aux structures dans lesquelles interagissent les agents (les organisations) tandis que le second se réfère aux valeurs, règles, opinions, etc., qui prédisposent les agents à la collaboration et à l'entretien des liens entre eux.

A propos de la nature des différents liens pouvant exister entre des individus ou groupes d'individus, il y a lieu de citer l'approche popularisée par la Banque Mondiale (citée par Lardon S. et al., 2006 ; et par Houard J. et Jacquemain M., 2006) en 2000 sur le capital social qui unit (« bonding »), qui lie (« linking ») et qui relie (« bridging »).

Figure 4: Type d'acteur et type de lien



Source : Lardon S. et al., 2006

La figure 3 ci-dessus renseigne que les liens de type « Bonding », qualifiés aussi d'horizontaux, *unissent* des individus au sein d'un même groupe relativement homogène, d'une même communauté. On peut citer par exemple les relations familiales et amicales ainsi que les réseaux sociaux (communauté d'individus, classes sociales, organisations etc.). Dans ce type de structures, les agents appartenant au même groupe sont de statuts identiques.

Les liens de type « Linking », qualifiés aussi de verticaux, renvoient aux interactions entre agents appartenant à différents groupes. Dans ce type de rapport, les agents sont de statuts différents.

Enfin, dans les liens de type « bridging », les agents sont éloignés les uns des autres. Cette conception indique à la fois leur éloignement physique (référence au pont jeté entre des personnes et/ou groupes différents et éloignés) et la discontinuité dans l'activation du lien, autrement dit le caractère latent du capital social. En d'autres termes, le « bridging social capital » désigne un réseau virtuel, potentiellement activable ou mobilisable.

En résumé, la synthèse sur la nature des différents liens présentée ci-haut sur base des travaux de Lardon et al. (2006) ainsi que de Houard et Jacquemain (2006) peut être rapprochée de la conception dichotomique chère à Granovetter (1973) établissant une distinction entre les «liens forts» et les «liens faibles». Le capital social de type bridging peut être assimilé à la catégorie des liens faibles, tandis que le capital social de type bonding et linking se rapporte à celle des liens forts.

II.2.3. Utilité du capital social en milieu rural

Le capital social consiste en des liens entre individus partageant des préoccupations communes qui peuvent être d'ordre familial, économique, politique, professionnel, etc. Certains de ces liens se concrétisent sous forme d'associations diverses et dynamiques.

Le concept « association » recouvre, en droit social, des types divers d'union, en vue de poursuivre un but commun, dans des formes plus ou moins institutionnalisées (Gravitz M., 2004). La fonction essentielle d'une association, comme l'ont relevé Defourny et al. (1999), est d'offrir des services à ses membres (personnes physiques et morales) et/ou à une communauté plus large. Les différents types de produits et avantages qu'elle met à la disposition de ses membres ou de la communauté, sont des biens et services non marchands, mais aussi marchands, comme on le constate de plus en plus.

Par dynamique associative ou mouvement associatif on entend un ensemble d'associations plus ou moins étendu et organisé poursuivant un but de changement (Gravitz M., 1988). Ces différents groupes jouissant d'une importance essentielle au sein des sociétés des PVD, particulièrement auprès des couches les plus défavorisées, peuvent se présenter sous diverses formes telles que des coopératives, des mutuelles ou encore des organisations non gouvernementales (Defourny J. et al., 1999).

Dans beaucoup de pays du sud marqués par des années de conflits armés, par des années de dictature et de mauvaise gouvernance, par la désintégration du secteur public, etc, les milieux ruraux n'ont souvent, comme ultime recours, que l'existence d'une dynamique associative opérationnelle dans leur environnement. Au regard de bon nombre de travaux (Fukuyama F., 2001 ; OCDE, 2001 ; etc.), on peut dégager une certaine utilité du capital social, particulièrement en milieu rural où il est un facteur d'intégration et de confiance dont on reconnaît les externalités positives sur le plan économique et social. Notamment:

- Il renforce la cohésion au sein des communautés, associations, etc., accroît la motivation au travail et renforce les liens entre différents agents économiques ;
- Il facilite les opérations commerciales et financières, réduit les coûts de transaction (moins de frais de recherche de l'information, moins de frais de contrat, moins de frais liés aux défaillances du marché, moins d'intermédiaires, etc.), réduit les coûts liés aux

conflits (frais d'avocats, frais liés à la procédure judiciaire, etc.);

- Il favorise la coopération interindividuelle, la coopération entre différents types d'organisations ainsi que le règlement collectif des conflits d'intérêts;
- Il favorise les investissements en capital humain (création d'écoles, centre d'alphabétisation, etc.), physique (champs et étangs communautaires, aires de stockage, etc.) et financier (le crédit agricole, le microcrédit, etc.) ;
- Il favorise la promotion et la vulgarisation de l'innovation et la prise de risques ;
- Il favorise la solidarité entre nationaux et la solidarité internationale, du moins, ces solidarités peuvent s'appuyer sur lui pour plus d'efficacité, particulièrement en milieu rural.

A la lumière de ce qui précède en rapport avec les concepts de pauvreté et de capital social, il convient à présent de présenter le contexte dans lequel s'est déroulée la présente étude, ainsi que la manière dont elle a été effectuée.

CHAPITRE III : CONTEXTE DE L'ETUDE ET METHODOLOGIE

Avant de procéder à toute identification et analyse de la perception de la pauvreté, il est nécessaire de présenter le contexte dans lequel cette étude a été réalisée ainsi que la méthodologie utilisée. Le présent chapitre, dans une première section fait une description sommaire de la situation du pays et des villages sous étude. Dans une deuxième section il est question de présenter le cadre méthodologique dans lequel les recherches se sont effectuées. Il convient toutefois de noter qu'au début de tous les chapitres qui suivent, une présentation spécifique et plus détaillée de la méthodologie sera effectuée selon le sujet traité.

III.1. Contexte de l'étude

III.1.1. Aperçu de la situation socioéconomique et politique de la RDC

La période durant laquelle cette étude a été réalisée s'inscrit dans le contexte d'un pays en situation de post-conflit. Dans le propos de mieux comprendre ce contexte il est nécessaire de faire un bref rappel historique des situations socioéconomique et politique. Ce rappel historique est subdivisé en deux parties. La première traite de la décennie 1990, décennie au début de laquelle le pays a connu un développement important du mouvement associatif. Elle permet de comprendre dans quel contexte ce développement a eu lieu. La deuxième partie traite de la décennie 2000, décennie dans laquelle se sont déroulés nos investigations de terrain.

DE LA DECENNIE 1990

Après la chute du mur de Berlin en 1989 il s'est amorcé un vaste mouvement de démocratisation dans les anciens pays communistes et en Afrique. Dans la foulée, le Président Mobutu, confronté à une forte pression populaire dans le pays, sera contraint, dans un discours historique le 24 avril 1990 à la N'Sele, à mettre un terme à la deuxième république avec son régime politique à parti unique, à consacrer le multipartisme politique et une plus grande reconnaissance de la liberté d'association⁸ et à amorcer le processus de transition politique vers la troisième république.

⁸ Le désengagement de l'Etat suite aux PAS, la fin de la coopération bilatérale et multilatérale avec l'Etat zaïrois, (ladite coopération qui désormais va devenir indirecte via la société civile), la libéralisation de la vie politique et associative sont les causes principales du boom des ONG observé dès l'année 1990.

Outre la fin de la deuxième république, le début de la décennie 90 a été également marqué par la rupture de la coopération bilatérale et multilatérale entre l'ex-Zaïre et ses principaux partenaires. Tout commence par l'affaire dite du « massacre des étudiants de Lubumbashi » dans la nuit du 10 au 11 mai 1990, massacre attribué aux dérives totalitaires du pouvoir contre des étudiants non originaires de la région du chef de l'Etat. Sur le plan international, la Belgique est le premier pays à condamner ces événements et à réclamer une enquête indépendante pour faire la lumière sur l'affaire. En guise de représailles, le président Mobutu décrète de manière unilatérale la fin de la coopération avec la Belgique. Le prenant au mot, le gouvernement belge va rapatrier sur son territoire tous ses coopérants tant civils que militaires. La Belgique sera ainsi le premier pays à rompre la coopération avec le Zaïre et sera rapidement suivie par d'autres partenaires bilatéraux du Zaïre, notamment la France, la Grande Bretagne et les Etats Unis d'Amérique. Cette rupture, couplée aux conséquences désastreuses des mesures des programmes d'ajustements structurels mis en œuvre la décennie précédente a eu raison de l'économie et du tissu social du pays.

Une longue et pénible période de transition politique va être amorcée dès 1991 avec les travaux de la CNS⁹. Le blocage constant des travaux et des résolutions de ces assises a occasionné de multiples désordres sur le plan politique avec d'énormes conséquences sur le plan économique et social¹⁰. L'arrivée au pouvoir en mai 1997 de l'AFDL (Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo), rébellion dirigée par Laurent-Désiré Kabila (avec le soutien de l'Ouganda, du Rwanda et de l'Angola), va mettre un terme à la transition politique et au long règne du président Mobutu (de novembre 1965 à mai 1997).

Toutefois, l'avènement au pouvoir du régime de l'AFDL a suspendu la libéralisation des activités politiques amorcée en avril 1990. Ressentie comme une restriction des droits

⁹ CNS : Conférence Nationale Souveraine (du 7 août 1991 au 6 décembre 1992), rencontre qui devait faire le point sur la situation générale du pays depuis l'indépendance jusqu'au début des années 90. Elle a réuni des délégués en provenance de tout le pays ainsi que de la diaspora afin de définir les perspectives d'avenir devant préparer la transition du pays vers la troisième république. A sa clôture, en plus de l'élaboration d'un projet de constitution et d'un calendrier électoral, elle a permis au pays de se doter d'un Acte constitutionnel de transition, d'un gouvernement de transition, d'un parlement de transition (appelé Haut Conseil de la République) et d'un conseil électoral.

¹⁰ Notamment par les pillages généralisés de septembre 1991 et janvier 1993 qui vont détruire et réduire drastiquement le tissu économique de l'ensemble du pays et conséutivement, détériorer davantage le climat des affaires, encourager la baisse des investissements, décroître davantage les recettes fiscales et accroître le chômage.

et libertés, cette mesure a suscité à l'intérieur du pays un regain de tension politique, qui malheureusement va être exacerbée par un grave conflit armé qui va s'engager en RDC. Ce dit conflit sera qualifié de première guerre mondiale africaine suite au nombre de pays qui y étaient impliqués, à savoir, la RDC, le Rwanda, l'Ouganda, le Burundi, l'Angola et le Zimbabwe, avec une brève intervention de la Namibie et du Tchad.

Sur le plan économique, cette décennie porte à juste titre les qualificatifs de « décennie de l'hyperinflation, de l'hyper-dépréciation et de l'hyper-récession ». En effet, elle a été marquée par l'effondrement de l'activité économique, particulièrement du secteur minier, fer de lance de l'économie zairoise, plus précisément par la faillite de la Gecamines¹¹. La récession qui va en découler peut être appréhendée à travers la diminution continue du taux de croissance de la production intérieure brute (PIB) comme l'illustre le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Evolution du taux de croissance du PIB (en %)

	1990	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Taux de croissance du PIB	- 6,6	- 10,5	- 13,5	- 3,9	0,7	- 1,1	- 5,4	1,7	4,3	- 6,9

Source : Banque Centrale du Congo (BCC), Rapport annuel 2001

On observe de ce tableau n°3 que la production intérieure brute a enregistré un taux de croissance en constante diminution en dépit de quelques timides reprises en 1995, 1998 et 1999. Une telle diminution, combinée à une progression quasi constante de la population avec un taux de croissance démographique estimé à près de 3% l'an, a aggravé le processus de paupérisation des populations zairoises de naguère. Le revenu par tête d'habitant qui avait été de 105,7 dollars américains en 1996 a progressivement baissé à 98,8 \$ US en 1997 ; puis à 92,0 \$ US en 1998 ; puis encore à 85,1 \$ US en 1999 puis finalement à 76,6 \$ US en 2000 (BCC, 2001).

Les contre-performances économiques, sur fond d'un recours continu et démesuré au financement monétaire des chroniques déficits budgétaires de l'Etat, ont engendré l'hyperinflation et l'hyper dépréciation du taux de change. Les effets combinés des déficits

¹¹ La Gécamines était considérée comme la principale vache à lait de l'ex-Zaïre.

publics et l'augmentation des émissions monétaires, la diminution de l'offre de devises étrangères, consécutive notamment à la contraction des exportations et l'assèchement des ressources extérieures en provenance de la coopération, ont eu pour impact le déséquilibre continu du marché de change.

Au cours de cette décennie 90 le seuil critique des taux d'inflation à quatre chiffres a été franchi, avec un taux record de 9.796,90% enregistré en 1994. Dans la même période, le taux d'inflation annuel moyen a été de 367,4% et le taux de change de la monnaie nationale par rapport à la devise américaine s'est déprécié en moyenne de 70,5% (BCC, 2001).

DE LA DECENNIE 2000

Sur le plan politique, le début de la décennie 2000 est marqué par l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila et l'arrivée au pouvoir de Joseph Kabila. D'entrée de jeu, le nouveau pouvoir se démarque du précédent par la libéralisation des activités politiques et par l'amorce du processus de paix entre les belligérants congolais et étrangers. Ce processus va aboutir en 2003 à la formation d'un gouvernement de transition devant conduire le pays vers des élections, conséquence logique des accords de paix signés en 2002.

En 2006, la RDC va, dans un contexte difficile et tendu, connaître les deuxièmes élections pluralistes de son histoire après celles de 1960 pour la mise en place du premier gouvernement du Congo indépendant. Officiellement la guerre est finie depuis 2002, mais il reste toutefois d'importants foyers de tension (particulièrement dans les provinces du Nord et Sud Kivu, dans la Province Orientale et à l'Equateur) qui continuent à endeuiller la population et à provoquer des catastrophes humanitaires aux conséquences sociales et économiques désastreuses.

Quant au plan économique, le nouveau pouvoir installé en 2001 va mettre un terme au dirigisme économique en place depuis 1997-1998, notamment en libéralisant le taux de change, et surtout renouer avec le FMI et la Banque Mondiale.

La reprise de la coopération entre la RDC et ces institutions va se concrétiser entre autres par la formation d'un gouvernement dans lequel participent des experts issus de ces organisations internationales¹², afin de permettre au pays d'entreprendre des réformes pour stabiliser sa situation économique.

Tableau 4 : Indicateurs économiques de 2001 à 2009

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<i>Croissance du PIB réel</i>	-2,1	3,5	5,8	6,6	7,8	5,6	6,3	6,2	2,8
<i>Croissance du PIB/habitant</i>	-4,7	0,7	3,0	3,8	4,7	2,5	3,2	3,1	-0,3
<i>PIB/habitant (en USD de 2000)</i>	78,7	79,3	81,7	84,8	88,8	91,0	93,9	96,8	96,5
<i>Taux de chômage</i>	49,0	49,1	48,5	45,4	49,6	48,2	47,2	53,2	58,0
<i>Taux d'inflation fin de période</i>	135,1	15,8	4,4	9,2	22,7	18,2	9,8	27,2	54,3

Sources : FMI, 2009 et Banque Centrale du Congo, 2010.

Grâce à l'application dudit programme, la RDC a renoué avec la croissance économique après plusieurs années de recul de la production. Le taux de croissance du PIB est passé de – 2,1 % en 2001 à 3,5 % en 2002. Cette reprise va ainsi se poursuivre jusqu'en 2005 avec un taux de 7,8 %, puis avec une baisse en 2006 qui sera suivie d'une nouvelle reprise à la hausse jusqu'en 2007. Cette relance est liée à l'aide massive apportée par les bailleurs de fonds, aux flux d'investissements, aux réformes et aux efforts de restructuration, notamment dans les secteurs minier et forestier.

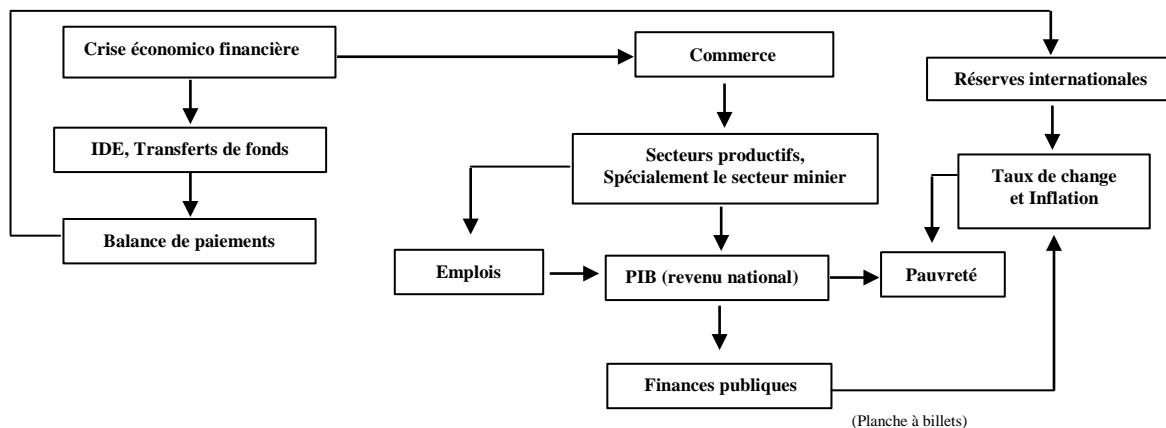
Toutefois, pour ce qui est de la reprise observée à partir de 2001, Kalonji nous renseigne, en ce qui concerne le taux de croissance économique positive, que « *son caractère global cache souvent la précarité des détails et, par endroit, il entretient certaines ambiguïtés tendant à convier la cité à la "fête africaine" alors que, dans la réalité des choses, "il n'y a pas fête"* ».

¹² C'est le cas notamment de Freddy Matungulu Mbuyamu, ministre des finances, de l'économie et du budget du gouvernement d'avril 2001 à février 2003, économiste du FMI depuis juillet 1992. Après sa démission du gouvernement en février 2003 il est rentré à Washington pour reprendre son travail au FMI. Avant d'être nommé ministre de la RDC en 2001 il a été représentant du FMI au Cameroun, où il a supervisé le programme de réformes économiques qui devrait permettre à ce pays d'être plus tard éligible à l'initiative des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE).

Il renchérit ensuite en affirmant que cette reprise ne « *s'est traduite, ni par l'amélioration de la situation de la pauvreté dans laquelle est plongée la RDC, ni par la réduction des inégalités distributives* » (Kalonji N., 2003).

Par contre, il se dégage qu'à partir de 2008 le taux de croissance commence à accuser une légère baisse suite au début de la crise économico financière mondiale et à la réapparition de conflits armés à l'Est du pays. Pour illustrer l'impact de la crise économico financière mondiale sur l'économie de la RDC Cassimon et Kabuya (2010) ont élaboré le schéma ci-après :

Figure 5 : Chaîne de transmission des effets de la crise économico financière



Source : Adapté de Cassimon D. et Kabuya K., 2010.

La figure ci-dessus illustre, au travers du commerce international, des investissements directs étrangers (IDE) et des transferts de fonds, comment la crise économico financière a touché de manière singulière la RDC.

D'une part, la crise économico financière et son accroissement de la morosité dans les marchés financiers mondiaux ont entraîné la diminution des flux des IDE¹³ et des transferts de fonds vers la RDC. La diminution de ces flux, enregistrée dans la balance de paiements, affecte négativement les faibles réserves internationales sensées notamment servir d'outil de gestion du

¹³ A ce sujet, le « Rapport national sur les progrès des OMD » élaboré par la RDC (2010) renseigne que « *Le climat d'incertitude qui a régné sur les places financières internationales ainsi que la baisse des perspectives de profitabilité ont conduit à une réduction sensible des IDE en 2009 (626.0 millions USD contre 1713.0 millions USD en 2008). La perte d'emplois par les Congolais vivant à l'étranger a entraîné une baisse importante des transferts de revenus (135.0 millions en 2009 contre 212.0 millions USD en 2008)* ».

régime de change. En effet, ces réserves doivent entre autres garantir le maintien de la stabilité du taux de change et du niveau général des prix dans le pays. Les pressions inflationnistes enregistrées dès la fin 2008 n'ont fait qu'éroder d'avantage le faible pouvoir d'achat de la population et en définitive, accentuer la pauvreté.

D'autre part, la crise économico financière a provoqué un ralentissement de l'activité économique mondiale, notamment le commerce des biens et services. La RDC ayant une économie fortement tournée vers l'extérieur (exportation), a enregistré une diminution de la demande extérieure de ses produits. Cette diminution a fortement affecté les secteurs productifs, particulièrement le secteur minier. Ce secteur, étant parmi les plus grands employeurs du pays, a été marqué par plusieurs quasi-cessations d'activités qui ont eu une incidence sur l'emploi, et ce tant le secteur même que dans le secteur des services connexes construits autour de l'activité minière. C'est le cas notamment à Mbuji-Mayi avec la MIBA (Minière de Bakwanga) et dans la province du Katanga. La réduction et/ou la cessation des activités consécutives à la diminution drastique de la demande extérieure des biens et services, ont eu une incidence directe et indirecte sur le niveau de richesses produites dans le (PIB). De par le jeu de la fiscalité, l'Etat congolais est sensé prélever sur ces richesses produites dans le pays des impôts et taxes pour soutenir ses finances publiques et avoir les moyens de sa politique, notamment en matière stabilité du taux de change et du niveau général des prix sur le territoire.

Comme le montre le tableau ci-dessous, le ralentissement de l'activité économique mondiale a généré une diminution considérable des cours des principales exportations du pays et par voie de conséquence, ses recettes d'exportation. La RDC, pays avec une économie fortement extravertie, a vu basculer ses équilibres du cadre macroéconomique suite à la crise financière qui a frappé le monde à partir de 2008.

Tableau 5 : Evolution des prix de quelques produits d'exportation

	Déc. 2007	Juillet 2008	Nov. 2008	Déc. 2008	Jan. 2009	Fév. 2009
Pétrole brut (USD/baril)	95,0	147,0	50,6	38,9	41,6	44,1
Cuivre (USD/Tonne métrique)	5346,5	5477,4	3580,0	2811,0	1076,5	3385,0
Cobalt (USD/lb)	29,4	38,1	17,0	16,5	17,0	15,0
Diamant (carat)	22,6	32,1	16,2	16,2

Source : Banque centrale du Congo, 2009

La contraction des recettes d'exportation du pays et la réduction des transferts de capitaux en provenance de l'étranger ont affecté sa balance des paiements et sa position extérieure nette. Signalons ici que 80% des recettes d'exportation du pays proviennent du secteur minier. Bon nombre d'entreprises du secteur minier ont cessé leurs activités, d'autres ont mis la clé sous le paillason, avec comme conséquence une aggravation du chômage, particulièrement dans la province du Katanga. Le recours à la planche à billets pour faire face aux déficits publics ainsi que la baisse des réserves de devises qui en découlent, ont affecté à leur tour le volume des transactions sur le marché de change, entraînant une dépréciation de la devise nationale, le Franc congolais.

Tableau 6 : Effets de la crise économico financière sur l'économie congolaise

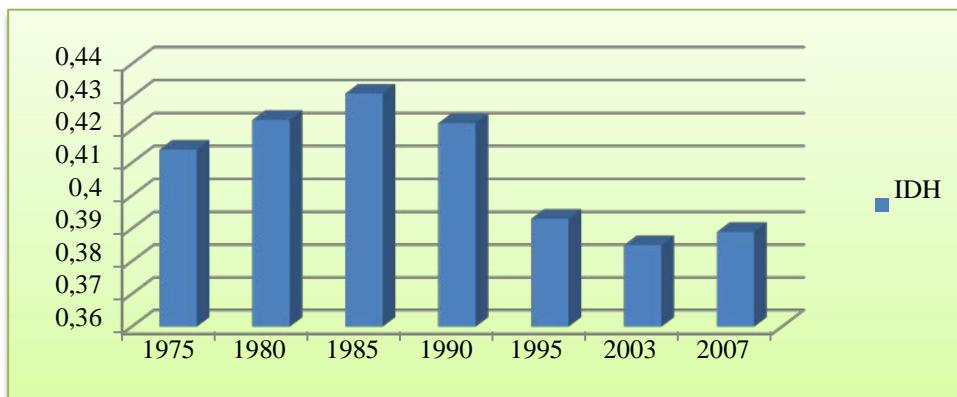
	Variations				
	2007	2008	2009	2007/08	2008/09
Croissance du PIB réel	6.3	6.2	2.8	-0.1	-3.4
Croissance du PIB/habitant	3.2	3.1	-0.3	-0.1	-3.4
PIB/habitant (en USD de 2000)	93.9	96.8	96.5	+2.9	-0.3
Taux de chômage	47.2	53.2	58.0	+3.0	+4.8
Taux d'inflation fin période	9.8	27.2	54.3	+17.4	+27.1
Taux de change fin période	502.9	650.0	902.0	+141.1	+252.0

Source : Banque Centrale du Congo et FMI, 2009.

Il émerge de ce tableau que la réduction de la croissance a eu une incidence négative sur le PIB par habitant, entraînant également une augmentation du nombre des chômeurs, particulièrement dans le secteur minier.

Toutefois, il y a nécessité de relever qu'en dépit des performances observées au niveau des indicateurs économiques présentés aux tableaux n° 3 et 4, ces évolutions ne se sont pas accompagnées d'une amélioration substantielle des conditions de vie des populations.

Figure 6: Tendances de l'indice de développement humain (IDH) en RDC



Source : PNUD, 2005, 2009.

Il se dégage de cette figure que la valeur de l'IDH en 2007 (0,389) est encore inférieure à celle de 1995 (0,393) ou encore de 1990 (0,422), deux années de la période où le pays enregistrait des taux d'inflation record et des taux de croissance de l'économie négatifs.

ETAT DE LA PAUVRETE EN RDC

En présentant sa lecture de la performance de l'économie congolaise en 2002, Kalonji avait relevé que l'évolution positive du taux de croissance économique n'induisait pas d'effets d'entraînements dans le vécu quotidien de la majorité des Congolais. Il a à ce propos affirmé que « *son caractère global cache souvent la précarité des détails et, par endroit, il entretient certaines ambiguïtés tendant à convier la cité à la « fête-africaine » alors que, dans la réalité des choses, il n'y a pas fête* ». Et Kalonji de renchérir en argumentant que la croissance observé en 2002 ne « *s'est traduite, ni par l'amélioration de la situation de la pauvreté dans laquelle est plongée la RDC, ni par la réduction des inégalités distributives* » (Kalonji N. ; 2003). En observant l'état de la pauvreté en RDC, on ne peut qu'apprécier la pertinence et l'actualité de l'analyse de Kalonji.

D'un point de vue socioéconomique, la RDC se retrouve parmi les pays les plus pauvres, en dépit de ses immenses et diverses ressources naturelles. En d'autres termes, la majorité de sa population est pauvre, malgré les énormes potentialités dont dispose le pays, et malgré l'amélioration des indicateurs macroéconomiques.

Nous allons à ce stade faire sommairement un état des lieux de la pauvreté en RDC au travers de quelques mesures et indicateurs, notamment les indices FGT, situation alimentaire, situation de la santé, situation de l'éducation, situation de l'emploi, situation de l'habitat et la situation de la parité.

Indicateurs FGT

Au regard du tableau ci-dessous, l'incidence de la pauvreté est très importante (71,3%) pour l'ensemble du pays, avec toutefois, des disparités en fonction du milieu de résidence. On relève à ce propos qu'en milieu rural l'incidence est plus élevée qu'en milieu urbain, soit 75,7% contre 61,5%. Le même constat est observé pour la profondeur et la sévérité de la pauvreté entre le milieu rural et le milieu urbain. Quant aux provinces, à leurs niveaux aussi on observe des disparités importantes, avec la ville province de Kinshasa qui présente une incidence de la pauvreté de l'ordre de 41,6% (la plus faible du pays), contre les provinces de l'Equateur et du Bandundu avec des incidences (les plus élevées du pays) respectivement de l'ordre de 93,6% et 89,1%.

Tableau 7: Principaux indicateurs de la pauvreté par milieu de résidence et par province

	P ₀ Incidence de la pauvreté	P ₁ Profondeur de la pauvreté	P ₂ Sévérité de la pauvreté
Milieu de résidence			
Urbain	61,5	3,8	26,2
Rural	75,7	11,8	34,9
Province			
Kinshasa	41,6	6,8	13,4
Bas-Congo	69,8	8	23,8
Bandundu	89,1	6,2	44,8
Equateur	93,6	7,6	50,8
Province Orientale	75,5	6,7	33,9
Nord Kivu	72,9	6,4	32,2
Maniema	58,5	7,2	20,9
Sud Kivu	84,7	9,1	38,6
Katanga	69,1	6,2	32,5
Kasaï Oriental	62,3	6,6	26,9
Kasaï Occidental	55,8	6,5	21,5
Ensemble	71,3	7,8	32,23

Source : RDC, 2010

Alimentation

Sur le plan alimentaire, la RDC affiche depuis 2001 un triste record, celui de la population la plus malnutrie. Peuplé de près de 60 millions d'habitants, le pays enregistre, d'après la FAO¹⁴, une proportion de 76% de personnes sous alimentées au sein de cette population totale, contre 31% pour la période 1990/1992 (PNUD, 2007). Pour ce qui est de la disponibilité énergétique alimentaire par habitant, elle s'élève à 1500 kcal/jour, ce qui est inférieur au minima de 1800 kcal/jour estimés pour un Congolais moyen par la FAO et assez loin des 2500 kcal/jour et par personne recommandés pour mener une vie saine et active. Le régime alimentaire étant dans l'ensemble végétarien, la contribution des protéines à cette disponibilité énergétique totale s'élève quant à elle à 6% seulement.

Santé

Pour ce qui est de la situation sanitaire en RDC, des observations préoccupantes sont enregistrées. Le pays dispose de 515 zones de santé, dont 30% seulement sont opérationnelles et susceptibles d'offrir les prestations escomptées. A cela, il faut ajouter le fait que la proportion de la population ayant accès aux soins de santé ne dépasse pas 50% de la population totale (RDC ; 2010). Le déficit que le pays enregistre, en termes d'infrastructures de santé en nombre et en qualité sur le plan des équipements et des soins, a occasionné, entre 1998 et 2004, le décès d'environ 4 millions de personnes. Le drame est que ces dits décès, particulièrement en milieux ruraux, sont dus en grande partie à des maladies courantes et curables, telles que malaria, diarrhée, affections respiratoires, etc. (BAD/OCDE ; 2007).

Pour ce qui est du taux de mortalité infantile, la RDC affiche l'un des taux les plus élevés au monde avec 128 décès pour 1000 naissances. Quant à la mortalité maternelle, le pays affiche un taux de 1 289 femmes sur 100.000. Ces taux élevés (de mortalité infantile et de mortalité maternelle) s'explique en grande partie par le fait que seulement 61% des accouchements sont médicalement assistés (Kodila T. ; 2010)

En 2004, 4 millions de cas de paludisme ont été enregistrés et 13 000 personnes en sont mortes. Cependant, le chiffre ne représenterait en réalité que 20 pour cent des cas de paludisme car 80 % des malades ne consultent pas dans les hôpitaux.

¹⁴ <http://www.fao.org/countries/55528/fr/cod/> , consulté le 5 mai 2011.

L'espérance de vie était de 42 ans en 2002 contre une moyenne africaine de 51 ans. Près de la moitié de la population est âgée de moins de 15 ans, une situation qui crée d'énormes besoins en termes d'éducation et de santé pour les jeunes. Or, l'accès aux services de santé de base est inférieur à 26 pour cent (BAD/OCDE, 2006).

Emploi

Les pillages de septembre 1990 et de janvier 1993 ont fortement détérioré un tissu économique de la RDC déjà assez fragile à cause d'un environnement économique peu propice à la bonne marche des affaires. Les différents conflits armés et les interminables crises politiques avec leurs lots d'insécurités physique, économique et juridique, ont largement contribué à la détérioration du climat des affaires. Cette situation a exercé et exerce encore des contraintes importantes sur les investissements et par conséquent sur le marché du travail. Ce dernier enregistre un chômage élevé et des emplois précaires importants. La situation de chômage ou d'emploi précaire touche la très grande majorité de la population active. La part du travail informel est en constante augmentation et les salaires restent dérisoires tant dans l'informel que dans le formel. En effet, nonobstant les accords de Mbudi¹⁵ en février 2004 sur un nouveau barème salarial, le traitement mensuel du dernier agent de la fonction publique n'atteint même pas l'équivalent de 30\$ US, alors que les accords avaient fixé son traitement à 208\$ US par mois.

Parité

La réduction des inégalités de genres constitue un des Objectifs du Millénaire pour le Développement. A ce propos, la RDC enregistre des améliorations qui dans l'ensemble restent faibles. Le très faible accès des femmes à l'instruction et aux facteurs de production contribue à maintenir les inégalités dans le pays.

Le niveau d'instruction selon le genre varie aussi selon la province et le milieu de résidence. A titre d'illustration, pour ce qui est de la fréquentation scolaire au niveau national 27,7 % des

¹⁵ Les accords dits de « Mbudi » ont été signés le 12 février 2004 à Mbudi (un quartier de la commune de Mont-Ngafula à Kinshasa, d'où le nom) entre le gouvernement, représenté par le vice-président Arthur Zahidi Ngoma, et l'intersyndicale nationale de l'administration publique. Portant sur le barème salarial dans l'administration publique, ces accords n'ont connu aucune application jusqu'à ce jour, mis à part un aménagement salarial au profit des secrétaires généraux de l'administration publique.

femmes n'ont jamais fréquenté l'école tandis que 13,6 % des hommes seulement sont dans ce cas. Dans le même ordre d'idée, les provinces où l'on retrouve le plus de femmes dans cette situation sont le Nord-Kivu (43,0 % n'ont jamais été scolarisées), la Province Orientale (38,8%), l'Équateur (36,3 %) et le Sud-Kivu (35,6 %). Par contre, les provinces où on retrouve le moins de femmes dans cette situation sont Kinshasa (6,3 %), le Kasaï Oriental (22,5 %) et le Bas-Congo (25,1 %). Quant au milieu de résidence, les femmes rurales ont un niveau d'instruction singulièrement faible. En effet, on relève en milieu rural congolais que 37,6 % des femmes n'ont jamais fréquenté l'école, que seulement 4,3 % ont achevé le primaire complet et 1,2 % le secondaire. Alors qu'en ce qui concerne les hommes en milieu rural on relève que seulement 18,4 % n'ont jamais fréquenté l'école, que 5,4 % ont achevé le primaire et 5,2 % le secondaire (EDS, cité par RDC/Tecsult/GECT ; 2009).

Tableau 8 : Répartition de la population rurale active par genre et par catégorie d'emploi

Catégorie d'emploi	Femmes (en %)	Hommes (en %)
Cadre, Technicien, Direction	1,4	11,8
Employé	0,1	0,1
Ventes et services	10,4	4,1
Manuel qualifié	1,0	10,0
Manuel non qualifié	1,2	5,9
Agriculture	85,1	67,2
Manquant	0,7	0,9
Total	100	100

Source : EDS, 2008, cité par RDC/Tecsult/GECT ; 2009

Le tableau ci-dessus illustre clairement les inégalités de genres. On observe par exemple sur ce tableau que, comparativement aux hommes, les femmes ne se retrouvent en de fortes proportions que dans des activités ne nécessitant pas (du moins dans le contexte actuel de l'économie du pays) un niveau d'instruction élevé, à savoir, les activités agricoles et les activités de ventes et services.

En 2004, 61,2 % des femmes vivaient en-dessous du seuil de pauvreté. Les taux de scolarisation et d'analphabétisme de celles-ci sont beaucoup plus élevés que chez les hommes. Les femmes sont également exposées aux violences sexuelles des forces armées et des groupes armés, avec malheureusement, aucun suivi adéquat. Elles sont par ailleurs sous-représentées dans la prise de décision aux niveaux stratégiques (BAD/OCDE, 2006)

La principale cause de la pauvreté des femmes tient à l'éventail très réduit des opportunités, elles ne disposent que de leur capacité physique pour affronter à la fois les dures conditions du marché du travail, le rôle exigeant d'épouse et les devoirs écrasants de mère. Elles partent donc défavorisées sur le marché de travail. Les difficultés des femmes quant à l'accès aux facteurs de production sont renforcées par le dispositif juridique et institutionnel.

Education

Le système éducatif congolais est dans état de délabrement très avancé. A son accession à l'indépendance en 1960 le pays affichait un taux d'alphabétisation de 90%, taux qui à l'époque était l'un des meilleurs en Afrique subsaharienne. A partir des années 1980, avec les mesures d'austérité liées au PAS, le financement de l'éducation a commencé à enregistrer des diminutions importantes avec des conséquences dramatiques, notamment, la diminution du nombre d'établissements scolaires dans le pays (avec la mise au chômage de milliers d'enseignants), la réduction du budget pour l'amélioration des infrastructures scolaires, pour l'acquisition de matériels didactiques, etc. A partir des années 1990 il s'est développé un système de prise en charge de l'enseignement par les parents.

La conséquence de ce désengagement progressif de l'État, est une dépréciation du système éducatif du pays. Le taux d'alphabétisation qui en 1960 était de 90% est tombé à 67,2% (PNUD ; 2007).

Tableau 9 : Situation et tendance du système éducatif

Indicateurs	Niveau de 1995	Niveau actuel (2007)
Taux net de scolarisation dans le primaire (6 -11 ans)	55,9 %	61 %
Proportion d'élèves commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième	25,3 %	44,3 %
Taux d'alphabétisation des hommes de 15 ans et plus	82,5 %	85,8 %
Taux d'alphabétisation des femmes de 15 ans et Plus	54,1 %	58,9 %

Source : RDC, 2010

Au regard du tableau ci-dessus, on observe des améliorations, mais elles restent encore faibles. Il convient de relever que ces taux sont sensés présenter la situation de l'ensemble du pays, car d'importantes disparités existent en fonction du milieu selon qu'on réside en milieux urbains ou en milieux ruraux, en provinces affectées par les conflits armés ou en provinces sans conflits armés.

Habitat

La situation de l'habitat en RDC est très préoccupante. Il s'observe que faute d'une législation adéquate et respectée, des terres sont loties sans aucun respect des normes en la matière, ou encore des constructions anarchiques se multiplient, particulièrement dans les villes. Ces constructions se réalisent souvent au détriment de l'environnement parce qu'effectuées dans des zones inondables ou des terres érodables. A cela s'ajoute l'absence de politique appropriée de lutte contre la pollution au travers d'une bonne gestion des eaux usées et des déchets.

Pour ce qui est de l'accès à l'eau potable, il se dégage que 80,5% de la population urbaine a un accès à une source d'eau améliorée, contre seulement 23,8% de la population rurale. En plus de cela, le temps de déplacement pour se ravitailler en eau de boisson est de 30 minutes ou plus pour 58,4% des ménages congolais (EDS, cité par RDC/Tecsult/GECT ; 2009).

En ce qui concerne l'assainissement, seulement 15% des ménages du pays disposent de toilettes améliorées privées. Mais si on observe cette proportion en fonction du milieu de résidence, on observe qu'en milieu rural cette proportion est de 12,9%, tandis que pour le milieu urbain elle est de 18,7% (EDS, cité par RDC/Tecsult/GECT ; 2009).

Quant à l'électrification des habitations, il se dégage que dans l'ensemble du pays seulement 15,2% des ménages disposent d'un logement électrifié. En fonction du milieu de résidence on relève que cette proportion est de 36,6% en milieu urbain contre 1,1% en milieu rural. Cette situation explique pourquoi 99,9% des ménages en milieu rural congolais utilisent les combustibles ligneux à raison 88,7% de bois et 11,2% de charbon de bois (EDS, cité par RDC/Tecsult/GECT ; 2009).

Avec près de 70% de la population vivant en milieu rural et ayant l'agriculture comme principale source d'emploi et de revenu, la RDC est un pays à vocation agricole, disposant d'énormes potentialités agronomiques.

Malheureusement, tributaires pour leur survie de l'activité agricole, des services et des activités de transformation qui s'y rapportent, ainsi que du commerce, les populations rurales congolaises connaissent des conditions de vie très pénibles. L'instabilité politique, économique et sécuritaire à répétition de ces dix dernières années, n'a pas été d'un grand secours aux ménages agricoles dans le cadre de l'amélioration de leurs conditions d'existence déjà précarisées depuis des décennies.

La pauvreté en milieu rural congolais est une réalité complexe constituée de multiples éléments : faible accès aux marchés tant au niveau local, national qu'international ; faible productivité agricole ; faible consommation ; faible et inégal accès aux moyens de production ; faible accès aux services sociaux essentiels ; faible monétarisation de l'économie locale, dégradation des ressources naturelles ; manque de pouvoir politique ; enclavement du territoire ; manque d'encadrement adéquat de l'activité agricole ; usage de techniques de production archaïques ; manque d'accès à des intrants de qualité ; exode rural des jeunes ; analphabétisme ; faible valeur marchande des produits locaux sur les marchés locaux ; etc.

La ville province de Kinshasa et la province du Bandundu ne font pas exception à la règle qui prévaut dans l'ensemble du pays. Toutefois, ça et là des initiatives individuelles et collectives sont mises en œuvre en vue de permettre la survie des ménages et de leurs activités génératrices de revenus. C'est dans ce cadre que cette étude s'est intéressée à l'analyse des conditions de vie des ménages agricoles bénéficiant de l'encadrement des ONG et à ceux qui en sont dépourvus.

III.1.2. Présentation des milieux d'étude

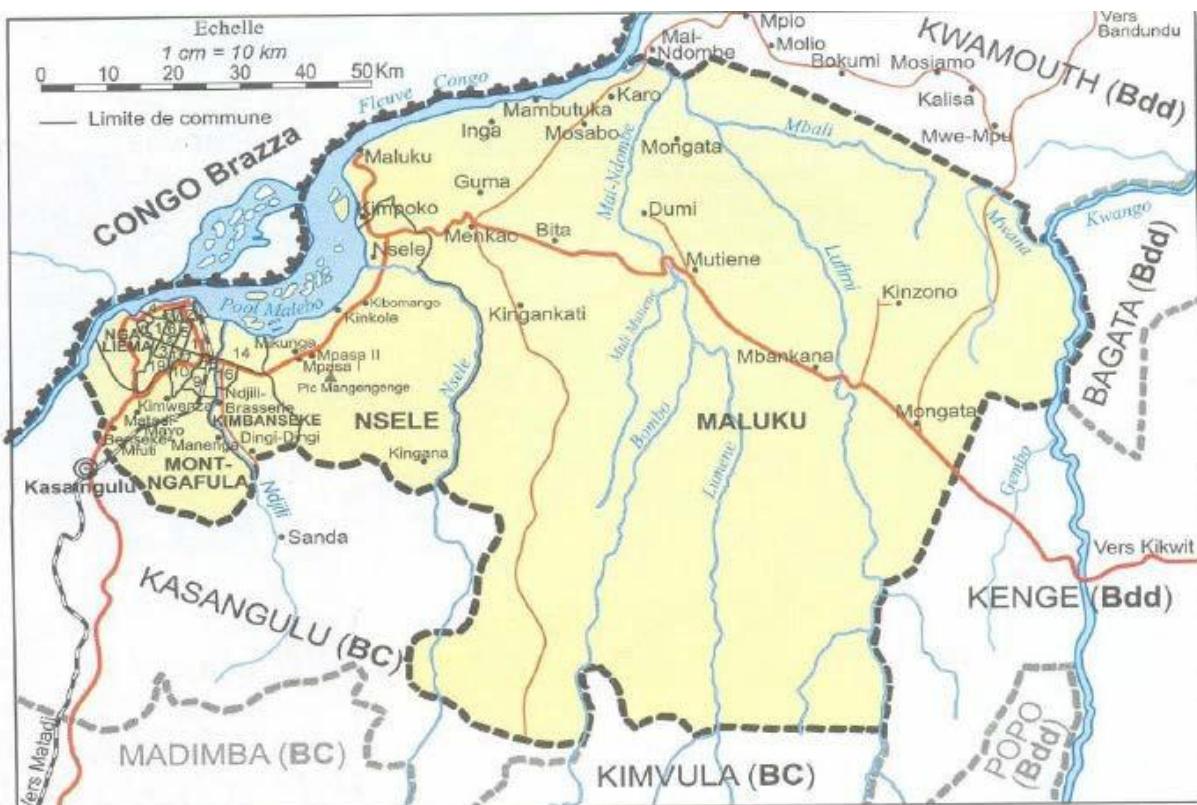
Les milieux dans lesquels l'étude a été effectuée se situent dans deux zones. La première est située dans un territoire du nom de Plateau de Bateke dont une partie se situe dans la ville province de Kinshasa, dans la commune semi-rurale de Maluku. La deuxième zone se situe dans la province du Bandundu, district du Kwilu, territoire de Bagata, secteur de Wamba.

III.1.2.1. Aperçu de la ville de Kinshasa et du plateau de Bateke

La ville de Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo depuis 1923, est le siège des institutions de la république ainsi que des institutions internationales. Vaste de plus ou moins 9 965 km², elle a le statut de province au même titre que les 11 autres provinces que compte le pays.

La ville de Kinshasa est située sur la rive gauche du fleuve Congo, entre 4°15' latitude Sud et 15°15' longitude Est. Elle commence en amont au point où la navigation vers l'océan atlantique est impraticable suite à l'existence d'une série de rapides et de chutes (Gossens F. et al., 1994).

Carte : Ville-province de Kinshasa



Source : de Saint Moulin L., 2005.

Les limites géographiques de Kinshasa sont :

- la province du Bandundu au Nord et à l'Est ;

- la province du Bas-Congo au Sud ;
- la République du Congo-Brazaville à l'Ouest.

Sur le plan administratif, Kinshasa est subdivisée en quatre districts, à savoir : les districts de Tshangu, de la Lukunga, de la Funa et du Mont-Amba. Quant à ces districts, ils sont éclatés en 24 communes, qui sont : Kintambo, Gombe, Kinshasa, Lingwala, Barumbu, Bandalungwa, Selembao, Bumbu, Ngiri-Ngiri, Makala, Kasa-Vubu, Kalamu, Ngaba, Limete, Lemba, Matete, Masina, Kisenso, Kimbanseke, N'djili, Ngaliema, Mont-Ngafula, N'sele et Maluku.

On peut relever que les 18 premières sont urbaines et les 6 dernières sont semi-rurales, dont la commune de Maluku qui nous intéresse dans cette étude.

La commune de Maluku, la plus vaste de toutes, s'étend à elle seule sur 7.949 km² sur les 9.965 km² que compte la province urbaine de Kinshasa. Quant au plateau de Bateke, le plus vaste territoire de Maluku, il s'articule progressivement du Sud vers le Nord et s'étend depuis la rive droite de la rivière N'sele à l'Ouest, jusqu'à celle de Kwango à l'Est.

Le plateau de Bateke jouit d'un climat tropical humide et comprend une saison sèche nettement marquée de 90 à 120 jours (juin – septembre), avec une sécheresse relative entre fin janvier et la seconde moitié de février. Pour ce qui est de la saison pluvieuse, elle va d'octobre jusqu'à mai. Les précipitations oscillent entre 1364 à 1723 mm. La température annuelle moyenne de l'air est de l'ordre de 24°C ; mais, avec une amplitude entre la nuit et la journée (Kinkela S. et Alimasi B., 2005).

La population autochtone est constituée par l'ethnie *Teke*. Elle vit de l'agriculture vivrière (manioc, patate douce, courge, maïs, cultures maraîchères), des petits élevages et de la pisciculture. Cette population pratique l'agriculture itinérante sur brûlis des sols des galeries forestières qui longent les vallées des cours d'eau.

Au sein du plateau, le choix porté sur plusieurs sites devant servir à la conduite de l'étude a été motivé par la présence des nouvelles variétés saines de manioc (moins vulnérables aux attaques de la bactériose et de la mosaïque du manioc) mises au point par l'IITA et l'INERA et multipliées et distribuées auprès des associations et groupements paysans et autres ONG nationales et internationales de développement. Les sites retenus sont Mampu et Mbankana.

III.1.2.1.1. Le site de Mampu

Le site agro-forestier de Mampu est localisé à près de 180 km du centre urbain de Kinshasa et à 26 km de la route nationale n°1 sur l'axe Kinshasa-Kikwit, à l'ouest du centre forestier de Kinzono. Il est le résultat d'un projet industriel de boisement, destiné à approvisionner la ville de Kinshasa en charbon de bois, qui a changé d'orientation au fur et à mesure de son exécution. A ses débuts, en 1983, il était question de réaliser un projet de boisement de 100.000 ha (dont 8000 ha étaient considérés comme « pilote ») dans le cadre d'une coopération entre le Ministère de l'Environnement de l'ex-Zaïre et la Communauté Economique Européenne (Mboka K., 2003).



Photo 1 : Vue aérienne de Mampu (sur google Earth)

Les évènements de pillage, de triste mémoire, intervenus en septembre 1991 vont entraîner l'arrêt quasi-total des activités, le départ des expatriés et le licenciement massif du personnel.

Il s'ensuivra alors un accord signé entre le Ministère de l'Environnement et la Communauté Européenne, et monsieur Nico Den Hollander¹⁶ de la Fondation Hanns Seidel, est désigné en vue de s'occuper de la maintenance du site, du 1^{er} avril 1992 au 31 décembre 1993.

¹⁶ Alors directeur du projet PIFK à Mbankana pour le compte de la Fondation Hanns Seidel, il gravira par la suite les échelons hiérarchiques pour devenir représentant résidant de ladite fondation en RDC. Il assumera cette fonction de représentant résidant jusqu'à sa disparition le 5 février 2008.

Au terme de ce projet, un second accord portant sur la création d'un projet de conservation du boisement de 8000 hectares est signé pour une durée allant du 1^{er} janvier 1994 au 31 mai 1995.

Un dernier accord visant la création du projet agro-forestier de Mampu a été mis en place à partir du 1^{er} juin 1995 jusqu'à ce jour. Ce dernier, exécuté via la fondation Hanns Seidel, est financé par l'Union Européenne.

La mise en place de ce projet a nécessité des transformations au sein de la plantation, telles que la construction progressive de maisons d'habitation. Au fur et à mesure que les maisons étaient construites, on procédait à l'installation des fermiers.

L'attribution des parcelles aux fermiers au départ conditionnée par la construction préalable d'un habitat, s'est par la suite poursuivie même au sein des parcelles ne comprenant pas de maisons. L'installation des fermiers s'est faite en six tranches représentant six promotions de fermiers. Chacun d'entre eux s'est vu attribuer 25 hectares de forêts d'acacia exploités sous certaines conditions, notamment :

- l'obligation de déboiser au plus 5 hectares par année et par fermier, avec obligation de reboiser complètement la surface déboisée avant d'entreprendre tout autre déboisement dans la ferme ;
- l'entretien du pourtour de chaque ferme pour éviter la propagation du feu de brousse entre différentes parcelles;
- l'interdiction de chasser le gibier dans le site ;
- l'interdiction d'exploiter une ferme appartenant à une autre personne.

Le projet, de par son caractère agro-forestier regroupait un ensemble d'activités connexes qui ont trait à l'agriculture et à l'exploitation du bois. Il a contribué à l'implantation des fermiers-exploitants sur plus de 8.000 ha. Le projet a pris fin le 28 février 2009, et il y a à ce jour plus de 270 fermiers implantés à Mampu et organisés au sein de l'Union des Fermiers de Mampu (UFAM).

La végétation de Mampu est dominée par des arbres plantés essentiellement (90%) des *acacia auriculiformis* et des *eucalyptus* (10%). Le sous-bois est composé de quelques graminées (Kinkela S. et Alimasi B., 2005).

Le sol de Mampu, comme aussi sur tout le plateau de Bateke est médiocre ; il est issu des sables éoliens fortement lessivés. Cependant, à Mampu, le sol reste en permanence couvert. Les arbres plantés à Mampu constituent une grande protection pour le sol et une source d'éléments fertilisants par leurs feuilles et leurs racines (Kinkela S. et Alimasi B., 2005 ; Mboka K., 2003).

III.1.2.1.2. Le site de Mbankana centre

Le site de Mbankana quant à lui est distant de 150 km du centre urbain de Kinshasa sur la nationale n°1 conduisant à Kikwit. Mbankana est peuplé d'une part par la population autochtone de l'ethnie *Teke*. D'autre part, l'existence dans la région de projets d'implantation des fermiers a attiré des populations d'origines diverses en provenance de Kinshasa, la capitale. Présentement, cette population est implantée dans une dizaine de cités et petits villages d'où ils pratiquent des activités agricoles, piscicoles et apicoles.

Une population de fermiers pratique une agriculture mécanisée (labour et hersage) et utilise les engrains chimiques. Les principales cultures pratiquées par les fermiers sont le manioc, le niébé, la courge, la patate douce. Des essais agro-forestiers sont introduits avec l'*acacia auriculiformis* d'Australie (Mboka K., 2003).

Quant à l'hydrographie, Mbankana est drainée par la rivière Lufimi, affluent du fleuve Congo, et ses deux principaux tributaires : la Wu et la Limbimi. Toutes ces rivières coulent du Sud vers le Nord dans des vallées encaissées qui permettent parfois de larges extensions constituées de sols alluvionnaires sableux.

Pendant la période où les enquêtes ont été réalisées, le chef coutumier de Mbankana siégeait au parlement provincial de la ville de Kinshasa en qualité de député. Sa cité dispose d'infrastructures socio-économiques, en l'occurrence d'un marché, de petits restaurants, d'un parking de débarquement, d'embarquement et de transit, d'un centre de santé, d'écoles

primaires et secondaires dont un institut technique agricole et un institut technique médical, d'un institut supérieur, d'églises de différentes confessions, et d'un petit hôtel. Des ONG et A.S.B.L. y sont aussi présentes. La plus importante de toutes de par son influence est sans nul doute le Centre d'Appui au Développement Intégré de Mbankana, CADIM en sigle. Elle est suivie par l'ONG Vision Mondiale qui a beaucoup fait pour la construction et l'équipement des bâtiments scolaires et du centre de santé.

Au départ, il y a eu un projet initié par le gouvernement zaïrois de l'époque, et la coopération allemande. Il a vu le jour en 1981 à la suite des accords passées entre l'Hôtel de Ville de Kinshasa et la Fondation Hanns Seidel (Mboka K., 2003).

Dénommé P.I.F.K (Projet d'Implantation des Fermiers de Kinshasa), il visait deux objectifs principaux, à savoir :

- contribuer à la lutte contre le chômage des jeunes adultes en créant des emplois productifs dans le secteur agricole ;
- participer à la réduction du déficit alimentaire dans la ville de Kinshasa par la production et la fourniture des denrées alimentaires de base.

Au fil des années, plusieurs promotions de fermiers vont être formées et installées dans huit cités créées à cet effet. Un total de 160 fermiers a été installé par le P.I.F.K.

En décembre 1995 le projet touchant à sa fin, il fallait réfléchir sur la continuité du projet car le financement allemand tendait vers son terme. Pour ce faire, il fallait envisager une structure de remplacement chargée de poursuivre le travail commencé.

Cette préoccupation engendra la création du Centre d'Appui au Développement Intégré de Mbankana (C.A.D.I.M) le premier janvier 1996. Cette nouvelle association sans but lucratif (ASBL) n'a pas pour but d'implanter les fermiers, mais de les encadrer, de les soutenir dans leur processus de développement à travers un appui multisectoriel.

Les différents programmes de CADIM qui s'étendent dans un rayon de ± 70 km autour de Mbankana sur le plateau de Bateke, concernent l'appui aux exploitations familiales, aux associations paysannes, et aux institutions publiques et privées locales en visant une

participation effective et concrète des populations vulnérables par des micro-projets générateurs de revenus, à l'émergence de l'entrepreneuriat rural et à la sédentarisation de l'agriculture.

III.1.2.1.3. Identification des groupes d'intérêts et leurs rôles dans le système de production de manioc à Mbankana et Mampu

Le faubourg de Mbankana est un centre d'activités agricoles et commerciales, ainsi qu'un lieu d'embarquement vers le centre-ville. Il est le siège de plusieurs associations locales et dispose également des antennes d'ONG internationales, qui œuvrent dans les villages et fermes environnantes. Voici à titre indicatif une présentation non exhaustive des associations organisations présentes à Mbankana et Mampu.

- **Union Européenne (UE)** : elle figure parmi les donateurs pour la multiplication des boutures et semences, ainsi que pour le financement et l'accompagnement du projet agro forestier de Mampu.
- **Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)** : cette agence des Nations Unies est fortement engagée dans le système de production de manioc dans la région. Elle joue non seulement un rôle d'intermédiaire financier pour la multiplication et les CEP, mais s'occupe aussi de l'organisation des CEP, de la disponibilisation des techniciens, des boutures et des matériels aratoires pour les CEP et les champs de multiplication des boutures.
- **Institut National d'Etudes et de Recherches Agronomiques (INERA)** : cet organisme public, en dépit de ses multiples difficultés, joue quand même un rôle dans l'introduction et la sélection participative des variétés de manioc, ainsi que dans la lutte biologique.
- **Université de Kinshasa (UNIKIN)**: cette institution universitaire publique (la plus grande du pays) intervient également dans la multiplication des boutures, dans l'amélioration animale et dans la fertilisation.

- **Association Kivuvu** : c'est une association d'entraide pour les travaux des champs et pour l'assistance sociale entre membres. Les travaux s'organisent pendant la période de mise en terre des semences ou boutures jusqu'au sarclage. A la fin des travaux chaque membre doit fournir à l'association 10% de sa récolte, hormis la contribution bihebdomadaire de 300 FC. Cette association a une expérience d'au moins 10 ans dans Mbankana et ses environs.
- **Association des planteurs d'Acacia (APA)** : située à Mbankana, elle compte 20 membres qui poursuivent la valorisation de leurs terres en plantant et en reboisant avec l'acacia les terres marginales récemment abandonnées. Une fois à maturité, les acacias sont transformés par carbonisation pour l'obtention de la braise qui constitue une source de revenu importante dans la région.
- **Association Globalisation pour le Développement (GLODEV)** : cette association a son siège à Buantaba. Elle dispose de champs dont les récoltes sont vendues à Kinshasa et les fruits de ces ventes sont gardés dans la caisse de l'association. Ces fonds ainsi gardés sont redistribués sous forme de crédit remboursable au taux de 10% après chaque récolte. L'association procède également à la distribution gratuite de semences et boutures à ses membres, lorsque l'occasion et les moyens le permettent.
- **Vision Mondiale** : Présente depuis les années 1980, c'est une ONG internationale qui entreprend beaucoup d'actions de développement dans la région sous étude, notamment la construction d'écoles, le forage de puits d'eau, et l'encadrement des paysans dans leurs activités agricoles. Elle entreprend également la scolarisation gratuite des enfants de ses membres et la prise en charge des enfants orphelins ou handicapés de ses membres. En plus de cela, elle octroie aussi des crédits non remboursables (sous certaines conditions) pour faciliter les travaux champêtres de ses membres et distribue gratuitement des semences et boutures à ses membres et aux autres paysans.
- **INADES-formation** : cet organisme privé spécialisé dans la formation, est impliqué dans la structuration et le fonctionnement des associations paysannes.

- **Chefs coutumiers et chefs des cités** : en leur qualité d'autorités coutumières et forts de l'influence qu'ils ont sur leurs administrés, ils sont également impliqués dans la sensibilisation et dans l'animation.
- **Association Diffusion des normes Humanitaires (DNH)** : c'est une association se retrouvant à Mbankana et au camp Environnement, qui conçoit des projets sur l'agriculture, la pisciculture, l'éducation paysanne pour l'octroi des crédits.
- **Union des fermiers et agroforestiers de Mampu (UFAM)** : elle regroupe les fermiers qui exploitent l'environnement du projet Mampu. Ses membres se réunissent pour partager leur expérience dans l'agroforesterie et dans la carbonisation du bois pour l'obtention de la braise. C'est une association d'entraide et de secours pour les travaux champêtres (location de tracteur, lutte contre l'envahissement des cultures par les parasites, catastrophes naturelles...), qui facilite également l'accès de ses membres aux intrants agricoles et au marché.
- **Centre promotionnel pour l'épanouissement des paysans (CEPREP)** : c'est une ONG coordonnée par un religieux (abbé) qui entreprend des actions en faveur des paysans, notamment en leur octroyant des crédits remboursables avec un taux d'intérêt de 10% après un délai d'une année ou plus.
- **PROSAKIN** : quoique sa vocation première soit dans le secteur de la santé, c'est une ONG qui distribue aussi aux paysans des intrants agricoles. Après avoir livré ces intrants, son équipe technique fait le suivi des travaux en champs. Il arrive aussi qu'elle subventionne des travaux mécaniques de labour et de hersage. Dans ce cas la récolte du champ sera divisée en deux.
- **Cellule d'Animation Communautaire (CAC)** : ayant son siège à Mbankana, elle entreprend des actions communautaires auprès des femmes qui font les travaux des champs. Outre pour ces travaux, ces femmes sont encadrées pour la gestion de la maison (apprendre à gérer l'argent après la récolte, comment conserver les semences et les boutures, préparer la scolarisation des enfants, comment bien nourrir sa famille à partir des revenus du champ ...). Elle est également une association d'assistance sociale.

- **Privés** : il existe des opérateurs privés (fermiers, etc) qui sont également impliqués dans la formation à la traction bovine, ainsi qu'à la fourniture de la mécanisation agricole (tracteurs, traction bovine).

Au regard de ce qui précède, on constate, à l'instar d'autres régions de la RDC, que dans les villages de Mbankana et Mampu il existe un nombre important d'acteurs, dont des associations et ONG, qui œuvrent dans l'encadrement de l'activité agricole et des agriculteurs. Ce qui n'est pas le cas des deux autres villages retenus pour cette étude.

III.1.2.2. Les villages de Kingala-Matele et de Fayala

Kingala-Matele et Fayala sont des villages situés dans le secteur de Wamba, territoire de Bagata, district du Kwilu, dans la province du Bandundu. Cette dernière est une province voisine des provinces de Kinshasa et du Bas-Congo à l'ouest, le Kasaï-Occidental à l'est et l'Equateur au nord.

La densité de la population dans le secteur de Wamba est de 21 pour une moyenne provinciale de 25 hab/km² (CEE/FAO/RDC, 2008), principalement concentrée le long des cours d'eau (le cas de Kingala-Matele) ou le long des axes routiers (le cas de Fayala).

Tableau 10 : Caractéristiques des trois grandes zones climatiques du Bandundu

Type	Localisation	Pluviométrie	Température moyenne annuelle/maxim	Occurrence de la saison sèche régulière	Occurrence des pluies
Equatorial	Nord-est du lac Mai Ndombe	1500 à 2000 mm	25 ° /30° C	Absence ou réduite à une ou deux	Tout au long de l'année
Tropical Humide	Du Sud Mai Ndombe et Lukenye jusqu'à la zone sud de la Province	Entre 1500 et 1700 mm	25°/ 30° C	De juin à août, avec un mois de septembre à pluies rares. 90 jours de saison sèche	A partir du 22/25 août jusqu'à la mi juin, avec deux saisons de culture : A et B 275 jours de saison des
Tropical	Zone sud (Popokabaka , Kasongo Lunda, Fachi)	900 à 1300 mm	25°/ 32 ° C	Jusqu'à 110 jours de saison sèche	250 jours de saison des pluies

Source : CEE/FAO/RDC, 2008

Au regard du tableau ci-dessus, il se dégage que les deux villages sous étude (qui sont situés au Sud Mai Ndombe) connaissent un climat tropical humide, des précipitations moyennes annuelles situées autour de 1500 mm pour deux saisons (une pluvieuse et une sèche) climatiques qui à leur tour délimitent deux saisons culturelles A et B.

Le village Kingala-Matele, principalement peuplé par les Teke (autochtones), fait partie du groupement nommé Kingala. Ce dernier, comprend six villages, à savoir : Kingala-Mebenga, Kingala-Kiana, Kingala-Mbaka, Kingala-Mutete, Mpulukwo et Kingala-Matele. Il abrite également une mission catholique de la congrégation des Sœurs de Sainte-Marie de Namur (SSMN). La présence de cette mission apporte à ce village un certain nombre d'avantages sur le plan des infrastructures, mais aussi un certain dynamisme socio-économique de par les activités liées au bon fonctionnement de la mission. En effet, elle est le principal employeur (centre de santé, école, etc.) qui garantisse des rémunérations plus ou moins stables et acceptables dans le village. Elle attire également beaucoup de visiteurs, dont des expatriés, ce qui favorise tant bien que mal des échanges commerciaux et culturels importants.

La population de Kingala-Matele vit essentiellement de l'agriculture vivrière (manioc, maïs, courge, sésame, et des cultures maraîchères), des petits élevages, de la pêche et de la pisciculture. Elle pratique l'agriculture itinérante sur brûlis des sols des galeries forestières qui longent les vallées des cours d'eau.

Le village Fayala, peuplé par les *Yansi* (autochtones) dispose d'un dynamisme socio-économique moindre comparativement à Kingala-Matele. Il dispose d'un petit centre de santé et d'une école primaire. Etant sur un axe routier important, le passage de commerçants et autres permet des échanges commerciaux et culturels limités.

La population de Fayala vit aussi essentiellement de l'agriculture vivrière (principalement manioc, maïs, courge, sésame, et cultures maraîchères) et des petits élevages. Elle pratique également l'agriculture itinérante sur brûlis.

A la lumière de ce qui précède, il se dégage que Kingala-Matele et Fayala sont deux villages qui ne bénéficient d'aucun encadrement ni d'ONG, ni des structures étatiques, dans le cadre de l'activité agricole. Dans le passé, ils avaient connu l'encadrement régulier des moniteurs agricoles du service public, mais leur dernier passage remonte aux années 1980.

III.2. Aspects méthodologiques

III.2.1. Constitution de l'échantillon

La présente recherche tente une étude comparative de l'incidence du mouvement associatif sur la réduction de la pauvreté rurale dans des villages différents. La population cible retenue à cet effet est théoriquement constituée de tous les groupes d'acteurs institutionnels et non institutionnels intervenant dans l'amélioration des conditions d'existence dans les villages sous étude : deux villages disposant d'un nombre important d'associations et ONG (Mbankana et Mampu), ainsi que deux autres (Fayala et Kingala-Matele) ne disposant pas ou très peu d'associations et ONG. Il s'agit des ménages producteurs¹⁷ de manioc membres ou non membres d'une organisation quelconque, ainsi que des animateurs des associations évoluant dans les différents milieux d'études.

Nous avons eu à travailler, dans le cadre de cette étude, avec des responsables et agents d'associations et ONG, avec certaines personnes ressources, les villageois eux-mêmes, des représentants des pouvoirs publics et coutumiers, des commerçants, et autres.

	Enquête par questionnaire ¹⁸	Focus group	Interview
Mbankana	150	83	8
Mampu	80	52	4
Kingala- Matele	40	24	3
Fayala	40	19	3
TOTAL	310	182	18

Un échantillon d'une population villageoise de 310 personnes (à raison de 150 personnes pour le village de Mbankana, 80 pour le village de Mampu, 40 pour le village de Fayala et 40 pour le village de Kingala-Matele) a été prélevé.

¹⁷ Il y a lieu de préciser ici que ces ménages ne sont pas uniquement des ménages ne vivant que de l'agriculture. Il est des ménages où le chef est fonctionnaire (enseignant, infirmier, etc.) ou artisan mais dont le conjoint ne pratique que l'agriculture comme activité. Le contraire a aussi été observé ou encore un couple de fonctionnaires qui pratiquent l'agriculture comme seconde activité pour améliorer leurs revenus et leurs situations alimentaires.

¹⁸ L'enquête par questionnaire est un outil qui « permet le mieux de collecter des informations auprès de la population avec possibilité de comparer et quantifier le poids respectif des opinions exprimées »

(http://ec.europa.eu/europeaid/evaluation/methodology/examples/too_qst_res_fr.pdf, consulté le 27/07/11)

III.2.2. Collecte des données et techniques d'analyses

L'information constitue le socle sur lequel repose tout raisonnement rationnel pour appréhender un phénomène, pour prendre des décisions et faire des recommandations dans de nombreux domaines ou encore pour évaluer l'impact d'une action quelconque (Berthier N., 2006). Nous avons au travers de cette étude procédé à une récolte de données en fonction des trois objectifs spécifiques ci-après que nous nous sommes fixés.

Objectif 1 : Identification et analyse de la perception que les acteurs ruraux institutionnels et non institutionnels ont de la situation de pauvreté et les moyens qu'ils estiment susceptibles d'extirper la pauvreté du milieu sous étude.

Objectif 2 : Evaluation de la contribution des organisations associatives à la réduction de la pauvreté sur le plan économique, social et culturel dans les différents villages sous études.

Objectif 3 : Réflexions sur les perspectives de nature à susciter des approches et des stratégies plus efficaces des différents acteurs dans la lutte contre la pauvreté rurale.

La collecte des données utiles à la réalisation de ces objectifs a pu être réalisée et est passée par trois procédés principaux, à savoir: l'enquête par questionnaire, le focus group et l'interview. Le tout a été possible grâce à une étude de terrain réalisée dans les milieux sous étude.

III.2.2.1. Etape de terrain et collecte des données

La République Démocratique du Congo est un pays qui souffre d'une absence de données statistiques fiables et récentes, particulièrement sur la situation des ménages agricoles (Nkwembe U., 2006, Tollens E., 2009). Le travail de terrain que nous avons effectué nous a permis de disposer d'informations inaccessibles par les autres méthodes de collecte de données (méthode documentaire, etc.), notamment l'état d'esprit des populations sous étude, leurs comportements et perceptions, leurs besoins et attentes, etc. Il nous a aussi permis d'apprécier les effets des actions des ONG dans les milieux sous étude.

Nous avons également pu avoir une meilleure connaissance de la façon dont les villages sous études étaient organisés (systèmes administratifs, coutumiers, politiques, religieux, etc.) et

structurés (rapports entre les groupes sociaux, rapport entre le politique, le coutumier et la société civile, pouvoir politique, pouvoir coutumier et pouvoir économique).

Les activités du travail de terrain réalisé se sont effectuées selon les étapes suivantes :

- *Prise de contact avec des « informateurs clés ».* Par cette opération nous avons recueilli des informations relatives aux milieux d'investigation par l'entremise de personnes ressources, notamment des commerçants au parking du « Marché de la liberté » à Kinshasa (principal parking d'embarquement et de débarquement des opérateurs économiques évoluant dans les zones sous études), des responsables des ONG « CADIM » et « Vision Mondiale » (principales ONG dans la zone sous étude).
- *Identification et formation des enquêteurs.* Sachant que les interactions enquêteurs-enquêtés peuvent être source de biais (Berthier N., 2006), nous avons par cette opération procédé à la formation des enquêteurs. Cette formation a porté entre autres et principalement sur les objectifs de la recherche, la constitution des échantillons, la structure et la compréhension du questionnaire, les difficultés susceptibles d'être rencontrées et comment y faire face.
- *Test du questionnaire et pré-enquête.* Nous avons ici procédé à un test grandeur nature afin de mettre à l'épreuve tant le questionnaire que les enquêteurs. Lors de ce test, on a pu déceler quelques questions mal formulées, incompréhensibles, peu précises, voire même inutiles ou omises. Cette étape nous a aussi permis d'évaluer le temps d'une enquête et les réactions des répondants. Le test nous a également permis d'identifier les enquêteurs qui ne s'étaient pas imprégnés du contenu de la formation dispensée à l'étape précédente et de ne retenir que les plus aptes à poursuivre le travail.
- *Evaluation de la pré-enquête, ajustement du questionnaire.* Les résultats de l'étape précédente nous ont permis de faire des ajustements nécessaires au niveau du questionnaire dans le souci du bon déroulement de l'enquête et de l'atteinte des objectifs de celle-ci.
- *L'enquête proprement dite.* Cette étape s'est effectuée village après village dans l'ordre

ci-après : Mbankana, Mampu, Fayala et Kingala-Matele, et ce de novembre 2008 à mars 2009. Nous avons veillé à participer à toutes les enquêtes et à assurer le bon suivi et la coordination des activités. A l'issue de chaque journée, une séance de travail avait lieu pour effectuer des vérifications et évaluations du travail réalisé. Ces évaluations ont été utiles à plus d'un titre. Non seulement elles nous ont permis de vérifier les questionnaires remplis pendant la journée (omission, mauvaise interprétation des réponses, mauvaise transcription, etc.), mais aussi de clarifier certaines situations. En effet, bon nombre de cas non rencontrés lors de l'étape de la pré-enquête ont fait leur apparition et, il est important de relever également ici que chaque village avait ses propres spécificités.

En résumé, comme l'ont relevé Beaud et Weber (1998), le travail de terrain nous a permis d'être des témoins privilégiés au travers de l'observation, dans ce sens que cette dernière a constitué un outil de découverte et de vérification d'informations extérieures et des questions qui se sont présentées tout au long de nos investigations sur le terrain.

Présentation des questionnaires

Les données primaires susceptibles de nous permettre d'atteindre nos objectifs ont été collectées à partir d'une enquête socioéconomique des ménages de quatre villages. Deux d'entre eux sont couverts par plusieurs associations et ONG (Mbankana et Mampu) et les deux autres (Fayala et Kingala-Matele) n'étant pas ou très peu couverts par des organisations associatives.

Dans les deux premiers villages (Mbankana et Mampu), notre population cible est théoriquement constituée de deux groupes d'habitants. Le premier groupe comprend les ménages agricoles jouissant de l'assistance des organisations associatives, quant au second, il comprend les ménages agricoles ne bénéficiant d'aucune assistance.

Quant aux deux autres villages (Fayala et Kingala-Matele), la population cible a été constituée de tous leurs ménages agricoles.

Trois types de questionnaires ont été administrés dans cette étude :

- ***Le premier type de questionnaire*** (voir annexe) s'est adressé directement à des paysans pris individuellement. Le questionnaire d'enquête qui leur a été administré était subdivisé en 7 modules, à savoir :

Module 1 : Profil du Chef de ménage : Ce module comprenait des questions qui avaient pour objet la description de l'enquêté au travers de son sexe, son âge, son niveau d'instruction, sa profession, etc. La description ainsi établie nous a fourni des renseignements utiles pour l'explication de certains comportements observés en fonction du profil des répondants et pour la mise en œuvre de la méthode d'appariement.

Module 2 : Caractéristiques de l'habitat : Ce module a eu l'avantage de mettre en exergue les particularités de l'habitat de l'enquêté au travers des questions du genre statut d'occupation de la maison, nature des sols, des murs et de la toiture, etc. Les données ainsi récoltées nous ont permis d'appréhender le profil de pauvreté en termes d'un patrimoine spécifique du répondant qu'est l'habitat.

Module 3 : Patrimoine du ménage : Ce module nous a permis d'appréhender le profil de pauvreté en termes de patrimoine du répondant, patrimoine susceptible de constituer des réserves de valeurs qui peuvent servir à lutter contre les risques (Rousseau S., 2007) et en définitive réduire la vulnérabilité des enquêtés face aux aléas de la vie.

Module 4: Revenu, épargne et crédit : Ce module nous a permis d'appréhender la pauvreté en termes de revenus et en termes de consommation. Il comprenait les questions relatives aux sources de revenus, l'affectation de ces revenus, le mode de conservation de ces revenus, etc.

Module 5 : Transport : ce module comprenait des questions relatives à l'accès physique et financier au marché, ainsi qu'aux moyens de transport.

Module 6 : Dynamique associative: Ce module reprenait des questions relatives à la dynamique associative des milieux sous étude. Il nous a permis d'apprécier (1) les points de vue des répondants sur les initiatives des ONG en leur faveur, (2) les relations qu'ils entretiennent, et (3) leur degré de compréhension du rôle des ONG envers eux ainsi que les droits et obligations des uns et des autres. Ce module n'a été utilisé que pour les questionnaires administrés à Mbankana et à Mampu, les deux autres villages n'étant pas couverts par une ONG quelconque.

Module 7 : Bien-être rural et nutrition : Ce module comprenait des questions qui nous ont permis d'appréhender la pauvreté des enquêtés en termes d'accès à la santé, à l'éducation, ou

à une alimentation qualitativement suffisante. Il intégrait également des questions relatives à l'environnement ou l'espace de vie des répondants ainsi que leurs perceptions de la pauvreté.

- ***Le deuxième type de questionnaire*** (voir annexe) a permis de recueillir les informations sur les relations entre ONG et bailleurs de fonds, ainsi que ONG et population cible. Le questionnaire s'est articulé sous forme de questions ouvertes afin d'accorder la liberté d'opinion au répondant responsable d'ONG.
- ***Le troisième type de questionnaire*** (voir annexe) a collecté des informations auprès de certains intermédiaires entre les ONG et les paysans, à savoir, les organisations paysannes (OP) de Mbankana et de Mampu. Le questionnaire s'articule aussi sous forme de questions ouvertes afin de donner libre cours aux opinions du répondant.

Les interviews ont porté sur une série d'entretiens semi-structurés, à l'aide des deux derniers types de questionnaire, avec des responsables d'associations et d'ONG. L'utilisation du dictaphone nous a permis d'enregistrer les entretiens et assurer ainsi une plus fidèle prise en compte des points de vue des différentes personnes interviewées.

Tous les éléments ainsi récoltés individuellement, particulièrement ceux relatifs à la perception de la pauvreté et des moyens de s'en sortir, nous ont servi à confronter les arguments des uns et des autres lors du focus-group.

Le focus-group

L'étape a consisté, après l'enquête par questionnaire, à réunir un petit nombre de personnes (6 à 12) en groupes pour des discussions ouvertes autour de la problématique de la pauvreté dans les quatre villages de l'étude. En raison de l'émulation, du choc des idées et des prises de position de chacun, les avis et considérations émis au sein des groupes focalisés sont des paroles collectives qui n'ont pas la même teneur qu'un discours individuel (Berthier N., 2006).

Les différents avis des répondants ont permis de mieux structurer les relances verbales conformément aux trois thèmes de base retenus. Le tableau ci-après reprend brièvement à titre indicatif les thèmes et les questions neutres abordés lors des entretiens de groupes.

Thème du guide d'entretien	Relances verbales prévues
1. Perception de la pauvreté	1. - Qu'évoque pour vous le mot « pauvreté » ? - Quelles en sont ses dimensions ?
2. Causalité	2. Quelles sont d'après vous les causes de la pauvreté ?
3. Remède	3. Que peut-on faire, d'après vous, pour sortir de la pauvreté ?

Les entretiens de groupe ont été organisés (concomitamment avec les enquêtes par questionnaires) sur un mode réactif où les participants ont été amenés à donner des points de vue sur des informations, témoignages, analyses ou propositions que nous avons apprêtés sous forme de support de réflexion collective. Ces entretiens ont été réalisés au fur et à mesure que l'on évoluait avec l'enquête par questionnaire¹⁹ et se sont étalés de décembre 2008 à janvier 2009 pour Mbankana et Mampu et de février à mars 2009 pour Fayala et Kingala-Matele.

III.2.2.2. Techniques d'analyses

III.2.2.2.1. Etude d'impact

L'importante problématique d'ordre méthodologique pour une étude d'impact peut se présenter sous cette forme : Comment identifier l'effet de l'intervention d'une ONG face au problème des biais de sélection ?

Quoique des avancées remarquables aient été réalisées durant les vingt dernières années sur le plan des méthodes de mesure d'impact, il convient de relever qu'il n'y a pas encore de consensus sur celle qui serait la plus fiable (Adangnikou N. et Paul J.-J., 2004 ; Gubert F. et Roubaud F., 2005). En réalité, le choix de telle ou telle méthode est fonction du sujet et du domaine que l'on veut aborder, des données disponibles, des moyens en présence ou du temps dont on dispose (Gubert F. et Roubaud F., 2005). Cette section présente brièvement certaines de ces méthodes.

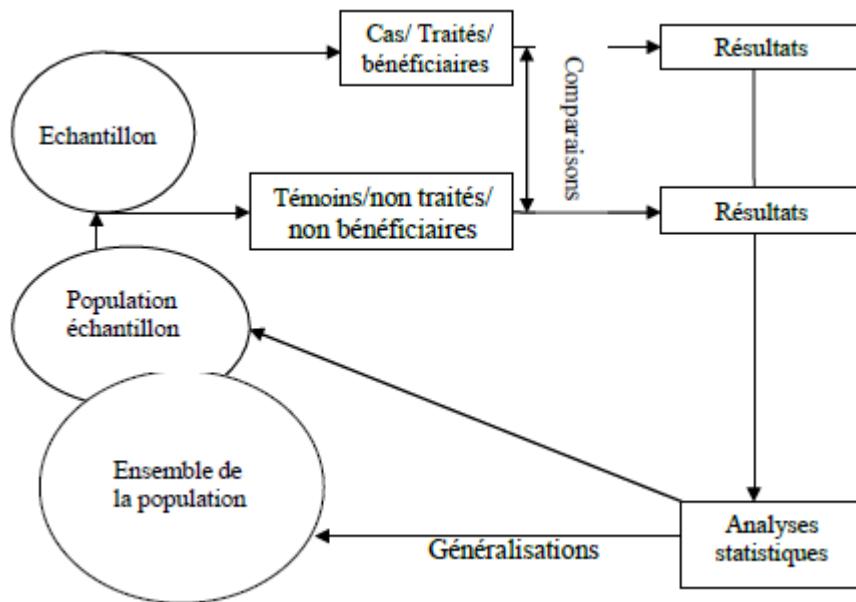
¹⁹ Les enquêtes par questionnaires nous ont permis de sélectionner les personnes en fonction de leurs profils et situations personnelles (âge, sexe, appartenance ou non à une association, etc.)

- a.** Une première méthode consiste à demander aux bénéficiaires des interventions d'une ONG quelle aurait été leur situation si cette dernière n'avait pas existé. La faiblesse de cette approche est qu'elle est fort subjective et présente un risque d'erreur réel ;
- b.** Une deuxième méthode dite « avant-après », consiste quant à elle à comparer la situation des ménages bénéficiaires des interventions des ONG juste avant leur adhésion au programme de cette dernière avec leur situation quelques années après. La difficulté pour nous est que premièrement il nous serait difficile d'obtenir des informations fiables sur la situation « avant » et deuxièmement, par voie de conséquence, cette approche ne nous permettrait pas d'isoler les effets du projet de ceux d'autres événements ayant pu survenir simultanément. Il est nécessaire d'éviter de mettre à l'actif d'une ONG une amélioration quelconque des conditions de vie qui découlerait d'une action autre que celle de l'ONG ; tout comme il est important d'apprécier à sa juste valeur l'action d'une ONG en ne l'attribuant pas à une autre intervention.
- c.** Une troisième méthode dite « avec-sans », ou « cas-témoins », ou encore des groupes appariés²⁰, est généralement utilisée. Elle consiste à identifier des groupes de non-bénéficiaires (ou groupe témoin) présentant des caractéristiques analogues à celles des bénéficiaires (le groupe cas traité) et à les comparer entre eux. Parmi les critères généralement pris en compte pour l'appariement figurent notamment l'âge, le sexe, l'activité professionnelle, la branche d'activité, etc.
- d.** Une quatrième méthode, dite de « double différence », mélange la méthode « avant-après » et celle « avec-sans ». Le principe de cette méthode consiste à comparer la situation d'un groupe de bénéficiaires et de non bénéficiaires (première différence), avant et après intervention (seconde différence). C'est en cela que cette méthode est également appelée méthode de « différence de différence » car elle va estimer l'impact de l'intervention en soustrayant les deux différences.
- e.** Une cinquième méthode, plus expérimentale où les personnes d'un groupe cible sont réparties au hasard soit dans un groupe « expérimental » qui bénéficierait des interventions des

²⁰ *matching* dans la littérature anglo-saxonne (Heckman J. et al., 1997), mais de plus en plus usité dans la littérature francophone.

ONG, soit dans un « groupe de contrôle » qui n'en bénéficierait pas. Si elle est correctement appliquée, cette approche peut être considérée comme des plus robustes. Toutefois, dans la pratique dans les sciences sociales, un tel dispositif peut s'avérer difficile à mettre en place, notamment à cause du libre choix des ménages à l'adhésion à un programme quelconque (Adangnikou N., Paul J.-J., 2004).

Quant à la présente étude, la méthode que nous avons retenue est celle dite du matching (Heckman J. et al., 1997), plus connue dans la littérature française comme méthode des « groupes appariés ». Concrètement, comme le montre le schéma ci-dessous, elle consiste à extraire ou à recruter, des populations sous étude, deux échantillons : un échantillon de cas (bénéficiaires) et un échantillon de témoins (non bénéficiaires) en fonction de leurs similitudes observables. Ces similitudes peuvent être le même sexe, le même niveau d'instruction, la même taille de ménage, etc. (Ancellet T., 2011). A partir de l'analyse de la situation du groupe témoin, on peut ensuite déduire qu'elle aurait pu être la situation potentielle des ménages agricoles producteurs de manioc s'ils n'avaient pas bénéficié des actions des ONG. Inversement, on peut également déduire la situation des ménages témoins s'ils avaient bénéficié des actions des ONG.



La comparaison de différents profils peut soulever des questions sur la comparabilité de sujets observés. Pour résoudre ces problèmes de comparabilité il existe plusieurs méthodes, dont la méthode qui consiste à appairer les sujets en fonction de leurs scores de propension.

Méthode d'appariement par score de propension

Dans le propos où l'on souhaite évaluer l'impact d'un encadrement sur des individus, l'idéal pourrait consister à effectuer une comparaison de résultats sur deux groupes d'individus, censés être à l'origine parfaitement identiques et/ou comparables en tout point de vue. Pris sous cet angle, les différences observées pourraient à ce moment-là être mises à l'actif du seul fait d'avoir été encadré. Or, dans une réalité sociale, comme c'est le cas dans cette étude, une telle condition s'avère quasiment inaccessible, comparativement par exemple à une réalité expérimentale de laboratoire. En effet, l'estimation de l'impact d'un encadrement met en lumière ce qu'on appelle un « *contrefait* » ou « *contrefactuel* » (*contrefactual* en anglais). En d'autres termes, le contrefait est la déduction de ce qu'aurait pu être la situation potentielle d'un individu s'il n'avait pas bénéficié d'un encadrement. Inversement, c'est également la déduction de la situation potentielle de l'individu non encadré s'il avait bénéficié d'un encadrement.

Dans le cadre de cette étude, le contrefait peut être exprimé de la manière suivante : en quoi le niveau de consommation des ménages encadrés par des ONG serait-il différent s'ils n'avaient pas bénéficié de l'encadrement de ces dernières?

Avant de présenter la formalisation du programme d'évaluation de l'impact, notons d'abord que l'on observe un vecteur de variables pour chaque ménage agricole (i) d'un échantillon de taille (N). Ensuite, l'appartenance à une organisation associative, est représentée par une variable binaire (D), qui prend la valeur 1 si le ménage (du moins son chef) est membre d'une association, et 0 si non. Et enfin, la variable aléatoire d'intérêt (y), désagrégée en deux variables latentes de résultat, notées par (y_1) et (y_0), respectivement l'*outcome* pour ($D = 1$) et ($D = 0$). L'effet causal de l'encadrement d'un ménage par une ONG via son association sur le niveau de consommation peut être défini pour chaque unité de la manière suivante:

$$\Delta = (y_1 - y_0 / D=1).$$

La barre « / » dans cette expression signifie « sachant que » et est nécessaire pour indiquer que le calcul du gain ou de l'impact s'applique à un ménage membre d'une association encadré par une ONG ($D=1$). L'expression elle-même indique la différence entre ce que serait le niveau de

consommation alimentaire d'un ménage agricole si ce dernier était membre d'une association encadrée par une ONG et ce qu'il serait si le ménage n'était membre d'aucune association.

Toutefois, ne pouvant observer ce qu'aurait été la consommation d'un ménage encadré par une ONG s'il ne l'avait pas été, nous sommes en présence d'une donnée, d'un élément manquant dont l'observation est impossible ($y_0 / D = 1$). Dans la littérature, notamment pharmaceutique et médicale, le contrefait s'appelle parfois « l'effet du traitement » ou « l'effet moyen du traitement sur le traité »²¹, donné en anglais par l'abréviation ATT²²(Average Treatment effect on Treated) (Andangnikou N. et Paul J.-J., 2004 ; Beuscart R. et al., 2009). Dans le cadre de cette étude le traitement est l'appartenance à une organisation associative encadrée par une ONG.

Pour résoudre ce problème de *contrefait* suite à des données non observables, la littérature présente plusieurs méthodes, dont celle dite « méthode d'appariement par score de propension » développée par Rosenbaum et Robin (1983). Les observations de l'appariement proviennent d'individus ou ménages différents mais qui présentent des caractéristiques observables individuelles analogues et comparables telles que l'âge, le genre, le niveau d'instruction etc., ou tout autre facteur susceptible de pronostiquer, pour le cas d'espèce, la propension à l'appartenance à une organisation associative encadrée par une ONG. Autrement dit, l'approche développée par Rosenbaum et Robin (1983) propose d'apparier le groupe de contrôle au groupe traité en se référant à la probabilité de traitement représentée par la synthèse du vecteur de variables des caractéristiques observables des sujets sous étude.

Du point de vue de la quantification en matière de comparaison, Beuscart et al., nous renseignent que la méthode d'appariement présente un grand intérêt dans ce sens qu'elle permet de « *contrôler la variabilité interindividuelle et ainsi gagner en puissance statistique dans la comparaison* » (Beuscart R. et al., 2009).

²¹ Il ne sera pas question d'évaluer l'effet d'un traitement sur chaque individu bénéficiaire mais de mettre en évidence un effet moyen du dispositif sur les bénéficiaires.

²² A ce propos, Fougère nous renseigne que « *le terme de traitement se réfère aux premiers travaux ayant permis de développer ce cadre conceptuel, travaux qui concernaient l'évaluation de l'efficacité des traitements dans le domaine médical. Bien qu'il ne soit pas le plus approprié, il est utilisé en économétrie pour qualifier une intervention publique, une réforme fiscale, une politique de subvention, un programme de formation, ou bien un programme d'aide sociale que l'on cherche à évaluer* »(Fougère D., 2007)

La méthode d'appariement par score de propension, d'après Fougère (2007) ; Rosenbaum et Rubin (1983) ; Becker et Ichno (2002), s'appuie sur la propriété d'indépendance énoncée comme suit : si la variable résultat (y_0) est répartie indépendamment de l'exposition au traitement (D), alors elle l'est aussi conditionnellement à la répartition des scores de propension au traitement. Autrement dit :

$$Y_0 \perp D / X \Rightarrow Y_0 \perp D / p(x). \text{ Avec } P(x) = P(D = 1 / X).$$

Alors, l'ATT (effet moyen du traitement sur les traités) pour un échantillon donné peut être estimé par :

$$\begin{aligned} ATT &= E(Y_1 - Y_0 / D = 1) = E\{E[Y_1 - Y_0 / D = 1, P(x)]\} \\ &= E\{E[Y_1 / D = 1, P(x)] - E[Y_0 / D = 0, P(x)] / D = 1\} \end{aligned}$$

Compte tenu du fait que $P(x)$ est une variable continue et que la probabilité d'observer deux unités avec la même propension est en principe égale à zéro, l'estimation de la probabilité ou du score de propension n'est pas une condition suffisante à elle seule pour estimer à son tour l'effet moyen du traitement sur les traités (Becker S. et Ichno A., 2002; Fougère D., 2007). La littérature propose à ce sujet de nombreuses approches pour faire face à cette difficulté. Quant à cette étude, nous avons retenu l'approche proposée par Becker et Ichno (2002) qui porte sur l'utilisation des estimateurs tels que *Nearest Neighbors*, *Radius*, et *Stratification*.

Il convient de relever que la méthode d'appariement par score de propension, surtout utilisé pour mesurer l'impact de projets, d'actions ou de programmes, présente l'avantage (en plus de la possibilité d'évaluer une situation contrefactuelle) d'une « interprétation simple et immédiate des données » (Delarue J. et Cochet H. ; 2011). Toutefois, comme toute méthode, elle comporte également des limites. Une des limites porte sur les caractéristiques non observables des groupes appariés. En effet, l'appariement est une méthode qui consiste à sélectionner les sujets témoins/non bénéficiaires en fonction de la similitude de leurs caractéristiques observables avec les sujets cas/bénéficiaires selon un ou plusieurs facteurs. Or, la probabilité de bénéficier ou pas d'un programme n'est pas uniquement fonction des caractéristiques observables (âge, sexe, niveau d'instruction, etc.).

Delarue et Cochet relève également d'autres limites aux méthodes du type cas/témoins (Delarue J. et Cochet H. ; 2011), notamment le fait qu'il n'est pas toujours évident de s'assurer de l'absence d'effet indirect du programme sur le groupe témoins/non bénéficiaires. A ce propos ils signalent que la plupart des projets de développement agricole commencent souvent par des investissements productifs (aménagements parcellaires, aménagements hydro agricoles, etc.) dont éventuellement les non bénéficiaires pourraient indirectement profiter. Ils évoquent également le risque de passage d'un individu du groupe «cas/bénéficiaires» au groupe «témoins/non bénéficiaires» et inversement²³.

Les données secondaires utiles à cet objectif ont été récoltées par voie d'inventaire des documents existants relatifs à notre étude. Il s'agit notamment des documents existants de nature et d'origine diverses tels que : rapports ou études réalisés par les universités et chercheurs scientifiques, l'administration communale de Maluku, les services nationaux et spécialisés de certains ministères (agriculture, développement rural, plan et reconstruction et autres), ONG et agences internationales (FAO, PNUD) etc. Les différentes données ainsi récoltées ont fait l'objet de confrontation et de recouplement avec celles récoltées par nos soins. La synthèse qui en découle in fine nous a permis de dégager des pistes sur lesquelles repose notre argumentaire sur les perspectives du mouvement associatif et de sa contribution dans la réduction de la pauvreté rurale.

Les données ainsi récoltées ont subi trois niveaux de traitement, à savoir :

- Les tris à plat : Il s'agit ici d'une description simple de l'information au travers des distributions de fréquences. Ils permettent d'établir pour chaque variable des mesures de tendance centrale (mode, médiane et moyenne) et de dispersion (écart type et coefficient de variation) (Grenon G. et Viau S., 1999 ; Berthier N., 2006);
- Les tris croisés : Il s'agit ici de la reprise dans des tableaux de contingence des variables prises deux à deux. Ils permettent d'*« examiner si les hypothèses formulées sont acceptables, de comparer les distributions de comportements et opinions entre sous-groupes de répondants ou encore de faire apparaître des associations*

²³ Dans le cas sous étude, ces limites sont quelque peu *atténuées* dans ce sens que les témoins se recrutent en grande partie dans les villages où justement les ONG sont absentes. Il y'a donc très peu de risque que les actions des ONG présentes à Mbankana et Mampu puissent avoir un effet indirect sur les ménages de Fayala et Kingala-Matele ou encore que des anciens bénéficiaires dans les villages avec ONG deviennent par la suite des non bénéficiaires dans les villages sans ONG et inversement.

entre réponses » (Berthier N., 2006) ;

- Analyse multivariée : Il s'agit d'une analyse où plusieurs variables sont prises en compte simultanément. Cette analyse permet de prendre en compte la complexité de la réalité en introduisant de multiples variables explicatives car une relation constatée n'est pas forcément une relation avérée. Pour s'assurer qu'une relation observée est une relation véritable, il est nécessaire d'établir que cette liaison n'est pas attribuable à d'autres variables (Berthier N., 2006).

Le traitement des données résultant des différentes enquêtes, a nécessité une synthèse des informations qualitatives, des analyses statistiques et quantitatives par le biais des outils et logiciels informatiques spécialisés, particulièrement les logiciels SPSS 17 et Stata SE 10.

III.2.2.2. Perception de la pauvreté

Pour une meilleure compréhension du phénomène de pauvreté, de ses causes et de ses implications en termes politiques à mettre en œuvre pour son éradication, il est nécessaire de combiner les méthodes quantitatives avec les méthodes qualitatives et participatives.

Cette approche s'appuie sur deux hypothèses, à savoir : premièrement, le fait de reconnaître qu'une personne pauvre est mieux placée pour définir ce qu'elle vit et perçoit, ainsi que pour donner des éclaircissements sur les origines du phénomène et les moyens de s'en sortir ; deuxièmement, le fait de reconnaître le caractère multidimensionnel de la pauvreté ainsi que la difficulté de l'appréhender uniquement au travers des enquêtes quantitatives basées sur le seul critère monétaire (Razafindrakoto M. et Roubaud F., 2001).

Notons que d'une manière générale l'approche participative va au-delà d'une simple collecte de données. En effet, c'est un processus qui va « *de la consultation à la collaboration dans les prises de décision, et peut aller jusqu'au transfert du contrôle des décisions et des ressources, permettant alors une véritable insertion ("empowerment")* » (Razafindrakoto M. et Roubaud F., 2001)

Dans la mise en œuvre de cette approche, plusieurs méthodes sont utilisées. Mais les plus courantes sont le PRA ("Participatory Rural Appraisal" ou Evaluation participative en milieu rural), le BA ("Beneficiary Assessment" ou Evaluation des bénéficiaires), ou le MARP

(Méthodes accélérées de Recherche participative), ou encore le PPA ("Participatory Poverty Assessment" ou Evaluation Participative de la Pauvreté). Cette dernière méthode a été beaucoup utilisée dans l'évaluation des projets par les ONG à l'initiative de la Banque Mondiale dans le cadre d'un large programme de consultation²⁴ qui donne la parole aux pauvres (Narayan D. et al. 2000a, 2000b). Elle porte sur des enquêtes de type sociologique et anthropologique, qui recourent à diverses techniques telles que les entretiens ouverts ou semi-directifs, individuels ou en groupes focalisés, l'observation participante, etc. Les PPA permettent la collecte des avis des pauvres sur les thèmes suivants :

- la perception de la pauvreté (définition du concept, causes et difficultés rencontrées) ;
- les principaux problèmes et les priorités en matière de politique ;
- leur expérience avec les différentes institutions (locales ou extérieures à la communauté) ;
- la question des inégalités selon le genre à l'intérieur des ménages et de la communauté.

Avantages et limites de l'approche PPA

L'approche PPA présente des avantages de deux ordres :

- Premièrement, elle permet une meilleure connaissance de la pauvreté. Lorsqu'elle est bien mise en œuvre, elle permet de mettre en lumière le caractère multidimensionnel de la pauvreté par des aspects tels que la vulnérabilité, l'exclusion, le manque d'estime de soi ou encore le manque de capacité d'exercer une quelconque influence sur les facteurs socioéconomiques qui déterminent le niveau de vie des personnes pauvres.
- Deuxièmement, dans un angle purement politique, elle permet au pauvre de faire entendre son point de vue. Cela le valorise quelque peu car son opinion est prise en compte dans le cadre d'un certain dialogue, cela lui donne le sentiment de participer à quelque chose, ce qui plus tard va favoriser son appropriation des politiques qui seront proposées.

²⁴ «Consultations with the poor »

Toutefois, l'approche PPA présente également quelques limites de trois ordres :

- Premièrement, le caractère varié et trop descriptif des informations récoltées ne rend pas facile la tâche de prise de décision. C'est là l'une des raisons avancées par les décideurs pour privilégier les données quantitatives dans la définition des politiques à mettre en œuvre. Les opinions diverses et multiples occasionnent généralement la mise en évidence de conflits d'intérêts qui s'accompagnent d'un fastidieux travail d'arbitrage.
- Deuxièmement, l'analyse des données recueillies soulève la question de la représentativité des avis et appréciations exprimés par les personnes interrogées vis-à-vis de l'ensemble des pauvres.
- Troisièmement, comme présenté ci-haut dans le deuxième avantage de la PPA, l'approche suscite un grand intérêt et des grandes attentes dans le chef des personnes pauvres enquêtées, au risque de les décevoir lorsqu'à court terme ils ne voient aucune action concrète susceptible d'améliorer leurs conditions de vie²⁵.

Au regard de ce qui précède, il est recommandé de greffer sur des enquêtes quantitatives classiques, des modules prenant la forme de sondages d'opinions, et portant sur des thématiques diverses.

²⁵ En guise d'illustration, lors de nos investigations certaines personnes à enquêter nous ont dit à peu près ceci : « Vous, vous venez non seulement pour *voler* notre savoir, mais également pour nous faire perdre notre temps. D'autres sont venus comme vous, en ce qui nous concerne, rien ne change »

Tableau 11 : Comparaison des deux méthodes : Méthodes participatives / approches qualitatives greffées sur des enquêtes quantitatives

	Méthodes participatives (PPA)	Modules qualitatifs greffés sur des enquêtes quantitatives classiques
Méthode : Principal outil :	Un panier d'outils Interview semi-structure	Méthode standardisée Questionnaire formalisé
Coût	Moyen ou faible (<i>dépend de l'objectif et de l'étendue du champ géographique</i>)	Moyen ou élevé, mais coût marginal très faible si l'enquête quantitative est déjà prévue
Forme de participation	Participation active grâce aux Discussions ouvertes et à l'analyse des situations	Consultation de l'opinion de la population Enquête : relais de la voix des
Echantillon	Petit ou moyen (ciblé sur les pauvres) mais peu représentatif	Large échantillon représentatif de toutes les catégories de la population
Type d'information recueillie → Résultats	Information qualitative et descriptive (difficilement quantifiable) → Une connaissance détaillée de la situation des pauvres ainsi que de leurs points de vue	Information à la fois quantitative et qualitative, quantifiable (avec possibilité d'analyse statistique approfondie) → Diagnostic plus global de la situation des pauvres (relativement aux autres); classement des priorités et des
Principales limites	Multiplicité des situations et des points de vue → information peu adaptée pour les prises de décision	Les questions étant prédéterminées, → nécessité d'avoir une connaissance préalable des situations des pauvres, pour ne pas imposer des points de vue

Source : Razafindrakoto M. et Roubaud F., 2001

L'approche qui recommande de greffer sur des enquêtes quantitatives classiques, des modules prenant la forme des sondages d'opinions, comme le montre le tableau ci-dessous, présente l'avantage de récolter simultanément des informations objectives sur les conditions des ménages ou individus (via la partie quantitative de l'enquête : niveau de revenu/consommation, situations de l'habitat, etc.) et des informations qualitatives subjectives sur les impressions et appréciations des individualités enquêtées (appréciation de leurs conditions de vie, leurs besoins et difficultés, leurs jugements sur le mode de fonctionnement

des institutions ainsi que sur les politiques et actions mises en œuvres par ces dernières, etc.). Dans la mesure où bon nombre d'enquêtés partagent un même point de vue, les informations qualitatives qu'ils livrent peuvent être quantifiées et donc mesurables. En plus, les positions des uns et des autres peuvent être étudiées en fonction des caractéristiques des individus (Razafindrakoto M. et Roubaud F., 2001).

L'étude comparative faisant l'objet de cette étude porte sur des villages localisés dans des environnements géographique et socioéconomique précis qu'il fallait préciser et circonscrire dans le temps et dans l'espace. Ce chapitre s'est non seulement attelé à présenter les différents contextes dans lesquels cette recherche a été effectuée, mais également à en préciser la manière dont elle a été effectuée au travers de la méthodologie utilisée. Exposons à présent les évidences empiriques observées, notamment au travers de l'analyse croisée des différentes perceptions des acteurs ruraux institutionnels et non institutionnels en matière de pauvreté.

CHAPITRE IV : IDENTIFICATION ET ANALYSE CROISEE DE LA PERCEPTION DES ACTEURS RURAUX INSTITUTIONNELS ET NON INSTITUTIONNELS EN MATIERE DE PAUVRETE

La problématique de la pauvreté en République Démocratique du Congo et particulièrement dans la zone sous étude, suscite des perceptions différentes et multiples selon les individus et les milieux. Le présent chapitre se propose d'identifier ces perceptions variées et multiples entre les acteurs ruraux institutionnels et non institutionnels en matière de pauvreté. Il présente premièrement la méthodologie utilisée à cette fin, suivie en second lieu de la présentation d'une analyse croisée des perceptions de la pauvreté par les acteurs institutionnels, ainsi que par les exploitants agricoles des différents villages faisant l'objet de cette étude.

IV.1. Méthodologie

Dans le propos d'atteindre les objectifs qu'il s'est assignés, ce chapitre recourt à l'approche PPA ("Participatory Poverty Assessment" ou Evaluation Participative de la Pauvreté) présentée au chapitre précédent.

La collecte des données s'est basée sur les techniques d'enquête par questionnaire, le focus group, l'interview et l'observation participante. Le questionnaire administré à 310 ménages agricoles dans les zones sous étude comportait une partie avec des questions ouvertes, relatives à leurs perceptions de la pauvreté, de ses causes et éventuellement des moyens pour en sortir.

Les informations découlant du questionnaire ont permis d'identifier des thèmes à développer , à compléter et à enrichir par des entretiens en groupes focalisés de 6 à 12 personnes, à raison de 83 personnes pour Mbankana, 56 pour Mampu, 24 pour Kingala-Matele et 19 pour Fayala.

Rappelons à ce stade que l'échantillon n'a porté que sur les villageois agriculteurs, particulièrement ceux qui produisent principalement le manioc. Pour ce faire, l'échantillonnage n'a pas été réalisé sur une base spécifique, dans ce sens que la mobilisation des personnes à enquêter a été réalisée par l'entremise des personnes ressources. En effet, fortes de leurs connaissances du milieu et des personnes, elles ont contribué à l'orientation de toutes les rencontres (d'enquête, de focus-group et d'interview ou entretiens individuels).

IV.2. Analyse croisée de la perception des acteurs ruraux en matière de pauvreté

La mise en œuvre de la méthodologie ci-haut cité a permis la réalisation de plusieurs rencontres tant individuelles avec des acteurs institutionnels et non institutionnels, qu'avec des groupes focalisés acteurs producteurs de manioc dans les villages sous étude. De ces différents entretiens il se dégage un ensemble de propos qui ont été regroupés selon leurs sources d'émission, à savoir, les propos des acteurs institutionnels et les propos des acteurs non institutionnels.

IV.2.1. Perceptions de la pauvreté par les acteurs institutionnels

Pour ce qui est du premier groupe (acteurs institutionnels, c'est-à-dire des acteurs au sein des ONG, associations, institutions de formation agricole) leurs propos ont été les plus faciles non seulement à recueillir mais également à synthétiser. En effet, quoi que s'exprimant parfois avec des vocabulaires différents, ils avaient tous tendance à dire la même chose, à avoir la même vision de la problématique de la pauvreté dans leurs milieux d'intervention.

Dans l'ensemble des propos recueillis il se dégage clairement une perception de la pauvreté fortement influencée par une approche que l'on rencontre généralement dans les discours des institutions internationales, discours qui sont également chers à leurs principaux bailleurs de fonds²⁶.

A titre illustratif, voyons le contenu du discours de deux cadres d'ONG (CADIM et Vision Mondiale) par rapport à ce qu'est la pauvreté, ses causes et les moyens d'en sortir.

Quid de la pauvreté

- CADIM : « On peut appeler pauvreté la situation dans laquelle se retrouve une personne qui, faute de ressources financières, naturelles et techniques, ne sait pas subvenir à ses besoins élémentaires comme manger à sa faim, se soigner en cas de maladie,(...) qui n'a pas accès aux intrants agricoles(...».

²⁶ Ce constat rejoint celui de Donoeux qui avait relevé que bon nombre d'ONG reçoivent des financements en grande partie suite à leur capacité à « énoncer des objectifs dans un langage que les bailleurs de fonds peuvent comprendre et auquel ils sont susceptibles d'être particulièrement réceptifs » (Donoeux G., 2004).

- Vision Mondiale : « La pauvreté est l'état d'un individu ou d'un ménage qui n'a pas suffisamment de moyens pour subvenir à ses besoins de base comme l'alimentation, la scolarisation des enfants, la santé de la famille,...) Le pauvre est une personne qui ne dispose pas d'un accès facile aux ressources productives,...».

Causes de la pauvreté

- CADIM : « Il y a des gens qui sont pauvres parce que leurs activités ne sont pas suffisamment rentables, (...) La question foncière est également un facteur de pauvreté, (...) D'autres n'exploitent pas de manière rationnelle les ressources dont ils disposent comme la terre, les recettes de leurs activités, (...)».
- Vision Mondiale : «Nous rencontrons beaucoup de personnes pauvres parce qu'ils n'ont pas un salaire suffisant, ou parce que leurs activités ne génèrent pas suffisamment de revenus, (...) de faibles récoltes suite à des boutures non résistantes aux maladies, (...) Ils n'ont personnes pour les aider, (...)».

Moyen d'en sortir

- CADIM : « Nous les aidons [les pauvres] à améliorer leur productivité au travers la formation et la vulgarisation de nouvelles techniques, (...) Nous les aidons à diversifier leurs sources de revenus au travers l'agriculture, l'élevage, la pisciculture, l'agroforesterie, (...)».
- Vision Mondiale : « Nous apportons un soutien aux parents pour la scolarité et la santé de leurs enfants : paiements des frais scolaires et de santé, amélioration des conditions d'études par la construction et l'équipement de bâtiments scolaires et de santé, (...) En collaboration avec le CADIM nous soutenons les parents en finançant des sessions de formation et de vulgarisation agricole, (...), la fourniture d'intrants agricoles,...».

Du point de vue des acteurs institutionnels, et ce d'une manière générale, la pauvreté est l'état d'un individu manquant ou ne disposant pas suffisamment de dotation en :

- capital financier (ressources permettant l'acquisition d'actifs productifs, les dépenses de consommation alimentaires, de santé, de scolarisation des enfants et autres) ;
- capital physique (ensemble d'actifs tels que des terres arables, des semences et

boutures améliorées, des réserves alimentaires, du bétail, de la volaille, des étangs, etc.) ;

- capital humain (compétences, savoir-faire et expériences en matière de productions végétale, animale et autres, en matière de gestion des exploitations agricoles, en matière d'utilisation des innovations dans l'activité agricole, etc.) ;
- capital social (réseaux et structures sociaux permettant aux individus qui y ont accès d'en retirer des externalités positives par rapport à leurs activités et bien-être).

La cause de la pauvreté serait donc l'absence suffisante de ces différentes dotations. D'où, pour lutter efficacement contre la pauvreté, les acteurs institutionnels préconisent en plus de l'intervention de l'Etat, leur apport dans la formation du capital dans les milieux nécessitant une éradication de la pauvreté. Leur contribution pourrait dans ce cas porter entre autres sur :

- des apports financiers sous forme de don ou de microcrédit pour l'acquisition d'actifs permettant la réalisation d'activités génératrices de revenus, ou pour faire face à des urgences alimentaires, de santé, etc. ;
- des mises à disposition auprès des nécessiteux d'un certain nombre d'actifs productifs (terres, étangs, petits et gros outillages agricoles, boutures et semences améliorées...), sous différents modes de faire-valoir, pour la réalisation d'activités génératrices de revenus ;
- des modules de formation et de vulgarisation agricoles, des modules d'alphabétisation, d'animation rurale, des aides en matière de gestion des exploitations agricoles et de commercialisations, etc. ;
- l'identification, le regroupement et l'encadrement des nécessiteux, créations ou amélioration des liens sociaux existant déjà entre eux, la promotion de la coopération et du partenariat entre eux-mêmes, entre eux et les pouvoirs publics au niveau local, régional et national et enfin, entre eux et d'autres réseaux et structures étrangers et internationaux.

Si la récolte et le traitement des informations auprès des acteurs institutionnels ont pu sembler quelque peu aisés à réaliser, cela n'a pas été le cas pour les acteurs non institutionnels.

IV.2.2. Perceptions de la pauvreté par les acteurs non institutionnels

Les perceptions de la pauvreté par les acteurs non institutionnels, à savoir les agriculteurs, se sont avérées fastidieuses et complexes à rassembler. Contrairement aux propos et avis des acteurs institutionnels, leurs points de vue renfermaient des divergences remarquables et en plus de cela variant d'un village à un autre.

En effet, sur les quatre villages sous études, deux (Mbankana et Mampu) sont largement couverts par des ONG, avec une dynamique associative très active, tandis que dans les deux autres villages (Fayala et Kingala-Matele) il n'existe pas d'ONG active dans l'encadrement agricole pour la réduction de la pauvreté. Toutefois, il y a lieu de signaler que de par la présence de la mission catholique de la congrégation des Sœurs de Sainte-Marie de Namur (SSMN) Kingala-Matele est plus ou moins mieux loti en termes d'infrastructures et de dynamisme socio-économique que Fayala. D'où la nécessité d'effectuer une analyse croisée des perceptions en fonction des villages, chacun d'entre eux ayant des réalités qui lui sont propres ou proches d'un autre, voire même identiques à un autre.

IV.2.2.1. Dimensions de la pauvreté

Pour ce qui est des enquêtés, l'analyse des contenus de leurs propos lors des focus groups ainsi que des enquêtes par questionnaires a permis de mettre en exergue leurs perceptions de la pauvreté. Le tableau ci-dessous reprend les 10 principales de ces perceptions, retenues de façon agrégée, rencontrées dans les différents villages sous étude. Il reprend en détail les différents aspects que peuvent revêtir les différentes dimensions de la pauvreté enregistrées.

Tableau 12 : Les différents aspects que revêtent les 10 dimensions de la pauvreté

Alimentation		
(In) disponibilité des denrées	Hygiène	Qualité
Coût	Accès économique et physique des denrées	Régularité
Diversité		Permanence
Quantité		
Emploi – AGR*		
Manque	Incapacité physique	Type (nature)
Conditions	Précarité	Pénibilité
Création	Qualification	Injustice
Salaire-Revenu	Accompagnement des AGR	Sécurité
Discrimination	Paresse	
Santé		
Sous-équipement	Qualité	Coût des médicaments et soins
Ignorance des procédures	Qualification du personnel soignant	Automédication
Eloignement-distance	Discrimination	Coût des consultations
Recours à la pharmacopée	Insuffisance du personnel	Absence de prise en charge
Logement		
Absence	Précarité	Distance
Qualité des équipements	Promiscuité	Hygiène
Qualité des matériaux	Commodité	Confort
Coût		
Education-formation		
Aboutissement incertain	Diversité	Frais de scolarité
Discrimination	Ignorance	Coût des fournitures
Distance	Qualité	Analphabétisme
Inaccessibilité	Absence de formation professionnelle	Travail des enfants
Argent (revenu)		
Inexistence		Irrégularité-précarité
Taille du ménage	Besoins nouveaux et multiples	Grande sollicitation sociale
Inflation	Taux de change	
Equipements/intrants de production		
Outilage rudimentaire	Non diversifiés	Coût de location de tracteur
Bœuf de traction	Semences/boutures saines	Pesticides, engrais
Ressource naturelle (Terre & eau)		
Coût	Accessibilité	Qualité
Distance	Maintenance des points d'eau	Insuffisance de la ressource

Participation – Bonne gouvernance		
Absence de considération par les agents de l'Etat	Marginalisation	Atteinte à la dignité Humaine
Absence de véritable démocratie	Non association aux de décisions	Ignorance des droits
Discrimination dans les services publics	Rôle négligeable ou de formalité	Pratiques traditionnelles Négatives
Insuffisance d'information sur les projets	Mauvaise gestion ou détournement des aides	Difficultés d'accéder aux prestations administratives
Défaut d'information auprès des agents de l'Etat et/ou des associations	Peur de l'administration	Exclusion sociale
Solidarité et sécurité		
Absence/insuffisance d'aides	Individualisme croissant	Tribalisme
Sécurité politique	Tracasseries policières	Vols de bétails et de cultures
Poids de la tradition		

Source : Focus-group, 2009

*AGR : Activité génératrice de revenu

Voyons à présent ce que représentent au niveau de chaque village ces dix dimensions. Il va de soi que la pauvreté, reconnue comme phénomène multidimensionnel, puisse être évoquée par d'autres dimensions que par les dix dimensions susmentionnées. Il s'agit ici des dix dimensions les plus évoquées par les agriculteurs des villages étudiés.

Tableau 13 : Classements des différentes dimensions de la pauvreté évoquées

Catégories/dimensions retenues	Mbankana	Mampu	Kingala-Matele	Fayala
Alimentation	2	2	1	1
Emploi – AGR	3	3	3	2
Santé	6	6	4	4
Logement	7	7	8	8
Education – formation	10	10	6	5
Argent (revenu)	1	1	2	3
Equipements/intrants de production	4	4	5	7
Ressource naturelle (Terre & eau)	5	5	7	6
Participation – Bonne gouvernance	8	9	9	10
Solidarité et sécurité	9	8	10	9

Source : Focus-group, 2009

Voyons à présent simultanément les évocations des dimensions de la pauvreté au niveau de chaque village.

Rang	DIMENSION			
	MBANKANA	MAMPU	FAYALA	KINGALA-MAT.
1	Argent (revenu)	Argent (revenu)	Alimentation	Alimentation

Source : Focus-group, 2009

Au regard de ce tableau, il se dégage que la dimension classée au premier rang varie selon qu'on se trouve dans un village avec ONG ou dans un village sans ONG. Pour Mbankana et Mampu, les deux villages largement couverts par des ONG, on constate que la dimension monétaire est la plus importante. La vie économique et sociale y est fortement monétisée,

(voire même quelque peu « dollarisée ») entre autres suite à la présence des ONG qui y pratiquent des activités qui brassent et font circuler d'importantes sommes d'argent dans l'économie locale (financement de travaux, paie des agents qui vivent sur place, etc.), la proximité avec la ville de Kinshasa qui facilite les échanges, et pour le cas de Mbankana, le passage de la route nationale n°1 avec son parking de transit. Des phrases du genre « *La pauvreté c'est le fait de manquer de l'argent. Sans argent, tu ne peux ni manger convenablement, ni acquérir les outils et intrants pour travailler son champ,...* » ou encore « *Quand on a l'argent on peut résoudre tous ses problèmes d'alimentation, de logement décent, d'outils et d'intrants agricole, de considération au sein de la communauté,...* », ont ponctué les discussions dans ces deux villages.

Par contre, pour Fayala et Kingala-Matele, les deux villages non couverts par des ONG, la dimension la plus importante est celle de l'alimentation. Les aspects mis en avant sont la qualité, la quantité et la diversité des aliments. La plupart des agriculteurs consomment le fruit de leur propre champ. Très peu de ce qui est produit est destiné au marché. Pour le cas de Fayala, il n'y a même pas de petit marché. Le passage des véhicules vers la ville de Bandundu ou vers Kinshasa constitue leur principal marché « local ». A Kingala-Matele il existe un petit marché, mais qui n'est réellement opérationnel que le week-end. C'est-à-dire, pendant la semaine on n'y rencontre que quelques vendeurs avec une offre peu diversifiée. Par contre le week-end, particulièrement le dimanche, l'offre sur le petit marché est plus importante et plus diversifiée, le dimanche étant un jour de marché, les gens ne vont pas au champ, ceux qui ont un peu de moyens peuvent s'offrir de la viande, du poisson,..., bref, des produits que l'on ne consomme pas tous les jours.

Rang	DIMENSION			
	MBANKANA	MAMPU	FAYALA	KINGALA-MAT.
2	Alimentation	Alimentation	Emploi – AGR	Argent (revenu)

Source : Focus-group, 2009

Au deuxième rang, Mbankana et Mampu affichent une même valeur pour la dimension alimentation. Les aspects évoqués ici sont en premier lieu le coût élevé des aliments. Dans les deux premiers villages le coût de la vie est plus élevé que dans les deux autres. L'offre des produits maraîchers est très faible par rapport à la demande sur le marché local, plusieurs

producteurs préférant écouter leurs produits par des commerçants en provenance de Kinshasa. Certains produits comme la farine de maïs coûtent plus cher qu'à Kinshasa au marché de la Liberté. Pour d'autres produits on observe des prix identiques à Kinshasa. Toutefois, le manioc et ses dérivés (farine de manioc et chikwangue) coûtent moins cher qu'à Kinshasa²⁷.

Pour le cas de Fayala, au deuxième rang c'est plutôt la question de l'emploi et des AGR qui interpelle. Contrairement aux trois autres villages, le travail rémunéré est très peu développé dans ce village. On y rencontre certes des enseignants et des infirmiers par exemple, mais qui sont contraints d'effectuer une activité agricole ou artisanale à côté pour palier la modicité et l'irrégularité des salaires. Comme signalé plus haut, il n'existe pas de marché à proprement parler dans ce village. Le fait que les habitants profitent du passage des véhicules pour écouter leurs marchandises, leur confère une très faible capacité de marchandage face à des voyageurs souvent pressés et qui vous disent des phrases du genre « si tu refuses de me vendre à tel prix, garde ton produit. D'ailleurs, dans le village suivant je sais que c'est moins cher ». Ne sachant pas le jour ou l'heure du prochain passage de véhicule par le village, le marchand est malgré lui contraint de brader ses produits.

Par contre pour Kingala-Matele, la dimension argent (revenu) occupe le deuxième rang. Le salariat y est un peu plus développé qu'à Fayala, particulièrement grâce à la présence de la mission catholique avec les activités connexes à son fonctionnement. Malheureusement, comme partout où le salariat se développe au Congo, la «dollarisation» de l'économie

s'installe progressivement, avec des niveaux de prix très élevés selon qu'on s'éloigne de Kinshasa, particulièrement pour les produits manufacturiers. Les taux de change pratiqués ont une incidence sur le niveau général des prix. En fin de compte, même les salariés finissent par ne plus avoir la possibilité de subvenir aux besoins de leurs familles, ainsi que des termes des échanges qui se détériorent particulièrement pour les agriculteurs.

²⁷ Une mère de famille Mampu a illustré cette perception de cette manière : « *Bien nourrir ma famille est pour moi une grande préoccupation. (...) bien sûr j'ai mon manioc et mes feuilles de manioc qui ne me coûtent rien, mais le reste : sel, huile de palme, oignon, etc., cela coûte cher ici, plus qu'à Kinshasa. (...) quoi que connaissant l'importance d'une alimentation équilibrée, je suis obligée de chercher d'abord à rassasier ma famille au détriment de la qualité à cause des coûts* »

Rang	DIMENSIONS			
	MBANKANA	MAMPU	FAYALA	KINGALA-MAT.
3	Emploi – AGR	Emploi – AGR	Argent (revenu)	Emploi – AGR

Source : Focus-group, 2009

Au troisième rang de Mbankana, Mampu et Kingala-Matele figure la dimension emploi et AGR, tandis que pour Fayala c'est la dimension Argent (revenu). Dans les trois premiers villages le travail rémunéré est assez présent. La grande question est quel travail (en terme de pénibilité) pour quelle rémunération (sa nature et sa hauteur)²⁸ ?

Il est important de mentionner à ce stade une situation observée à Mbankana et à Mampu. Il a été constaté dans ces deux villages que les non originaires du plateau des Bateke (respectivement pour les enquêtés de cette étude 55,3% et 66,3%) étaient plus nombreux dans l'activité agricole. Cette situation s'explique en grande partie par les origines même du projet agro forestier de Mampu, ainsi que de l'ancien projet d'implantation des fermiers à Mbankana, aujourd'hui devenu l'ONG CADIM. Tous ces anciens projets avaient fait venir des fermiers d'origines diverses en provenance de Kinshasa, la capitale du pays. Mais une autre explication a émergé lors des enquêtes et particulièrement pendant les entretiens de groupe. En effet, dans plusieurs de ces groupes, des participants ont affirmé que « les Bateke [les originaires des deux villages] sont des *paresseux*. Ils disposent de terres qu'ils ne savent pas mettre en valeur de manière rationnelle et efficiente, après ils se plaignent d'être pauvres²⁹ ».

Dans le même registre des « paresseux », originaires et non originaires cette fois, particulièrement à Mampu, le projet d'agroforesterie a fourni un grand travail pour faire comprendre aux fermiers tous les avantages qu'ils peuvent tirer de leurs terres et de leurs activités : la production de manioc et ses dérivés, du maïs, etc., la production du charbon de

²⁸ A ce propos un chef de ménage à Mbankana a déclaré ceci : « *J'ai une bonne partie de mes terres que je n'exploite plus. Dans les années 80 il y avait beaucoup de tracteurs dans le coin et leur location m'était accessible. Cela me permettait de travailler sur de grandes étendues. Avec la crise, le nombre de tracteurs disponibles a fortement baissé, mais pas le nombre de ceux qui en ont besoin. Le coût de la location est devenu trop élevé pour moi. (...) voyez mon âge, le travail de la terre est devenu très pénible pour moi, et puis ça ne rapporte plus comme avant* »

²⁹ Dans ces groupes il y avait des gens d'origines diverses, y compris les autochtones Bateke. Plusieurs Bateke étaient contre cette affirmation, certains l'ont appuyée et d'autres relativisée.

bois, la production du miel, ainsi de suite. Malheureusement, très peu de fermiers profitent de la possibilité de diversification des sources de revenu que leur offre l'agroforesterie.

Une autre observation faite est celle de la discrimination et du tribalisme. Les origines diverses des fermiers ont favorisé de manière informelle des regroupements tacites de personnes de même tribu ou de même contrée. Si une opportunité se présente, l'information a tendance à ne circuler que dans ces regroupements. Une telle attitude n'est pas favorable à l'émergence d'une réelle solidarité vis-à-vis des « autres » alors que très souvent ils sont dans les mêmes associations.

Quant à Kingala-Matele, il souffre du manque d'encadrement des AGR, particulièrement agricole. Le dernier passage d'un moniteur agricole dans le village remonte aux années 1980.

Pour Fayala, la dimension argent (revenu) est au troisième rang car les gens se plaignent de l'absence ou de la faible présence d'activités rémunérées dans le village. Les revenus tirés de la vente de leurs produits aux occupants des rares véhicules de passages dans le village sont trop faibles et incertains.

Rang	DIMENSIONS			
	MBANKANA	MAMPU	FAYALA	KINGALA-MAT.
4	Equipements/intrants de production	Equipements/intrants de production	Santé	Santé

Source : Focus-group, 2009

Mbankana et Mampu affichent tous les deux au quatrième rang la dimension relative aux équipements/intrants de production. Du fait que ces deux villages soient largement couverts par des ONG et organismes qui s'occupent de l'encadrement du travail agricole et des agriculteurs depuis plus de 20 ans, la production agricole y est fortement tributaire des technologies introduites dans le milieu depuis toutes ces années. Par exemple, une des innovations largement introduites au début des années 2000 ce sont des boutures résistantes à la maladie de la mosaïque du manioc. Cette maladie est encore très présente dans les cités de Mbankana. Ne pas disposer de ces boutures c'est être condamné à une production médiocre, à la malnutrition et à des pertes dans ses investissements et à de faibles revenus. Certains agriculteurs ont même évoqué le coût élevé de la location d'un tracteur ou encore

l'indisponibilité de ce dernier pendant la période de labour conformément au calendrier agricole.

Pour le cas de Fayala et Kingala-Matele, au quatrième rang on retrouve la dimension relative à la santé. Les deux villages disposent de petits dispensaires, construits en briques à dobe pour le cas de Fayala. Les grands problèmes évoqués sont d'abord l'accès économique aux soins de santé dits modernes³⁰. Cet accès n'étant pas facile, les gens ont souvent tendance à ne s'adresser à la médecine moderne qu'en dernier recours, après avoir fait de l'automédication ou encore, après consultation de la médecine traditionnelle. Ensuite, une fois qu'on a accès à la médecine moderne, le problème qui se manifeste est d'abord celui d'un diagnostic fiable pour certaines pathologies. La rareté des médecins et le sous équipement de ces dispensaires posent problème. Une fois le diagnostic et la prescription médicale établis, le dispensaire ne disposant pas de pharmacie suffisamment fournie, les patients sont contraints de recourir à des « marchands de médicaments » en lieu et place de pharmaciens. Ces commerçants s'approvisionnent en médicaments parfois par des filières peu recommandables. Il n'est pas rare qu'ils vendent des produits contrefaits et/ou périmés.

Rang	DIMENSIONS			
	MBANKANA	MAMPU	FAYALA	KINGALA-MAT.
5	Ressource naturelle (Terre & eau)	Ressource naturelle (Terre & eau)	Education – formation	Equipements/intrants de production

Source : Focus-group, 2009

Au cinquième rang, Mbankana et Mampu, accordent la même valeur aux ressources naturelles. L'accès économique et le maintien du patrimoine foncier commencent à poser de plus en plus de problèmes aux agriculteurs. Lorsqu'on parcourt le plateau des Bateke, à première vue on a l'impression qu'il existe beaucoup de terres disponibles. Ce qui n'est pas le cas. Depuis quelques années, un phénomène est en train de se développer au plateau des Bateke : l'arrivée massive d'hommes politiques et d'hommes d'affaires en provenance de

³⁰ A ce propos, un chef de ménage de Fayala nous a interpellé en ces termes : «Vous avez vu le coût d'une consultation au centre de santé du village ? Déjà j'ai des difficultés pour manger correctement, où vais-je trouver 5000 FC [±9\$ à l'époque] pour me faire soigner ? (...) Je préfère encore recourir à la médecine traditionnelle où la consultation est gratuite et où je ne paye que le produit pour me soigner à moindre frais, si je ne connais pas moi-même le produit»

Kinshasa pour exploiter des terres. L'acquisition de ces terres par ces nouveaux acteurs soulève la problématique des titres fonciers en milieu rural d'une manière générale³¹. Certains villageois ont vu soit leurs champs se localiser de plus en plus loin sur des terres marginales, soit la superficie de leurs terres diminuer au profit des nouveaux arrivants, avec la bénédiction du pouvoir coutumier. La plupart de ces acquisitions foncières sont soit sous-exploitées, soit abandonnées ou en attente de mise en valeur. Le système agraire le plus répandu étant du type extensif, les petites exploitations familiales rencontrent d'énormes difficultés de développement. A Mampu il y a une catégorie d'agriculteurs appelés communément les « coopérants ». N'étant pas propriétaires terriens, ils travaillent sur les terres d'autres personnes. En contrepartie, ils doivent, selon les accords (souvent moitié-moitié), partager les fruits de leurs labeurs avec les propriétaires.

Sur le plan environnemental, le centre de Mbankana risque de connaître de graves problèmes d'érosion. Plusieurs têtes d'érosions sont déjà visibles, mais apparemment chercher à résoudre ces problèmes ne constitue pas encore une priorité au niveau local. L'accès à une eau potable constitue également un problème pour les villageois. Pour le cas de Mampu par exemple, plus la ferme est éloignée du centre, plus l'accès à l'eau est problématique.

Pour Kingala-Matele, au cinquième rang on trouve la dimension relative aux équipements et intrants agricoles. L'évocation principale est le caractère rudimentaire de l'outillage utilisé pendant le travail de la terre plus pénible encore, suivi de l'absence de semences et boutures améliorées.

Par contre, pour Fayala c'est la dimension éducation. Les points évoqués ici sont relatifs aux frais de scolarisation et des fournitures jugés élevés par rapport au niveau de vie de la population, à la qualité des bâtiments, à l'absence de matériel didactique adéquat, à la modicité et à l'irrégularité des salaires, à la contribution des parents pour faire fonctionner l'école, à la déperdition scolaire, etc. Il a même été fait mention de certains enseignants qui font travailler des élèves dans leurs champs ou pour des travaux domestiques.

³¹ Pour de plus amples informations, une étude d'Emilie Pèlerin (GRET, 2010) a été consacrée à la problématique foncière au Nord-Kivu en RDC, où elle relève des questions pertinentes pour tout le pays, notamment la superposition de deux systèmes de gestion foncière (des législations complexes et inappliquées face à des pratiques et des coutumes en évolution) et un cadre institutionnel complexe.

Rang	DIMENSION			
	MBANKANA	MAMPU	FAYALA	KINGALA-MATELE
6	Santé	Santé	Ressource naturelle (Terre & eau)	Education – formation

Source : Focus-group, 2009

Au sixième rang de Mbankana et de Mampu, on rencontre la dimension relative à la santé. Contrairement aux deux autres villages, grâce notamment à l'apport de l'ONG Vision Mondiale, ces deux villages sont mieux lotis en infrastructures de santé et de formation médicale (Mbankana). Toutefois, l'accès aux soins de santé demeure encore assez difficile, surtout pendant les périodes de soudure. Le sous équipement y est également signalé pour des diagnostics et traitements plus poussés. Ce qui engendre la nécessité de se faire soigner à Kinshasa, chose qui n'est pas non plus à la portée de toutes les bourses.

Kingala-Matele quant à lui affiche au sixième rang la dimension relative à l'éducation. Les exploitants agricoles déplorent l'inexistence d'opportunités d'apprentissage et d'amélioration continue du travail agricole dans leur village. Le coût des fournitures et des frais de scolarité, comme dans tous les autres villages constituent un grand obstacle pour les parents, dont certain retirent carrément leurs enfants du système scolaire pour les travaux des champs³².

En ce qui concerne Fayala, c'est la dimension relative aux ressources naturelles qui occupe le sixième rang. La question foncière est également évoquée ici ainsi que l'aspect relatif à la qualité de l'eau, cause de beaucoup de maladies surtout chez les petits enfants.

Rang	DIMENSION			
	MBANKANA	MAMPU	FAYALA	KINGALA-MAT.
7	Logement	Logement	Equipements/intrants de production	Ressource naturelle (Terre & eau)

Source : Focus-group, 2009

³² A se sujet, un chef de ménage a reconnu cette situation en ces termes : «*Je veux bien que tous mes enfants puissent étudier et qu'ils deviennent des intellectuels, mais cela n'est pas possible pour le moment. Entre les frais et les fournitures scolaires, je ne sais plus où mettre la tête. (...) Comme cette année scolaire, malgré moi je ne scolarise que mes deux fils ainés (...) pendant que mes trois filles nous aident avec les travaux domestiques et pour la vente de nos produits*»

Au septième rang de Mbankana et de Mampu la dimension qui y figure est celle relative au logement. L'aspect le plus évoqué est la promiscuité au sein des ménages. Avec une taille moyenne de 6 personnes (Mbankana) et 5 personnes pour Mampu, il n'est pas rare de trouver deux ou trois générations au sein d'un même ménage, avec des maisons dépassant rarement trois pièces. La promiscuité s'accompagne aussi de conditions d'hygiène déplorables, notamment lorsque bon nombre de ménages ne disposent pas de toilettes aménagées. A cela s'ajoute le manque de confort, la mauvaise qualité des équipements et matériaux de construction, etc.

Pour ce qui est de Kingala-Matele, au septième rang on trouve la dimension ressources naturelles. Ici sont évoqués les problèmes fonciers, le coût d'acquisition des terres pour les non originaires³³, l'éloignement des champs par rapport aux lieux de résidence, notamment lorsqu'on fait allusion à l'acheminement des intrants et des produits sans moyens de locomotion, avec seulement son corps.

Quant à Fayala, la dimension équipements et intrants occupe le septième rang. Les évocations ici sont relatives au caractère rudimentaire des équipements, au manque de boutures saines et de semences améliorées, à la fragilité de leurs cultures faute de produits phytosanitaires.

Rang	DIMENSION			
	MBANKANA	MAMPU	FAYALA	KINGALA-MATELE
8	Participation – Bonne gouvernance	Solidarité et sécurité	Logement	Logement

Source : Focus-group, 2009

Au huitième rang Mbankana affiche la dimension participation et bonne gouvernance. Les

³³ Dans tous les villages faisant l'objet de cette étude, mis à part Mampu et certaines cités de Mbankana (où il y a eu implantation de fermiers venus de Kinshasa), les terres sont traditionnellement des possessions de clans et familles, sous le contrôle du pouvoir coutumier. Un non original désirant acquérir une portion de terre doit le négocier avec le pouvoir coutumier et le clan concerné, parfois à des coûts élevés selon le niveau de vie local. Bien souvent, malheureusement, le pouvoir coutumier négocie des terres avec des demandeurs sans consultation ou accord des clans, ou encore il consulte des personnes non habilitées à engager les clans. Dans un contexte où le titre foncier pose problème, les conflits dans ce cas ne sont pas rares. Le pouvoir coutumier quant à lui se défend de n'agir que pour l'intérêt du village. Il affirme ne céder que les terres non exploitées à des personnes pouvant les mettre en valeur, améliorer la production au niveau du village, créer des emplois, aménager des routes, etc.

évoquées ici portent essentiellement sur la considération que les cadres et responsables publics et des associations accordent aux pauvres. Les pauvres ne se sentent pas considérés par les agents de l'Etat tout comme par des responsables d'associations et ONG, notamment par un manque de consultation et surtout par un déficit de communication. D'autres s'estiment être des tremplins que l'on exploite pour atteindre des objectifs personnels.

Quant à Mampu, c'est plutôt la dimension solidarité et sécurité qui occupe le huitième rang. L'individualisme croissant et le manque de solidarité reviennent souvent dans les évoquées. Comme affirmé plus haut, les regroupements tacites d'exploitants d'origine commune ont tendance à générer des discriminations à caractère tribal, qui par ricochet amenuisent la confiance et augmentent les suspicions entre des fermiers et leurs représentants au niveau des associations.

Kingala-Matele et Fayala par contre ont pour huitième préoccupation le logement. Leurs évoquées portent sur la précarité, la promiscuité, le confort, l'hygiène des logements, la qualité médiocre des matériaux de construction, etc.

Rang	DIMENSION			
	MBANKANA	MAMPU	FAYALA	KINGALA-MATELE
9	Solidarité et sécurité	Participation – Bonne gouvernance	Solidarité et sécurité	Participation – Bonne gouvernance

Source : Focus-group, 2009

Au neuvième rang de Mbankana figure la dimension solidarité et sécurité. Pour certains exploitants membres d'associations encadrées par des ONG, ils estiment qu'on leur fait jouer un rôle politique négligeable au sein de leurs structures et dans le village.

D'autres se plaignent du tribalisme et du manque de solidarité entre les membres. D'autres encore accusent carrément les ONG de favoriser certaines personnes ou associations au détriment des autres. Des cas de vols de bétail et de cultures, ainsi que des cas de tracasserie policière sont également évoqués.

Quant à Mampu, c'est la dimension participation et bonne gouvernance qui est ici mise en avant. Le mouvement associatif au sein de ce village tourne principalement autour de

l'UFAM, sous l'encadrement et l'accompagnement de partenaires (principalement Union européenne, CADIM et la Fondation Hans Heidel). Cette association est l'une des rares du plateau des Bateke à avoir une structure formelle, des statuts notariés et qui tiennent régulièrement ses assemblées générales. Toutefois, malgré cela, des exploitants se plaignent d'être discriminés, de ne pas être associés aux prises de décisions, d'absence de véritable démocratie³⁴.

Pour ce qui est de Kingala-Matele, c'est la dimension participation et bonne gouvernance. Dans ce village, des exploitants agricoles fustigent la marginalisation et l'absence de considération dont ils font l'objet comparativement à d'autres couches de la société, notamment ceux qui travaillent au sein de la mission catholique, les enseignants et le personnel de santé.

Quant à Fayala, c'est plutôt la dimension solidarité et sécurité. Les évocations portent essentiellement sur le poids de la tradition, l'absence d'aide tant de l'Etat que de la société civile et les tracasseries policières.

Rang	DIMENSION			
	MBANKANA	MAMPU	FAYALA	KINGALA-MATELE
10	Education – formation	Education – formation	Participation – Bonne gouvernance	Solidarité et sécurité

Source : Focus-group, 2009

Au dixième rang, Mbankana et Mampu affichent la dimension relative à l'éducation. Par rapport aux dix perceptions de la pauvreté retenues, l'éducation et la formation constituent les dernières préoccupations de ces deux villages. En effet, ils sont les mieux lotis en la matière. Ils disposent de salles de classe (en matériaux durables, tableaux noirs, bancs suffisants, etc.) que bon nombre d'écoles même à Kinshasa la capitale ne possèdent pas ou plus.

Quant à Kingala-Matele, ce sont la solidarité et la sécurité qui le préoccupent au dixième rang.

³⁴ Toutefois, il a été relevé lors d'une assemblée générale extraordinaire à laquelle nous avons participé que bon nombre de membres ne lisent ou ne comprennent pas les statuts de l'UFAM. Au cours de cette assemblée qui devait aboutir sur la désignation d'un nouveau comité, plus de la moitié des participants n'étaient pas en règle de cotisation, alors que cela constitue une des conditions pour avoir droit au vote. Pendant les débats, on a entendu des membres s'en prendre au comité sortant sur des manquements à leurs « obligations » alors que ces dernières ne sont même pas statutaires.

Les évocations ici se rapportent principalement à l'absence d'aide dans l'encadrement agricole (production et commercialisation), le poids de la tradition et les tracasseries policières.

Pour ce qui est par contre de Fayala, la dimension participation et bonne gouvernance vient en dernier. Ne disposant pas d'associations ou d'ONG qui le couvrent, les évocations dans ce village insistent plus sur des pratiques traditionnelles négatives (les excès du pouvoir coutumier), les atteintes à la dignité humaine, l'ignorance des droits, etc.

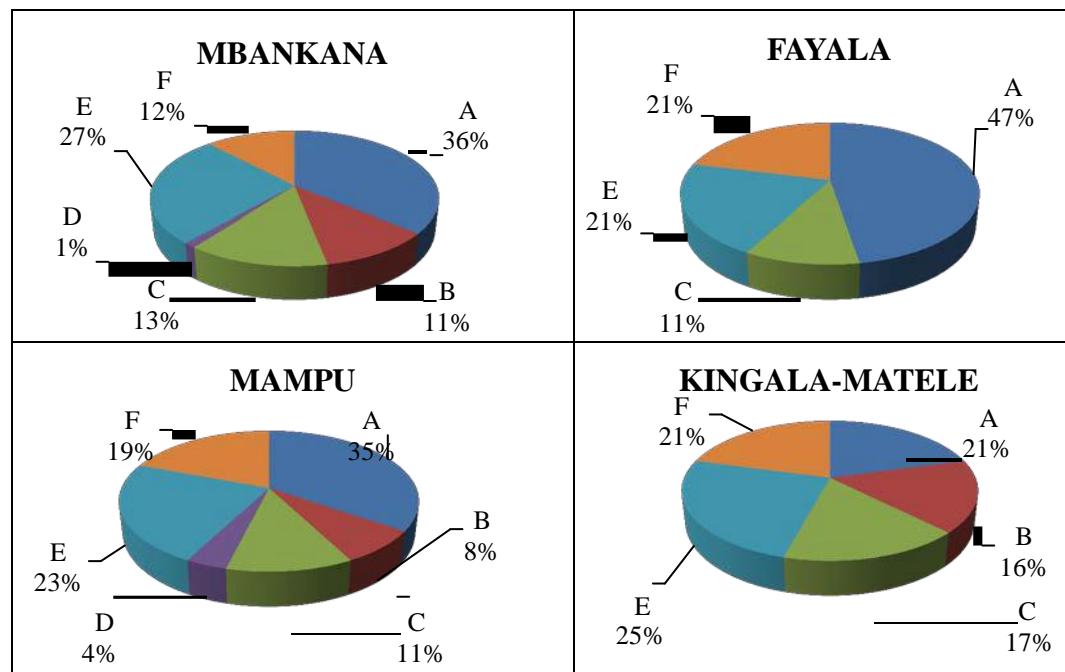
IV.2.2.2. Causes de la pauvreté par les acteurs non institutionnels

A l'instar des dimensions de la pauvreté, l'analyse des évocations des acteurs non institutionnels révèle également des divergences d'opinions en ce qui concerne les causes de la pauvreté. Les graphiques ci-après illustrent ces différences enregistrées dans les villages sous études. Pour des raisons de clarté, les évocations les plus répétées ont été représentées par les lettres ci-après:

- A = la paresse, l'inactivité, le chômage
- B = le handicap physique et/ou mental
- C = un mauvais état de santé
- D = l'insécurité alimentaire
- E = le manque d'activité rentable
- F = autres causes, telles que les différentes réformes monétaires et l'inflation, de mauvaises récoltes, les coutumes et traditions³⁵, des causes métaphysiques, etc.

³⁵ Pour certains répondants une tradition telle que la « solidarité africaine » vis-à-vis des membres de la famille élargie peut constituer une cause de pauvreté : une personne disposant juste de quoi subvenir aux besoins vitaux de sa famille qui se voit contrainte d'en faire autant pour ses neveux, cousins, ses parents etc., ne peut que tôt ou tard se retrouver dans l'incapacité de satisfaire même ses propres besoins.

Graphique 1 : Causes de la pauvreté selon les villages



Source : Focus-group, 2009

Au regard de ce graphique il se dégage que l'inactivité, le chômage et la paresse constituent les causes principales de pauvreté pour les habitants de Mbankana (36%), Mampu (35%) et Fayala (47%), alors que pour Kingala-Matele ils ne représentent que la deuxième cause (21%) derrière le manque d'une activité rentable (25%).

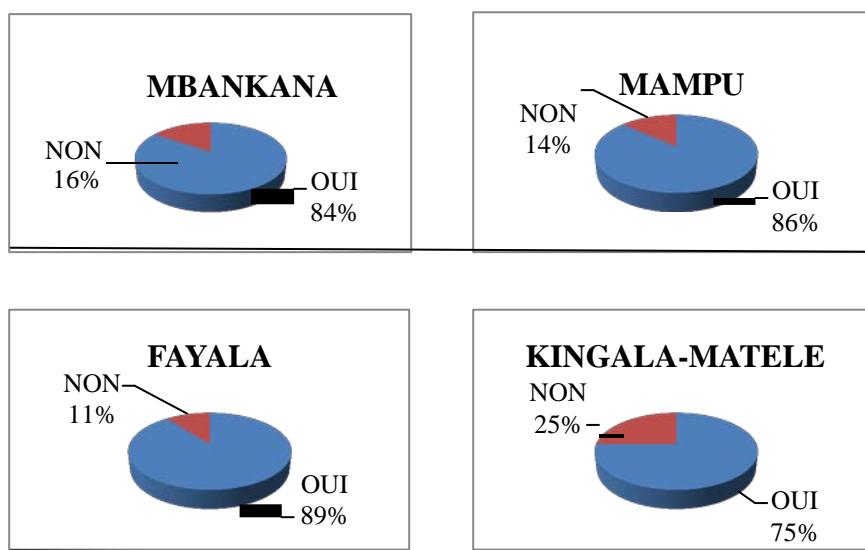
En ce qui concerne Mbankana et Mampu, la raison avancée est l'existence d'opportunités susceptibles d'améliorer les revenus des agriculteurs : passage de la route nationale n°1 qui les sépare de Kinshasa la capitale (de 150 km pour Mbankana et de 170 km pour Mampu), présences d'organisations pouvant venir en aide aux exploitants au travers des formations, des transferts de technologie, etc. Par exemple, à Mampu, il existe près de 300 fermiers membres de l'UFAM (Union des fermiers de Mampu), mais tous ne sont pas membres de RAMA (Rassemblement des Apiculteurs de Mampu), structure associative des apiculteurs pour un meilleur encadrement de la production et de la commercialisation du miel. A Mampu, bon nombre de fermiers sont dans presque toutes les activités qu'offre le site : agriculture, production du charbon de bois, apiculture, petit élevage de volaille, vente de fruits issus d'arbres plantés dans la parcelle, etc. Pour ces exploitants, la pauvreté dans le village est due en grande partie au manque d'initiative, ou au manque de volonté de travailler plus pour gagner plus.

Un autre élément qui mérite l'attention est le fait que ne pas avoir une activité rentable est la deuxième cause de pauvreté dans tous les villages, hormis Kingala-Matele où c'est la première cause. Autrement dit, dans ces villages, bon nombre de personnes ayant une activité génératrice de revenu ne parviennent pas à améliorer leur niveau de vie suite à des facteurs qui amenuisent la rentabilité desdites activités au point de la rendre négative. Initier un projet visant la réduction de la pauvreté dans ces villages implique au préalable l'identification des facteurs endogènes et exogènes ruinant la rentabilité des AGR. Dans le cas contraire, tout ce qu'on peut proposer, les villageois l'accepteront faute de mieux, mais cela ne changera pas substantiellement à terme leurs conditions de vie.

IV.2.2.3. Les alternatives contre la pauvreté par les acteurs non institutionnels

A la question de savoir s'il est possible de sortir de la pauvreté, là du moins, une large majorité estime que c'est possible, comme le montre le graphique ci-dessous.

Graphique 2 : Possibilité de quitter l'état de pauvreté



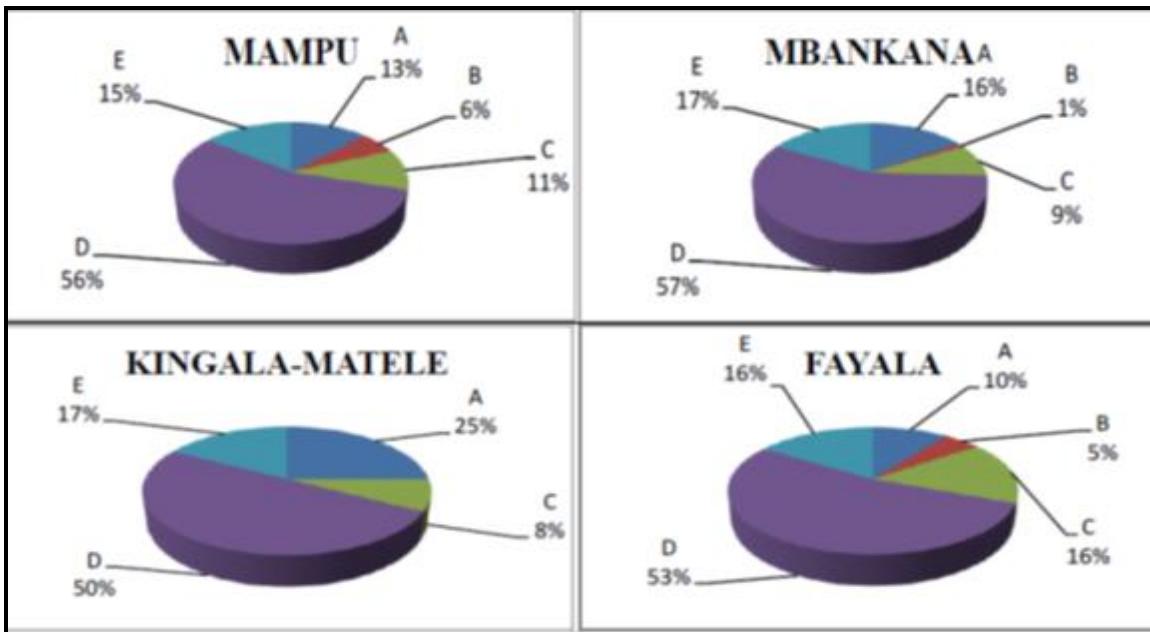
Source : Focus-group, 2009

Au regard de ces graphiques, les trois quarts des répondants affichent un optimisme quant à la possibilité de quitter leur état de pauvreté. Très peu, par contre, avancent un argumentaire très sceptique vis-à-vis de cette perspective, considérant pour certains que la pauvreté est un héritage naturel (les enfants des pauvres restent toujours pauvres et les enfants des riches seront encore plus riches que leurs parents), pour d'autres ce sont des considérations d'ordre métaphysiques comme la malédiction, la sorcellerie qui sont à la base de leur point de vue.

Lorsqu'on tient compte de l'avis des optimistes, comme le présente le graphique ci-dessous, là encore des divergences apparaissent en fonction du village considéré quand il s'agit de connaître leurs points de vue sur la manière de sortir de cette pauvreté. Pour des raisons de clarté, les évocations les plus répétées des répondants ont été symbolisées par les lettres suivantes :

- A = le pourcentage des sceptiques
- B = par la formation et/ou l'information
- C = par une prise de conscience personnelle
- D = par une AGR rentable
- E = autres (le transfert de fonds d'un autre coin du pays ou de l'étranger, le microcrédit, l'aide de l'Etat, tenter sa chance ailleurs, etc.)

Graphique 3 : Les alternatives contre la pauvreté



Source : Focus-group, 2009

Au regard du graphique n°3, il se dégage qu'à l'unanimité des villages (au moins à 50% des répondants dans chaque village), une AGR rentable constitue le meilleur moyen d'extirper la pauvreté de leurs milieux. Autrement dit, dans les quatre villages les gens souhaitent avoir une activité qui leur permette de vivre dans leur milieu, faute de quoi, l'exode rural des plus vigoureux, particulièrement des jeunes, risque d'être une des alternatives pour « fuir » la pauvreté.

Un autre élément qui mérite attention est le fait de constater que pour Mbankana la nécessité de la formation n'est évoquée que par 1% des répondants. Ceci peut s'expliquer par le fait que ce village offre, comparativement aux autres, le plus d'opportunités de formation (agricole, médicale, études sur le développement rural) pouvant déboucher sur un emploi au niveau local tout comme en dehors du village. La chose principale déplorée ici est le manque de circulation des informations relatives à des opportunités ponctuelles (fourniture d'intrants, offre de microcrédit,...), informations qui ne circulent qu'auprès de quelques personnes.

Pour ce qui est de Mampu (pour 6% des répondants) les seules formations au-delà des études primaires ne tournent qu'autour de l'activité agricole. Quant à Fayala (pour 5% des répondants), la demande de formation est recherchée essentiellement pour maintenir les jeunes (forces productives non négligeables) dans le village.

On relève aussi de ce graphique qu'un travail de conscientisation, de sensibilisation, d'animation rurale est important pour une prise de conscience des personnes souffrant de pauvreté. La pauvreté n'étant pas une fatalité, il est nécessaire que chacun puisse identifier dans son mode de fonctionnement en société tout ce qui peut le maintenir dans la pauvreté ou l'empêcher d'améliorer son niveau de vie. Citons par exemple le refus de s'associer aux autres pour bénéficier des appuis des ONG, une vie inattentive vis-à-vis des dépenses inutiles/improductives, les mauvaises habitudes alimentaires sources de maladies et par ricochet source de dépenses et d'inactivité, etc.

Dans ce chapitre il a été question d'essayer d'effectuer une analyse croisée des perceptions de la pauvreté par les acteurs ruraux institutionnels et non institutionnels. Au regard de ce qui précède, il se dégage dans un premier temps que pour la première catégorie d'acteurs les évocations sont plus ou moins homogènes, facilement synthétisables et très proches de la position des institutions et organismes internationaux s'occupant des questions de pauvreté.

Par contre, pour ce qui est des acteurs ruraux non institutionnels, c'est-à-dire les agriculteurs, une réalité s'impose : la perception de la pauvreté est fortement dépendante de l'image que l'on a par rapport à son environnement (physique et socioéconomique), par rapport aux regards de ceux qui partagent avec l'agriculteur un même environnement. Autrement dit, la perception varie selon qu'on se trouve dans un village où il y a un certain niveau de développement suite à certains facteurs tels que la présence d'ONG avec leurs infrastructures, moyens, personnel, etc., et où il n'y a aucune ONG.

Les différentes perceptions de la pauvreté en fonction des villages étant à présent connues, le chapitre suivant se propose de faire une comparaison des niveaux de vie entre les habitants de ces différents villages. Cela devrait permettre de voir si la présence, mieux, l'encadrement ou pas des ONG dans un village a une incidence significative sur les conditions de vie des exploitants agricoles.

CHAPITRE V : ANALYSE COMPARATIVE DE DIFFERENTES SITUATIONS SUR LE PLAN ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL ENTRE VILLAGES INEQALEMENT COUVERTS PAR LES ONG

Le présent chapitre compare et analyse les différentes situations relevées par les enquêtes de terrain sur le plan économique, social et culturel entre les villages largement couverts et encadrés par des ONG et ceux qui ne bénéficient d'aucune assistance d'une quelconque ONG.

La question fondamentale qui guide la réflexion à ce stade est celle de savoir si les ménages des villages couverts par des ONG vivent mieux que ceux de villages non couverts par des ONG. Pour ce faire, à partir des données des enquêtes, la comparaison entre les deux groupes de villages a été effectuée sur base des trois catégories d'indicateurs ci-après : la dotation en capital, l'accessibilité aux soins de santé, et quelques indicateurs du bien-être. La comparaison a été faite par le Test de χ^2 de Pearson (test d'égalité des proportions) ou par le test exact de Fischer lorsque le χ^2 n'était pas valide. Pour clore ce chapitre il sera question de faire une étude d'impact de l'encadrement des ONG sur le bien-être économique des ménages qu'elles encadrent.

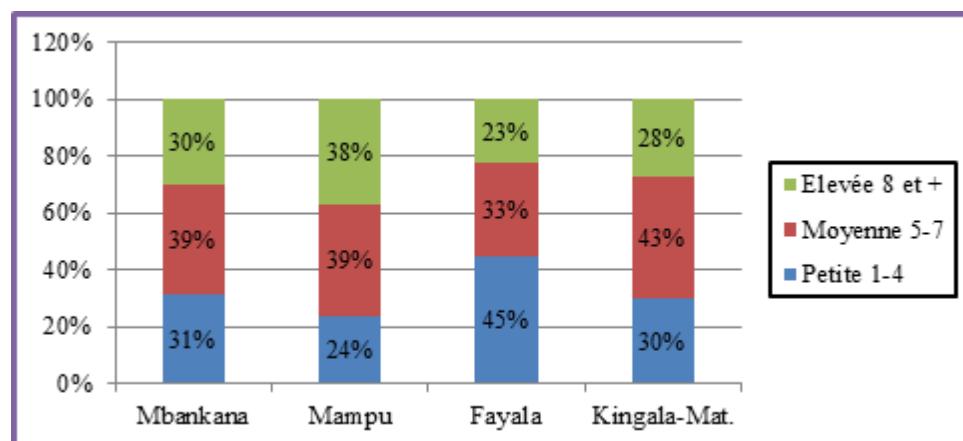
V.1. La dotation en capital

Dans le propos de développer notre analyse de cette première catégorie d'indicateurs nous avons retenu les variables ci-après : capital humain des ménages dans les deux groupes et autres dotations en capital dans les deux groupes.

V.1.1. Capital humain des ménages

Les enquêtes réalisées auprès de 310 ménages des quatre villages sous étude indiquent une taille moyenne de 6 personnes par ménage. Comme le présente la figure ci-dessous, il n'existe pas de différence significative ($\chi^2 = 2,629$; $dl = 2$; $P-V = 0,269$; ns à 5%) entre les villages avec ONG et les villages sans ONG en ce qui concerne la taille des ménages.

Figure 7 : Taille des ménages dans les deux groupes en %



Source : Nos enquêtes ménages, nov. 2008-mars 2009

Signalons qu'il n'est pas rare de rencontrer, dans les deux groupes de villages, au niveau des ménages de taille élevée avec plus de 7 personnes, deux à trois générations d'une même famille au sein d'un ménage, particulièrement dans les villages avec ONG.

V.1.1.2. Niveau d'instruction des chefs de ménage et des conjoints

D'une manière générale, il existe une réelle disparité entre le niveau d'instruction des hommes par rapport à celui des femmes et cela varie également selon que l'on réside en milieu urbain ou en milieu rural.

Tableau 14 : Alphabétisation des adultes de 15 ans et plus

MILIEU	HOMME				FEMME			
	1995	2001	2005	2007*	1995	2001	2005	2007*
RDC	82,5	81,2	79	85,8	54,1	55,9	32	58,9
URBAIN	96,7	92,7	93,2	93,4	87,1	79,4	82,3	79,9
RURAL	76,6	75,6	74,5	79,8	40,1	45	42,4	41,4
KINSHASA	96,8	94	93,7	96,2	89,2	85,5	84,8	91,5
BANDUND	85,4	83,6	76,1	81,7	56,1	58,9	42,5	51,4

*15-49 ans

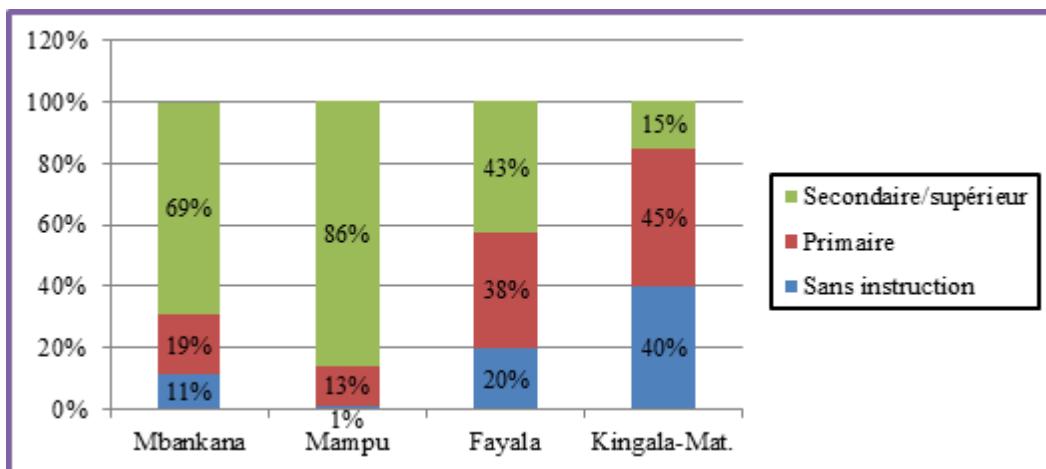
Source : RDC-PNUD, Rapport national des progrès des OMD, 2010

Le tableau ci-dessus renseigne que l'évolution de l'alphabétisation marque une très faible tendance à la baisse et à la hausse pour l'ensemble du pays de 1995 à 2007, tant pour les hommes que pour les femmes. Au niveau rural également, on constate une très légère tendance

à la hausse pour les deux sexes de 1995 à 2007. Toutefois, notons que cette hausse au niveau des femmes est plutôt faible avec 40,1% en 1995 et 41,4% en 2007. Par contre, pour l'ensemble de la province du Bandundu, province des villages sans ONG sous études, la tendance est à la baisse, tant pour les hommes que pour les femmes, contrairement à Kinshasa, ville province des villages avec ONG sous études, les hommes accusent une très légère baisse (de 96,8% en 1995 à 96,2% en 2007), pendant que les femmes affichent une tendance à la hausse, de 89,2% en 1995 à 91,5% en 2007.

Lorsqu'on se réfère au niveau d'instruction des chefs de ménage enquêtés³⁶, il se dégage une différence très significative ($\chi^2 = 56,893$ dl = 2 P-V = 0,000 s à 1%) entre les villages avec ONG et les villages sans ONG, comme le montre la figure ci-après.

Figure 8 : Niveau d'instruction des chefs de ménage dans les deux groupes



Source : Nos enquêtes ménages, nov. 2008-mars 2009

A la lumière de cette la figure, on constate que le niveau d'instruction est plus élevé dans les villages disposant d'une assistance des ONG comparativement à ceux qui n'en disposent pas.

75% des chefs de ménages enquêtés dans les villages avec ONG ont soit au moins terminé les études secondaires ou soit passé au moins trois années d'études supérieures, contre 29% seulement dans le groupe des villages non encadrés. Ce constat s'explique en grande partie par l'historique et la nature même des ONG qui couvrent les villages de Mbankana et de Mampu.

³⁶ Comprend des hommes et des femmes (veuves et divorcées) chefs de ménages.

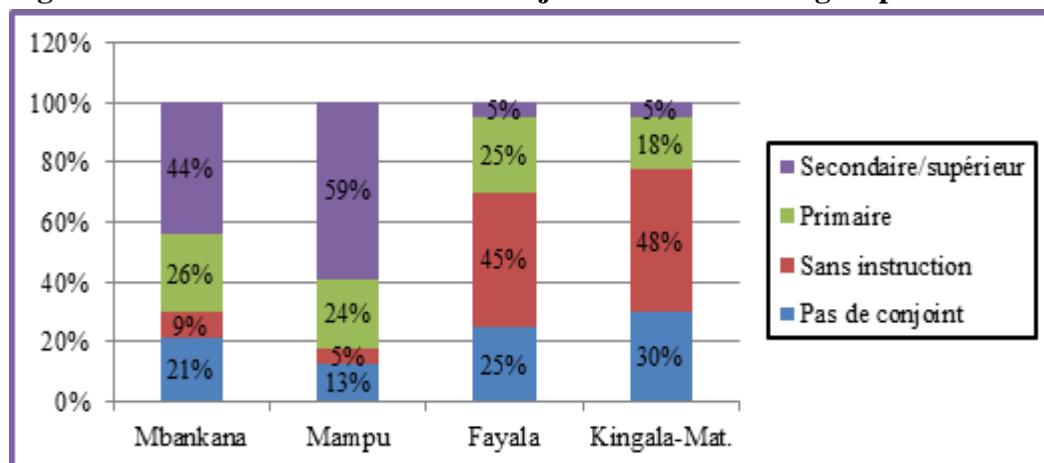
En effet, pour ce qui est de Mbankana, l'ONG CADIM était à l'origine un projet dénommé P.I.F.K (Projet d'Implantation des Fermiers de Kinshasa) au début des années 1980. Ce projet avait entre autres objectifs la contribution à la lutte contre le chômage des jeunes adultes par la création d'emplois productifs dans le secteur agricole. Le lancement des activités va coïncider avec l'augmentation du chômage dans la ville de Kinshasa, suite notamment aux restrictions budgétaires préconisées par le programme d'ajustement structurel mis en œuvre par le gouvernement zaïrois en collaboration avec les institutions de Bretton Wood. Bon nombre d'anciens agents et fonctionnaires de l'Etat vont se voir alors proposer l'opportunité de se reconvertis dans l'activité agricole.

Pour ce qui est de Mampu, le projet d'implantation des fermiers se concrétise en 1995, soit quelques années après les pillages qu'a connus la ville de Kinshasa en septembre 1991 et janvier 1993, événements de triste mémoire qui n'ont fait qu'aggraver la crise économique et le chômage dans le pays d'une manière générale, et à Kinshasa en particulier. Des anciens fonctionnaires et/ou agents d'entreprises tombées en faillite se sont retrouvés parmi les premiers fermiers implantés à Mampu.

Signalons également la présence de l'ONG Vision Mondiale qui a beaucoup investi dans l'enseignement notamment au travers de la construction d'infrastructures scolaires, des fournitures scolaires, matériels didactiques, parrainages d'enfants, etc.

A Mbankana tout comme à Mampu, bon nombre de ces fermiers instruits ont également des épouses instruites comme le montre la figure ci-après.

Figure 9 : Niveau d'instruction des conjoints dans les deux groupes



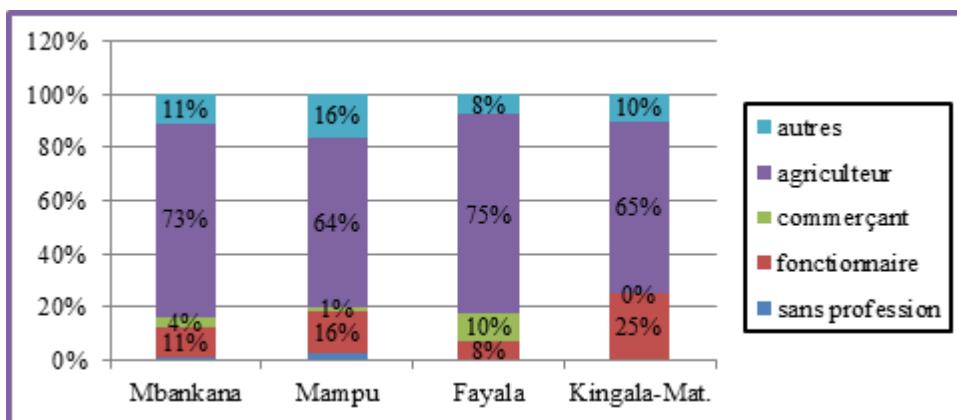
Source : nos enquêtes, 2008-2009

Comme pour les chefs de ménage, une différence significative ($\chi^2 = 84,919$; $dl = 3$; $P-V = 0,000$; $s \geq 5\%$) se dégage entre les deux groupes. 49% des conjoints dans les villages encadrés ont soit au moins terminé les études secondaires, soit ont passé au moins trois années d'études supérieures, contre 5% seulement dans les villages non encadrés. Notons également que près de 46% des conjoints dans les villages non couverts sont sans instruction contre 7% seulement dans les villages couverts.

V.1.1.3. L'activité professionnelle dans les deux groupes

Pour ce qui est des activités professionnelles dans les deux groupes, l'activité principale reste l'activité agricole, tant chez les hommes que chez les femmes comme le montre les figures suivantes :

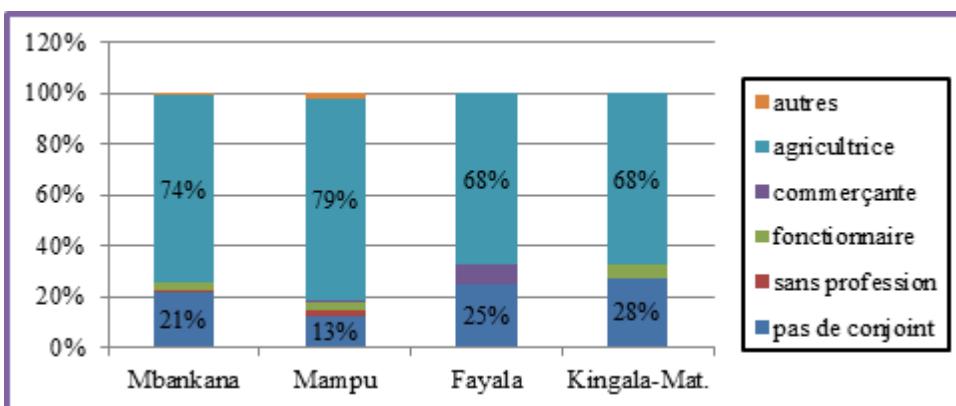
Figure 10 : Profession des chefs de ménage dans les deux groupes



Source : Nos enquêtes 2008-2009

Dans les deux groupes, 70% des chefs de ménage ont l'activité agricole comme profession et/ou principale source de revenu. Toutefois, pour les autres catégories de chefs de ménage, quoi que l'activité agricole ne soit pas leur activité principale, ils ont quand même un lien avec l'agriculture soit par leurs épouses, soit par eux-mêmes avec l'agriculture comme activité secondaire pour l'amélioration des revenus et de l'alimentation. Il n'y a donc pas de différence significative ($\chi^2 = 3,234$; $dl = 4$; $P-V = 0,519$; $ns \geq 5\%$) entre les deux groupes en matière d'activités. Il en est de même pour l'activité professionnelle des conjoints.

Figure 11: Profession des conjoints dans les deux groupes



Source : nos enquêtes, 2008-2009

La représentation graphique ci-dessus montre que pour 76% des chefs de ménages dans le groupe avec ONG et 68% dans celui avec ONG, l'agriculture est l'activité principale de leurs épouses. Pour les autres catégories d'activités, les épouses ont également un lien avec l'agriculture, soit par leurs époux, soit par elles-mêmes pour améliorer les revenus et l'alimentation du ménage. Quoique l'on observe quelques disparités au niveau des proportions, il n'existe toutefois pas de différence significative ($\chi^2 = 9,894$; $Df = 5$; $P-V = 0,078$; ns à 5%) entre les deux groupes de villages.

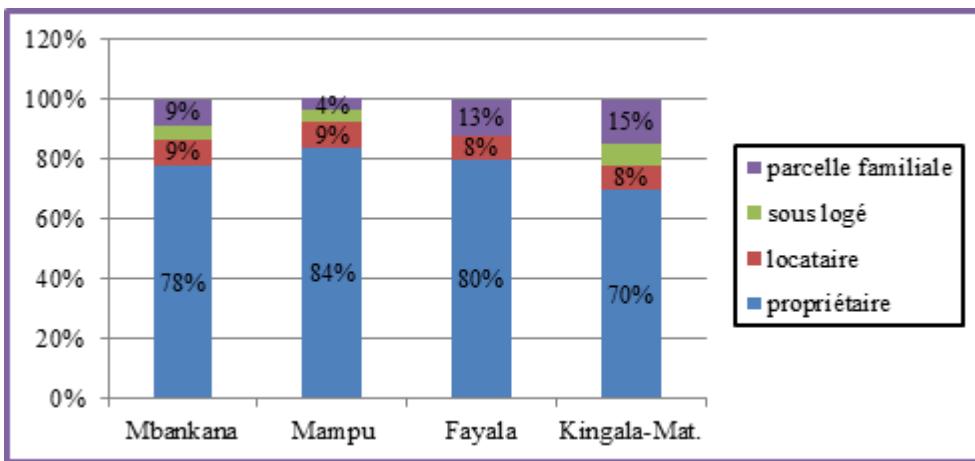
V.1.2. Autres dotations

V.1.2.1. Statut d'occupation de l'habitat dans les deux groupes

Le statut d'occupation du logement peut constituer un facteur susceptible de renseigner sur le bien-être d'un ménage. Un ménage disposant d'un logement lui appartenant n'est pas astreint à payer régulièrement un loyer comme un locataire. Avec des dépenses de logement en moins, on peut affecter ses revenus à la satisfaction d'autres besoins. Inversement, le paiement d'un loyer constitue une diminution des ressources disponibles pour la satisfaction d'autres besoins.

En observant les données des enquêtes, on n'observe pas de différence significative ($\chi^2 = 3,485$; $Df = 3$; $P-V = 0,323$; ns à 5%) entre les deux groupes.

Figure 12 : Statut d'occupation du logement dans les deux groupes



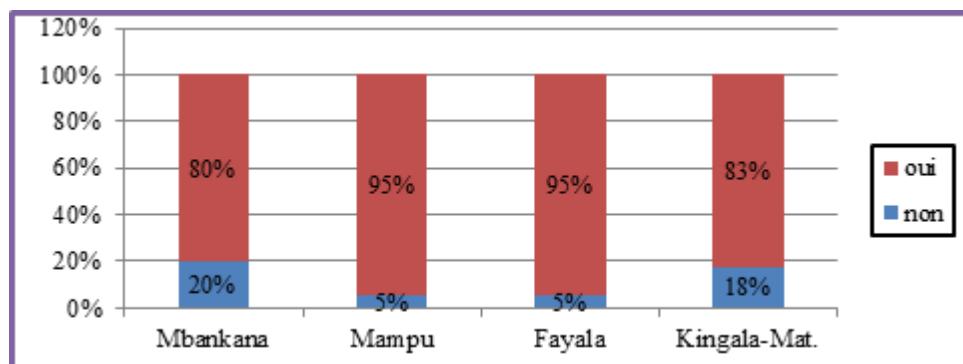
Source : Nos enquêtes 2008-2009

Dans les deux groupes, au moins 75% des ménages sont propriétaires de leurs habitations. Dans le groupe couvert par des ONG 9% des ménages sont locataires contre 8% dans le groupe non couvert. Ces locataires sont pour l'essentiel des non originaires de ces villages et qui n'ont pas plus de six ans d'ancienneté dans ces villages. Pour le cas de Mampu, certains coopérants³⁷ sont locataires auprès des fermiers avec qui ils travaillent.

V.1.2.2. Activité non agricole dans les deux groupes

L'exercice d'une activité non agricole pour un ménage lui permet de diversifier ses sources de revenus et finalement améliorer le niveau de satisfaction de ses besoins.

Figure 13: Activité non agricole



Source : nos enquêtes, 2008-2009

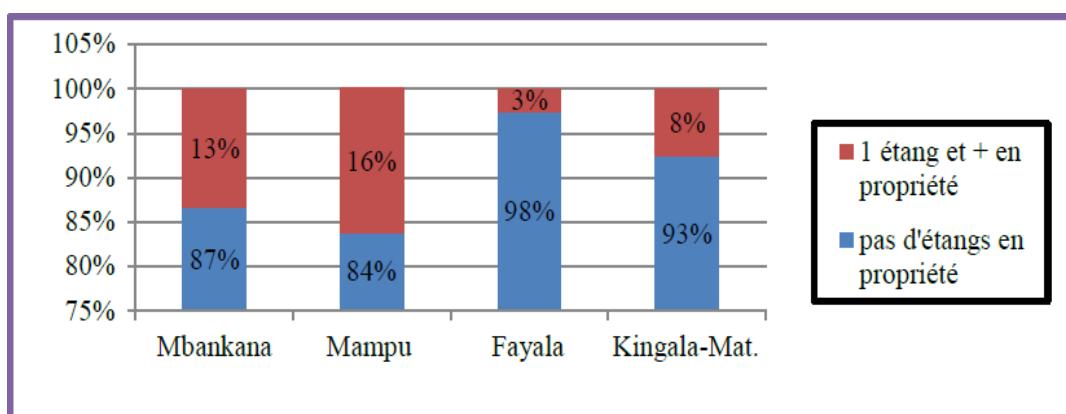
³⁷ A Mampu le terme « coopérant » désigne tout individu non fermier qui, par le biais d'un accord avec un fermier, exploite les terres de ce dernier. Cet accord peut porter sur les travaux dans la ferme, sur le partage des récoltes et même sur le logement.

La figure ci-dessus nous montre que dans les deux groupes plus de 80% des ménages exercent une activité non agricole (85% pour les villages couverts et 89% pour les villages non couverts). Ce graphique nous renseigne également que ces proportions, et cela sans différence significative ($\chi^2 = 0,620$; $dl = 1$; $P-V = 0,279$; ns à 5%), veulent également mettre en lumière qu'il est difficile dans les deux groupes de villages de ne vivre exclusivement que de l'activité agricole. En effet, seuls 15% dans les villages couverts et 11% dans les villages non couverts ne vivent que grâce à l'activité agricole.

V.1.2.3. Nombre d'étangs en propriété dans les deux groupes

Parmi les activités non agricoles pratiquées dans les deux groupes il y a la pisciculture. Toutefois, il existe une différence significative entre les deux groupes ($\chi^2 = 4,934$; $dl = 1$; $P-V = 0,017$; s à 5%) en terme de possession d'étang par les ménages.

Figure 14 : Nombre d'étangs possédés en propre dans les deux groupes



Source : nos enquêtes, 2008-2009

Dans le groupe couvert, particulièrement à Mbankana (13%), 14 % des ménages possèdent des étangs contre 5% seulement dans le groupe non couvert. Une explication simple peut être le fait que l'ONG CADIM possède des étangs non seulement pour son autofinancement, mais également pour la formation, l'encadrement et la fourniture de matériels aux ménages des villages dans le rayon de sa zone d'intervention.

Toutefois, on constate également que seul un petit nombre de ménages disposent d'au moins un étang, et ce même dans la zone d'intervention de l'ONG CADIM. Cela est dû en grande partie au fait que la pisciculture est une activité très exigeante sur le plan technique. Comme le montrent les photos ci-dessous, l'aménagement adéquat des étangs couplé à la connaissance

des exigences biologiques et physiologiques des poissons sont assez difficilement maîtrisables.

Un autre fait qui mérite d'être relevé est que dans les villages non couverts, la quasi-totalité de la production des poissons des étangs est destinée à l'autoconsommation, contrairement à la production des villages couverts dont une partie est destinée au marché. Dans ce cas la vente de ces poissons est réalisée généralement pour faire face à une dépense urgente.



Photo 2: Etangs d'un ménage à Mbankana (1^{ère} photo à gauche) et les étangs du CADIM

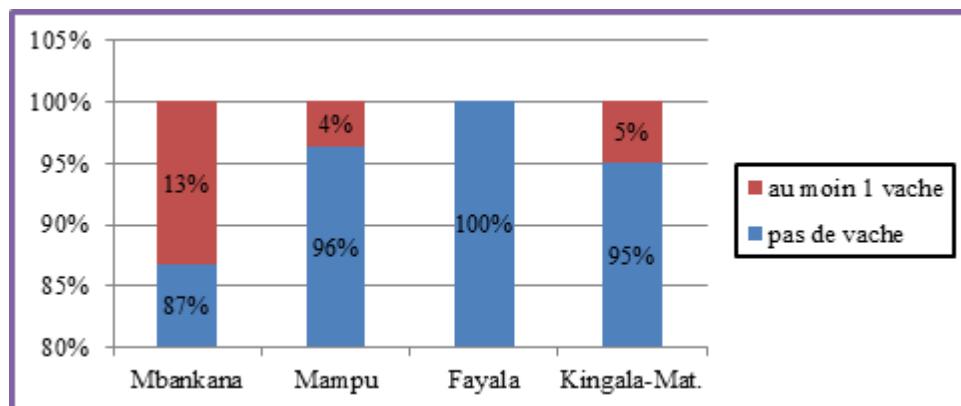
V.1.2.4. Les activités d'élevage dans les deux groupes

Lorsqu'on observe les résultats des enquêtes au niveau des activités d'élevage, il se dégage que seul l'élevage des vaches et des porcins présente une différence significative. Mais pour les autres tels que les caprins, les poules, canards, etc., il ne se dégage pas de différence significative. Suite à ce constat, nous ne verrons sur ce point que l'élevage des vaches et des porcins.

Dans la promotion d'une mécanisation légère en milieu rural, l'élevage de vaches est généralement préconisé pour la traction bovine. Que ce soit pour le labour ou pour le transport des biens et des personnes, la traction bovine améliore sensiblement les conditions de travail et en réduit fortement la pénibilité.

D'après les résultats des enquêtes effectuées, il se dégage une différence significative ($\chi^2 = 4,503$; $dl = 1$; $P-V = 0,022$; s à 5%) lorsqu'on observe le nombre de vaches détenues par les ménages des villages couverts par les ONG et les ménages des villages non couverts.

Figure 15: Nombre de vaches détenues par les deux groupes



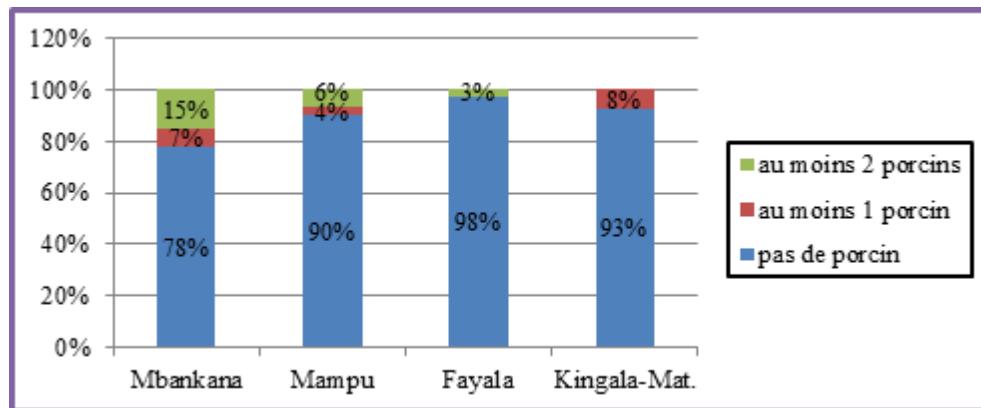
Source : nos enquêtes, 2008-2009

Il se dégage de cette figure que seuls 10% des ménages couverts contre 3% des ménages non couverts disposent d'au moins une vache. Par contre, plus de 90% des ménages dans les deux groupes n'ont pas de vache, preuve que la traction bovine n'en est encore qu'à un état embryonnaire. La raison principale de ce constat est le prix d'une vache dressée. En effet, le prix d'une vache dressée aux travaux agricoles et au transport varie entre 450\$ et 600\$³⁸, ce qui n'est pas à la portée de toutes les bourses. Une autre raison avancée par les enquêtés est la faible capacité de dressage des dresseurs de vaches face à la demande. En effet, bon nombre d'enquêtés ont affirmé avoir passé commande de vaches, mais la livraison traîne, pour certains depuis près de deux ans.

Quant au nombre de porcins détenus par les deux groupes, là aussi une différence significative s'est dégagée de nos résultats ($\chi^2 = 9,130$ dl =2 P-V =0,010 s à 5%) comme le montre la figure ci-après :

³⁸ Ces prix sont ceux pratiqués pendant la période où les enquêtes ont été effectuées, à savoir, de novembre 2008 à mars 2009.

Figure 16: Nombre de porcins détenus par les deux groupes



Source : nos enquêtes, 2008-2009

On relève de ces résultats que 18% des ménages dans les villages couverts disposent d'au moins un porcin contre 5% dans l'autre groupe de ménages, plus précisément des ressortissants de Kingala-Matele. Dans les villages couverts l'élevage de porcs est destiné à la vente mais aussi pour être intégré à la pisciculture comme le montre les photos ci-dessous. Les animaux étant placés au-dessus de l'étang, leurs excréments servent d'alimentation aux poissons.



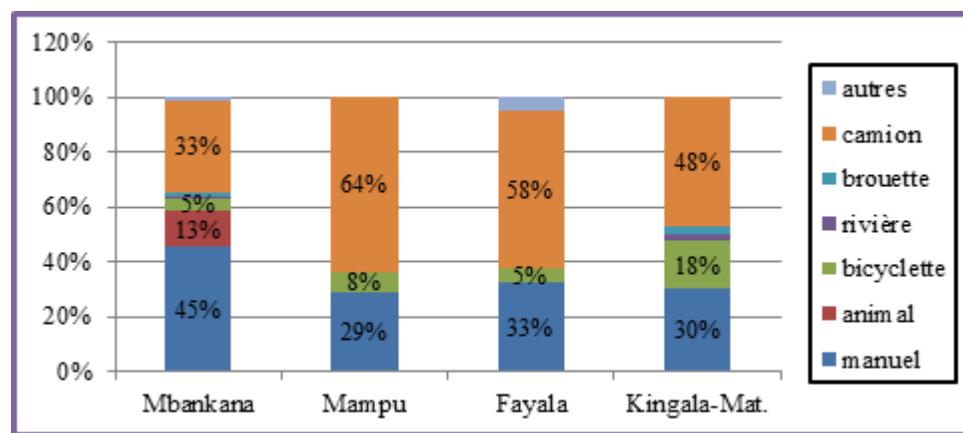
Photo 3: Elevage de porcs intégré à la pisciculture à Mbankana

Toutefois, relevons que dans le domaine de l'élevage, les ménages des villages couverts bénéficient de services vétérinaires offerts par l'ONG CADIM, ce qui leur confère un avantage comparatif vis-à-vis des ménages non couverts.

V.1.2.5. Moyens de transport de la production utilisés dans les deux groupes

En matière de transport, il se dégage une différence significative ($\chi^2 = 13,546$; $dl = 6$; $P-V = 0,035$; $s \geq 5\%$) entre les deux groupes de villages. La figure ci-après présente les moyens de transport les plus utilisés par ménage dans les deux groupes de villages pour le transport de la production du champ vers la maison pour l'autoconsommation, ou, du champ vers le marché pour la vente.

Figure 17 : Moyens de transport utilisés dans les deux groupes



Source : nos enquêtes, 2008-2009

Cette représentation graphique nous éclaire sur le fait que le moyen de transport le plus utilisé reste le camion. Comprendons ici, que les véhicules ne vont pas directement aux champs mais vers les endroits où les marchandises ont été entreposées, soit dans la parcelle du ménage, soit aux abords du champ ou encore au niveau du parking du village. Dans le cas où la marchandise est entreposée dans la parcelle du ménage ou aux abords du champ, c'est au chef de ménage de s'entendre avec un convoyeur pour venir chercher sa marchandise. Parfois ce sont des commerçants qui viennent avec des véhicules directement dans les parcelles pour acheter la marchandise



Photo 4: Chargement des marchandises au parking, dans la parcelle et aux abords des champs à Mampu.

La figure n°17 nous renseigne également que bon nombre de ménages transportent encore à même le corps leurs productions du champ à la maison ou du champ vers le marché et le parking (40% pour les ménages couverts et 31% pour les ménages non couverts).

Un autre renseignement à retenir est la part (9%) des ménages utilisant la traction animale dans le transport des biens et des personnes dans les villages couverts par les ONG. Ces résultats viennent en appui aux explications fournies pour la justification de l'élevage présentée au point précédent.

Les inconvénients de ce mode de transport sont d'une part la faible capacité de charge comparativement aux camions et la lenteur liée à la manipulation de la charrette sur des routes en très mauvais état, à l'humeur et/ou la santé des animaux, et d'autre par, le faible niveau de sécurité, de confort et de protection face aux intempéries.



Photo 5: Traction animale dans le transport des biens et des personnes à Mbankana.

V.2. Soins de santé entre les villages cas et les villages témoins

La santé peut être considérée comme un bien de consommation. Mais dans la perspective où le fait d'être en bonne santé mentale et physique améliore la productivité au travail, et par ricochet la croissance économique, la santé peut également être considérée comme un bien d'investissement (Kouaméla et al., 2008 ; Audibert M., 2009). En effet, l'état de santé a une incidence sur la productivité, sur le temps de travail, sur la durée de vie active et donc sur les revenus. La Banque mondiale renseigne à cet effet qu'une étude réalisée au Bangladesh a démontré que des travailleurs jouissant d'une bonne santé gagnent mieux leur vie parce qu'êtants plus productifs et qu'ils ont également plus de possibilités d'accéder à des emplois mieux rémunérés (Banque Mondiale, 1993).

La demande de santé, en tant que bien de consommation, est fonction avant tout de son prix et de la qualité même du service de santé. De ce fait, il sera question ici de faire une comparaison, dans les deux groupes, du point de vue de l'accessibilité financière aux soins de santé modernes ainsi que du point de vue de la qualité de la prise en charge³⁹ des malades dans les centres de santé. Etant donné que la santé en tant que bien peut être obtenue par trois voies essentielles, à savoir la médecine moderne, la médecine traditionnelle et l'automédication, nous allons comparer les avis des ménages quant à déterminer leur premier recours en cas de maladie.

³⁹ La prise en charge ici n'est pas utilisée dans le sens que lui accorde l'économie de la santé, à savoir la «contribution de la collectivité au financement que doit assumer l'individu pour répondre aux aléas de l'existence tels que maladie, invalidité accident du travail, maternité, famille vieillesse » (Auray J.-P. et al., 1996). Il va de soi que dans le contexte actuel de la RDC une telle définition de la prise en charge n'est pas d'actualité car inexistante, encore moins en milieu rural. Par contre, dans cette étude la prise en charge est utilisée dans le sens de la qualité de l'accueil, de la réalisation des actes médicaux et des traitements des malades lorsqu'ils s'adressent au centre de santé de leur village.

V.2.1. Accès financier aux soins de santé dans les deux groupes

Tableau 15 : Prix d'une consultation médicale dans les quatre villages (en FC)

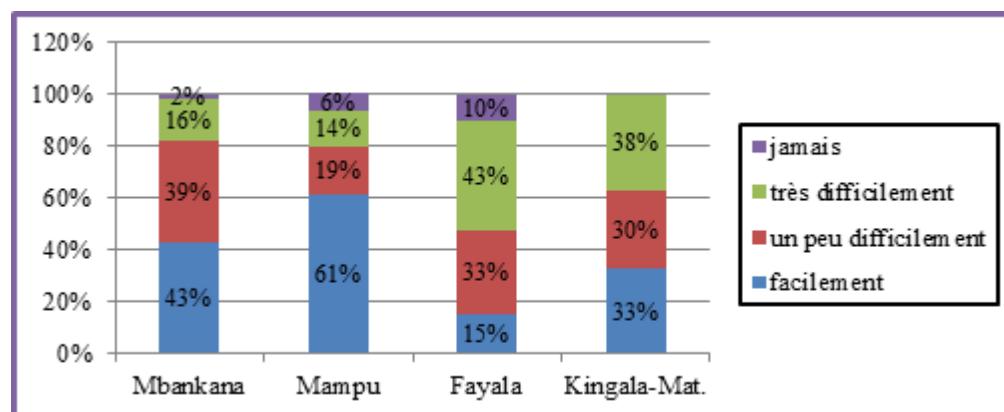
Centre de santé	2008	2009	2010
de Mbankana	9600 FC	9600 FC	10000 FC
de Mampu	8000 FC	8000 FC	8000 FC
de Fayala	5000 FC	5000 FC	6000 FC
de Kingala-Matele	6000 FC	6000 FC	6000 FC

* Données de novembre 2010

Source : nos enquêtes

En observant ce tableau, on relève que le prix d'une consultation médicale est plus élevé dans les villages avec ONG que dans les villages sans ONG. Nonobstant cela, les ménages des villages couverts ont accès financièrement aux soins de santé plus facilement que les ménages non couverts. La santé étant un bien de consommation, ceci pourrait être un signe révélateur de la différence de pouvoir d'achat dans les deux groupes de villages.

Figure 18 : Accès financier aux soins de santé dans les deux groupes



Source : nos enquêtes, 2008-2009

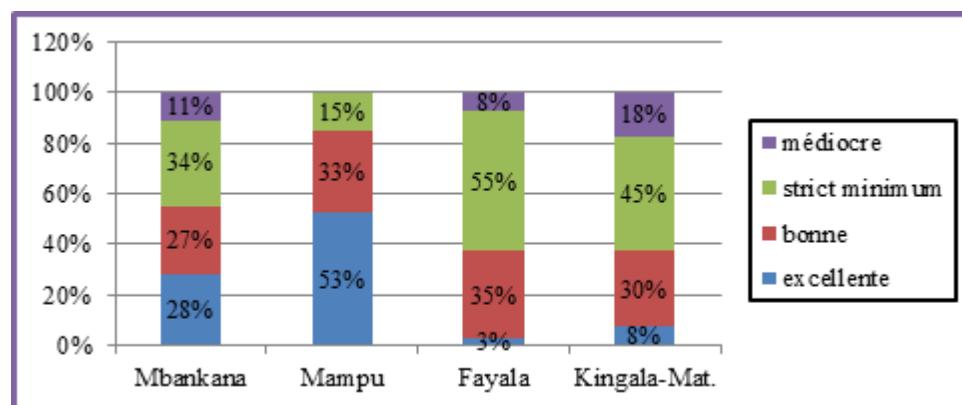
La figure ci-dessus présente une différence très significative ($\chi^2 = 26,217$; $dl = 3$; $P-V = 0,000$; $s \approx 1\%$) entre les villages couverts et les villages non couverts. Pour ce qui est de l'accès financier aux soins de santé modernes, 49% des ménages vivant dans les villages avec ONG affirment y accéder facilement contre 24% seulement dans les villages sans ONG. Par contre, 40% des ménages issus des villages non couverts par des ONG accèdent très

difficilement aux soins de santé modernes contre seulement 15% à Mbankana et Mampu. On remarque également que 5% des ménages non couverts ainsi que 4% des ménages couverts n'ont jamais eu un accès aux soins de santé modernes. Il s'agit en fait de personnes qui soit n'ont jamais eu besoin d'aller au centre de santé parce que ne tombant pas malades⁴⁰, soit parce que lorsqu'elles se sentent mal elles ont recours à l'automédication, soit encore elles recourent à la médecine traditionnelle.

V.2.2. Prise en charge des malades dans les deux groupes

Pour ce qui est de la prise en charge des malades dans les centres de santé, ici encore se dégage une différence très significative ($\chi^2 = 32,306$; $dl = 3$; $P-V = 0,000$; $s \geq 1\%$) entre les deux groupes de villages, comme le montre la figure ci-dessous.

Figure 19 : Prise en charge des malades dans les deux groupes



Source : nos enquêtes, 2008-2009

Il ressort de ce graphique que 37% des ménages couverts par les ONG trouvent la prise en charge des malades excellente dans les centres de santé de leurs villages, contre seulement 5% dans l'autre groupe de ménages. Cette grande différence est une des conséquences de l'action des ONG dans les villages de Mbankana et de Mampu. En effet, ces deux villages ont des centres de santé en matériaux durables comme le montrent les photos ci-dessous,

⁴⁰ En effet, en milieu rural, tout comme en milieu urbain, suite aux coûts des consultations et aussi au manque d'informations, la consultation dans le cadre de la prévention des maladies est très rare, voire quasi inexistante. Par exemple, il est recommandé de consulter un dentiste tous les six mois pour une meilleure santé buccodentaire. Certaines personnes le savent mais ne le font pas pour minimiser les dépenses, d'autres l'ignorent tout simplement.

comparativement à Fayala par exemple dont le centre de santé est construit en briques à daube, avec pour toiture des tôles de récupération. Pour ce qui est du centre de santé de Kingala-Matele, c'est un ancien centre avec un petit bâtiment de l'époque coloniale, construit en briques cuites avec une toiture en tôles galvanisées.

Les centres de santé de Mbankana et de Mampu (tous les deux dirigés par des médecins généralistes contrairement aux deux autres centres dirigés par des infirmiers de niveau A2) ont reçu et reçoivent encore le soutien des ONG Vision Mondiale et PROSAKIN pour les infrastructures, les médicaments essentiels, les équipements et les campagnes de sensibilisation à des problèmes de santé communautaire. Le village de Mbankana dispose également d'un institut de formation médicale qui lui permet de disposer d'infirmiers plus ou moins formés. Les meilleurs d'entre eux sont recrutés dans les centres de santé de Mbankana et de Mampu (qui sont les meilleurs au niveau du plateau des Bateke et meilleurs que certains petits centres de santé dans les cités de Kinshasa la capitale) et les autres vont vers des centres moins importants dans d'autres villages.



Photo 6: Centre de santé de Mampu, l’Institut technique médical de Mbankana et le centre de santé de Mbankana avec une extension en construction sur financement de Vision Mondiale.

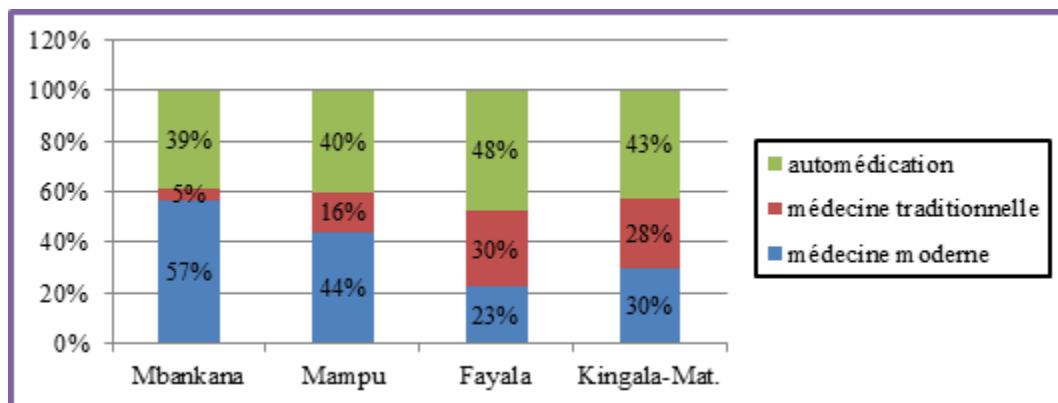
Toutefois, il serait tout de même prudent de relativiser ces résultats, particulièrement pour les ménages des villages sans ONG. En effet, lorsque 33% de ces ménages affirment que la prise en charge est « bonne », ou encore que pour 5% d'entre eux c'est « excellent », il est important de signaler que bon nombre d'entre eux n'ont jamais eu l'occasion de se faire soigner ailleurs que dans leurs villages et n'ont pas de ce fait de références ou d'éléments de comparaison en matière de prise en charge des malades. D'autres encore sont venus d'autres

villages ne disposant pas de centre de santé et en trouver un à Fayala et à Kingala-Matele c'est un « luxe » auquel ils n'avaient pas accès auparavant.

V.2.3. Premier recours en cas de maladie dans les deux groupes

Quant au premier recours en cas de maladie, ici encore une différence significative ($\chi^2=26,483$; $dl = 2$; $P-V = 0,000$; $s \approx 1\%$) se dégage des deux groupes. En observant le graphique ci-après, on remarque que 52% des ménages des villages de Mbankana et Mampu recourent en premier lieu à la médecine moderne en cas de maladie, contre 26% seulement des ménages de Fayala et de Kingala-Matele. Ceci est dû notamment à l'accès financier à la médecine moderne comme vu plus haut, ainsi qu'à la dimension confiance ou à l'appréciation de la prise en charge des malades. Ce point de vue est conforté par les 29% des ménages non couverts qui préfèrent recourir en premier lieu à la médecine traditionnelle parce que plus accessible financièrement parlant.

Figure 20 : Premier recours en cas de maladie dans les deux groupes



Source : nos enquêtes, 2008-2009

Un fait remarquable est que bon nombre de personnes qui recourent à la médecine traditionnelle finissent par se rendre au centre de santé⁴¹ et que dans l'automédication ici, il ne s'agit pas uniquement de la prise de médicaments modernes sans avis médical, mais également de la consommation de produits traditionnels comme des racines et plantes

⁴¹ Plusieurs témoignages de certains agents de santé ont fait état de personnes qui ne viennent les consulter que lorsque la situation est déjà désespérée, après avoir échoué avec la médecine traditionnelle. D'autres encore, quoi que suivant un traitement moderne, prennent encore concomitamment des traitements traditionnels, ce qui n'est pas du genre à arranger et à faciliter les choses.

médicinales, etc. sans consultation d'un tradi-praticien.

V.3. Comparaison d'indicateurs de la pauvreté

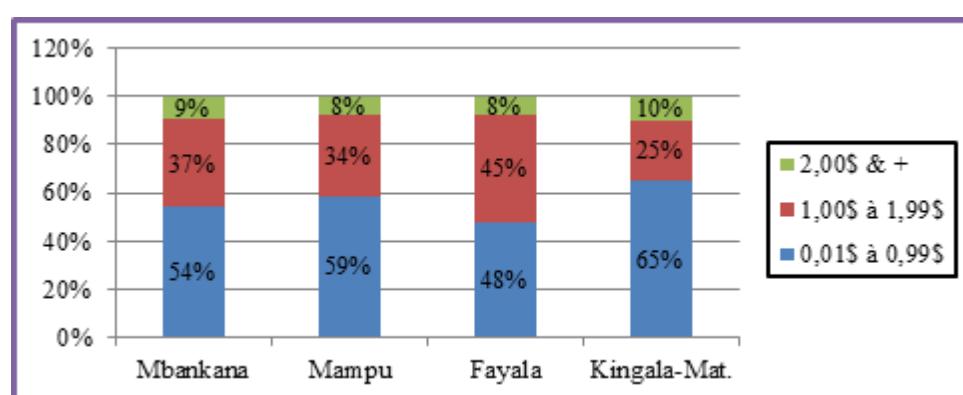
V.3.1. Consommation alimentaire

A l'échelle individuelle la conception utilitariste dominante en économie préconise l'évaluation du bien-être à partir de la consommation et du revenu qui sont les principaux arguments de la fonction d'utilité. A ce propos Sirven nous renseigne que dans les pays en développement, pour des raisons pratiques, il est plus judicieux de ne prendre en considération que les dépenses de consommation. L'argument avancé est que les revenus sont susceptibles de «*fluctuer de manière importante suite à des chocs externes (perte d'emploi, mauvaise récolte, etc.) alors que le niveau de consommation reste néanmoins stable, ne serait-ce que pour assurer la survie alimentaire des agents*» (Sirven N., 2007).

V.3.1.1. Consommation alimentaire par jour et par personne dans les deux groupes

Pour ce qui est de la consommation alimentaire par jour et par personne, les enquêtes révèlent qu'il ne se dégage pas de différence significative ($\chi^2 = 0,011$; dl = 2 ; P-V = 0,994 ; ns à 5%) entre les deux groupes des villages comme le montre la figure ci-dessous :

Figure 21: Consommation alimentaire par jr/pers. en \$ US dans les deux groupes



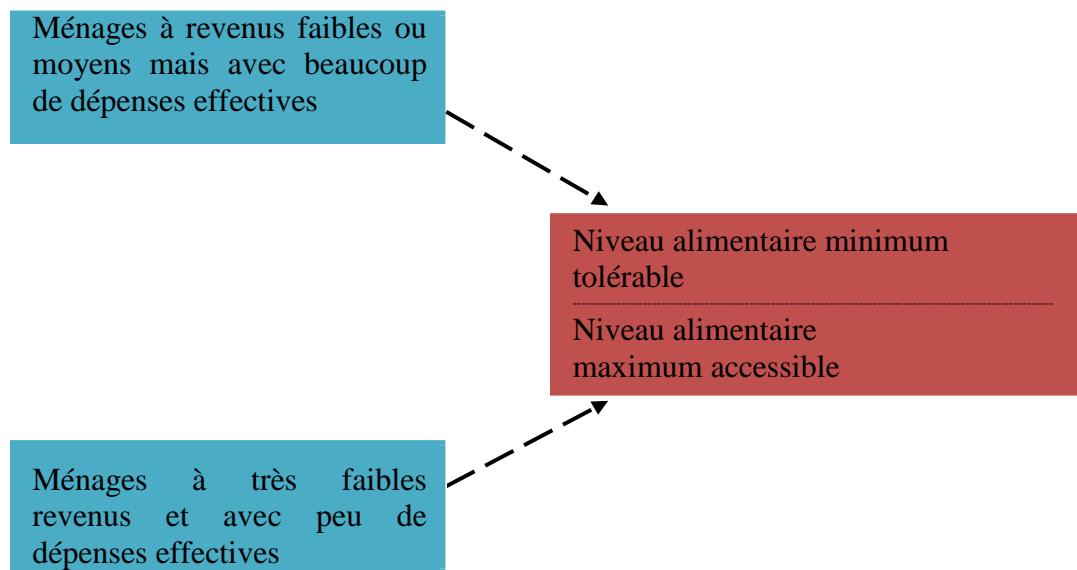
Source : nos enquêtes, 2008-2009

En observant ce graphique, on remarque une quasi égalité dans la consommation alimentaire par jour et par personne. Dans les deux groupes 56% des ménages disposent de moins d'1\$ US par jour et par personne pour se nourrir et 9% dans les deux groupes disposent d'au moins 2\$ US par jour et par personne pour se nourrir. Seule la proportion des ménages disposant entre 1\$ US et 1,99\$ US présente une négligeable différence de 1% entre les deux groupes, soit 36% pour les ménages couverts et 35% pour les ménages non couverts.

Ces résultats mettent en lumière deux problématiques liées à savoir : l'affectation des revenus et les habitudes alimentaires.

En ce qui concerne la première problématique, la situation n'est pas la même dans les deux groupes. En effet, quoique pratiquant tous l'activité agricole, ils n'ont pas tous les mêmes postes de dépenses. On retrouve par exemple dans les villages avec ONG des dépenses liées à la location des tracteurs, location des bœufs pour la culture attelée ou pour le transport, les frais de cotisation à ou aux associations auxquelles on appartient, etc., des dépenses qu'on ne retrouve pas dans les villages sans ONG. Comme évoqué dans le chapitre précédent, le coût de la vie est plus élevé dans les villages avec ONG, particulièrement à Mampu. N'ayant pas pu obtenir des informations précises sur les revenus de chaque ménage, nous nous sommes tourné vers les animateurs relais⁴² de Mampu et Mbankana pour obtenir une estimation des comptes d'exploitation des fermiers. D'après ces animateurs, les fermiers de Mampu gagnent entre 3000 et 4000\$ US par an pour les plus entreprenants d'entre eux, avec leurs diverses activités génératrices de revenus (manioc, maïs, niébé, production de bois de chauffe et charbon de bois, miel, petit élevage, etc.). Les ménages doivent donc effectuer un arbitrage entre les différents postes de dépenses et n'affecter qu'une partie de leurs revenus à l'alimentation dans le propos d'atteindre ce que l'on qualifie de « niveau alimentaire minimum tolérable ». Ce niveau, dans le cas d'espèce, correspond pour les ménages à faibles revenus à ce que l'on qualifie de « niveau alimentaire maximum accessible ». Autrement dit, avec le peu qu'ils gagnent, ce niveau alimentaire est le maximum qu'ils peuvent se permettre.

⁴² Chaque animateur a quatre fermes qu'il suit avec des fiches sur toutes les activités génératrices de revenus et les ressources des fermiers.



Toutefois, l'affectation des ressources n'explique pas tout. En effet, les habitudes alimentaires peuvent également éclairer ces résultats. Lors de nos enquêtes, nous avons relevé que le régime alimentaire, très pauvre en calories, était essentiellement composé de « fufu » ou de « chikwangue »⁴³ et de feuilles de manioc. Autrement dit, le manioc est au cœur de leur alimentation et de leur activité agricole. C'est également l'alimentation qui coûte le moins cher dans les deux groupes de villages. S'approvisionner en manioc et en feuilles de manioc pour se nourrir est ce qu'il y'a de plus simple dans tous les villages sous études. Cela minimise également leurs dépenses alimentaires puisqu'ils n'ont qu'à se servir dans leurs champs (pour les feuilles de manioc) et dans leurs réserves (pour la farine de manioc). On ne recourt au marché que pour acheter le sel, l'huile et les épices qu'on ne produit pas. C'est généralement les week-ends, particulièrement les dimanches qu'on enregistre plus de diversité dans l'alimentation.

Notons également que dans les deux groupes de villages une forte malnutrition sévit chez les enfants, particulièrement ceux de moins de sept ans. Mais ici encore les villages avec ONG ont un avantage parce que ces dernières années les cas de malnutritions sont en baisse suite à des campagnes de sensibilisation organisées avec l'appui des ONG⁴⁴, ce qui n'est pas le cas

⁴³ Aliments à base de farine de manioc

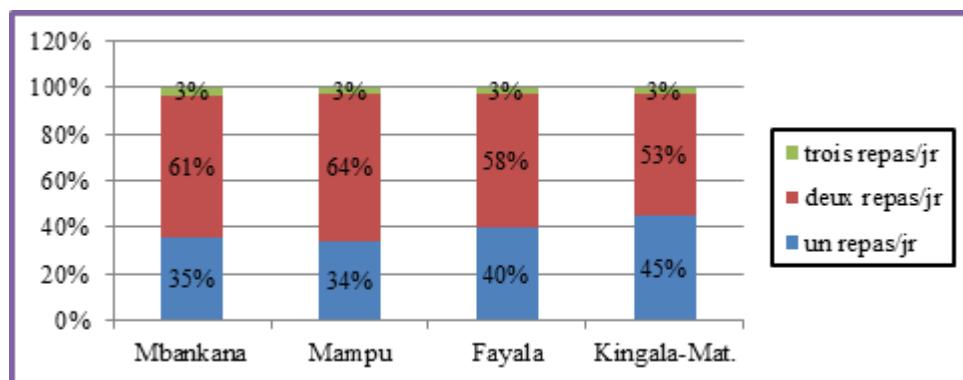
⁴⁴ Nous avons par exemple appris que des séances de formation à la nutrition ont été organisées au centre de Mampu pour les mères de Mampu et des villages environnants. Mais malheureusement, bon nombre de femmes n'ont pu participer à ces formations pour deux raisons principales. La première est l'éloignement, la distance à parcourir à pieds pour se rendre au centre de Mampu et la deuxième, le manque à gagner ou le coût d'opportunité de ces formations par rapport à leurs activités de champs.

dans les autres villages, particulièrement à Fayala⁴⁵.

V.3.1.2. Nombre de repas journaliers dans les deux groupes

En observant les résultats en ce qui concerne le nombre de repas consommés par jour par les ménages, là aussi il n'y a pas de différence significative ($\chi^2 = 1,528$; $dl = 2$; $P-V = 0,466$; ns à 5%) entre les deux groupes de villages, comme le montre la figure ci-après:

Figure 22 : Nombre de repas journaliers dans les deux groupes



Source : nos enquêtes, 2008-2009

Dans les deux groupes plus de 50% des ménages consomment deux repas par jour. Toutefois, il convient de signaler que bon nombre de ceux qui affirment avoir deux repas journaliers, consomment en réalité un seul vrai repas. En effet, le meilleur repas de la journée est celui du soir. Celui du matin est généralement constitué des restes du repas de la veille que l'on réchauffe, parfois avec quelques tubercules pour permettre aux enfants de manger avant d'aller à l'école⁴⁶.

Il se dégage également de cette figure que, d'une part, 35% des ménages dans les villages couverts contre 43% dans ceux des villages qui ne le sont pas consomment en moyenne un repas par jour. D'autre part, 62% des ménages des villages couverts ont en moyenne deux

⁴⁵ A Kingala-Matele par contre, la mission catholique des sœurs dans ses activités organise aussi des séances de sensibilisation à la nutrition. Mais là-bas on rencontre aussi les mêmes difficultés qu'à Mampu et à Mbankana.

⁴⁶ Cette situation amène à une autre réalité qui n'est pas rare, celle qui fait que parfois, dans certains ménages (particulièrement ceux qui ne consomment qu'un repas par jour), la nourriture du matin n'est consommée que par les enfants, plus fragile et devant aller à l'école.

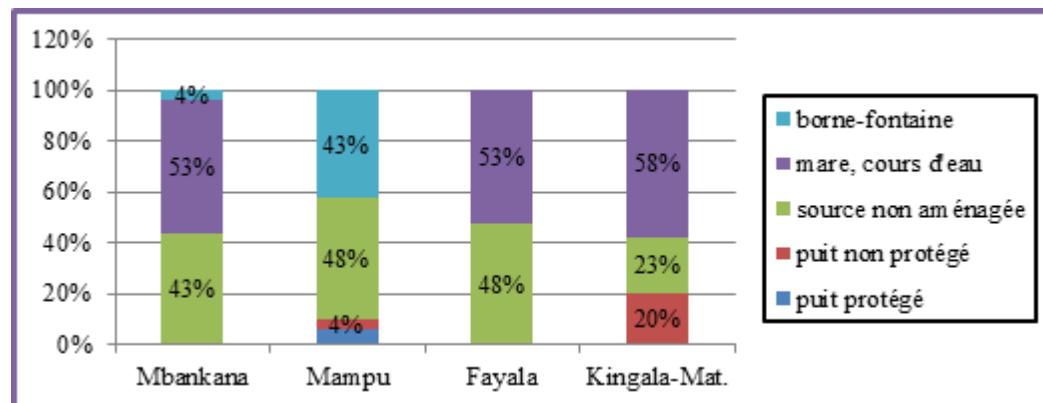
repas par jour contre 55% dans ceux des villages qui ne le sont pas. Autrement dit, une association peut être observée entre le fait de vivre dans un village couvert par des ONG et une amélioration de l'alimentation, du moins en termes de nombre de repas consommé.

V.3.1.2. Approvisionnement en eau dans les deux groupes

D'une manière générale, l'eau est essentielle à la vie. Mais d'une manière particulière, elle est essentielle à la vie quotidienne d'un ménage. Que ce soit pour la boisson des hommes et des animaux, la cuisson, l'hygiène corporelle, l'hygiène des aliments, le loisir ou le sport (natation) etc., l'eau s'avère être non seulement une denrée primordiale, mais aussi « *une des plus précieuses dont on dispose puisqu'étant l'une des principales exigences physiologiques de la vie* » (Williams T. et al., 1990).

En observant les résultats des enquêtes, on relève une différence significative ($\chi^2 = 44,126$; dl= 4 ; P-V = 0,000 ; s à 5%) entre les deux groupes de villages.

Figure 23 : Approvisionnement en eau dans les deux groupes



Source : nos enquêtes, 2008-2009

Il émerge de ce graphique que 55% des ménages non couverts s'approvisionnent en eau par des mares et les rivières qui passent à côté de leurs villages, contre 34% dans les villages couverts. Ce qui est plus inquiétant, c'est que même dans les villages avec ONG la proportion des personnes n'ayant pas accès à des puits protégés ou à des sources aménagées reste trop élevée. Quoique dans les villages avec ONG il existe des systèmes de pompage avec des châteaux d'eau, il n'y a que 17% des ménages qui ont accès à leurs bornes.

Pour avoir une eau de boisson de qualité en milieu rural, l'OMS recommande soit de faire bouillir l'eau, soit de la filtrer, soit encore de la désinfecter avec des produits chimiques (Williams T. et al., 1990 ; OMS, 1994). Mais ces trois procédés ne sont pas à la portée de toutes les bourses. La plupart des enquêtés ont reconnu ne pas faire subir un traitement quelconque à l'eau qu'ils consomment. Très peu par contre ont admis bouillir l'eau de boisson. Mais l'eau qu'ils bouillent, est-ce suffisant par rapport aux besoins journaliers de tous les membres du ménage ?

Tableau 16 : Besoins journaliers en eau

	Calories	Eau (l=litre)
Enfants		
2 à 4 ans	1000 à 1200	1 à 1,2 l
4 à 6 ans	1200 à 1500	1,2 à 1,5 l
6 à 10 ans	1500 à 2000	1,6 à 2 l
Adolescents		
<i>Garçons</i>		
10 à 12 ans	1800 à 2300	1,8 à 2,3 l
12 à 15 ans	2300 à 3200	2,3 à 3,2 l
15 à 20 ans	3000 à 3500	3 à 3,5 l
<i>Filles</i>		
9 à 11 ans	1800 à 2300	1,8 à 2,5 l
11 à 13 ans	2400 à 2800	2,5 à 3 l
13 à 18 ans	2800 à 3200	3 à 3,5 l
Adultes		
<i>Hommes</i>		
Travail physique faible	2400 à 2800	2,5 à 3 l
Travail physique moyen	3200 à 3800	3,5 à 4 l
Travail physique intense	4000 à 5500	4 à 5 l
<i>Femmes</i>		
Travail physique faible	2000 à 2400	2 à 2,4 l
Travail physique moyen	3000 à 3500	3 à 3,5 l
Enceintes	2800 à 3500	3 à 3,5 l
Allaitant	3000 à 3500	3 à 3,5 l
Troisième âge		
<i>Hommes et femmes</i>		
Activité moyenne	2000 à 2500	2 à 2,5 l
Travaux de force	2400 à 2800	2,4 à 3 l
Vieillards		
Hommes et femmes sédentaires	1800 à 2200	2 à 2,5 l

Source : Haumont C., 1989.

Le tableau ci-dessus nous renseigne sur les besoins journaliers en eau de quelques catégories de personnes. L'effort physique combiné à la chaleur tropicale fait perdre beaucoup d'eau particulièrement via la sueur, suivie des urines et selles, et aussi la respiration (Williams T. et al., 1990). L'activité agricole (que pratiquent tous les ménages enquêtés) est une activité très exigeante physiquement, et nécessite une consommation importante d'eau. Ces résultats montrent que dans les deux groupes de villages, la majorité des ménages n'ont pas accès à une eau qualitativement et quantitativement suffisante pour mener une vie saine et active.

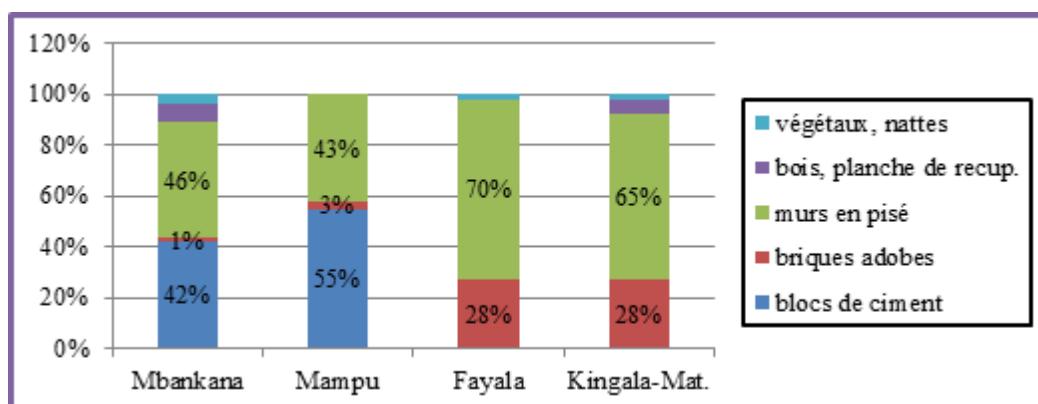
V.3.2. Qualité de l'habitation et des conditions hygiéniques

Pour son bien-être, l'être humain a besoin de satisfaire un certain nombre de besoins dont celui de se loger. La qualité de l'habitation ainsi que les conditions d'hygiène renseignent sur le niveau de vie d'un ménage. Dans cette sous-section il sera question de faire des comparaisons entre les villages avec ONG et les villages sans ONG sur les éléments suivants : les matériaux des murs, la nature du sol, la nature de la toiture, les installations sanitaires et l'évacuation des ordures ménagères.

V.3.2.1. Matériaux des murs dans les deux groupes

Du point de vue des matériaux utilisés dans la construction des murs des habitations, il se dégage une différence significative ($\chi^2 = 90,995$; $dl = 4$; $P-V = 0,000$; $s à 1\%$) entre les deux groupes de ménages.

Figure 24 : Matériaux des murs dans les deux groupes



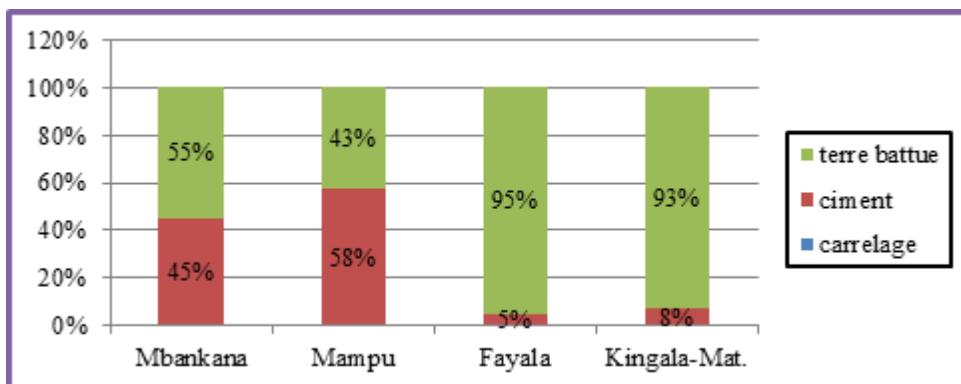
Source : nos enquêtes, 2008-2009

Le projet Mampu et le projet PIFK ont construit des maisons en matériaux durables pour y installer les fermiers venus de Kinshasa. Cela explique le fait que 47% de l'ensemble des ménages des villages avec ONG ont des maisons avec des murs en blocs de ciment, contre aucun dans les villages sans ONG. Par contre 68% des ménages des villages non couverts contre 45% des ménages couverts ont des maisons avec des murs en pisé. On remarque également que dans les villages sans ONG, pour 28% des ménages, les maisons avec des murs en briques adobes constituent, hormis et faute de blocs de ciments la meilleure et la plus onéreuse des qualités de murs d'habitation.

V.3.2.2. Nature du sol dans les deux groupes

Pour ce qui est de la nature du sol des habitations des ménages enquêtés, ici aussi les résultats laissent apparaître une différence significative ($\chi^2 = 47,094$; $dl = 2$; $P-V = 0,000$; s à 1%) entre les deux groupes de villages.

Figure 25 : Nature du sol dans les deux groupes



Source : nos enquêtes, 2008-2009

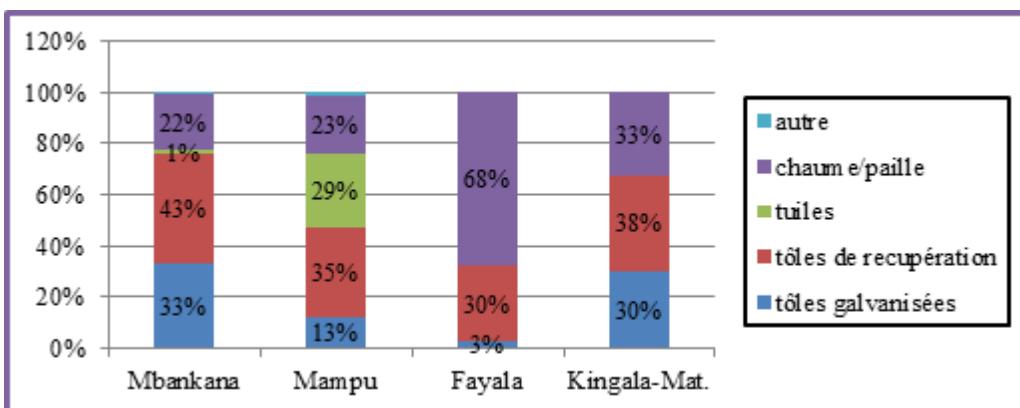
Les sols des maisons dans les deux groupes de villages sont en majorité en terre battue. Toutefois, la proportion de ce type de sol est plus élevée de 44% dans les villages sans ONG (94%) comparativement aux villages avec ONG. L'usage du ciment dans les villages avec ONG s'explique de la même manière que pour la nature des murs d'habitation. Il y a lieu de relever aussi qu'en construisant des maisons pour les fermiers, les projets Mampu et PIFK à Mbankana ont en quelque sorte érigé des standards minimum de qualité en matière d'habitation. Cela est vrai pour la nature des murs, la nature du sol et la nature de la toiture comme on va le voir plus bas. Mais en ce qui concerne la nature des sols, il n'est pas rare de

trouver des maisons avec des murs en pisé, mais ayant au sol du ciment. Il a également été constaté dans certaines habitations des villages sans ONG, des sols constitués avec de la terre et une infime quantité de ciment. Etant donné la faible quantité de ciment utilisée, nous les avons classées dans la catégorie « terre battue ».

V.3.2.3. Nature de la toiture dans les deux groupes

Quant à la nature de la toiture, des différences très significatives ($\chi^2 = 28,090$; $dl = 4$; $P-V = 0,000$; $s \geq 1\%$) transparaissent des résultats de nos investigations comme le montre la figure ci-après :

Figure 26: Nature de la toiture dans les deux groupes



Source : nos enquêtes, 2008-2009

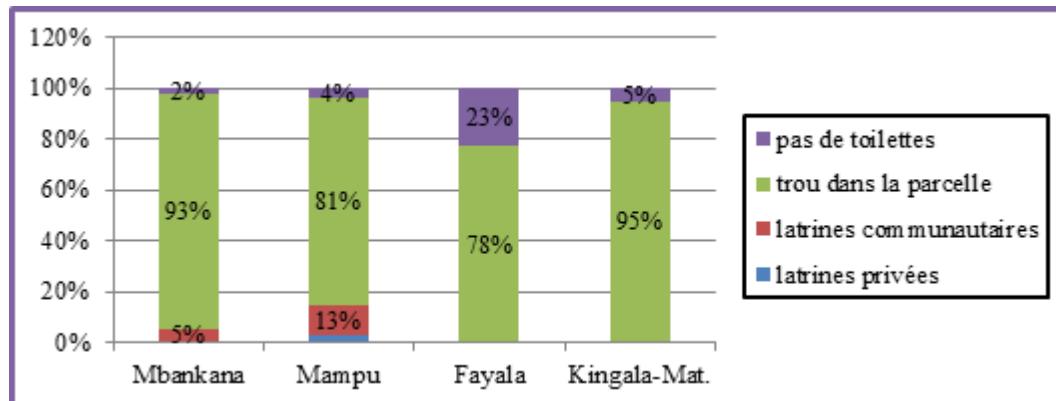
L'usage de la paille et du chaume comme toiture est le plus répandu dans les villages sans ONG parce que ne coûtant quasiment rien pour leur acquisition. Par contre, l'usage des tuiles est répandu uniquement dans les villages avec ONG, particulièrement à Mampu car ce village dispose d'une unité de fabrication de tuiles encore opérationnelle.

V.3.2.4. Installations sanitaires dans les deux groupes

Des conditions hygiéniques déplorables, personnelles ou collectives, sont généralement mentionnées comme étant à la base de nombreux problèmes de santé dans les pays en développement (Williams T. et al., 1990 ; Franceys R. et al., 1995).

A la lumière des résultats d'enquêtes, on constate une différence significative ($\chi^2 = 20,432$ $df= 3$ $P-V = 0,000$ s à 1%) entre les villages couverts par des ONG et les villages qui ne le sont pas en matière d'accès à des installations sanitaires.

Figure 27 : Installations sanitaires dans les deux groupes



Source : nos enquêtes, 2008-2009

Il se dégage de ce graphique que plus de 80% des ménages dans les deux groupes ont comme installation sanitaire un trou dans la parcelle. Ce type d'installation a pour avantage d'être rapide et peu coûteux à aménager. Mais il a pour inconvénients : une durée de vie limitée, la souillure possible des parois avec comme conséquences la prolifération des mouches, et enfin, un risque important de pollution de la nappe phréatique par suite de la profondeur du trou (Franceys R. et al., 1995).

Par contre, l'usage des latrines tant privées que communautaires ne s'observe que dans les villages avec ONG. Un autre enseignement qui émerge est que dans les villages sans ONG, 14% des ménages enquêtés n'ont pas de toilette et font tous leurs besoins dans la brousse. Dans les villages avec ONG on en rencontre aussi, mais ils sont peu nombreux suite aux campagnes de sensibilisation organisées par les centres de santé avec l'appui des ONG.

En effet, à ce propos Williams (Williams T. et al., 1990) nous renseigne que les excréments (humains ou animaux) contiennent des bactéries. Les excréments de personnes malades peuvent contenir, en dehors des résidus alimentaires et des sécrétions digestives, les éléments ci-après :

- De fortes concentrations de bactéries pathogènes, qui les rendent extrêmement

infectieux ;

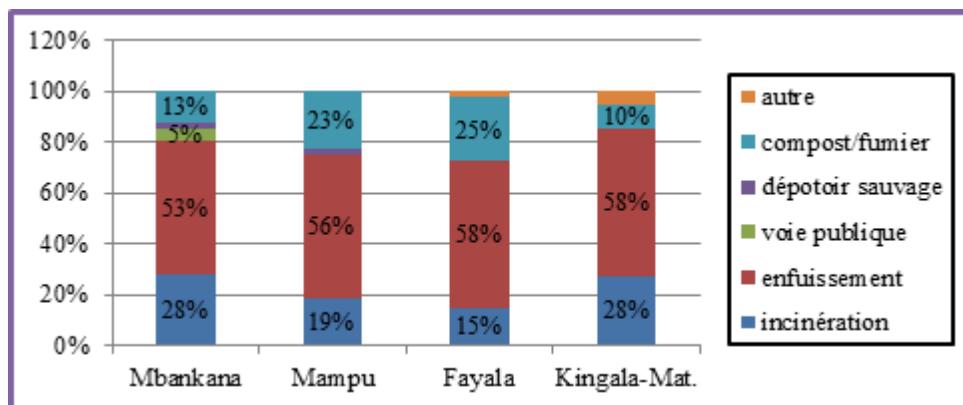
- Des œufs d'ankylostome, ascaris, anguillule, ténia et autres parasites ;
 - Des amibes ;
 - Des virus (de l'hépatite et de la poliomyélite) ; etc.

Ces excréments, avec notamment l'aide du ruissellement des eaux de pluie, peuvent contaminer les cours d'eau du village, les aires de jeux des enfants, les aires de pâturage du bétail, etc. et avoir des conséquences désastreuses sur la santé publique, voire même sur la productivité et les revenus des ménages.

V.3.2.5. Evacuation des ordures dans les deux groupes

L'évacuation des ordures ménagères constitue un élément important de l'hygiène de la parcelle d'habitation, mais aussi de la beauté de son environnement. Les enquêtes effectuées ont révélé une différence significative ($\chi^2 = 13,321$ dl = 5 P-V = 0,021 s à 5%) entre les deux groupes de villages.

Figure 28 : Evacuation des ordures dans les deux groupes



Source : nos enquêtes, 2008-2009

Le mode d'évacuation des ordures le plus usité dans les deux groupes de ménages est l'enfouissement suivi de l'incinération et du compostage. Par contre, on constate que l'évacuation des ordures par voie publique et par des dépotoirs sauvages ne se rencontre que dans les villages avec ONG, précisément à Mbankana. Serait-ce dû à la proximité avec la ville de Kinshasa, ville connaissant d'énormes problèmes de salubrité publique, d'où sont issus bon

nombre d'habitants de ces villages ? C'est possible. Mais il y a lieu de signaler ici que Mbankana est aussi un village de transit pour les véhicules en provenance de Kinshasa et en partance vers d'autres provinces (particulièrement le Bandundu, et les deux Kasaï). Il faut également relever que Mbankana est en train de devenir une agglomération de plus en plus grande. Par conséquent, des mesures doivent être prises pour s'occuper de la salubrité publique, car jusqu'à présent la salubrité ne relève que de la sphère privée, dans la parcelle familiale.

V.4. Impact de l'Accès au service d'encadrement des ONG sur la production et le bien-être des ménages

Dans les sections précédentes, il a été question d'une comparaison du niveau de vie entre des ménages habitant à Mbankana et Mampu, villages largement couverts par des ONG, avec les ménages des villages Fayala et Kingala-Matele, villages ne disposant pas de couverture d'une ONG quelconque. Cette comparaison a permis d'observer des différences et des similitudes dans les deux groupes de villages couverts et non couverts par les ONG.

Toutefois, les résultats présentés portent sur l'ensemble des ménages enquêtés, indépendamment des caractéristiques propres à chaque ménage, ce qui pourrait réduire la pertinence de la comparaison effectuée, particulièrement dans la détermination de l'impact de l'action des ONG dans les villages couverts. En effet, on a confronté des ménages membres et non membres d'associations accompagnées par des ONG aux ménages des villages sans ONG. Et en plus, on a mélangé des ménages sans tenir compte de leurs caractéristiques telles que le sexe du chef de ménage, la taille du ménage, le statut matrimonial du ménage, le niveau d'instruction des parents dans les ménages, qui peuvent avoir une influence sur la distribution du bien-être économique. Dès lors, pour mieux cerner l'impact des ONG, il importe de comparer d'une part le niveau de la production et d'autre part, la distribution du bien-être économique des ménages présentant des caractéristiques identiques ou plus ou moins proches.

Dans la présente section il est question d'évaluer l'impact de l'action des ONG sur les ménages qu'elles encadrent, et cela en deux étapes. Premièrement, la question centrale est celle de savoir ce qu'aurait pu être la situation potentielle du niveau de production des ménages encadrés par les ONG s'ils n'avaient pas bénéficié d'un tel encadrement.

Inversement, c'est également la déduction de la situation potentielle des ménages non encadrés s'ils avaient bénéficié d'un encadrement. En d'autres termes, on se pose la question de savoir en quoi le niveau de la production des ménages encadrés par des ONG serait-il différent de celui qu'ils auraient pu avoir s'ils n'avaient pas été encadrés ?

Deuxièmement, la seconde question centrale est celle de savoir ce qu'aurait pu être la situation potentielle du bien-être économique des ménages encadrés par les ONG s'ils n'avaient pas bénéficié d'un tel encadrement. Inversement, c'est également la déduction de la situation potentielle des ménages non encadrés s'ils avaient bénéficié d'un encadrement. En d'autres termes, on se pose la question de savoir en quoi le niveau du bien-être économique des ménages encadrés par des ONG serait-il différent de celui qu'ils auraient pu avoir s'ils n'avaient pas été encadrés ?

Toutefois, ne pouvant pas observer ce qu'aurait été d'une part la production et d'autre part la consommation d'un ménage encadré par une ONG s'il ne l'avait pas été, nous sommes en présence de données, d'éléments manquants dont l'observation est impossible. Ce problème sur l'évaluation de l'impact de programme est connu dans la littérature sous le vocable *contrefait* (Andangnikou N. et Paul J.-J., 2004 ; Beuscart R. *et al.*, 2009). Pour pallier cette difficulté, nous avons utilisé, à l'instar d'autres études, la méthode d'appariement par score de propension.

Suivant Becker et Ichno (2002), nous avons, premièrement, estimé les scores de propension à l'accès des ménages au service d'encadrement des ONG à partir d'une spécification logistique. Dans le cas de cette spécification, la variable dépendante ou de traitement est dichotomique, prenant la valeur 1 si le ménage est membre d'une association accompagnée par des ONG et 0 si non. Pour ce qui est des variables explicatives ou de traitement, nous avons utilisé les variables suivantes : le sexe du chef de ménage, l'âge du chef de ménage, le niveau d'instruction du chef de ménage, le niveau d'instruction de son conjoint, le statut matrimonial du ménage, la taille du ménage, le nombre de personnes actives dans le ménage, l'exercice ou non d'une activité non agricole, le degré d'accès aux différents marchés (marchés de capitaux, des facteurs...) et l'origine ethnique. Quant aux variables d'intérêt ou « outcome », nous avons retenu (1) la quantité de manioc produite (en tonnes) et (2) la consommation alimentaire par jour et par personne (en \$ US). Deuxièmement, les conditions

d'application de la méthode d'appariement ont été vérifiées, particulièrement les conditions d'équilibre (*balancing conditions*). Troisièmement, après vérification des conditions d'application de l'appariement, les effets moyens de l'encadrement des ménages par des ONG sur le niveau de la production ainsi que sur le niveau de consommation alimentaire par jour et par personne (ATT de l'anglais, *Average Treatment effect on Treated*) ont été estimés sur la base des trois méthodes d'appariement suivantes: l'appariement avec le voisin le plus proche⁴⁷ (Nearest Neighbors matching method), l'appariement à un rayon⁴⁸ (Radius matching method) et l'appariement avec stratification⁴⁹ (stratification matching method).

Le tableau n°17 présente les résultats de la régression logistique utilisée pour estimer les scores de propension à l'accès au service de l'encadrement effectué par les ONG.

⁴⁷ Cette méthode consiste à imputer à chaque individu traité, l'individu qui présente le score de propension qui lui soit le plus proche

⁴⁸ L'appariement avec le voisin le plus proche comporte des risques d'être peu performant dans l'hypothèse où le voisin le plus proche se trouve à une distance éloignée de l'individu traité à appairer. Cette difficulté peut être contournée en faisant du *caliper matching*, qui consiste à choisir le voisin le plus proche en imposant, sur la distance entre deux individus appariés, un certain niveau de tolérance maximale. Les traités pour lesquels le voisin le plus proche (non traité) n'appartient pas à la région définie par la contrainte (région appelée *caliper*) sont exclus de l'analyse. Une variante de cette méthode est le *radius matching* (ou appariement à un rayon). Au sein de chaque *caliper*, on réalise un appariement non pas en utilisant uniquement le voisin le plus proche, mais en se servant de l'ensemble des individus non traités appartenant à ce *caliper*. Cette méthode permet d'utiliser plus d'informations disponibles afin d'éviter au maximum d'avoir de très mauvais appariements

⁴⁹ Elle consiste à morceler l'ensemble des valeurs du score de propension en plusieurs intervalles ou blocs. Le logiciel Stata, via la procédure « *pscore* » définit le nombre optimal de blocs. Le score de propension étant équilibré au-dedans de chacun de ces blocs, il évalue ensuite au sein de chacun de ces intervalles, par comparaison de moyennes, l'effet moyen du traitement. L'estimateur d'appariement est donc une moyenne pondérée des estimateurs de chaque strate

Tableau 17: Résultats de la régression logistique

Variables indépendantes	Coefficients	z. statistique	P.
<i>Age</i>	.0465835	3.09	0.002
Sexe	-.5887109	-1.52	0.129
<i>Taille du ménage</i>	.1386821	2.33	0.020
<i>Nbre. de personnes actives dans le ménage</i>	-.3198658	-2.30	0.022
Origine ethnique	-.1678239	-0.58	0.563
Exercice d'activité non agricole	.2866144	0.59	0.552
<i>Degré d'accès aux marchés</i>	-.8715482	-2.11	0.035
CM sans formation	-.6780271	-0.92	0.359
<i>CM de niveau secondaire</i>	1.114688	2.70	0.007
Conjoint sans formation	-.6953429	-0.39	0.695
Conjoint de niveau primaire	.1033722	0.06	0.952
Conjoint de niveau secondaire	.498153	0.29	0.771
CM célibataire	-.0584461	-0.03	0.977
CM marié	-.2050604	-0.21	0.836
CM divorcé(e)	-1.499782	-0.76	0.450
CM veuf(ve)	-1.744528	-0.80	0.422
Log likelihood			-156.99018
Wald chi2 (16)			74.38
Prob > chi2			0.0000
Pseudo R2			0,1915
Nombre d'observation			310

Source : nos estimations

Au regard des résultats du tableau ci-dessus, on constate que le modèle est globalement bon (Wald chi2 = 74,38 ; P = 0,000 ; pseudo R²=19%), significatif et que cinq variables sont significativement associées à la propension à l'accès aux services d'encadrement des ONG.

Il convient de préciser ici la différence entre le « *pseudo R²* » et le « *R²* ». Le *R²*, appelé aussi coefficient de détermination, permet de déterminer le pouvoir explicatif des variables retenues dans un modèle pour expliquer un phénomène donné (Dodge Y., 2003 ; Jourdain B., 2009). Quant au *pseudo R²*, c'est un indicateur différent, introduit par McFadden en 1974,

et il peut formellement se présenter comme suit :

$$\text{Pseudo } R^2 = 1 - \ln(L_1/L_0) \text{ où } L \text{ représente le maximum de vraisemblance (log likelihood).}$$

Il permet de comparer le logarithme du maximum de vraisemblance (L_0) obtenu dans un modèle sans prédicteurs (variables explicatives) mais avec un terme constant, au logarithme du maximum de vraisemblance (L_1) obtenu du modèle avec tous les prédicteurs retenus (McFadden D., 1974). Par contre, c'est le test de Wald ou le ratio du maximum de vraisemblance (Wald chi2) associé à la p-valeur qui permettent de mesurer l'ajustement du modèle, c'est-à-dire, qui permettent de rejeter l'hypothèse nulle (Amemiya T., 1981). On l'appelle *pseudo R²* dans le sens où il est appréhendé sur une échelle analogue à R^2 , soit dans un intervalle compris entre 0 et 1, et dont une valeur élevée est également souhaitée (mais pas déterminante). Quoi qu'il en soit, le « *pseudo R²* » n'a pas la même signification et la même interprétation que le « R^2 » d'une régression par la méthode des moindres carrés (Long J. S. et Freese J., 2003). C'est ainsi que dans plusieurs études on rencontre des pseudos R^2 très faibles, mais qui ne remettent pas en cause la qualité des modèles considérés. On peut citer pour exemple les travaux de Negash, portant sur la participation des ménages dans un programme de microcrédit développé par des ONG dans le nord de l'Ethiopie, où le pseudo R^2 était de 11% (Negash Z., 2008), ou les travaux de Fredu sur la pauvreté, l'accumulation de capital, les moyens d'existence du ménage et l'interaction avec les institutions locales dans le Nord de l'Ethiopie avec des pseudo R^2 égales à 27%, à 25%, et à 7% (Fredu N., 2008), ou encore, les travaux de Weng, portant sur les contraintes de crédit dans les marchés ruraux de crédit à Guizhou en Chine, avec des pseudo R^2 égales à 8%, à 5% et à 2 % (Weng R., 2008).

Pour ce qui est des variables significativement associées à la propension à l'accès aux services d'encadrement des ONG, il s'agit de l'âge du chef de ménage ($P=0,002$), la taille du ménage ($P= 0,020$), le nombre de personnes exerçant une activité rémunérée dans le ménage ($P= 0,022$), le degré d'accès au marché ($P= 0,035$) et le niveau d'instruction du chef de ménage correspondant à au moins un niveau d'études secondaires ($P= 0,007$).

Le signe positif associé à l'âge voudrait dire que la propension à l'accès aux services d'encadrement augmente avec l'âge du chef de ménage. Vu sous un angle purement traditionnel ce résultat se justifie dans ce sens que dans les villages plus on avance en âge, plus on est pris en considération, plus la voix et les points de vues comptent. Au niveau des sociétés traditionnelles l'âge est un facteur valorisant et dans ce cas on est plus enclin à s'associer à d'autres personnes dans l'espoir de faire valoir ses opinions et ses besoins. Dans le même ordre d'idée, les jeunes se sentent souvent mis à l'écart ou du moins négligés lors des discussions dans les assemblées villageoises.

La taille du ménage est elle aussi positivement associée à l'accès aux services d'encadrement des ONG. En d'autres termes, la probabilité de recourir aux services d'encadrement des ONG est une fonction croissante de l'évolution du nombre de personnes prises en charge. Ce résultat peut être expliqué par le fait que les ménages ayant une taille élevée ont tendance à être vulnérables et pauvres. De tels ménages, ayant plusieurs bouches à nourrir, plusieurs enfants à scolariser, de grands enfants à marier, etc., sont plus ouverts à toute opportunité susceptible de leur apporter soit une quelconque assistance matérielle, technique, financière et autres dans leur travail afin d'améliorer leur productivité ainsi que leurs revenus.

Le nombre de personnes exerçant une activité rémunérée dans le ménage est négativement associé à l'accès aux services d'encadrement des ONG. Autrement dit, plus un ménage compte de membres exerçant une activité rémunérée, plus faible est la probabilité que ce ménage recoure aux services d'encadrement des ONG. Ceci revient à dire que les ménages ayant plusieurs membres avec activités rémunérées sont censés avoir des rentrées élevées et être moins vulnérables et moins pauvres. Dans leurs travaux effectués au Sénégal Janvry, Sadoulet et al. (2004) ont relevé que les coûts et les bénéfices varient d'un ménage à l'autre, en fonction de leurs actifs de capital humain, de leurs choix d'activités et de leur place sociale dans le village. Il s'avérerait que les ménages les plus aisés soient moins attirés par les organisations associatives, dans la mesure où leurs besoins en termes de prêt ou support aux activités individuelles dépassent ce que les OP peuvent leur offrir.

Par contre, le signe négatif associé au degré d'accès aux marchés veut dire que plus un ménage a un accès assez facile aux marchés, moins il est enclin à solliciter les services

d'encadrement offerts par des ONG. Autrement dit, les ménages ayant un accès difficile aux marchés suite aux imperfections de ces marchés ont une plus forte probabilité de recourir aux services d'encadrement des ONG. Ces résultats confortent la théorie selon laquelle la dynamique associative fait partie de ce qu'on appelle le « troisième secteur » ou « Non-Profit sector ». En effet, selon cette théorie, les organisations associatives telles que les ONG existent en grande partie suite entre autres aux défaillances des marchés ou *market failure*, associées aux défaillances de l'Etat ou *state failure* et à l'échec contractuel ou *contract failure* (Weisbrod B., 1977 ; Hansmann H., 1980 ; Defourny J., 1994 ; de Briey V., 2003)

Le niveau d'instruction du chef de ménage correspondant à au moins un niveau d'études secondaires est associé positivement à l'accès aux services d'encadrement des ONG. Cela tiendrait au fait que les agriculteurs plus instruits possèderaient plus de capacités leur permettant de mieux cerner les avantages économiques, environnementaux et agronomiques de l'encadrement des ONG, mais aussi d'en évaluer les risques. Dans ses travaux sur des ménages du Sud Kivu en RDC Mastaki (2006) a relevé que le niveau d'instruction d'un agriculteur était une variable déterminante dans l'adoption des innovations car il accroissait le sens de l'innovation, l'habileté et la facilité d'apprécier les nouvelles technologies. Quant à Janvry, Sadoulet et al. (2004), ils affirment qu'un niveau d'instruction élevé d'un agriculteur lui confère un accès privilégié à l'information et à l'appartenance à l'élite coutumière du village. Cela lui attribue également une légitimité particulière à l'intérieur de la société villageoise, un niveau de contrôle sur des actifs productifs plus élevé et une capacité supérieure à prendre des risques.

V.4.1. Impact de l'Accès au service d'encadrement des ONG sur la production⁵⁰

Tableau 18 : Résultats de l'appariement par score de propension/ pour la production

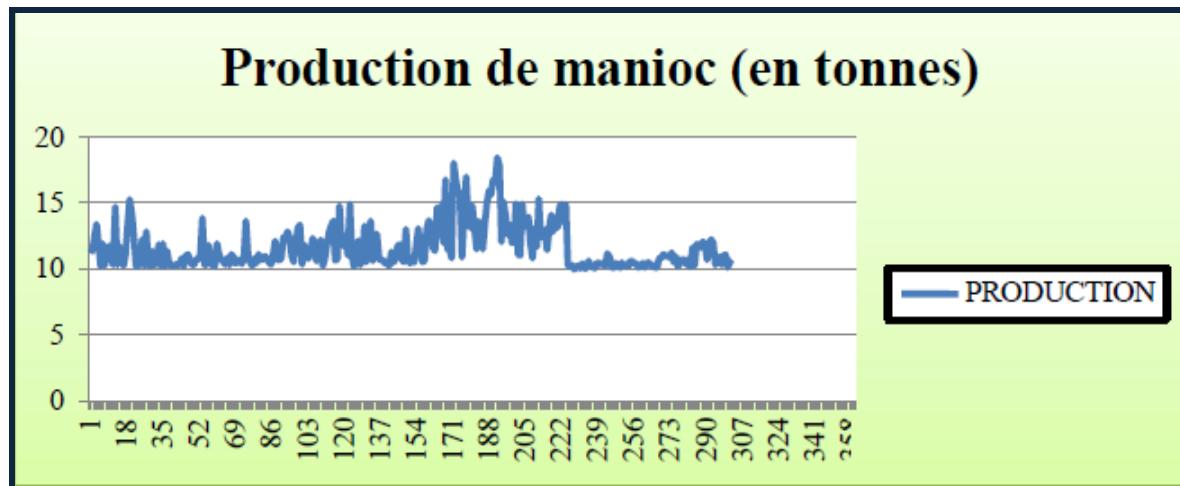
Estimateur d'appariement	Cas/ traités	Témoins/ Non traités	ATT	Erreur standard	Test T
Appariement avec le voisin le plus	99	61	2.661	0.242	10.985
Appariement à un rayon	34	44	2.147	0.531	4.046
Appariement avec stratification	98	194	2.639	0.183	14.410

Source : nos estimations

Le tableau ci-dessus présente l'ATT ou l'effet moyen de l'encadrement par les ONG sur le niveau de production du manioc des ménages encadrés, considérant que l'encadrement est le traitement. On constate de ce tableau que l'effet moyen de l'encadrement des ONG sur le niveau de production du manioc des ménages encadrés est positif, et varie entre 2,147 tonnes et 2,661 tonnes en fonction de l'algorithme d'appariement utilisé. Cet effet est également statistiquement significatif. En d'autres termes, cela voudrait dire que les évidences empiriques permettent de soutenir qu'il existe un impact significatif des ONG sur le niveau de production du manioc des ménages dans les villages sous études. Autrement dit, les ménages non encadrés par des ONG dans ces villages pourraient enregistrer un accroissement de leur niveau de production de manioc de l'ordre de 2,2 à 2,7 tonnes s'ils adhéraient à des associations encadrées par des ONG.

⁵⁰ La collecte des données de base sur la production a été effectuée « à partir de la déclaration du nombre d'unités de mesures locales » (Tollens E., 2009). Dans les deux groupes de villages l'unité locale de mesure est le bassin. Un bassin de manioc représente ± 18 kg de manioc.

Figure 29 : Niveau de la production de manioc dans l'ensemble des villages (en tonnes)



Source : nos enquêtes

Il ressort clairement de ce graphique que les ménages des villages avec ONG (avec en abscisse N allant de 1 à 230 ménages) enregistrent des niveaux de production plus élevés que les ménages des villages sans ONG (avec N allant de 231 à 310 ménages). Notons que Kingala-Matele et Fayala n'ont pas bénéficié de soutien pour lutter contre les maladies telles que la mosaïque du manioc, la bactériose, la cercosporiose, etc., ou encore de boutures améliorées, de moyens techniques et autres dont ont largement bénéficié Mbankana et Mampu.

V.4.2. Impact de l'Accès au service d'encadrement des ONG sur le bien-être des ménages

Tableau 19 : Résultats de l'appariement par score de propension/pour la consommation

Estimateur d'appariement	Cas / traités	Témoins / non traités	ATT	Erreur standard	Test T
Appariement avec le voisin le plus	99	61	0,008	0,148	0,056
Appariement à un rayon	34	44	0,239	0,298	0,801
Appariement avec stratification	98	194	0,137	0,096	1,436

Source : nos estimations

Le tableau ci-dessus présente l'ATT ou l'effet moyen de l'encadrement par les ONG sur le bien-être économique des ménages encadrés, considérant que l'encadrement est le traitement. On constate de ce tableau que l'effet moyen de l'encadrement des ONG sur le bien-être économique des ménages encadrés est positif, et varie entre 0,008\$ US et 0,239\$ US en fonction de l'algorithme d'appariement utilisé. Par contre, cet effet n'est pas statistiquement

significatif. Cela voudrait dire que les évidences empiriques ne permettent pas de soutenir l'existence d'un impact significatif des ONG sur le bien-être économique des ménages dans les villages sous études.

Les explications de cette situation peuvent rencontrer celles fournies pour la figure n°19, mais on peut également se pencher sur la dimension accessibilité économique aux aliments, particulièrement pour les ménages des villages avec ONG. En effet, comme dit plus haut, le coût de la vie est plus élevé dans les villages avec ONG que dans les villages qui en sont dépourvus.

Tableau 20 : prix d'un sac de colettes de manioc dans différents marchés (en FC)

Marché	2008	2009	2010*
de la liberté (Kinshasa)	23000 FC	24000 FC	21000 FC
de Mbankana	17000 FC	19000 FC	17000 FC
de Mampu	16000 FC	18000 FC	16000 FC
de Fayala	8000 FC	9000 FC	7000 FC
de Kingala-Matele	8000 FC	8000 FC	7000 FC

* Données de novembre 2010

Source : nos enquêtes

Tableau 21 : Prix du sakombi⁵¹ de niébé dans différents marchés (en FC)

Marché	2008	2009	2010*
de la liberté (Kinshasa)	650 FC	550 FC	600 FC
de Mbankana	650 FC	550 FC	600 FC
de Mampu	650 FC	550 FC	600 FC
de Fayala	200 FC	200 FC	200 FC
de Kingala-Matele	200 FC	200 FC	200 FC

* Données de novembre 2010

Source : nos enquêtes

⁵¹ Un sakombi de niébé correspond à peu près à 300 gr de niébé

Tableau 22 : Prix d'une bouteille d'huile de palme de 60 cl dans différents marchés

<i>Marché</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2010*</i>
de la liberté (Kinshasa)	500 FC	500 FC	500 FC
de Mbankana	500 FC	600 FC	600 FC
de Mampu	500 FC	600 FC	600 FC
de Fayala	300 FC	300 FC	300 FC
de Kingala-Matele	300 FC	300 FC	300 FC

* Données de novembre 2010

Source : nos enquêtes

Les tableaux 17, 18 et 19 présentent à titre d'illustration la différence de prix existant entre le marché de la liberté à Kinshasa-Masina et les marchés des quatres villages sous études. Il s'en dégage clairement que les marchés des villages avec ONG affichent des prix identiques et parfois même plus élevés (cas de l'huile de palme, Mbankana et Mampu n'étant pas des producteurs de ce produit) que ceux sur le marché de Kinshasa. Il en est de même pour les produits tels que la farine de maïs, de manioc etc, alors que les prix affichés dans les villages sans ONG sont de près de 50% inférieurs aux prix de Kinshasa.

Tout au long de ce chapitre il a été question d'effectuer une étude comparative de deux groupes de villages sur le plan socioéconomique. Ladite comparaison a porté sur un groupe de villages largement couverts par des ONG, à savoir Mbankana et Mampu et un autre groupe de villages non couverts par une ONG quelconque, il s'agit des villages de Fayala et Kingala-Matele.

Au regard des données statistiques qui précèdent, il se dégage que du point de vue de la dotation en capital, le groupe de villages avec ONG présente des différences significatives au niveau de la dotation en capital humain, spécifiquement au niveau d'instruction des chefs de ménage et de leurs conjoints. Des explications ont été trouvées non seulement dans les origines mêmes du projet de Mampu et de l'ONG CADIM, mais également dans les domaines d'interventions des ONG évoluant dans ces villages.

Nous avons également relevé que la présence des ONG dans le premier groupe de villages promeut et favorise les activités de pisciculture associées à l'élevage du porc. Les domaines

d'intervention des ONG accordent un avantage certain aux ménages des villages qu'ils couvrent, comparativement aux autres, notamment en matière d'élevage bovin pour la traction bovine dans les champs et dans le transport des biens et des personnes, de diversification des sources de revenus, dans l'accession au marché des facteurs, dans l'accès aux soins de santé, dans la scolarisation des enfants, dans l'accès à une eau plus ou moins potable, dans la qualité et dans l'hygiène des logements et des infrastructures scolaires et de santé, ainsi que dans l'évacuation des ordures.

Toutefois, il convient à ce stade de nuancer ces interprétations des résultats qui accordent la part belle aux ONG dans les villages de Mbankana et de Mampu. En effet, sans vouloir négliger leur contribution à l'amélioration des conditions de vie dans ces deux villages, il serait convenable de relativiser ces observations en reconnaissant les acquis des autres contributeurs. Mbankana et Mampu sont deux villages de l'hinterland de Kinshasa et situés au plateau des Bateke, avec des infrastructures routières parmi les meilleures du pays. Ce plateau étant considéré comme l'un des greniers de la ville de Kinshasa, capitale et plus grand centre de consommation du pays, il a bénéficié de plusieurs projets et programmes de soutien à l'agriculture et au développement rural. Les ONG opérationnelles dans la zone jouissent des acquis de ces différents projets et programmes, dont certains sont encore en cours d'exécution. L'ONG CADIM par exemple, qui est la plus importante sur le plateau des Bateke et dont la couverture va au-delà de Mampu, est née après la fin du projet PIFK. Ce même projet a bénéficié de l'intérêt accordé par les pouvoirs publics et leurs partenaires à ce grenier de Kinshasa. La qualité observée de l'habitat, des centres de santé, des écoles, etc, à Mbankana et à Mampu, comparativement à Fayala et à Kingala-Matele, n'est pas à imputer à la seule efficacité des ONG qui y opèrent. Il y a lieu de relever également la contribution non négligeable des confessions religieuses, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé. Ensemble, avec les ONG et d'autres partenaires, ils contribuent à améliorer les conditions de vie au plateau des Bateke.

En effectuant une étude de l'impact de l'encadrement des ONG sur le niveau de la production (en se basant sur les quantités de manioc produites en tonnes) des ménages qu'ils encadrent, il se dégage qu'il y a un impact positif des ONG sur la production de manioc des ménages encadrés, et cet impact est statistiquement significatif.

Par contre, en effectuant une étude de l'impact de l'encadrement des ONG sur le bien-être économique (en se basant de la consommation alimentaire par jour et par personne des ménages) des ménages qu'ils encadrent, il se dégage qu'il y a un impact positif des ONG sur la consommation alimentaire des ménages encadrés. Toutefois, cet impact n'est pas statistiquement significatif. En effectuant une comparaison des proportions en matière de consommation alimentaire par jour et par personne dans les deux groupes, on a également relevé que la différence n'était pas significative entre les deux groupes de villages.

CHAPITRE VI : PERSPECTIVES POUR UNE MEILLEURE COORDINATION DES EFFORTS DES PRINCIPAUX ACTEURS EN MATIERE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE

Dans un pays en situation de post conflit comme la RDC, les ONG constituent parfois dans certaines zones du pays, les seules structures en mesure d'apporter un quelconque soutien à la population. En dépit des insuffisances certaines et observables dans le chef de plusieurs ONG opérant en RDC, elles permettent à une frange importante de la population non atteinte par les services publics où par le marché, d'améliorer leurs conditions de vie et accroître leur bien-être. De ce fait, elles devraient encore jouer un grand rôle dans le processus de développement du pays.

Vu sous cet angle, il convient de baliser différentes orientations possibles susceptibles de permettre aux différents acteurs impliqués dans la lutte contre la pauvreté au côté des ONG, de mieux conjuguer leurs efforts. Pour ce faire, ce chapitre présente dans un premier temps les différentes contraintes qui pèsent sur l'efficacité des ONG, et dans un deuxième temps, il esquisse quelques perspectives dans le propos de garantir l'efficacité et la lisibilité des ONG au côté des autres acteurs de développement.

VI.1. Contraintes à l'efficacité des ONG

Les conséquences néfastes des PAS mis en œuvre dans les années 1980 et la libéralisation des activités politiques et associatives en 1990 ont largement contribué à l'émergence d'un terreau fertile au développement des organisations associatives du type ONG en RDC. Le monde associatif a connu un foisonnement important des ONG dès le début des années 1990, ONG œuvrant dans divers domaines (santé, éducation, agriculture, éducation civique et politique, etc.). Au fil des années, leur champ d'action et d'intervention n'a cessé de s'élargir et de s'affermir. Toutefois, en dépit de ce foisonnement des ONG et de leurs rôles de plus en plus affirmés et encouragés par des instances internationales publiques et privées (l'ONU et leurs différentes agences, l'Union européenne, la Banque Mondiale, etc.), ces organisations rencontrent constamment de multiples contraintes qui tendent à limiter et/ou à handicaper la portée de leurs actions et interventions. Parmi ces nombreuses contraintes rencontrées par les O.N.G on peut relever les suivantes regroupées en deux catégories, à savoir, les contraintes

endogènes et les contraintes exogènes.

VI.1.1. Contraintes endogènes aux ONG

Il existe plusieurs contraintes endogènes à l'efficacité des ONG en RDC. Au regard des constats effectués dans le cadre de cette étude, nous en avons retenu trois principales, à savoir, les contraintes liées aux motifs de leur création, la contrainte des ressources financières et la contrainte des ressources humaines.

a. Contraintes liées aux motifs de création des ONG

Dans sa recherche intitulée « *Les ONG locales : pouvoir et contre-pouvoir au Zaïre* », Muchukiwa (1993) a relevé que parmi les initiateurs des ONG locales en ex-Zaïre on rencontrait principalement :

- une élite politique en mal de positionnement en cette période (début des années 1990) de mutation politique, économique et sociale ;
- une élite intellectuelle marginalisée constituée d'anciens agents de la fonction publique suite à la politique d'assainissement prônée et mise en œuvre dans les années 1980 dans le cadre du PAS ;
- des entrepreneurs et des commerçants ;
- des responsables religieux ou cadres de confessions religieuses.

Les raisons qui motivaient ces initiateurs étaient diverses, à la fois économiques, politiques et sociales : accumulation du capital, constitution d'une base électorale, promotion sociale, etc.

Au regard de l'évolution temporelle de la RDC, la qualité des initiateurs et leurs motivations n'ont pas changé. La crise multiforme qui sévit dans le pays, les conflits armés, etc. n'ont fait que renforcer ce qui avait été observé au début des années 1990⁵².

Sans toutefois, négliger les initiatives motivées par des raisons éthiques et morales, il y a lieu de relever que les objectifs cachés, inavoués et non-statutaires des ONG constituent une réelle, si pas la principale, contrainte à l'efficacité des ONG en RDC. En effet, de cette contrainte résulte généralement les autres contraintes.

b. Contrainte des ressources humaines

Dans le bon fonctionnement des ONG en RDC la problématique des ressources humaines constitue également un handicap non négligeable. Cette problématique peut être soulevée à différents niveaux, dont voici quelques exemples :

⁵² A titre illustratif pour des motivations cachées:

- Au titre de motivations économique et sociale: la montée du chômage et la modicité des salaires ont poussé certaines personnes à initier des ONG dans le but de « capter » une partie des fonds de la coopération internationale, se trouver un travail (principal ou secondaire), accumuler du capital, arrondir les fins de mois, et s'assurer une ascension sociale. Il y a lieu également de relever que l'exonération accordée aux ONG sur les importations et dons en matériel constitue aussi une motivation pour certains opérateurs économiques ;
- Au titre de motivation politique : la politique étant devenu pour certains individus un moyen rapide de s'enrichir, ces derniers n'hésitent pas à initier des ONG pour soit se constituer une base électorale, soit pour se faire un nom dans la société civile dans le but d'occuper des fonctions publiques (depuis la conférence nationale souveraine en 1991-1992 jusqu'aux élections de 2006, plusieurs fonctions politiques ont été accordées à la société civile dans le gouvernement et dans les entreprises publiques), soit encore pour battre campagne de manière officieuse pour un parti politique afin de se faire remarquer par les dirigeants du parti pour que, dans l'hypothèse où leur parti remporterait les élections, qu'on se souvienne de leur dévouement. Il n'est pas rare de rencontrer dans les médias en RDC des manifestations organisées par des ONG, mais qui ressemblent plus à des rencontres politiques lorsqu'on tient compte des discours, des T-shirts, pagnes et drapeaux avec les emblèmes et noms de partis politiques ou effigie de leurs leaders ;
- Sur le plan religieux : avec l'aggravation de la crise on constate une diminution des fidèles dans certaines églises traditionnelles (catholiques et protestantes) face à la montée en puissance du mouvement évangélique et des églises dites « de réveil ». Des accusations d'exploitation de la misère de la population au profit de leurs leaders sont souvent rapportées à propos de certaines de ces églises. Pour « reconquérir » des fidèles, certains responsables d'églises traditionnelles créent des ONG pour montrer qu'eux n'exploitent pas le peuple mais aident le peuple, contrairement aux autres. Par contre, on rencontre aussi certaines églises évangéliques et de réveil qui initie des ONG soit pour attirer de nouveaux membres, soit pour encourager leurs donateurs en leur montrant l'utilisation de leur argent, soit encore pour contredire les accusations dont ils font souvent l'objet.

- avec des ressources financières souvent limitées, les ONG en RDC sont souvent contraintes d'évoluer avec une insuffisance quantitative de personnel à temps plein, au regard parfois des objectifs multiples et ambitieux qu'ils affichent. Dépendant en grande partie des apports de bailleurs de fonds, étant donné leurs moyens financiers très limités, ces ONG sont souvent confrontées à la réticence de ces bailleurs à couvrir des coûts fixes tels que la rémunération du personnel des O.N.G ;
- en plus de l'insuffisance quantitative il y a aussi l'insuffisance qualitative du personnel des ONG en RDC. Cette insuffisance se manifeste par une formation insuffisante ou inadaptée au fonctionnement et aux activités de ces organisations et a des répercussions sur la gestion quotidienne (administration, finances, préparation, exécution, suivi et évaluation des projets, etc.) des ONG. Or, comme Denoeux l'a affirmé, la capacité des ONG à obtenir des financements s'explique pour l'essentiel «*par le fait qu'elles sont dirigées par des responsables occidentalisés, qui savent s'exprimer avec aisance, qui disposent de relations haut placées et qui sont à même d'énoncer leurs objectifs dans un langage que les bailleurs de fonds peuvent comprendre et auquel ils sont susceptibles d'être particulièrement réceptifs*» (Donoeux G., 2004). Un personnel peu qualifié est susceptible de faire perdre des financements pour des projets importants. Pour contourner cette difficulté, certaines ONG recourent à des « experts » extérieurs à leur organisation pour leur confectionner des projets acceptables par des bailleurs de fonds, moyennant rémunération d'un pourcentage au cas où le financement serait accordé. La conséquence est que bien souvent dans ces cas, les membres de ces ONG n'étant pas suffisamment imprégnés du projet qu'ils n'ont pas rédigés, font preuve d'amateurisme, de gaspillage et de rafistolage (avec notamment des fonds issus de l'enveloppe pour le financement du projet en moins, suite à la rémunération et autres commissions pour le ou les experts). Dans le même ordre d'idée, ce que Trannin a relevé avec les ONG au Cambodge se rencontre aussi en RDC. En effet, bon nombre d'ONG étendent leurs domaines d'action et d'intervention dans des domaines dans lesquels elles ne disposent pas de compétences techniques minimales requises pour ce faire. C'est le cas par exemple de la microfinance où certaines organisations, profitant du succès de la microfinance dans le chef des bailleurs de

fonds, se lancent dans le microcrédit sans en avoir suffisamment intégré ou compris les principes de base (Trannin S., 2005).

- Contrairement aux ONG des pays développés, le recours à des volontaires ou à des bénévoles n'est pas courant en RDC. En effet, suite à la crise, très peu de personnes acceptent de faire un travail sans en attendre une rémunération en nature ou en argent. Et quand cela arrive, souvent ce sont des personnes animées certes de bonne volonté, mais ne disposant que de très peu de temps à accorder à l'ONG, ou ne disposant pas de motivation, de sens de l'engagement ou encore des qualifications requises.

c. *Contrainte des ressources financières*

Bon nombre d'ONG en RDC débutent leur existence sans base financière acceptable de départ issue des apports des membres fondateurs. Leurs premières ressources financières proviennent généralement du financement des projets qu'elles soumettent. Malheureusement, cet état de choses s'installe dans la durée, rendant ces ONG en permanence dépendantes à près de 100% des apports extérieurs. Très peu d'ONG mettent en place un mécanisme d'autofinancement opérationnel capable de couvrir ne fût-ce que 50% des besoins, voire même les coûts fixes de l'organisation. Ce constat a été également fait, notamment à l'Est de la RDC où dans un rapport le gouvernement congolais fustige le fait qu'« *un trop grand nombre d'ONG (...) demandent malheureusement des frais de fonctionnement de 25 à 30 pour cent du montant total des programmes* » (RDC, 2004).

La faible capacité de mobilisation de ressources propres constitue une contrainte importante qui réduit sensiblement l'efficacité des ONG et donne accès à des pratiques de détournement de fonds⁵³.

⁵³ Le détournement ici est, par exemple, relatif à une situation où un projet « X » a bénéficié d'une enveloppe de 1000\$ pour sa réalisation et que l'ONG, pour faire face à certaines obligations financières non honorées (loyer des installations de l'ONG, factures d'eau et d'électricité, etc.) retire de cette enveloppe 400\$ pour couvrir ces dépenses. Par conséquent, le projet « X », amputé de 400\$, ne connaîtra pas une réalisation effective telle que prévue initialement. Cette réalisation va se faire au détriment des bénéficiaires du projet parce que la qualité et l'efficacité seront sacrifiées, l'organisation devant minimiser les dépenses. Les bailleurs de fonds seront également induits en erreur par les montages financiers tronqués que va leur présenter l'ONG, qu'ils ont financée, en guise de rapport.

VI.1.2. Contraintes exogènes aux ONG

Quant aux contraintes exogènes, il en existe également plusieurs, mais dans le cadre de cette étude nous avons retenu les suivantes, à savoir, la contrainte du cadre juridique et des mécanismes de contrôle, la contrainte du financement, l'environnement économique et politique national et/ou international, et la contrainte de la faiblesse de la culture de l'entraide, du partage et de la solidarité.

a. Contrainte du cadre juridique et des mécanismes de contrôle

Pendant longtemps les ONG n'ont pas bénéficié d'un cadre juridique approprié en RDC. En 2001, une loi (n°004/2001 du 20 juillet 2001) portant dispositions générales applicables aux associations sans but lucratif (ASBL) et aux établissements d'utilité publique, va être promulguée. Malheureusement, les mesures d'application devant accompagner ladite loi n'ont pas encore été prises, ce qui fait que l'administration du pays se réfère encore aux mesures d'application d'un décret-loi datant de 1965.

L'inadéquation du cadre juridique et légal entretient une ambiguïté, une certaine confusion, voire même une certaine ignorance des droits et obligations dans le chef des ONG évoluant en RDC. Bien des changements sont intervenus en RDC depuis 1965, notamment sur le rôle et la place des ONG dans le processus de développement du pays. A ce titre, elles devraient bénéficier d'une législation conséquente qui les encadre, qui les accompagne en leur accordant par exemple une fiscalité et des avantages spécifiques. Une législation adéquate permettrait de réduire sensiblement les abus non seulement dans le chef des opportunistes mal intentionnés qui créent des ONG⁵⁴ pour des raisons inavouées, mais aussi les abus de certaines tracasseries administratives (avec notamment des procédures dont les coûts réels et les délais ne sont pas connus à l'avance).

Il y a lieu de relever également la nécessité de renforcer les mécanismes de contrôle des ONG. Ces organisations sont censées être sans but lucratif et ne procurer aucun gain à ses initiateurs et responsables. Mais dans la pratique, bon nombre d'entre elles sont devenues des entreprises

⁵⁴ D'après le Conseil National des ONG de Développement (CNONGD), près de 20% des ONG opérationnelles en RDC fonctionnent sans autorisation officielle (CNONGD, 2004). Ces organisations, officiellement illégales, perçoivent des dons, réalisent des projets, jouissent d'avantages et de la considération auxquels ils n'ont légalement pas droit.

lucratives au profit de leurs promoteurs et au détriment du développement de la petite et moyenne entreprise à but lucratif par le jeu d'une concurrence déloyale. Ces entreprises déguisées en ONG ternissent également l'image et la crédibilité des véritables ONG dans la société⁵⁵.

b. Contrainte du financement

Contrairement à leurs homologues occidentaux, les ONG congolaises dans leur grande majorité, ne disposent pas de membres et de sympathisants participant substantiellement et régulièrement au financement de leurs activités. Par conséquent, pour exister, ces organisations comptent sur le financement de partenaires et bailleurs de fonds étrangers (publics et privés). Cette situation de dépendance permanente vis-à-vis de bailleurs de fonds étrangers est une contrainte à l'efficacité des ONG à plus d'un titre.

En ce qui concerne les multiples bailleurs de fonds existants, relevons que force est de constater que bien souvent ils définissent et mettent en œuvre différentes approches d'interventions, avec des thèmes choisis par eux (et non par les bénéficiaires). Toute ONG désirant obtenir un fonds quelconque est dans l'obligation de maîtriser l'approche et les outils du bailleur sollicité, et surtout, de s'aligner et de s'inscrire sur ses thèmes d'intervention. Une difficulté qui peut apparaître ici c'est, par exemple, lorsqu'une ONG, après avoir identifié (ensemble avec la population cible) un certain nombre de problèmes, élabore un projet qu'elle soumet à un partenaire. Si ce projet n'est pas tout à fait conforme aux thèmes d'intervention du partenaire, l'ONG se voit contrainte d'adapter la formulation du projet pour rencontrer les exigences du bailleur. Or, ces adaptations peuvent s'écartez des besoins et problèmes réels des populations cibles. Dans l'hypothèse où le financement est finalement accordé au projet « adapté », les populations cibles, faute de mieux (comme c'est souvent le cas) vont accepter les actions de l'ONG. Mais à terme, ce projet n'aurait résolu que des problèmes superficiels, et finalement l'impact des actions de l'ONG s'avèrera être mitigé parce que les vrais maux n'auraient pas été traités à la racine comme prévu dans le projet initial. Autrement dit, les thèmes des actions jugées prioritaires par les bailleurs ne sont pas forcément conformes aux vécus et réalités des bénéficiaires de tout pays, de toute région ou de n'importe quelle

⁵⁵ Il existe une expression dans le langage populaire à Kinshasa « créer son ONG » qui veut dire *monter sa petite affaire privée*.

population donnée et à n'importe quelle période.

Une autre conséquence de la dépendance est la contrainte de travailler davantage au rythme des bailleurs qu'à celui des populations cibles et de leurs problèmes. Les projets sont élaborés sur base de situations identifiées et circonscrites dans l'espace et dans le temps. Prenons l'exemple fictif d'un projet P élaboré au temps T dans un espace E . Le projet a identifié un vecteur de problèmes V_0 au temps T_0 pour cette espace E . Le projet est soumis à un partenaire pour un financement F . La réponse du partenaire se faisant attendre (pour de multiples raisons : harmonisation des approches, restriction budgétaire du partenaire suite à la crise économique dans son pays d'origine, etc.), entretemps les paramètres de V_0 au temps T_1 ont évolué vers V_1 . T_1, T_2, T_3 passent et V_0 évolue jusqu'à V_3 . Finalement, le financement F est effectivement débloqué à T_4 . Or, F est accordé au projet P en fonction de V_0 de T_0 . V_0 étant différent de V_4 , l'efficacité du programme de P risque d'avoir un impact mitigé sur le V_4 de T_4 .

c. Contrainte de l'environnement économique et politique national et/ou international

Au cours de nos investigations, bon nombre de responsables d'associations et même d'agriculteurs bénéficiant de l'action des ONG ont relevé l'influence de l'environnement économique sur leurs activités et leur bien-être. L'instabilité monétaire est citée en première place. En effet, les réformes monétaires et l'inflation des années 1990 ont drastiquement réduit les moyens financiers et la marge de manœuvre des ruraux et ONG dans les zones sous études. Couplées à la dépréciation continue de la monnaie nationale face au dollar américain comme le montre le tableau ci-dessous, elles contribuent dans une très large mesure à la détérioration des termes de l'échange entre ces villages et les villes que sont Kinshasa et Bandundu.

Tableau 23 : Evolution du taux de change (1990-2010)

Années	Taux de change
1990	718,15 Z
1991	15 587,06 Z
1992	645 549 Z
1993	7 521 803,83 Z
1994*	1 193,95 NZ
1995	7 040,51 NZ
1996	50 184,92 NZ
1997	131344,76 NZ
1998	930 601,36 NZ
1999**	4,02 FC
2000	21,82 FC
2010***	940,00 FC

Source : Données tirées de différents rapports annuels publiés par la BCC

*Passage de l'ancien zaïre au Nouveau zaïre en octobre 1993 : 1 NZ= 3.000.000 Z

** Passage du Nouveau zaïre au Franc congolais : 1 FC = 100.000 NZ

***Données de novembre 2010

En second lieu, nous avons relevé en matière d'infrastructures de transport que la politique gouvernementale devrait engager plus de moyens dans les routes secondaires et de desserte agricole. La RDC est un vaste pays avec plusieurs centaines d'ONG actives sur son territoire. Mais force est de constater que ces organisations se concentrent davantage autour des grandes villes, particulièrement de Kinshasa (la plus grande ville et capitale du pays), Goma et Bukavu (villes en plein cœur de différents conflits armés avec leurs corollaires désastreux sur l'environnement, l'agriculture, les droits humains, etc.) et Lubumbashi (deuxième ville du pays, chef-lieu de la riche province minière du Katanga). Les routes autour des grandes villes étant plus praticables que celles de l'arrière-pays, les ONG ont tendance à se concentrer dans leurs environnements immédiats. Par contre, pour des raisons évidentes d'accès physique, de transport de matériel, d'accès aux sources d'énergie, de logistique, de télécommunication, etc., l'arrière-pays, le Congo profond est comme « oublié », tant par les pouvoirs publics que par les ONG. La pauvreté qui se vit dans ces zones rurales abandonnées est comme le dirait Chambers, cachée, inconnue et absente des discours et des statistiques tant publics que

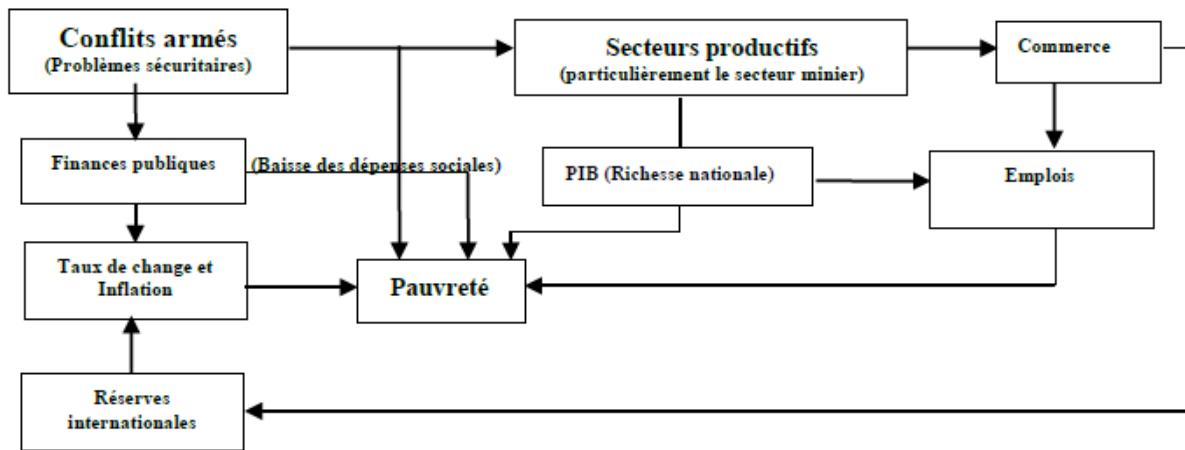
privés (Chambers R.; 1991).

Comme soulevé au point précédent, la quasi-totalité des ONG congolaises dépendent en grande partie des apports des partenaires étrangers, tant publics que privés. Or, la capacité de financement que peuvent dégager ces partenaires est tributaire de l'environnement économique de leur pays et zone monétaire d'origine, voire même de l'environnement économique mondial. La crise économico-financière qui sévit dans le monde depuis 2008 a constraint tous les pays du monde à reconsidérer leurs politiques économiques. Les pays de l'OCDE, pays d'origine des principales sources de financement des ONG congolaises, ont été amenés à reconsidérer leurs politiques budgétaires, dont la part du budget allouée à l'aide publique au développement. Déjà avant la crise, très peu de ces pays atteignaient la quote-part qu'ils ont convenue de 0,7% de leurs budgets au titre de l'APD (Charnoz O. et Severino J.-M., 2007). Il y a lieu de ne pas trop espérer une augmentation de l'APD en cette période de crise et d'austérité au sein des pays de l'OCDE.

L'environnement politique, qui a une grande incidence sur l'environnement économique, constitue également une contrainte non négligeable. L'instabilité politique, le manque ou la faiblesse de la démocratie, les conflits armés à répétition avec l'insécurité et les mouvements des populations qui en découlent, tous ces éléments modifient la situation économique du pays ainsi que les rapports entre le pays et ses partenaires extérieurs. Face aux urgences humanitaires et à l'impératif de reconstruction pour une perspective de développement, les partenaires sont souvent obligés de faire des choix au profit des uns et aux détriments des autres. Ceci est d'autant plus vrai dans la mesure où la capacité de financement des bailleurs de fonds n'augmente pas automatiquement avec les besoins de financement des pays pauvres en général, et de la RDC en particulier.

Dans leurs travaux sur la crise financière globale, Kabuya et Cassimon (2010) ont identifié différentes liaisons existant entre d'une part les conflits armés et la désarticulation des dispositifs étatiques en matière de finances publiques, et d'autre part, entre les conflits armés et les secteurs productifs (agricole, minier, industriel, touristique, etc.) et leurs incidences sur la pauvreté en RDC.

Figure 30 : Chaîne de transmission des effets des conflits armés sur la RDC



Source : Adapté de Cassimon D. et Kabuya K., 2010.

Il ressort de cette figure que les conflits armés constituent des multiplicateurs et des amplificateurs de la pauvreté sous toutes ses dimensions, de par leur incidence sur les facteurs pouvant influer sur la pauvreté. Par conséquent, ils sont des multiplicateurs des besoins de financement non seulement pour l'Etat congolais, mais aussi pour tous ses partenaires locaux dans la lutte contre la pauvreté.

En effet, la permanence de l'insécurité dans les provinces de l'Est (Nord Kivu, Sud Kivu et Province orientale), ainsi que la résurgence de foyers de tension dans les provinces de l'Equateur, du Bas-Congo et du Bandundu ont, d'une part, contraint les pouvoirs publics à reconstruire à la hausse les dépenses sécuritaires et militaires. Cette révision à la hausse des dépenses qui s'est effectuée au détriment des secteurs sociaux (ce qui n'a fait qu'accentuer la pauvreté déjà existante dans le pays, particulièrement dans les zones des théâtres de conflits) a une incidence sur les finances publiques du pays déjà peu prospères. Le recours à la planche à billet pour couvrir une partie de ces dépenses a une incidence sur la masse monétaire en circulation dans l'économie, avec comme conséquence des pressions inflationnistes et une instabilité monétaire qui ne font qu'amenuiser davantage le pouvoir d'achat de la population.

D'autre part, les conflits armés provoquent des destructions d'infrastructures économiques (routes, entreprises, exploitations agricoles, etc.) qui provoquent des mouvements de populations jadis laborieuses (dans des champs, dans l'enseignement, etc.). La diminution de la production qui en résulte affecte le niveau du PIB des régions des conflits en particulier et

du pays en général. Par conséquent, sans croissance économique soutenue il n'est pas possible de soutenir des dépenses en faveur de la réduction de la pauvreté dans le pays. D'un autre point de vue, les conflits affectent la production du pays, accroissent le chômage, favorisent des activités commerciales illégales (notamment des minerais de sang à l'Est) qui échappent à tout contrôle de l'Etat qui n'en retire aucune recette.

d. Contrainte de la faiblesse de la culture de l'entraide, du partage et de la solidarité

Il est reconnu que dans les sociétés traditionnelles congolaises les pratiques d'entraide, de solidarité, d'association (du genre tontine, etc.) ont toujours été observées au sein de la population. Mais au contact d'autres peuples, d'autres réalités économique, politique, sociale et culturelle, la société congolaise a subi des modifications profondes. A propos des changements, Amselle suggère de concevoir la culture « *non pas comme un héritage mais comme une élaboration contemporaine* » (Amselle J.-L., 1990). Quant à Kaarsholm, il renchérit en affirmant que « (...) *les traditions sont elles-mêmes le produit de l'histoire du développement ; leurs contenus et leurs fonctions ont été modifiés, manipulés ou réinventés au travers d'une suite de confrontations antérieures, et notamment celles qui sont liées à la colonisation* » (Kaarsholm P., 1994). Ce qui nous amène à une étude portant sur l'impact de la globalisation sur la culture de la pauvreté réalisée par Mwabila. En effet, cet auteur relève la nécessité de repenser la théorie, les pratiques et les stratégies du développement en prenant en compte la dimension culturelle du développement. Pour le cas précis de la RDC, il démontre qu'il y existe une culture dérivée (se développant en marge de la culture traditionnelle, mais tendant à s'ériger en norme de référence), résultante de la pauvreté généralisée qui touche le pays. Cette culture de la pauvreté, qui imprègne toute la société au plan politique, économique, social, spirituel et environnemental, se révèle être « *l'expression d'un type de comportement, normalement répréhensible, mais qui, toléré par les instances dirigeantes, imprime certaines conduites sociales observables dans toutes les couches de la population* » (Mwabila M., 2000).

La culture de la pauvreté ne laisse quasiment pas de place aux vertus de la solidarité, de l'entraide, du partage avec et pour l'autre, vertus essentielles pour le développement des ONG. En effet, le sujet faisant l'objet d'une telle culture, quel que soit son niveau de responsabilité, de richesse, se considère comme pauvre dans le sens de celui qui n'a pas encore assez pour bien vivre. Une telle personne est prête, par exemple, à détourner l'aide

alimentaire destinée à des réfugiés via des ONG, alors que chez lui il mange à sa faim, ou encore exiger de fortes commissions à des ONG pour leur accorder l'exonération sur l'importation d'équipements et matériels sensés venir en aide à la population⁵⁶.

Une personne « victime » de cette culture a tendance à s'estimer pauvre, ne disposant pas suffisamment de moyens pour venir en aide aux autres et inviterait volontiers d'autres personnes à aider les nécessiteux à sa place. Cette logique malheureusement affecte toutes les couches de la population, des décideurs aux exécutants, des plus nantis aux plus démunis. Cette culture influence non seulement les relations inter congolaises, mais également les relations entre les Congolais et leurs partenaires étrangers.

VI.2. Perspectives pour l'efficacité et la lisibilité des ONG

Dans la perspective de dynamiser le rôle des ONG en matière de lutte contre la pauvreté et de rendre plus efficace leur action, un certain nombre de propositions peuvent être faites. Ces propositions s'articulent autour des axes suivants :

1^{er} axe : Actualiser formellement le cadre juridique et financier des associations en RDC.

Au regard des contraintes évoquées ci-dessus, il convient en premier lieu d'harmoniser le cadre juridique de toutes les associations dans leur ensemble (mutuelles, coopératives, fondations, ONG, etc.), notamment sur leur création, leur fonctionnement, leur coopération avec le secteur public et privé tant national qu'international, etc. Il faudrait également mettre en place des critères objectifs et appliquer une procédure administrative claire et transparente en matière d'octroi du statut d'association d'utilité publique, que les étapes, les délais et les frais y relatifs soient clairement définis. Les droits et avantages de ces associations, ainsi que les procédures pour y accéder (ou pour les perdre) devraient également être clairement et formellement définis.

En second lieu, pour renforcer l'efficacité et la crédibilité du mouvement associatif congolais, il est impératif de légiférer et de promouvoir la professionnalisation de sa gestion et sa

⁵⁶ Il n'est pas rare de rencontrer sur des marchés à Kinshasa et ailleurs des produits destinés aux réfugiés et aux déplacés de guerre (denrées alimentaires estampillées « aide alimentaire », bâches bleues du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, etc.).

comptabilité. Une application rigoureuse des principes généraux de la comptabilité (facturation, partie double,...) et une présentation régulière de leurs états de synthèse (bilan,...) et autres rapports d'activité en fin d'exercices devraient être exigées des associations légalement constituées. Dans le même ordre d'idées, les associations évoluant en RDC gagneraient en crédibilité en respectant scrupuleusement leurs statuts et règlement d'ordre intérieur⁵⁷.

2^{ème} axe : Renforcement quantitatif et qualitatif des ressources humaines des associations en RDC

Dans le propos de renforcer quantitativement et qualitativement les ressources humaines des associations en RDC, il est envisageable de promouvoir un partenariat entre d'une part ces associations et des organismes publics, et d'autre part entre ces associations et des organismes privés, tant nationaux qu'internationaux. Ce partenariat pourrait par exemple porter sur une mise à la disposition des associations nationales à caractère social et en fonction de leurs secteurs d'activité, du personnel à temps partiel et pour une durée déterminée. Ce personnel ainsi « affecté » pourrait accompagner l'association dans son organisation, dans la gestion de ses finances, dans sa communication, dans ses démarches administratives et autres. Dans le même ordre d'idées, ce partenariat peut prendre la forme d'une assistance ponctuelle en ressources humaines compétentes pour la résolution de problèmes de gestion. Il pourrait également permettre le renforcement des capacités de gestion et de négociation, notamment par la formation du personnel des associations, tout en les aidant à élaborer et à exécuter leurs plans de formation et de développement.

3^{ème} axe : Réduction de la contrainte financière et pérennisation des ressources des associations d'utilité publique

Comme énoncé au premier axe, une législation très favorable aux ONG et autres associations, notamment sur le plan fiscal, tant des associations elles-mêmes que de leurs éventuels partenaires, est un des moyens pour réduire leur contrainte financière. En effet, les

⁵⁷ Le non-respect des textes est souvent source de conflits internes et de discrédit vis-à-vis de la société. Il n'est pas rare, par exemple, de rencontrer des associations dirigées sans aucun respect sur la durée des mandats, sur les compétences des uns et des autres, sur la collaboration entre les différents organes, sur les exigences de convocations des assemblées générales, sur la nomination ou la révocation du personnel, etc.

exonérations fiscales par exemple permettent aux associations de faire d'importantes économies. Quant aux déductions d'impôts, elles constituent de véritables incitations à des donations ou à des engagements permanents de soutiens financiers.

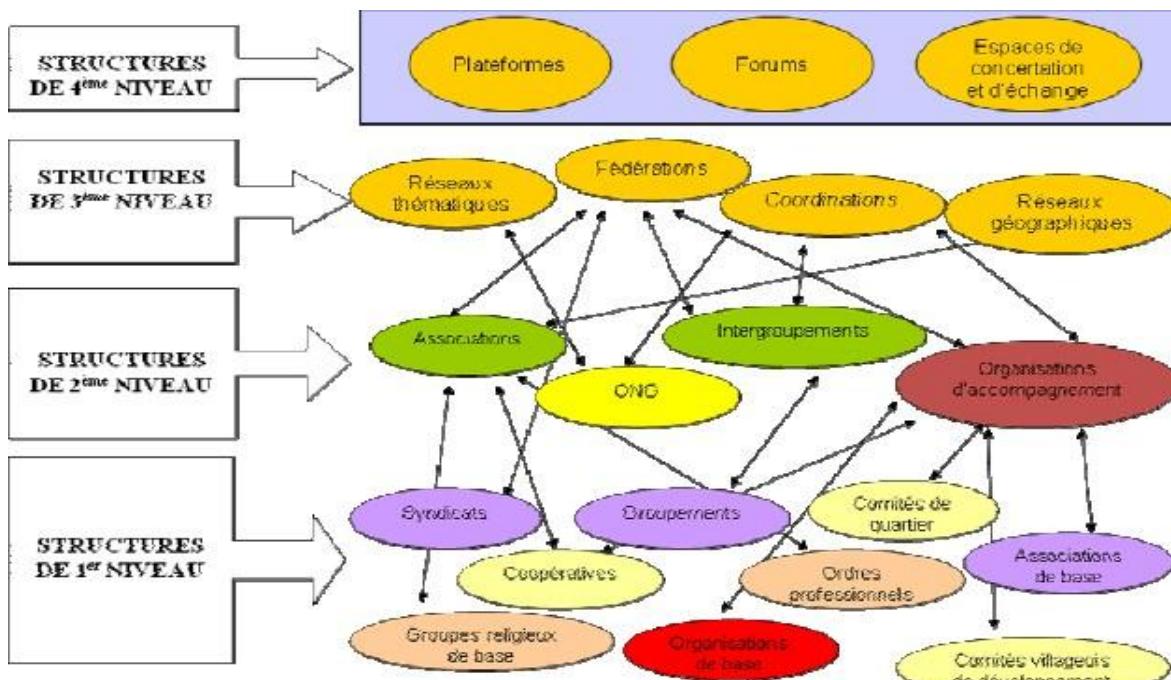
Il est également envisageable de soutenir la pérennisation des ressources propres à travers l'exécution de projets générateurs de revenus par autofinancement (constructions à usage locatif, acquisition de matériaux ou outils à usage locatif, projets rentables et utiles pour la population: cybercafé, moulins, élevage...). Dans le cadre de cette étude, nous avons relevé que l'ONG CADIM dispose de plusieurs stratégies pour son autofinancement, entre autres : le guest-house dont les nuitées varient de 10 à 80\$ US, la vente de poissons de ses étangs, la location de ses services pour le labour mécanique, sa station de radio rurale, etc.

Depuis quelques années, on constate que des entreprises privées en RDC (particulièrement du secteur des télécommunications), font des actions en faveur de la population : fournitures scolaires dans des écoles moins nanties, fournitures de denrées alimentaires et médicaments dans des hôpitaux et homes de vieillards, etc. Bien entendu, en tant qu'entreprises privées elles visent le profit et ces actions ne visent qu'à améliorer leur image auprès des consommateurs de leurs services en leur disant en filigramme : « En consommant nos produits et services, indirectement vous venez en aide aux plus démunis ». Les ONG et autres associations peuvent recourir à des partenariats (par exemple pour le financement d'une partie importante de leurs dépenses de fonctionnement) et à des opérations ciblées de parrainage avec ces entreprises privées.

4^{ème} axe : Promotion de partenariat et coordination des actions des différents acteurs impliqués dans la lutte contre la pauvreté

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté en RDC, il existe au sein de la société civile différents niveaux de structures et d'acteurs.

Figure n°31 : Typologie d'acteurs de la société civile



Source : Maurizio Floridi et Béatrice Sanz Corella, cités par Projet ANE-RDC, 2008

La figure ci-dessus nous renseigne sur les quatre niveaux de structures existantes au sein de la société civile congolaise. Mais malheureusement, il n'existe pas de véritables coordinations ni de lisibilité dans les relations entre les différents acteurs. Cette absence de coordination et de lisibilité se manifeste au sein de structures de même niveau d'abord, ensuite entre les différents niveaux et enfin, entre les acteurs de ces quatre niveaux et les autres acteurs tels que les pouvoirs publics, les organismes internationaux, etc.

Pour remédier à cette situation, plusieurs actions sont envisageables. Il s'agit notamment de :

1. La consolidation et le renforcement des capacités des consortiums d'ONG⁵⁸ (structures de quatrième niveau) dans le propos de leur permettre une meilleure coordination de la mise

⁵⁸ Il existe en RDC un Conseil national des ONG de développement (CNONG), qui a également des structures régionales dénommées Conseil régional des ONG de développement (CRONG). L'existence est une chose et la viabilité en est une autre. Un exemple pour illustrer ce propos : le dernier répertoire du CNONG a été publié en 2004. Lors de notre entretien (en février 2009) avec un des responsables de cette structure, celui-ci a avoué ne pas être en mesure, faute de moyens, de nous présenter de manière exhaustive l'ensemble des ONG qu'ils coordonnent, de les identifier par secteur d'intervention et de les localiser par zone d'intervention. Cette impuissance, selon lui, est due, entre autres à l'absence de communication entre certaines ONG et le CNONG. Il est des ONG qui, lorsqu'elles se sont enregistrées auprès du CNONG, n'évoluaient qu'à Kinshasa. Mais au fil des années, elles ont étendu leurs zones, voire même, leurs secteurs d'interventions, et cela, sans le communiquer au CNONG. Ce dernier n'a pas suffisamment de moyens pour mener des investigations auprès de toutes les ONG pour la mise à jour de ses données.

en place de vastes programmes d'appui aux ONG ;

2. La définition claire et formalisée de différents partenariats pouvant exister entre les quatre niveaux d'acteurs de la société civile en général et entre les ONG en particulier, avec les acteurs des secteurs publics et privés, nationaux/ou étrangers. Ces partenariats peuvent porter par exemple sur l'accompagnement d'une ONG nationale par une ONG internationale, par une structure publique ou par une entreprise privée. Ils peuvent également porter sur le développement de la sous-traitance avec les ONG étrangères, les organismes de la coopération internationale, voire même avec des offices publics et départements ministériels ;
3. L'opérationnalisation des conventions et accords déjà établis avec divers partenaires, au besoin, les actualiser ;
4. La promotion de la coordination par le renforcement des structures formelles de concertation des ONG avec les pouvoirs publics et leurs partenaires, à l'échelle nationale et régionale, au travers des échanges et concertations dans la cadre de toute initiative en faveur de la réduction de la pauvreté. Cela passe par une meilleure information (notamment au travers des centres d'information et de communication, de sites web, etc.) et une plus grande participation des ONG à la définition et à la programmation de projets sociaux par les organismes publics, les départements ministériels (agriculture et développement rural, éducation nationale, santé publique, travaux publics...), seuls ou avec leurs partenaires.

5^{ème} axe : Promotion de la culture de la transparence et de l'esprit associatif.

La culture de la transparence est primordiale pour la crédibilisation des ONG auprès des pouvoirs publics, de leurs bailleurs de fonds et de la société toute entière. La crédibilité et la confiance se gagnent au travers de la bonne gouvernance et de saines et transparentes relations entre les ONG et leurs différents partenaires. Certaines y arrivent d'elles-mêmes, d'autres doivent être contraintes. D'où, la nécessité d'une mise en place d'un véritable code d'éthique, de bonne conduite et de déontologie dans le propos de garantir une gestion rigoureuse et démocratique des ONG ; la crédibilité et l'efficacité des ONG est à ce prix.

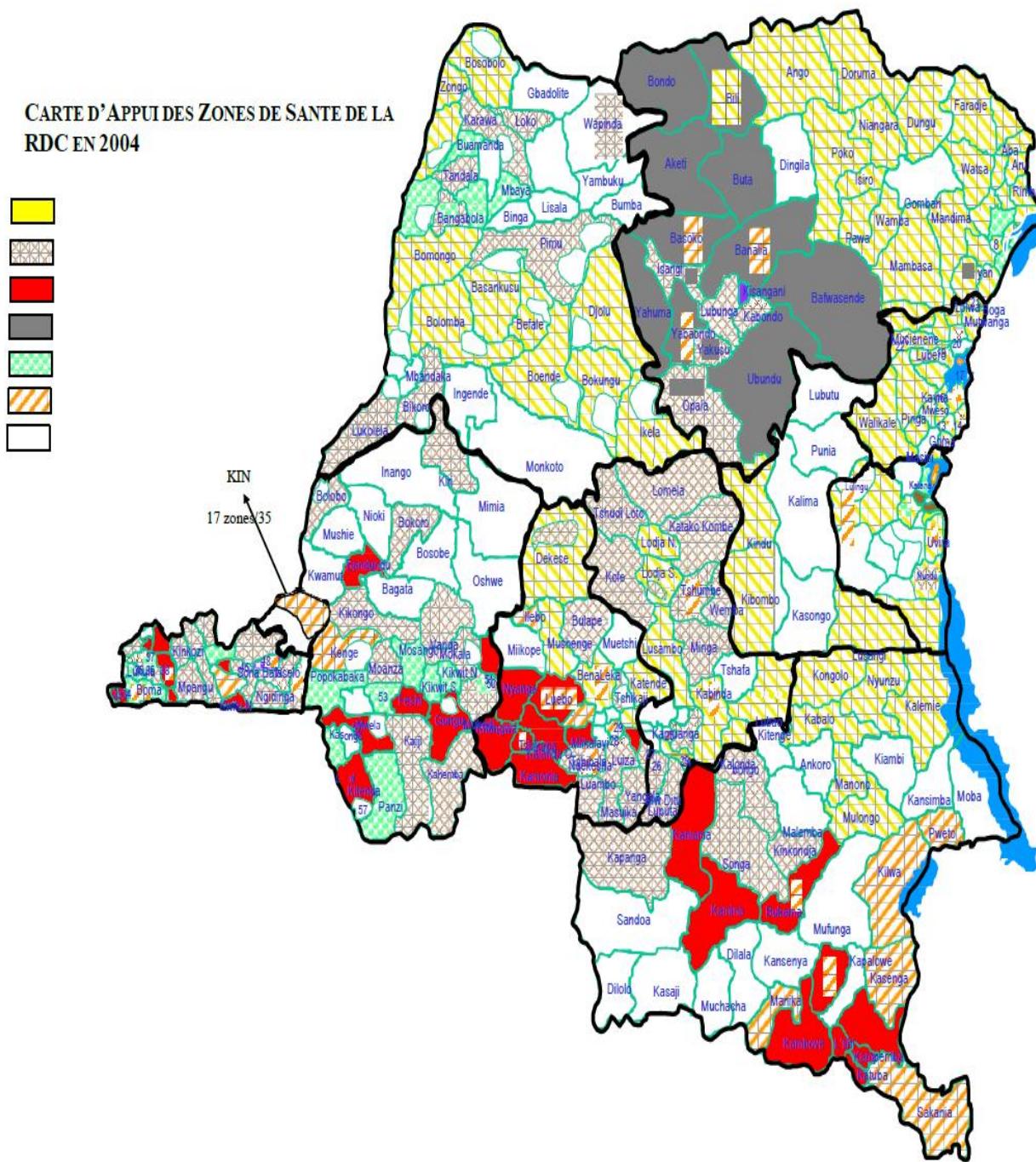
La participation et l'implication des populations cibles sont des facteurs déterminants de l'échec ou du succès des actions de développement. Toute stratégie en matière de réduction de la pauvreté qui néglige ces deux facteurs, tout en visant la mobilisation des populations, à les conduire à se surpasser et à adhérer aux différents projets sociaux, est vouée à l'échec. A ce propos, il est essentiel d'encourager et de promouvoir des campagnes de sensibilisation de proximité sur les vertus de l'esprit associatif, sur la culture du partage de l'entraide et de la solidarité. Cette sensibilisation doit se faire non seulement auprès des populations cibles, mais également et régulièrement au travers de rencontres, séminaires, colloques, ayant pour participants des animateurs d'ONG, des représentants de l'Etat, des acteurs du secteur privé, des acteurs de la coopération internationale, etc.

6^{ème} axe : Etablissement d'une cartographie des ONG en RDC

Dans le souci d'apporter un peu plus de clarté dans la nébuleuse ONG en RDC, nous préconisons dans cette étude, au regard d'abord des différentes contraintes à l'efficacité des ONG, après les cinq précédents axes de propositions, l'établissement d'une cartographie des ONG en RDC. En d'autres termes, nous proposons le traçage d'une représentation (à échelle réduite) de la répartition, de la position et de la configuration dans l'espace des différentes ONG de développement dans le pays.

Dans son document sur le PMPTR, la RDC (2004) a présenté la carte ci-après reprenant les différentes zones de santé sur son territoire ainsi que les différentes structures et/ou organismes qui les soutiennent.

CARTE D'APPUI DES ZONES DE SANTE DE LA RDC EN 2004



Source: RDC, 2004.

La légende se présente de la manière suivante :

- | | |
|--|---------------------|
| | CE/ECHO/PATS/Art 72 |
| | USAID |
| | PMURR |
| | BAD |
| | Coopération belge |
| | Autres |
| | Sans appui |

Ainsi, sur la carte ci-dessus on peut localiser les centres de santé sur le territoire et également identifier les structures et organismes qui les appuient. On peut facilement identifier les zones disposant de centres de santé mais non appuyés, ce qui facilite l'orientation des politiques visant à couvrir les besoins de santé dans tout le pays.

La présente étude propose l'élaboration régulière, par une équipe multidisciplinaire, d'un document par province, sur les ONGD congolaises. Ce document qui peut être une cartographie des ONGD dans les provinces, devrait contenir des cartes, à l'échelle des provinces, avec la possibilité de localiser les ONGD nationales opérationnelles sur leurs territoires et éventuellement les organismes qui les soutiennent et les organismes publics. Cette cartographie peut présenter plusieurs avantages, notamment :

- Une identification plus précise des besoins et des disparités existant entre zones en matière de couverture de structures d'encadrement des populations rurales dans une perspective de réduction de la pauvreté ;
- Eu égard au constat que nous avons relevé plus haut selon lequel en RDC les ONG ont tendance à s'installer dans des zones présentant un certain nombre d'avantages ou, présentant peu de contraintes (existence d'infrastructures utilisables, etc.), cette cartographie peut permettre de mettre en lumière les zones sur lesquelles les pouvoirs publics peuvent, seuls ou avec leurs partenaires, initier des programmes. A terme, cela devrait permettre d'assurer une certaine homogénéité du niveau d'intervention à travers le pays tout entier ;
- Une meilleure et plus précise identification des ONGD opérationnelles dans chaque province. Pour ce faire, ne peuvent figurer sur le document de cartographie de la province que les ONGD respectant un certain nombre de critères objectifs (existence officielle, respect des statuts, tenue et présentation régulière des états financiers auprès des autorités compétentes, tenue et présentation régulières des rapports d'activités, etc.)

- Ce document peut servir de référence à l'Etat congolais et à ses différents partenaires pour l'identification d'ONGD plus ou moins crédibles pour effectuer des concertations, pour l'identification des besoins de la population, pour la définition des programmes, etc. Cela devrait également inciter les ONGD à être plus crédibles pour être prises au sérieux et pouvoir espérer des financements ou toute forme de partenariat. D'un autre côté, il va permettre de réduire sensiblement les ONGD opportunistes, sans réelles assises locales et sans vertus compatibles avec la philosophie des ONG.

En résumé, il devrait permettre, en matière d'ONGD en RDC, de répondre aux questions suivantes :

- Qui est qui ?
- Qui est où ?
- Qui fait quoi ?
- Qui est capable de quoi ?
- Qui est soutenu/accompagné par qui ?
- Quels sont les atouts dans telle zone en matière de développement ?
- Quelles sont les contraintes dans telle zone en matière de développement ?

CONCLUSION GENERALE

La problématique de la pauvreté constitue l'un des plus grands défis de ce 21^{ème} siècle que toutes les nations du monde sont contraintes de relever. Quoique la croissance économique mondiale ait augmenté au cours de ces vingt dernières années (hormis les trois dernières années suite à la crise économico-financière mondiale), la pauvreté elle aussi n'a pas cessé de croître, de prendre de l'ampleur, de se diversifier, particulièrement en Afrique subsaharienne. Face à elle, bon nombre de théories, d'approches, de politiques ont été émises et mises en œuvre pour, à défaut de l'éradiquer totalement, en réduire du moins sensiblement l'incidence, la profondeur et la sévérité.

Des approches mettant l'action de l'Etat à l'avant-garde de la lutte contre la pauvreté ont été expérimentées et ont démontré leurs limites ainsi que leurs conséquences, notamment sur l'endettement des pays en développement. D'autres encore prônant la suprématie du marché ont été mises en œuvre et ont également démontré leurs limites et faiblesses, notamment leur incapacité à lutter contre l'exclusion et à réduire les inégalités entre individus, entre pays et entre régions du monde. Face à l'incapacité de ces deux grands groupes d'approches à éradiquer la pauvreté dans le monde, une troisième catégorie d'approches s'est imposée dans l'arène, à savoir, l'implication de la société civile au travers de son fer de lance que constituent les ONG.

Il se rencontre dans la littérature des opinions divergentes sur le rôle des ONG en ce qui concerne leur contribution dans la lutte contre la pauvreté. Certains, considérés comme des pro-ONG, affirment que les ONG sont des acteurs majeurs, voire incontournables en matière de réduction de la pauvreté dans les pays où les gouvernements rencontrent d'énormes difficultés dans l'amélioration des conditions de vie des populations. D'autres par contre, considérés comme des ONG-sceptiques, quoique nuançant parfois leurs propos, accusent les ONG d'être la tanière d'affairistes et d'opportunistes en tout genre qui exploitent la misère des gens et/ou qui entretiennent la dépendance pour se garantir un emploi ou pour le compte d'autrui.

La présente recherche s'est proposé d'apporter son opinion dans ce débat entre pro-ONG et ONG-sceptiques en se basant sur une situation concrète, dans un pays en développement - la République démocratique du Congo - en situation de post-conflit. Son fil conducteur s'est basé sur trois préoccupations. La première était celle de savoir si les multiples et diverses

organisations associatives faisant office de substituts à un Etat défaillant, constituaient effectivement des instruments efficaces de réduction de la pauvreté rurale. Quant à la seconde, elle portait sur le fait de savoir si les personnes résidant dans des villages largement couverts par des ONG vivaient mieux que celles de villages qui en sont dépourvus. Et enfin, la troisième préoccupation concernait la possibilité de dégager un intérêt ou un dénominateur commun aux différents intervenants dans la lutte contre la pauvreté qui permette une meilleure coordination des actions en faveur des pauvres.

La RDC étant très vaste, la réflexion a porté sur quatre villages dont deux largement couverts par des ONG dans l'hinterland de Kinshasa (Mbankana et Mampu) et deux autres de la province du Bandundu (Kingala-Matele et Fayala) où n'opère aucune ONG. Faute de statistiques disponibles sur ces villages et leurs habitants, cette étude s'est déroulée en bonne partie sur le terrain afin d'y récolter des données par des enquêtes socio-économiques auprès des ménages, auprès de responsables d'organismes tant publics que privés, auprès des opérateurs économiques, des autorités coutumières, etc. Toutes ces informations récoltées empiriquement, couplées aux observations et aux données issues de ressources documentaires, ont permis la constitution d'une base sur laquelle des analyses pouvaient être effectuées.

A la lumière de ce qui précède, il ressort que la RDC, vaste pays aux immenses potentialités a traversé diverses crises multiformes au cours de son histoire qui n'ont fait qu'amplifier le paradoxe congolais. « Géant aux pieds d'argile » pour certains et « éléphant qui dort » pour d'autres, le pays est potentiellement très riche, cependant, il est parmi les plus pauvres de la planète en termes réels. Les embellies observées depuis 2002 au niveau du cadre macroéconomique se font encore attendre au niveau du vécu quotidien de la population, notamment celle des milieux ruraux qui se trouve quasiment abandonnée par les pouvoirs publics.

Depuis le début des années 1990, à la faveur de la libéralisation des activités politiques et associatives, ainsi qu'à un contexte international favorable, la RDC a enregistré une explosion de la dynamique associative, avec en ligne de front les ONG. Saluées par certains et vilipendées par d'autres, les ONG évoluant en RDC opèrent dans divers secteurs : agriculture et développement rural, santé communautaire, éducation, humanitaire, droit humain, etc. Toutes sont censées contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Au regard des investigations menées dans les villages sous étude, la perception de la pauvreté et des moyens pour la combattre varie en fonction des acteurs en présence. Pour les acteurs institutionnels évoluant dans des ONG et structures publiques, leur vision de la pauvreté et des moyens pour s'en sortir est fortement imprégnée de l'idéologie dominante véhiculée par les institutions et organisations internationales. Autrement dit, leurs points de vue sont quasiment identiques. Pour les villageois par contre, une variation de la perception de la pauvreté a été observée en fonction de l'image qu'ils ont par rapport à leur environnement (physique et socioéconomique), par rapport aux regards de ceux qui partagent avec eux un même environnement. Entendu que les ONG faisant partie de l'environnement de Mbankana et de Mampu, modifiant par leur présence l'économie, la sociologie et le capital social local, il s'est dégagé des perceptions variables selon qu'on se trouve dans un village où il y a un certain niveau de développement suite à certains facteurs tels que la présence d'ONG avec leurs infrastructures, moyens, personnel, etc., et où il n'y a aucune ONG.

Cette étude a également observé des différences significatives sur plusieurs indicateurs du bien-être entre les villages avec ONG et les villages sans ONG. Evidemment, vivre dans des villages où des ONG construisent des écoles, des centres de santé, encadrent et soutiennent des activités génératrices de revenu est a priori plus attrayant que vivre dans des villages dépourvus de tout soutien et encadrement.

Toutefois, il était important de relativiser l'efficacité ou l'influence des ONG opérationnelles à Mbankana et Mampu sur des indicateurs de bien-être, contrairement à des constructions discursives qui affirment que des personnes ou des villages encadrés par des ONG affichent des conditions de vie meilleures comparativement aux villages qui ne le sont pas. Pour avoir eu l'avantage d'être effectuée sur le terrain, cette étude a révélé que les avantages observés dans ces deux villages par rapport à Kingala-Matele et à Fayala ne sont pas entièrement imputables aux seules ONG qui y opèrent, mais également à l'intérêt que représente le plateau de Bateke pour l'alimentation à Kinshasa. En effet, le plateau des Bateke étant l'un des *greniers* du plus grand centre de consommation du pays qu'est la capitale Kinshasa, il a été depuis plus de 30 ans, l'une des zones les plus financées par l'Etat congolais et ses différents partenaires bilatéraux et multilatéraux. Bon nombre de projets et programmes y ont vu le jour, certains sont encore en cours d'exécution. Les ONG sont venues se greffer sur ces programmes pour s'affirmer et pour accompagner une dynamique de lutte contre la pauvreté qu'elles n'ont pas amorcée, mais dont elles contribuent à la visibilité et à la consolidation.

La société civile, l'Etat et les marchés, tous admettent qu'il existe une diversité d'approches de développement et des méthodes d'interventions, mais un même dessein avancé : la réduction de la pauvreté par un accroissement quantitatif et qualitatif des principaux indicateurs de pauvreté au sein de la population. Forte de ce constat, cette étude a suggéré l'élaboration d'une cartographie à l'échelle des régions par des équipes interdisciplinaires composées notamment de ces trois catégories d'acteurs. Cette cartographie est sensée reprendre, identifier et localiser les différents acteurs majeurs dans la lutte contre la pauvreté. Elle devrait également identifier et localiser les différents atouts et contraintes au développement de la région considérée.

Dans le propos de baliser la voie à une action mieux coordonnée des différents acteurs dans la lutte contre la pauvreté en RDC, il est proposé des suggestions à l'Etat congolais, aux ONG, et aux partenaires extérieurs de la RDC.

A l'Etat congolais, qui a un rôle déterminant en ce qui concerne le bien-être de la population, il est suggéré ce qui suit :

- De garantir la paix et la libre circulation des biens et des personnes sans lesquelles il est quasiment impossible d'envisager des perspectives de mieux-être ;
- De renforcer les appareils statistiques nationaux et provinciaux et d'en améliorer le système d'information ;
- De doter le pays d'une législation et d'une sécurité juridique en matière de création et de fonctionnement des ONG afin d'encourager les bonnes initiatives et décourager les opportunistes ;
- De redynamiser les différents services d'appui au développement agricole et rural tel que le Service National de Vulgarisation, pour une meilleure formation aux techniques modernes et adaptés en matière culturelle, en matière de gestion environnementale, voire même les bases de gestion des exploitations agricoles ;
- De bien négocier avec ses partenaires internes et externes en fonction de l'intérêt général et de l'ensemble du pays. Dans le même ordre d'idées, de respecter les engagements pris avec les partenaires et de demander de manière responsable à revisiter lesdits engagements dans l'hypothèse où la nécessité l'imposerait ;
- De poursuivre ses efforts et engagements en faveur d'une décentralisation effective du pouvoir décisionnel. Cela devrait à terme constituer un aménagement structurel nécessaire pour la mobilisation des ressources et des énergies à la base, apte à encourager l'habilitation de la population et susceptible de promouvoir la culture de la

bonne gouvernance économique, politique, administrative et civique.

Pour ce qui est des ONG, particulièrement de leurs initiateurs et responsables, il est suggéré ce qui suit :

- De régulièrement se remettre en cause par rapport à leurs motivations, à leurs objectifs avoués et aux stratégies pour les atteindre ;
- De respecter la législation en vigueur les concernant ;
- De veiller à promouvoir un véritable développement à la base, en impliquant les populations cibles de la formulation des problèmes à résoudre, en passant par les actions à mener, à l'évaluation des initiatives entreprises.

Quant aux partenaires extérieurs de la RDC, la principale suggestion les concernant porte sur la nécessité de prendre en compte les causes profondes des différents échecs enregistrés dans le cadre de la coopération avec la RDC. Au-delà des causes propres à la situation en RDC, le développement récent de l'actualité dans les pays du Maghreb devrait inciter les partenaires des pays en développement à revoir leurs approches en matière de coopération. Les cas de la Tunisie et de l'Egypte, par exemple, suggèrent de ne plus tenir compte que des intérêts géostratégiques, ou encore des statistiques macroéconomiques observées dans ces pays. Bon nombre des manifestants dans les grandes villes tunisiennes provenaient des zones rurales où sévissait une grande pauvreté.

Le domaine des ONG dans la lutte contre la pauvreté est très vaste, avec des ramifications multiples. La présente étude n'a pas la prétention d'en avoir étudié tous les aspects. La RDC est très vaste et d'énormes disparités socioéconomiques existent entre ses différentes provinces, voire même à l'intérieur de ces dernières. Une des limites de ce travail a été d'être effectué dans deux villages avec ONG très proches de Kinshasa la capitale et deux autres villages sans ONG mais facilement accessibles par route des villes de Kinshasa et de Bandundu. De ce point de vue, ses conclusions ne peuvent être généralisables à l'ensemble du pays, car si l'on poursuit la réflexion dans des villages du Congo profond, accessibles que par vélo ou moto, il est fort probable d'arriver à d'autres résultats. Toutefois, cette dissertation ouvre la voie à d'autres études, notamment sur les déterminants de la géolocalisation des ONG sur le territoire congolais, ou encore de l'impact des ONG dans la lutte contre la pauvreté, avec un échantillon plus important et à l'échelle des provinces affichant une faible présence de ces organisations.

BIBLIOGRAPHIE

ADANGNIKOU N. et PAUL J.-J. (2004), *Cela vaut-il la peine de faire prépa ? Une réponse à partir de l'insertion des ingénieurs*, Institut de Recherche sur l'éducation, CNRS-Université de Bourgogne, Net.doc n°7.

AMEMYIA T., 1981, « Qualitative response models: a survey », in *Journal of Economic Literature*, Vol. XIX, pp 1483-1536.

AMSELLE J.-L. (1990), *Logiques métisses : anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Paris, éd. Payot.

ANCELLET T. (2011), *Statistique. Epidémiologie*, Paris, 3^{ème} éd. Maloine.

ASSELIN L.-M. et DAUPHIN A. (2000), *Mesure de la pauvreté : Un cadre conceptuel*, Québec, Centre Canadien d'Etude et de Coopération Internationale (CECI).

AUDIBERT M. (2009), «La santé comme élément du développement économique et la nécessité d'évaluer les actions de santé » in (sous la dir. HACHIMI S. Y.) *Le défi de l'équité et de l'accessibilité en santé dans le tiers-monde. Entre droit fondamental, justice sociale et logique marchande*, Paris, éd. Les presses de l'Université Laval-L'Harmattan, pp. 219-240.

AURAY J.-P., BERESNIAK A., CLAVERANNE J.-P., DURU G. (1996), *Dictionnaire commenté d'économie de la santé*, Paris, éd. Masson.

BAD, (2002), *Rapport sur le développement en Afrique 2002*, Paris, Economica.

BAD/OCDE (2006), *Perspectives économiques en Afrique*, Paris, OCDE.

BAD/OCDE (2007), *Perspectives économiques en Afrique*, Paris, OCDE.

BANQUE MONDIALE (1993), *Investir dans la santé*. Rapport sur le développement dans le monde.

BANQUE MONDIALE, (2001), *Rapport sur le développement dans le monde 2000/2001. Combattre la pauvreté*, Washington, éd. Eska/Banque Mondiale.

Bibliographie

- BARRAT C.-F. (1998), *La pauvreté*, Paris, éd. PUF.
- BEAUD S. et WEBER F. (1998), *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, éd. La Découverte.
- BECKER S. et ICHINO A. (2002), «Estimation of average treatment effects based on propensity scores», *The Stata Journal*, n° 4, pp. 358–377.
- BERTHIER N. (2006), *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthode et exercices corrigés*, Paris, 3^{ème} éd., Armand Colin.
- BERTIN A. (2003), *Quelle perspective pour l'approche par les capacités?* Bordeaux, Centre d'Economie du Développement, IFReDE – GRES, Université Montesquieu – Bordeaux IV.
- BEGTUM S. F., ZAMAN S. H., KHAN M. S. (2004), “Role of NGOS in rural poverty eradication : a Bangladesh observation” in *BRAC University Journal*, vol. I, no. 1, 2004, pp. 13-22.
- BENTHAM J. (1789), *An Introduction to the Principles of Morals and Legislation*, T. Payne and Sons, London.
- BEUSCART R., BENICHOU J., ROY P. et QUANTIN C. (sous la dir.) (2009), *Biostatistique*, Montreuil, ed. Omniscience.
- BOOTH C. (1892), *Life and Labour of the People of London*, Vol. 9, London, Macmillan.
- BOURDIEU P. (1980), «Le capital social: notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales* I, n°33, pp.2-3.
- CAIRE G. (1983), *Démographie et programme mondial de l'emploi*, in Revue Tiers-Monde, Vol. 24, numéro 95, pp.475-496.
- CASSIMON D. – KABUYA K. (2010), «Global Financial Crisis», Discussion Series, Paper 15: Democratic Republic of Congo Phase 2, Overseas Development Institute, London SE1 7JD.
- CEE/FAO/RDC, 2008, Etude spécifique du secteur agricole dans la province du Bandundu et proposition pour un Plan de Développement 2008-2013. Rapport provisoire de synthèse.
- CHAMBERS R. (1990), *Développement rural. La pauvreté cachée*, Paris, éd. Karthala &

CTA.

CHARNOZ O. et SEVERINO J.-M. (2007), *L'aide publique au développement*, Paris, éd. La Découverte.

CHAUVEAU J.-P. (1994), « Participation paysanne et populisme bureaucratique. Essai d'histoire et de sociologie de la culture du développement » in JACOB J.-P. et LAVIGNE DELVILLE Ph. (éd.), *Les associations paysannes en Afrique : organisation et dynamiques*, Paris, éd. Karthala.

CNONG/UNICEF (1996), *Les ONG du Zaïre en 1996*, Kinshasa, CNONG/UNICEF.

COLEMAN J., (1988), « Social capital in the creation of human capital », *American journal of sociology*, vol. 94, pp. S95-S120.

COLEMAN J., (1990), *Foundations of social theory*, Cambridge, Harvard University Press.

COLLIER P., (1998), « Social capital and poverty », Social capital Initiative Working paper, World Bank, Social Development Department, Washington, D.C. Processed.

DE BRIEY V. (2003), *Elaboration d'un cadre d'évaluation de performance des institutions de microfinance*, Thèse de doctorat en sciences de gestion, Université Catholique de Louvain.

De SAINT MOULIN L. (2005), *Atlas de l'organisation administrative de la République Démocratique du Congo*, Kinshasa, CEPAS.

DEFOURNY J. (1994), « Apports et limites de trois approches courantes des associations » in Dossier de Lectures, Séminaire d'Economie Sociale, Université de Liège, 2004-2005.

DEFOURNY J., DEVELTERE P. et FONTENEAU B. (éd.) (1999), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Bruxelles, De Boeck.

DELARUE J. et COCHET H. (2011), « Proposition méthodologique pour l'évaluation des projets de développement agricole : l'évaluation systématique d'impact » in *Economie Rurale*, n°323/mai-juin 2011, pp. 37-54.

DENOUEX G.(2004), « Promouvoir la démocratie et la gouvernance dans les pays arabes : les options stratégiques des bailleurs de fonds » in BEN NEFISSA S. et al., *ONG et*

Bibliographie

- gouvernance dans le monde arabe, Paris, Ed. Karthala & CEDEJ, pp. 81-112.
- DESTREMAU B. et SALAMA P. (2002), *Mesures et démesure de la pauvreté*, Paris, PUF.
- DODGE Y. (2003), *Premiers pas en statistique*, Paris, éd. Springer.
- ERPICUM R. (1995), « Le choix des ONG zaïroises » in *Zaïre-Afrique*, n°293, pp. 153-157.
- FRANCEYS R., PICKFORD J. et REED R. (1995), *Guide de l'assainissement individuel*, Genève, éd. OMS.
- FOUGERE D. (2007), «Les méthodes micro-économétriques d'évaluation », Notes d'Etudes et de recherche n°E#166, Direction générale des études et des relations internationales, Banque de France.
- FREDU N. (2008), *Poverty, asset accumulation, household livelihood and interaction with local institutions in northern Ethiopia*, Leuven, thèse de doctorat en agronomie et ingénierie biologique, KU Leuven.
- FUKUYAMA F. (2001) « Social capital, civil society and development », *Third World Quarterly*, Vol 22, No 1, pp 7– 20.
- FUSCO A. (2007), *La pauvreté. Un concept multidimensionnel*, Paris, éd. L'Harmattan.
- GOLLE J.-P. (2007), « La contribution des ONG à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en Europe », Conférence des OING du Conseil de l'Europe, septembre 2007.
- GOOSSENS, F., MINTEN, B. et E. TOLLENS (1994), *Nourrir Kinshasa, L'approvisionnement local d'une métropole Africaine*, Paris, éd. L'Harmattan.
- GOOSSENS F. (1997), *Rôle des SADA dans la sécurité alimentaire de Kinshasa*, Rome, éd. FAO.
- GRANOVETTER M. (1973), « The Strength of Weak», American Journal of sociology, volume 78, Issue 6, pp. 1360-1380.
- GRAVITZ M. (2004), *Lexique des sciences sociales*, Paris, 8^{ème} éd. Dalloz.
- GRENON G. et VIAU S. (1999), *Méthodes quantitatives en sciences sociales. Volume 1 : De*

l'échantillon vers la population, Montréal, 2^{ème} éd. Gaëtan Morin.

GUBERT F. ROUBAUD F. (2005), *Analyser l'impact d'un projet de Micro-finance : l'exemple d'AdéFI à Madagascar*, DIAL-IRD-AFD, Document de travail DT/2005-14.

HANCOCK G. (1989), *Les nababs de la pauvreté*, Paris, éd. Robert Laffont.

HANSMANN H.B. (1980), *The Role of Nonprofit Enterprise*, Cambridge, Harvard University Press.

HAUMONT C. (1989), *Tout savoir sur l'eau*, Lausanne, éd. FAVRE.

HECKMAN J. & al. (1997), «Matching as an Econometric Evaluation Estimator: Evidence from Evaluating a Job Training Programme», *Review of Economic Studies* 64, pp. 605-654.

HOUARD J. et JACQUEMAIN M. (2006), *Capital social et dynamique régionale*, Bruxelles, éd. De Boeck & Larcier,

IMF (2009), The Democratic Republic of the Congo: Statistical Appendix, Washington DC, International Monetary Fund.

JOURDAIN B. (2009), *Probabilités et statistique*, Paris, éd. Ellipses.

KAARSHOLM P. (1994), «Le développement de la culture et les contradictions de la modernisation dans le tiers monde : le cas du Zimbabwe» in RIST G. (sous la dir.), *La culture otage du développement ?*, Paris, éd. L'Harmattan, pp. 119-148.

KABARHUZA H. B., MUSHI M. F. et YAMBAYAMBA S. N. (2003), *La société civile congolaise. Etat des lieux*, Bruxelles, éd. Colophon.

KALONJI N., (2003) «Trois "lectures" de la performance de l'économie congolaise en 2002», *Notes de conjoncture*, Nouvelle série, Vol.1, Oct.2003.

KANKWENDA M., GREGOIRE L.-J., LEGROS H. et OUEDRAOGO H. (1999), *La lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne*, Paris, éd. Economica.

KENMOGNE B. (2003), *Les organisations non gouvernementales et le développement participatif*, Paris, éd. L'Harmattan.

Bibliographie

KINKELA S. et ALIMASI B. (2005), *Rapport d'enquête sur l'Analyse du genre dans le système de production du manioc : cas du Plateau de Bateke à Kinshasa*, Kinshasa, UNIKIN/INERA

KODILA T. (2010), « Pauvreté en République Démocratique du Congo : Un rapide état de lieux », Revue Congolaise d'Economie, WP01/10 – Mai 2010.

KOUAMELA K., et al. (2008), « Analyse de la demande de soins de santé en milieu rural ivoirien » in BERNARD KOUASSI (éd.), *Pauvreté des ménages et accès aux soins de santé en Afrique de l'Ouest*, Paris, éd. Karthala, pp. 173-201.

LAPEYRE F. (2006), *Politique de développement*, Portefeuille de lectures, Université Catholique de Louvain.

LARDON S., CARON P. et ANGEON V., « Des liens sociaux à la construction d'un développement territorial durable : quel rôle de la proximité dans ce processus? », *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 7 : Proximité et environnement, mis en ligne le 17 juillet 2006, Consulté le 03 novembre 2009. URL : <http://developpementdurable.revues.org/index2851.html>

LARIVIERE S. et al. (1998), « Concept et mesure des perceptions de la pauvreté en milieu rural pour des fins de développement socio-économique : application au Bénin » in GENDREAU F. (sous la dir.), *Crise, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*, Paris, éd. Estem.

LIN N., (1995), « Les ressources sociales : une théorie du capital social », *Revue Française de sociologie*, 36, pp. 685-704.

LONG J. S. and FREESE J., (2003), Ch4 « Models for Binary Outcomes », in *Regression Models for Categorical Dependent Variables Using Stata*, College Station: Stata Press, pp. 109-150.

LIN N., (2001), « Building a theory of social capital » in K.S. Cook N Lin, R.S., *Social capital: theory and research*, Burt Eds, Paperback.

MADAULE S. (2005), *Le développement en projets. Conception – Réalisation - Etudes de cas*, Paris, éd. L'Harmattan.

Bibliographie

MAKDISSI P. et GROLEAU Y., (2002), « Que pouvons-nous apprendre des profils de pauvreté canadiens ? » in *L'actualité économique*, vol.78, n°2, juin 2002, pp. 257-286.

MBOKA K. (2003), *Rapport de stage effectué au CADIM*, rapport présenté en vu de l'obtention du grade de Licencié en sciences économiques, option économie rurale, Université Protestante au Congo.

McFADDEN D., (1974), « Conditional logit analysis of qualitative choice behaviour », in *Frontiers in econometrics*, Ed. P. Zarembka. New York: Academic Press, pp.105-142.

MESSU M. (2003), *La pauvreté cachée. Une analyse bachelardienne du concept de pauvreté*, Paris, éd. De l'Aube.

MPATSWENUMUGABO T. et al. (2007), *Mesure de la pauvreté selon la méthode de degré de satisfaction des besoins essentiels (DSBE)*. Expérience du Niger, PNUD.

MUCHUKIWA B. (1993), « Les ONG locales : pouvoir et contre-pouvoir au Zaïre », in URL : <http://www.Grandslacs.net/doc/2330.pdf>. Consulté le 14 juillet 2010.

MWABILA M. (2000), « L'impact de la globalisation sur la culture de la pauvreté », in NAHAVANDI F. (sous la dir.), *Globalisation et néolibéralisme dans le tiers-monde*, Paris, éd. L'Harmattan, pp. 95-112.

NAHAVANDI F. (2005), *Du développement à la globalisation. Histoire d'une stigmatisation*, Bruxelles, éd. Emile Bruylant.

NARAYAN D., et al. (2000a): «Can anyone hear us? Voices from 47 countries», *Voices of the poor*, volume 1, Oxford University Press, World Bank.

NARAYAN D., et al. (2000b), «Crying out for Change», *Voices of the poor*, volume 2, Oxford University Press, World Bank.

NEGASH Z. (2008), *Microfinance loan delivery, utilization and impact: with specific reference to Tigray, northern Ethiopia*, Leuven, thèse de doctorat en agronomie et ingénierie biologique, KU Leuven.

NGALAMULUME T. G. (2008), «Dynamiques paysannes et sécurisation alimentaire au Kasaï Occidental» in *Alternatives sud*, (Territoires, développement et mondialisation. Point de

Bibliographie

vue du Sud), Vol. 15-2008/1, pp. 107-132.

NGANDA A. (2007), Dynamique associative et transformation de l'agriculture paysanne en République Démocratique du Congo : cas de Mbankana, Gembloux, mémoire de DEA IU Développement, Environnement et Sociétés, FUSAGx.

NKWEMBE UNSITAL G.-B. (2006), *La problématique de la pauvreté des ménages agricoles ruraux et urbains dans la périphérie de la ville de Kinshasa. Essai d'analyse du phénomène et de ses implications sur la sécurité alimentaire*, Louvain-la-Neuve, Dissertation doctorale en sciences agronomiques et ingénierie biologique, option : Economie rurale, Université Catholique de Louvain.

OCDE (1988), *Des partenaires dans l'action pour le développement : les organisations non gouvernementales*, Paris, éd. OCDE.

OCDE (2001), *Des partenariats locaux pour une meilleure gouvernance*, Paris, éd. OCDE.

OCDE (2001), *Du bien-être des nations : le rôle du capital humain et social*, Paris, éd. OCDE.

OMS (1994), *Directives de qualité pour l'eau de boisson*, Genève, éd. OMS.

OULD AMAR A. (1998), *Contribution à une étude socioéconomique de la pauvreté rurale. « Le cas de communauté du lac de Maal » (Région du Brakna, Sud-Ouest de la Mauritanie)*, Bruxelles, Thèse de doctorat en Coopération au Développement, Université Libre de Bruxelles.

PEEMANS J.-P. (1995), « Modernisation, globalisation et territoires : l'évolution des regards sur l'articulation des espaces urbains et ruraux dans les processus de développement », in *Revue Tiers Monde*, t. XXXVI, n°141, janvier-mars, pp.17-40.

PEEMANS J.-P. (1997), *Crise de la modernité et pratiques populaires au Zaïre et en Afrique*, Paris, Coll. ZAÏRE-Histoire & Société, éd. L'Harmattan.

PEEMANS J.-P. (2002), *Le développement des peuples face à la modernisation du monde*, Louvain-la-Neuve, Coll. Population et Développement, éd. Academia-Bruylant.

PNUD (2007), *Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008*, New York

Bibliographie

PNUD (2007), *Rapport mondial sur le développement humain 2009*, New York

PONCELET M. et al. (2006), *Les ONG en villes africaines. Etudes de cas à Cotonou (Bénin) et Lubumbashi (RDC)*, Louvain-la-Neuve, éd. Academia-Bruylant.

Projet ANE-RDC (2008), *Cartographie des acteurs non étatiques en République Démocratique du Congo*, Tome I, Analyse diagnostique des ANE, Projet d'appui au renforcement des ANE en RDC - 9ACZR015

RAVALLION M. (1994), *Poverty Comparison*. London, Harwood Academic Publishers.

RAWLS J. (1971), *Théorie de la justice*, trad. Par AUDARD C. (1987), Paris, éd. Seuil.

RAZAFINDRAKOTO M. et ROUBAUD F., (2001), *Pensent-ils différemment ? La « voix de pauvres » à travers les enquêtes statistiques*, (DIAL / IRD)

RDC (2004), *Programme Minimum de Partenariat pour la Transition et la Relance en République Démocratique du Congo* (PMPTR).

RDC (2006), *Document de Stratégie de la Croissance et de la Réduction de la Pauvreté* (DSRP), Draft 04.

RDC (2010), *Rapport national des progrès des OMD*.

RDC/CEE/FAO (2008), *Etude spécifique du secteur agricole dans la province du Bandundu et proposition pour un Plan de Développement 2008-2013*, Rapport provisoire de synthèse.

RDC/Tecsult/GECT (2009), Etude du secteur agricole. Rapport préliminaire, Bilan-diagnostic et note d'orientation.

RENAUD J. (2008), « La microfinance au secours des plus pauvres en Argentine » in *Problèmes économiques*, n°2.938, pp. 44-48.

RIST G. (2001), *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, éd. Presses de sciences Po.

ROCA P.-J. (2004), « A la fois « dedans » et « dehors » : les ONG dans les relations internationales » in BEN NEFISSA S. et al., *ONG et gouvernance dans le monde arabe*, Paris, Ed. Karthala & CEDEJ, pp. 49-63.

Bibliographie

ROUSSEAU S. (2003), « Capabilités, risques et vulnérabilités » in DUBOIS J.-L., *Pauvreté et développement socialement durable*, Bordeaux, éd. Presses Universitaires de Bordeaux, pp.11-22.

ROUSSEAU S. (2007), « Vulnérabilité, analyse des entrées et sorties de la pauvreté : le cas du Manjakandriana à Madagascar » in *Monde en Développement*, Vol.35-2007/4, n°140, pp.25-44.

ROSENBAUM P. et RUBIN D. (1983): « The Central Role of the Propensity Score in Observational Studies for Causal Effects », in *Biometrika*, vol. 70, pp. 41-55.

ROWNTREE B.S. (1901), *Poverty. A study of Town life*, London, Macmillan & Co. SEN A. (2000), *Repenser la pauvreté*, Paris, éd. Du Seuil.

SIRVEN N. (2007) « De la pauvreté à la vulnérabilité : évolutions conceptuelle et méthodologiques », in *Mondes en développement*, Vol.35-2007/4, n°140, pp.9-24.

SOLAGRAL (1984), *L'aide alimentaire*, Paris, éd. Syros.

STREETEN P. et al. (1981), *First things first: meeting basic needs in developing countries*, Oxford University Press, Oxford.

SUHARKO (2007), «The Roles of NGOs in Rural Poverty Reduction: The Case of Indonesia and India», Discussion Paper No.160, Graduate School of International Development, Nagoya University.

TAMBA M. R. (2004), *Capacity Building for Poverty Reduction: The Role of Foreign NGOs A Case study of the Northern Region in Ghana*, Dissertation zur Erlangung des akademischen Grades Doktor rerum politicarum (Dr. rer. pol.) Der Fakultät Raumplanung, Universität Dortmund.

TOUSSAINT E. et MILLET D., (2002), *L'origine de la crise de la dette du tiers-monde*, in http://www.cadtm.org/IMG/pdf/toussaintmillet_origine-2.pdf

TOLLENS E. (2009), « Agriculture, la Sécurité Alimentaire et le Développement Economique. Défis et Enjeux », in Theodore TREFON (sous la dir.), *Réformes au Congo (RDC) Attentes et désillusions*, éd. L'Harmattan, Col. Cahiers africains n°76, pp.211-229.

Bibliographie

- TRANNIN S. (2005), *Les ONG occidentales au Cambodge. La réalité derrière le mythe*, Paris, éd. L'Harmattan.
- TROUBÉ C. (2006), *L'humanitaire en turbulences. Les ONG face aux défis de la solidarité internationale*, Paris, éd. Autrement.
- UPHOFF N., 2000, «Understanding social capital: learning from the analysis and experience of participation», in DASGUPTA P., SERAGELDIN I., (Eds), *Social capital: a multifaced perspective*, Washington, D.C., pp. 215-249.
- UVIN P. (1999), *L'aide complice ? Coopération internationale et violence au Rwanda*, Paris, éd. L'Harmattan.
- WEISBROD B.A. (1977), *The Voluntary Nonprofit Sector*, D.C. Heath & Co, Lexington, Mass.
- WENG R. (2008), *An Empirical Investigation of Credit Constraints in the Rural Credit Market in Guizhou China*, Montréal, mémoire de master en économie agricole, Department of Natural Resource Sciences, McGill University, Montreal.
- WILLIAMS T., et al. (1990), *Alimentation, environnement et santé*, Genève, éd. OMS.
- WOOLCOCK M. (1998), «Social capital and Economic Development: Toward a Theoretical Synthesis and Policy Framework», in *Theory and Society*, 27(2), pp.151-208.
- WOOLCOCK M., NARAYAN D. (2000), «Social capitals: implication for development theory, research and policy», *The World Bank Research Observer*, Vol. 15, n°2, pp. 225-49
- ZIMET J. (2006), *Les ONG : de nouveaux acteurs pour changer le monde*, Paris, éd. Autrement.

ANNEXES

ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Numéro questionnaire: / _____ /

Nom de l'enquêteur : _____ Date ____ / ____ / 2008/9

NB : NSP = NE SAIT PAS**Module 1 : Profil du Chef de ménage**

N° Quest.	Questions	Modalités	Code
1.01	Adresse du chef de ménage	1 = Mbankana ; 2 = Mampu 3 = Fayala ; 4 = Kingala Matele	/ ____ /
1.02.	Age du chef de ménage	(révolu)	/ ____ / /
1.03.	Sexe du chef de ménage	1= Masculin ; 2 = Féminin	/ ____ /
1.04.	Nombre de personnes dans le ménage		/ ____ / /
1.05.	Nombre de personne ayant une activité rémunératrice		/ ____ / /
1.06.	Nombre de personnes en âge scolaire		/ ____ / /
1.07.	Niveau d'instruction du chef de ménage	1 = sans instruction ; 2 = primaire 3 = secondaire ; 4 = Supérieur/universitaire 9 = NSP	/ ____ /
1.08.	statut matrimonial du chef de ménage	1 = Célibataire ; 2 = Marié (e) 3 = Divorcé/Séparé (e) ; 4 = Veuf (ve) ; 5 = Union de fait ; 9 = NSP	/ ____ /
1.09.	Type de ménage	1 = Chef du ménage (Homme marié à une femme) 2 = Chef du ménage (Homme marié à plus d'une femme) 3 = Chef du ménage (Homme divorcé) 4 = Chef du ménage (Femme veuve) 5 = Chef de ménage (Femme divorcée) 6 = Autres (à spécifier)	/ ____ /
1.10.	Niveau d'instruction du conjoint	1 = sans instruction 2 = primaire 3 = secondaire 4 = Supérieur/universitaire 9 = NSP	/ ____ /
1.11.	Profession du chef de ménage	1 = sans profession ; 2 = Fonctionnaire ; 3= Commerçant ; 4= agriculteur ; 5 = Autres ; 9= NSP	/ ____ /
1.12.	Profession du conjoint	1 = sans profession ; 2 = Fonctionnaire ;	/ ____ /

		3 = Commerçant ; 4 = agriculteur ; 5 = Autres ; 9 = NSP	
1.13.	Origine ethnique	1 = originaire ; 2 = non originaire	/ ____ /
1.14.	Ancienneté dans le village		/ ____ / /

Module 2 : Caractéristiques de l'habitat

2.01.	Statut d'occupation du chef de ménage	1 = propriétaire ; 2 = locataire ; 3 = sous logé ; 4 = logé par l'employeur ; 5= parcelle familiale ; 9=NSP	/ ____ /
2.02.	Nombre de ménage dans la parcelle		/ ____ / /
2.03.	Nombre de pièce		/ ____ / /
2.04.	Matériaux des murs	1 = Blocs de ciment ; 2 = Briques adobes ; 3 = Murs en pisé ; 4 = Bois, planches ; 5 = Végétaux, nattes ; 6 = Autres	/ ____ /
2.05.	Nature du sol	1 = Bois ; 2 = Carrelage ; 3 = Planche/ciment ; 4 = Terre battue/Paille ; 5 = autres	/ ____ /
2.06.	Nature de la toiture	1 = Tôle galvanisée ; 2 = Tôle de récupération ; 3 = Tuile ; 4 = Chaume/paille ; 5 = Autres	/ ____ /
2.07.	Energie cuisine	1 = Electricité ; 2 = du bois ; 3 = Sciures de bois ; 4 = Charbon de bois ; 5 = Autres (par ordre d'importance)	/ ____ / / ____ / / ____ / / ____ /
2.08.	Eclairage	1 = Electricité ; 2 = Groupe électrogène ; 3 = Pétrole+lampe tempête ; 4 = Pétrole+lampe Coleman ; 4 = Bougie ; 5 = Autres (par ordre d'importance)	/ ____ / / ____ / / ____ / / ____ / / ____ /
2.09.	Approvisionnement en eau	1 = Puit protégé ; 2 = Puit non protégé ; 3 = source non aménagée ; 4 = Mare, cours d'eau ; 5 = Borne fontaine ; 6= Autres	/ ____ /
2.10.	Installations sanitaires	1 = Latrines aménagées privées ; 2 = Latrines aménagées publiques ;	/ ____ /

		3 = Trou dans la parcelle ; 4 = Pas de toilettes ; 5 = Autres	
2.11.	Evacuation des ordures	1 = Incinération ; 2 = Enfouissement ; 3 = Voie publique ; 4 = Dépotoir sauvage ; 5 = Compost ou fumier ; 6 = Autres	/ ____ /

Module 3 : Patrimoine du ménage

3.01.	Combien de champs avez-vous ?	1 = Sol en propriété ; 2 = Sol en location ; 3 = Sol familial ; 4 = Sol communautaire	1. / ____ / 2. / ____ / 3. / ____ / 4. / ____ /
3.02.	Combien de ferme piscicole (étang) avez-vous ?	1= en propriété ; 2= en location ; 3= étang familial ; 4= étang communautaire	1. / ____ / 2. / ____ / 3. / ____ / 4. / ____ /
3.03.	Equipement- outillage agricole (en nombre de pièce)	1 = Houe ; 2 = Machette ; 3 = Hache ; 4 = Arrosoir ; 5 = Motoculteur ; 6 = Râteau ; 7 = Charrette ; 8 = bêche ; 9 = Autres (à préciser)	1. / ____ / 2. / ____ / 3. / ____ / 4. / ____ / 5. / ____ / 6. / ____ / 7. / ____ / 8. / ____ / 9. / ____ /
3.04.	Autres équipements (en nombre)	1= Bicyclette ; 2 = Maison ; 3= Maison en location ;	1. / ____ / 2. / ____ / 3. / ____ / 4.

	4 = Radio ; 5 = Radio cassette ; 6 = Télévision ; 7 = Téléphone portable ; 8 = Réchaud (Gaz, El. , Pétrole) ; 9 = Machine à coudre ; 10 = Lampe Coleman ; 11 = Lampe tempête ; 12 = Lampe torche ; 13 = Lit	/____/ 5. /____/ 6. /____/ 7. /____/ 8. /____/ 9. /____/ 10./____/ / 11. /____/ 12. /____/ 13. /____/	
3.05.	Effectif du cheptel et des animaux de basse-cour par catégorie	1= Bovins ; 2 = Porcins ; 3 = Caprins ; 4 = Poules / coqs ; 5 = Cannes/canards ; 6 = Pintades ; 7 = Pigeons ; 8 = Cobayes ; 9 = Lapins ; 10 = Abeilles (Ruches) ; 11 = Autres (à préciser)	1. /____/ 2. /____/ 3. /____/ 4. /____/ 5. /____/ 6. /____/ 7. /____/ 8. /____/ 9. /____/ 10 ./____/ 11. /____/

Module 4: Revenu, épargne et crédit

4.01.	Quelle est votre revenu annuel par rapport aux tranches ci-après :	1 = moins de 50.000 FC ; 2 = [50.000 FC – 75.000 FC] 3 = [75.000 FC – 100.000 FC] 4 = [100.000 FC – 150.000 FC] 5 = [150.000 FC – 200.000 FC] 6 = [200.000 FC – 300.000 FC] 7 = Supérieur ou égal à 300.000 FC	/ ____ /
4.02.	A combien s'élève en moyenne vos dépenses alimentaires journalières ?	1 = Moins de 600 FC ; 2 = 600 FC- 1000 FC 3 = 1.001 FC – 2.000 FC 4 = 2.001 FC – 3000 FC 5 = Plus de 3000 FC	/ ____ /
4.03.	Quelles sont les principales sources de votre revenu monétaire ? (par ordre d'importance)	1 = Agriculture ; 2 = Pêche et pisciculture ; 3 = Activités non agricoles 4 = Autres	/ ____ / / ____ / / ____ / / ____ /
4.04.	Les activités non agricoles (par ordre d'importance)	1 = Petit commerce ; 2 = Production animale 3 = Artisanat 4 = Activités de transformation 5= Autres (à préciser):.....	/ ____ / / ____ / / ____ / / ____ / / ____ /
4.05.	Comment gardez-vous votre revenu monétaire ? (par ordre d'importance)	1 = Associations ; 2 = Tontines ; 3 = A la caisse d'épargne ; 4 = A la banque ; 5 = A la maison ; 6= Autres	/ ____ / / ____ / / ____ / / ____ / / ____ / / ____ /

Annexes

4.06.	A quoi sert votre épargne ? (par ordre d'importance)	1= Education ; 2= Engagement 3= Construction ; 4= Habillement ; 5= activités agricoles (y compris achat et maintenance d'équipement) ; 6= Activité de pêches et pisciculture ; 7= Activités économiques non agricoles 8= Autres	/ ____ / / ____ /
4.07.	Y a-t-il une banque/organisme d'épargne et de crédit dans votre communauté ?	1= Oui ; 2 = Non	/ ____ /
4.08.	Si, non, à quelle distance se trouve la banque/organisme d'épargne et de crédit la plus proche ?	1 = moins de 5 km ; 2 = entre 5 km et 10 km ; 3 = plus de 10 km	/ ____ /
4.09.	Avez-vous perçus un crédit dans votre vie ?	1 = Oui ; 2 = Non	/ ____ /
4.10.	Si, oui, indiquez la source du crédit (Par ordre d'importance du crédit)	1 = Ministère de l'agriculture ; 2 = Parents/membres de familles ; 3 = Amis/voisins ; 4 = Emprunteurs ; 5 = Banque commerciale ; 6 = Coopérative de crédit ; 7 = Tontine ; 8 = Banque communautaire ; 9 = ONG/associations ; 10 = Autres	/ ____ / / ____ /
4.11.	A quoi avez-vous utilisé vos crédits ? (par ordre d'importance)	1 = Exploitation agricole ; 2 = Marketing/distribution ; 3 = Activités non agricoles ; 4 = Minerval ; 5 = Mariage ; 6 = Autres	/ ____ / / ____ / / ____ / / ____ / / ____ / / ____ /

Le tableau suivant reprend les consommations alimentaires du répondant.

Annexes

Jour : _____, le ___/___/200___ ; N° du répondant (questionnaire) : / ____/

Type d'article	Consommation totale		Produits achetés		Production auto consommée		Production reçue de tiers	
	Qté	Valeur	Qté	Valeur	Qté	Valeur	Qté	Valeur
Glucidiques								
Manioc								
Mais								
Riz								
Pain (blé)								
Autres glucidiques								
Protéiques								
Poissons								
Poulet								
Viande rouge								
Chenille								
Arachide								
Haricot								
Niébé								
Autres protéiques								
Légumes								
Amarante								
Feuille de manioc								
Feuille de patate								
Tomate								
Oseille								
Morelle / bilolo								
Epinard								

Annexes

Mfumbwa							
Fougère / misili							
Autres légumes							
Lipides							
Huile de palme							
Huile végétale							
Autres lipides							
Arôme							
Oignon							
Ciboule							
Sel							
Bicarbonate							
Ail							
Céleri							
Autres							
Boissons							
Eau (en sachet)							
Soda (Coca, Fanta, etc.)							
Bière							
Vin de palme							
Whisky local (lotoko)							
Autres boissons							
Autres dépenses							

Module 5 : Transport

5.01.	Votre maison se situe :	1 = Près du marché ; 2 = Loin du marché	/ ____ /
5.02.	Si loin, de combien de km ?		/ ____ / ____ /
5.03.	Avez-vous accès facile à la route qui mène au marché ?	1 = Oui ; Non	2 = / ____ /
5.04.	Comment trouvez-vous le coût de transport ?	1 = Cher ; 2 = Moins cher ; 3 = Raisonnables	/ ____ /
5.05.	Si cher, de combien ?	En FC	/ ____ /
5.06.	Comment transportez-vous vos produits agricoles et / ou non agricole vers le marché ?	1 = Tête/épaule/manuel/dos d'homme ; 2 = Traction animale ; 3 = Bicyclette ; 4 = Pirogue/bateau ; 5 = Moto ; 6 = Brouette ; 7 = Véhicule ; 8 = Autres 	/ ____ / / ____ /

Module 6 : Dynamique associative

6.01.	Etes-vous membre d'une association communautaire?	1 = Oui Non	2 = / ___ /
6.02.	Si Oui, Pourquoi ?:	<p>.....</p>	
6.03.	Nom de l'association :	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	
6.04.	Si Non, Pourquoi ?:	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	
6.05.	Depuis combien de temps êtes-vous membre de l'association ?	1 = Moins d'une année ; 2 = De 1 an à moins de 2 ans ; 3 = De 2 ans à moins de 5 ans ; 4 = De 5 ans à moins de 10 ans ; 5 = 10 ans ou plus.	/ ___ /
6.06.	Cette association existe depuis combien de temps ?	1 = Moins de 2 ans ; 2 = De 2 ans à 5 ans ;	/ ___ /

Annexes

		3 = De 6 ans à 10 ans ; 4 = Plus de 10 ans 9 = NSP	
6.07.	Quels sont les principaux objectifs de l'association ?	1 = Epargne ; 2 = Crédit ; 3 = Travaux communautaires ; 4 = Encadrement et formation ; 5 = Fourniture d'intrants ; 6 = Autres :	/____/ /____/ /____/ /____/ /____/ /____/
6.08.	Votre association garde-t-elle les données sur tous les membres et ses activités ?	1 = Oui ; 2 = Non ; 9 = NSP	/____/
6.09.	Le fait d'appartenir à cette association a-t-il changé vos conditions de vie ?	1 = Oui ; 2 = Non	/____/
6.10.	Si, Oui, en quoi votre vie a-t-elle changé ?:		
6.11.	Si, Non, que lui reprochez-vous?:		
6.12.	En quoi votre association vous assiste-t-elle ?	1 = Formation/information, transfert de technologie 2 = Marketing et commercialisation des	/____/ /____/ /____/ /____/

Annexes

		produits ; 3 = Fourniture d'intrants ; 4 = Assistance financière et/ou technique ; 5 = Autres	/ ____ /
6.13.	Avez-vous un poste de responsabilité dans l'association ?	1 = Oui ; Non	/ ____ /
6.14.	Si, Oui, spécifier :	
6.15.	Comment voyez-vous votre avenir au cas où l'association cessait d'exister ?:		
6.16.	Etes-vous membre d'une autre association ?	1 = Oui ; Non	2 = / ____ /
6.17.	Si Oui, laquelle ?:		
6.18.	Si Oui, pourquoi ?:		
6.19.	Quelles en sont les obligations ?:		
6.20.	Quelles en sont les activités ?	1 = Formation/information, transfert de technologie 2 = Marketing et commercialisation des produits ; 3 = Fourniture d'intrants ;	/ ____ / / ____ / / ____ / / ____ / / ____ /

		4 = Assistance financière et/technique ; 5 = Autres	
6.21.	Quels avantages en tirez-vous par rapport à l'autre organisation ?		

Module 7 : Bien-être rural et nutrition

7.01.	Combien de repas votre famille prend-t-elle par jour ?	1 = Un repas ; 2 = Deux repas ; 3 = Plus de deux repas ; 4 = Autres :	/____/
7.02.	Combien de fois votre famille mange-t-elle de la viande, du poisson ou des œufs ?	1 = Une fois par jour ou plus ; 2 = Une fois tous les deux jours ; 3 = Deux fois par semaine ; 4 = Une fois par semaine ; 5 = Occasionnellement seulement ; 6 = Autres :	/____/
7.03.	Combien de fois votre famille prend-t-elle des fruits et des légumes ?	1 = Une fois par jour ou plus ; 2 = Une fois tous les deux jours ; 3 = Deux fois par semaine ; 4 = Une fois par semaine ; 5 = Occasionnellement seulement ; 6 = Autres :	/____/
7.04.	Quelle est la source de la nourriture du ménage ?	1 = Principalement des champs du ménage (>50%) 2 = Principalement du marché (>50%) ;	/____/

		3 = Des champs du ménage et du marché ; 4 = Des amis et parents ; 5 = Autres :	
7.05.	Quelle sont les sources d'énergie de votre village ? (Rangez-les s'il vous plaît par ordre d'importance)	1 = Bois ; 2 = Sciure de bois ; 3 = Sous-produit agricoles ; 4 = Pétrole/mazout ; 5 = Charbon de bois ; 6 = Autres :	1./__/ 2./__/ 3./__/ 4./__/ 5./__/ 6./__/
7.06.	Votre village rencontre-t-il les problèmes environnementaux suivants : (si oui, rangez-les s'il vous plaît par ordre d'importance)	1 = Inondations ; 2 = Erosion du sol ; 3 = Désertification ; 4 = Pollution de l'eau ; 5 = Feux de brousse ; 6 = Sédimentation ; 7 = Autres	1./__/ 2./__/ 3./__/ 4./__/ 5./__/ 6./__/ 7./__/
7.07.	Avez-vous quelques suggestions pour résoudre ces problèmes ?		
7.08.	Y a-t-il un centre de santé dans votre village ?	1 = Oui ; 2 = Non	/__/
7.09.	Si, Oui, accédez-vous financièrement aux soins de santé ?	1 = facilement ; 2 = un peu difficilement 3 = très difficilement ; 4 = jamais	/__/ /__/ /__/ /__/

Annexes

7.10.	Si, Oui, quelle est votre appréciation de la prise en charge des malades ?	1 = excellente ; 2 = bonne 3 = stricte minimum ; 4 = Médiocre	/____/
7.11	En cas de maladie, vers qui recourez-vous pour vous soigner ?	1 = Centre de santé (médecine moderne) 2 = Médecine traditionnel 3 = Automédication	/____/
7.12.	Quelles sont les maladies fréquentes dans le village ? (Rangez-les s'il vous plaît par ordre d'importance)	1 = Dysenterie ; 2 = Vers ; 3 = Hémorroïdes ; 4 = Malaria ; 5 = Typhoïde ; 6 = Maladies de la peau ; 7 = VIH/SIDA ; 8 = Bilharziose ; 9 = Autres	1./____/ 2./____/ 3./____/ 4./____/ 5./____/ 6./____/ 7./____/ 8./____/ 9./____/
7.13.	Y a-t-il une école primaire dans votre village ?	1 = Oui ; 2 = Non	/____/
7.14.	Si, Non, à quelle distance se trouve l'école primaire la plus proche ?	1 = Moins de 5 km ; 2 = 5 à 10 km 3 = Plus de 10 km	/____/
7.15.	Quelle est votre appréciation des frais de scolarisation des enfants ?	1 = abordable ; 2 = assez difficilement abordable 3 = très difficilement abordable 4 = inaccessible	/____/ /____/ /____/ /____/
7.16.	D'après vous, qui peut-on qualifier de « pauvre » ?

Annexes

	D'après vous, quelles sont les causes de la pauvreté ?			
7.17.			
7.18.	Est-il possible de quitter son état de pauvreté ?	1 = Oui Non	;	2 = / ___ /
7.19.	Si Oui, Comment ?			
7.20.	Si Non, pourquoi ?			

ANNEXE 2 : FICHE QUESTIONS OUVERTES - ONG

Nom de l'ONG :

.....
.....
.....

Nom du répondant :

Fonction du répondant :

Date de l'entretien : ___/___/200___

Lieu de l'entretien :

Comment s'appelle votre ONG ? Elle existe depuis combien de temps ? Quelle est sa taille (en termes d'agents effectifs) ?

Quelles sont vos sources de financement ? Qui sont vos principaux bailleurs de fonds ? Comment êtes-vous entré en relation avec eux ? Certaines personnes pensent que la dépendance externe vis-à-vis des bailleurs de fonds pose la question de l'autonomie et de l'auto-définition des ONG. Quel est votre point de vue à ce sujet ? Quelles sont les exigences de vos bailleurs de fonds : en matière de formation professionnelle ? En matière comptable ? En matière de procédures et de normes de fonctionnement ? En matière d'agenda du développement ? En matière d'orientations et de la raison d'être de votre ONG ?

Quelle est votre compréhension de la pauvreté dans votre zone d'intervention ? Quelles en sont les causes ? Que préconisez-vous pour y remédier ?

Quel procédé utilisez-vous pour identifier les besoins de la population ? Quelles sont les difficultés que vous connaissez dans vos interventions auprès de la population?

D'après vous, quelles sont les principales contraintes à la lutte contre la pauvreté au niveau local ?

ANNEXE 3 : FICHE QUESTIONS OUVERTES – OP/ASSOCIATIONS

Nom de l'OP/ASS. :

.....
.....

Nom du répondant : _____

Fonction du répondant : _____

Date de l'entretien : ____/____/200____

Lieu de l'entretien : _____

Comment s'appelle votre OP? Elle existe depuis combien de temps ? Quelle est sa taille (en termes de membres effectifs) ?

Quelles sont vos sources de financement ? Qui sont vos principaux bailleurs de fonds ? Comment êtes-vous entré en relation avec eux ? Certaines personnes pensent que la dépendance externe vis-à-vis des bailleurs de fonds pose la question de l'autonomie et de l'auto-définition des OP. Quel est votre point de vue à ce sujet ? Quelles sont les exigences de vos bailleurs de fonds : en matière de formation professionnelle ? En matière comptable ? En matière de procédures et de normes de fonctionnement ? En matière d'agenda du développement ? En matière d'orientations et de la raison d'être de votre OP ?

Quelle est votre compréhension de la pauvreté dans votre zone d'intervention ? Quelles en sont les causes ? Que préconisez-vous pour y remédier ?

Quel procédé utilisez-vous pour identifier les besoins de vos membres ? Quelles sont les difficultés que vous connaissez dans vos interventions auprès de vos membres ?

D'après vous, quelles sont les principales contraintes à la lutte contre la pauvreté au niveau local ?

ANNEXE 4 : ESTIMATION DES SCORES PROPENSION

Algorithm to estimate the propensity score

The treatment is membrass

appartenanc e association	Freq.	Percent	Cum.
non membre	211	68.06	68.06
membre	99	31.94	100.00

Total	310	100.00
-------	-----	--------

Estimation of the propensity score

Iteration 0: log likelihood =-194.17848
Iteration 1: log likelihood =-159.58302
Iteration 2: log likelihood =-157.10461
Iteration 3: log likelihood =-156.99095
Iteration 4: log likelihood =-156.99018
Iteration 5: log likelihood =-156.99018

Logistic regression
Number of obs = 310
LR chi2(16) = 74.38
Prob > chi2 = 0.0000
Pseudo R2 = 0.1915
Log likelihood = -156.99018

membrass	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]
age	.0465835	.0150567	3.09	0.002	.0170729 .076094
sexe	-.5887109	.3882162	-1.52	0.129	-1.349601 .1721789
persmen	.1386821	.0595171	2.33	0.020	.0220308 .2553334
persrem	-.3198658	.1392217	-2.30	0.022	-.5927354 -.0469962
oronor	-.1678239	.2900382	-0.58	0.563	-.7362883 .4006406
anagri	.2866144	.4824714	0.59	0.552	-.6590122 1.232241
acemarch	-.8715482	.4123468	-2.11	0.035	-1.679733 -.0633634
sansform	-.6780271	.7394585	-0.92	0.359	-2.127339 .7712849
etsecond	1.114688	.4133093	2.70	0.007	.304617 1.92476
conjsans	-.6953429	1.775708	-0.39	0.695	-4.175666 2.784981
conjprim	.1033722	1.732694	0.06	0.952	-3.292645 3.499389
conjsec	.498153	1.707975	0.29	0.771	-2.849416 3.845722
stcelib	-.0584461	2.038375	-0.03	0.977	-4.053588 3.936695
stmarie	-.2050604	.9934882	-0.21	0.836	-2.152261 1.742141
stdivor	-1.499782	1.984696	-0.76	0.450	-5.389714 2.390151
stveuf	-1.744528	2.170472	-0.80	0.422	-5.998575 2.509519
_cons	-2.492856	2.098326	-1.19	0.235	-6.6055 1.619787

Note: the common support option has been selected
The region of common support is [.03781992, .81721727]

**Description of the estimated propensity score
in region of common support**

Estimated propensity score				
Percentiles		Smallest		
1%	.038025	.0378199		
5%	.048245	.0378371		
10%	.0731427	.038025		
25%	.1492776	.039573		
50%		obs		292
25%		Sum of wgt.		292
75%		Mean		.3374569
90%		Std. Dev.		.2137741
95%		Variance		.0456994
99%		Skewness		.360911
		Kurtosis		1.975676

Step 1: Identification of the optimal number of blocks
 Use option detail if you want more detailed output

The final number of blocks is 5

This number of blocks ensures that the mean propensity score
is not different for treated and controls in each blocks

Step 2: Test of balancing property of the propensity score
 Use option detail if you want more detailed output

The balancing property is satisfied

This table shows the inferior bound, the number of treated
and the number of controls for each block

Inferior of block of pscore	appartenance association		Total
	non membr	membre	
.0378199	88	13	101
.2	58	20	78
.4	35	35	70
.6	12	30	42
.8	0	1	1
Total	193	99	292

Note: the common support option has been selected

End of the algorithm to estimate the pscore

ANNEXE 5 : CARTE DE LA PROVINCE DU BANDUNDU

Province du Bandundu:
Carte des densités Humaines par secteur administratifs.



© Ecoded - Source: Atlas de l'organisation administrative de la RDC et INS - Septembre 2007